

REPUBLIQUE DU

NIGER



Fraternité -Travail- Progrès

=====

REGION DE DIFFA

=====

COMMISSION REGIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (CRAT)

**SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SRAT) DE
DIFFA**

2018-2043

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	X
LISTE DES FIGURES	XV
LISTE DES CARTES	XVI
INTRODUCTION	1
I. GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGION	8
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	8
1-2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COUTUMIERE	9
1-2-1 Découpage administratif	9
II. BILAN DIAGNOSTIC	14
2.1. MILIEU PHYSIQUE	14
2.1.1. La géologie	14
2.1.2 Le relief	15
2.1.3 Les sols	15
2.1.4 Le climat et risques de catastrophes	16
2.1.5 La végétation	18
2.1.6 La faune	19
2.1.7 L'hydrogéologie	19
2.1.8 L'hydrographie	19
2.2. LE MILIEU HUMAIN	21
2.2.1. Le contexte démographique	21
2.2.2. La Pauvreté	35
2.2.3. le secteur de l'éducation	36
2.2.4. Le secteur de la santé	44

2.2.5. Le secteur de l'Hydraulique et Assainissement	50
2.2.6. Jeunesse, Sports et culture	55
2.2.7. Genre et promotion de la femme	58
2.2.8. Les personnes âgées	61
2.2.9. Les personnes handicapées	61
2.2.10. Situation des réfugiés dans la région	62
2.2.11. Contexte socioculturel	62
2.2.12. Problématiques générales du milieu humain	64
2.2.13. Le zonage du milieu humain	78
2.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES	78
2.3.1 Agriculture	78
2.3.2 Elevage	89
2.3.3 Forêt/Faune	95
2.3.4 Mines/Industrie/Energie	98
2.3.5. Tourisme-Hôtellerie/Artisanat	117
2.3.6. Transport/Communication	124
2.3.7. Commerce/Banques/Assurances	137
2.3.8. Situation de l'emploi dans la région de Diffa	146
2.4. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	152
2.4.1. Infrastructures et équipements de l'éducation	152
2.4.2. Infrastructures et équipements de la santé	159
2.4.3. Infrastructures et équipements de l'hydraulique et de l'assainissement	162
2.4.4. Infrastructures sportives et culturelles	169
2.4.5. Infrastructures économiques	172
2.4.6. infrastructures et équipements marchands	180
2.4.7. Infrastructures du système financier	185

2.4.8. Infrastructures des transports et communication	186
2.4.9. Le zonage de la région sur la base des équipements et infrastructures	191
2.5. GOUVERNANCE ET SECURITE	191
2.5.1. Gouvernance	191
2.5.2. Sécurité et consolidation de la paix	203
2.6. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE	204
2.6.1. Organisation traditionnelle et administrative de l'espace territorial régionale	204
2.6.2. L'occupation, l'organisation et le Fonctionnement de l'espace en milieu urbain	209
2.6.3. L'occupation, l'organisation et le fonctionnement de l'espace en milieu rural	215
2.6.4. L'analyse du caractère structurants des infrastructures et des autres investissements en matière de développement	219
2.6.5. CONTRAINTES ET POTENTIALITÉS, FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DE L'ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET GESTION DE L'ESPACE	220
III. RAPPEL DES PROBLÉMATIQUES D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION	222
3.1. PROBLÉMATIQUES THÉMATIQUES	222
3.1.1. Problématique générale du milieu physique	222
3.1.2. Problématique générale du milieu humain	223
3.1.3. Problématique générale des activités économiques	226
3.1.4. Problématique générale des infrastructures et équipements	226
3.1.5. Problématique générale de gouvernance et sécurité	227
3.1.6. Problématique générale de l'organisation et la gestion de l'espace	227
3.2. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE DIFFA	227
IV. LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE DIFFA	239
4.1. VISION D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION	239
4.1.1. Recherche de cohérence avec la vision du Niger	239
4.1.2. Vision de développement du territoire régional de Diffa	240

4.2. PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE DIFFA.....	241
4.2.1. <i>Analyse prospective (les scénarii)</i>	241
4.2.2. <i>Options d'aménagement et de développement</i>	315
4.3. ORIENTATIONS, AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION DE DIFFA	316
4.3.1. <i>Orientations d'aménagement de la région</i>	316
4.3.2. <i>Axes stratégiques d'aménagement de la région</i>	322
4.3.3. <i>Cohérence des axes stratégiques de la SDDCI, du PDES et du SRAT</i>	330
4.3.3. <i>Objectifs d'aménagement de la région</i>	331
CONCLUSION GENERALE	377
BIBLIOGRAPHIE	379

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AENF= Alphabétisation et Education Non Formelle

AEP= Adduction d'Eau Potable

AHA= Aménagement Hydro-Agricole

ANPE= Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

ATPC= Assainissement Total Piloté par les Communautés

ASCN= Appelé du Service Civique National

BAGRI= Banque d'Agriculture

BIA= Banque Internationale de l'Afrique

BOA= Banque Of Africa

CDMT= Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEG= Collège d'Enseignement Général

CES/DRS= Conservation des Eaux et du Sol/Défenses et Restauration des Sols

CES= Complexe d'Enseignement Secondaire

CETIC-Consult : Cabinet d'Etudes, de Techniques, d'Ingénierie et de Communication

CFDC : Centre de Formation en Développement Communautaire

CFM= Centre de Formation aux Métiers

CFPT= Centre de Formation Professionnelle et Technique

CHR= Centre Hospitalier Régional

CIAT= Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire

CNAT=Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire

COFO= Commission Foncière

COFODEP= Commission Foncière Départementale

CONAPO= Conseil National de la Population

CPEC= Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit

CPNR= Consultation Pré Natale Recentrée

CRAT= Commission Régionale d'Aménagement de Territoire

CS= Case de Santé

CSI= Centre de Santé Intégré

DDES= Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire

DRDC/AT= Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire

DRE/DD= Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable

DRE= Direction Régionale de l'Elevage

DREP/T= Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques

DRES= Direction Régionale des Enseignements Secondaires

DRSP= Direction Régionale de la Santé Publique

DS = District Sanitaire

EDSN – MCS = Enquête Démographique et de santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS) du Niger

ENBC= Enquête Nationale sur le Budget et la consommation des ménages

ENI= Ecole Normale des Instituteurs

EPA= Etablissement Public à caractère Administratif

FAP= Femme en Age de Procréer

FE-PMH= Forage d'eau Pompe à Motricité Humaine

HD= Hôpital de District

HIMO= Haute Intensité de Main-d'œuvre

IEFA= Inspection de l'Enseignement Franco-arabe

IEP= Inspection de l'Enseignement Primaire

INJS= Institut National de la Jeunesse et des Sports

INS : Institut National de la Statistique

IST= Infections Sexuellement Transmissibles

KWh= Kilowatt/heure

MEG= Médicament Essentiel Générique

Mini-AEP= Mini-Adduction d'Eau Potable

MC= Maison de la Culture

NIGELEC= Société Nigérienne d'Electricité

OMS= Organisation Mondiale de la Santé

ONG= Organisation Non Gouvernementale

PCIME= Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

PDC= Plan de Développement Communal

PDDE= Plan de Développement Décennal de l'Education

PDES= Plan de Développement Economique et Social

PDS= Plan de Développement Sanitaire

PEA= Poste d'Eau Autonome

PEM= Point d'Eau Moderne

PENTA= Vaccin contre : Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, Hépatite B et le Hib

PF= Planification Familiale

PFNL= Produits Forestiers Non Ligneux

PNAEPA= Programme National de l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement

PNAT= Politique Nationale d'Aménagement de Territoire

PPCB= Péri Pneumonie Contagieuse des Bovin

PTF= Partenaires Techniques et Financiers

PTME= Prévention de la Transmission Mère - Enfant

RGAC=Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SDAU=Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

SEEN = Société d'Exploitation des Eaux du Niger

SFDE= Sage-femme Diplômée D'Etat

SNAT= Schéma National d'Aménagement de Territoire

SNDU= Stratégie Nationale de Développement Urbain

SNIS= Système National d'Informations Sanitaires

SNTV= Société Nigérienne de Transport Voyageurs

SONITEL= Société Nigérienne de Télécommunication

SONU= Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence

SPEN= Société de Patrimoine des Eaux du Niger

SPP= Station de Pompage Pastorale

SR= Santé de la Reproduction

SRAT= Schéma Régional d'Aménagement de Territoire

SWOT=Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces en anglais

Tat=Taux d'Accès théorique

TBA= Taux Brut d'Accès

TBS= Taux Brut de Scolarisation

TCg=Taux de Couverture géographique

Tdc= Taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural

TP=Taux de panne

UBT= Unité Bétail Tropical

UEMOA= Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UNFPA= Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF= Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

VAR= Vaccin Antirougeoleux

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES VILLAGES ET TRIBUS ADMINISTRATIFS	13
TABLEAU 2 : PERSONNES AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS DE 2012 À 2017 DANS LA RÉGION DE DIFFA	17
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EN HA) DES FORÊTS CLASSÉES PAR DÉPARTEMENT	18
TABLEAU 4: ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2012 ET 2017	21
TABLEAU 5: DENSITÉ DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT EN 2012 ET 2017	24
TABLEAU 6: SITUATION DES TCG, TAT ET TP PAR DÉPARTEMENT ET PAR COMMUNE EN 2016	51
TABLEAU 7 : ZONAGE DU MILIEU HUMAIN DE LA RÉGION DE DIFFA	78
TABLEAU 8 : DONNÉES PHYSIQUES 2012 EN MATIÈRE D'AGRICULTURE DANS LA RÉGION DE DIFFA	79
TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DES SUPERFICIES, RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES PRINCIPALES CULTURES PLUVIALES DE 2006 À 2015 DANS LA RÉGION DE DIFFA	80
TABLEAU 10 : ÉVOLUTION DES RENDEMENTS OBTENUS PAR CULTURE EN KG/HA	82
TABLEAU 11 : CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIMÈTRES ENCADRÉS PAR ONAHA/DIFFA	84
TABLEAU 12 : ÉVOLUTION DE LA CULTURE DE RIZ DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2012 À 2015	85
TABLEAU 13 : ÉVOLUTION DU BILAN CÉRÉALIER PAR DÉPARTEMENT DE 2012 À 2016	85
TABLEAU 14 : MOYENNE MENSUELLE DES PRIX DES PRODUITS EN FCFA/KG DANS LA RÉGION DE DIFFA (2012)	86
TABLEAU 15 : SITUATION DU PERSONNEL EN 2017	88
TABLEAU 16 : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA RÉGION	88
TABLEAU 17 : CATÉGORIES D'ÉLEVEURS ET DEGRÉ DE MOBILITÉ	90
TABLEAU 18 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2012-2017	90
TABLEAU 19 : BILAN FOURRAGER DE LA RÉGION DE DIFFA 2010 À 2017	91
TABLEAU 20 : QUANTITÉS VIANDES PRODUITES (TONNES) DE 2009 À 2016	92
TABLEAU 21 : PRODUCTION (NOMBRE) DES CUIRS ET PEAUX	94
TABLEAU 22 : ATOUTS, CONTRAINTES, OPPORTUNITÉS ET MENACES EN MATIÈRE DE L'ÉLEVAGE DANS LA RÉGION DE DIFFA	94
TABLEAU 23 : SUPERFICIES (EN HA) POTENTIELLEMENT EXPLOITABLES EN BOIS DE 2009-2013	95
TABLEAU 24 : DEMANDE EN BOIS-ÉNERGIE (M3) DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2011-2016	96
TABLEAU 25 : ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS PISCICOLES DE 2000 À 2005 ET 2014 DANS LA RÉGION	96
TABLEAU 26 : EQUIPEMENTS DE PÊCHE DE LA RÉGION	97
TABLEAU 27 : RÉPARTITION DES CADRES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT PAR CATÉGORIE	97
TABLEAU 28 : ANALYSE DES PROBLÈMES (ATOUTS ET CONTRAINTES)	98
TABLEAU 29: NOMBRE DE SITES D'EXPLOITATION DU NATRON PAR DÉPARTEMENT	102
TABLEAU 30: SYNTHÈSE DES POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES	103
TABLEAU 31 : SYNTHÈSE DES POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES	104
TABLEAU 32 : SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES	105
TABLEAU 33 : PROPORTION (EN %) DES PRINCIPALES SOURCES D'ÉNERGIES UTILISÉES DANS LA RÉGION EN 2001	106
TABLEAU 34 : POURCENTAGE DES MÉNAGES UTILISANT L'ÉLECTRICITÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA	108
TABLEAU 35 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS ET DE LA VENTE DU MWH D'ÉLECTRICITÉ DE 1990 À 2014	109
TABLEAU 36: DONNÉES ÉNERGÉTIQUES 2007	110
TABLEAU 37 : LA PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE 2015 À 2017	112
TABLEAU 38 : SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES	115
TABLEAU 39 : SITUATION INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT DANS LA RÉGION EN 2018	119
TABLEAU 40 : SITUATION ILLUSTRATIVE DE L'INVENTAIRE DES RESTAURANTS EN 2018	119

TABLEAU 41 : SITUATION DES BARS DE LA RÉGION EN 2018	120
TABLEAU 42: LES CORPS DE MÉTIERS ET EFFECTIFS DES ARTISANS	122
TABLEAU 43:IMMATRICULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES	127
TABLEAU 44: ÉVOLUTION DE NOUVELLES IMMATRICULATIONS DES VÉHICULES AUTOMOBILES DE 2011 À 2015 DE LA RÉGION, COMPARÉE À L'ENSEMBLE DU NIGER	128
TABLEAU 45: ÉVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE ET ENGINS À DEUX ROUES IMMATRICULÉES DE 2009 À 2015, SÉRIE NORMALE, DANS LA RÉGION DE DIFFA	128
TABLEAU 46: NOMBRE D'ACCIDENTS ET DE DÉCÈS ENREGISTRÉS DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2009 À 2015	129
TABLEAU 47: NOMBRE DE PERMIS DE CONDUIRE DÉLIVRÉ PAR CATÉGORIE DE 1995 À 2005	130
TABLEAU 48 : NOMBRE DE PERMIS DE CONDUIRE DÉLIVRÉS PAR CATÉGORIE DE 2011 À 2015 DANS LA RÉGION	130
TABLEAU 49: ÉVOLUTION DES NOMBRES DES ABONNÉS AUX TÉLÉPHONES FIXES ET MOBILES PAR DÉPARTEMENT	134
TABLEAU 50: NOMBRE DE MANDATS ÉMIS ET REÇUS (PAYÉS) GLOBALEMENT AU NIVEAU DE LA RÉGION DE DIFFA ET MONTANTS CORRESPONDANTS (EN MILLIONS DE F.CFA), DE 2009 À 2013	136
TABLEAU 51 : EVOLUTION DES RECETTES FISCALES DE 2012 À 2017, DANS LES ANCIENS DÉPARTEMENTS	141
TABLEAU 52 : NOMBRE DES IMPÔTS SYNTHÉTIQUES ENREGISTRÉS PAR DÉPARTEMENT	142
TABLEAU 53: SITUATION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	143
TABLEAU 54: SITUATION DES CRÉDITS OCTROYÉS PAR LA MUTUELLE N'GADA DE 1999 À 2008	145
TABLEAU 55 : MONTANTS DES DÉPÔTS PAR LA MUTUELLE N'GADA DE 1999 À 2008	145
TABLEAU 56: ÉVOLUTION DES DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2001 À 2005	147
TABLEAU 57: SITUATION DES OFFRES D'EMPLOIS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES CHINOISES À DIFFA, DE 2008 À 2011	148
TABLEAU 58: RÉPARTITION DES OFFRES PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE, ANNÉE ET PAR SOCIÉTÉ :	149
TABLEAU 59: RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS PAR BRANCHES D'ACTIVITÉS, CATÉGORIES PROFESSIONNELLES ET SEXE, DE 2011 À 2014	151
TABLEAU 60: RÉPARTITION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SALLES DE CLASSES DE LA RÉGION	154
TABLEAU 61 : LES PROBLÈMES, LES POTENTIALITÉS ET LES CONTRAINTES DES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES	157
TABLEAU 62 : LES PROBLÈMES, LES POTENTIALITÉS ET LES CONTRAINTES DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	161
TABLEAU 63 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES DE L'HYDRAULIQUE RURALE PAR DÉPARTEMENTS EN 2017	163
TABLEAU 64 : SITUATION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE L'EAU DANS LES CENTRES URBAINS ET SECONDAIRES	166
TABLEAU 65 : INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	167
TABLEAU 66 : PROBLÈMES, POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	169
TABLEAU 67 : PROBLÈMES, POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS	172
TABLEAU 68 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES DE LA RÉGION 2015	173
TABLEAU 69 : PARCS-COULOIRS DE VACCINATION RÉPERTORIÉS DANS LA RÉGION EN 2016	175
TABLEAU 70 : ABATTOIRS/SÉCHOIRS DE LA RÉGION	176
TABLEAU 71 : SITUATION DES CONGÉLATEURS DANS LES DIFFÉRENTES DIRECTIONS D'ÉLEVAGE DE LA RÉGION	177
TABLEAU 72 : SITUATION DES RÉFRIGÉRATEURS DANS LES DIFFÉRENTES DIRECTIONS D'ÉLEVAGE DE LA RÉGION	177
TABLEAU 73 : EQUIPEMENTS DE PÊCHE DE LA RÉGION	178
TABLEAU 74 : SITUATION DES PÉPINIÈRES DE LA RÉGION	178
TABLEAU 75: LOCALISATION DES MARCHÉS DANS LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS	180
TABLEAU 76: LOCALISATION DES MARCHÉS DE BÉTAIL DE LA RÉGION	181
TABLEAU 77 : SITUATION DES HÔTELS DANS LA RÉGION DE DIFFA	183
TABLEAU 78 : SITUATION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	185
TABLEAU 79 : PRÉSENTATION DE LA LONGUEUR DU RÉSEAU ROUTIER	187
TABLEAU 80 : ÉVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER (EN KM) DE LA RÉGION DE DIFFA	189

TABLEAU 81 : ÉVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2011 À 2015	189
TABLEAU 82 : ÉVOLUTION DES AFFAIRES NOUVELLES ENREGISTRÉES PAR PARQUETS AU TGI DE 2009/2010 À 2013/2014 (SOURCE : DS/MJ, JURIDICTIONS)	194
TABLEAU 83 : ÉVOLUTION DES AFFAIRES JUGÉES AU TGI DE 2009/2010 À 2013/2014 (SOURCE : DS/MJ, JURIDICTIONS)	194
TABLEAU 84 : NOMBRE DES PERSONNES POURSUIVIES PAR DÉPARTEMENT SELON LE DÉLIT	195
TABLEAU 85 : RÉPARTITION DES COMMUNES, CANTONS ET GROUPEMENTS PAR DÉPARTEMENT	197
TABLEAU 86 : RÉPARTITION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX ÉLUS PAR DÉPARTEMENTS	199
TABLEAU 87 : RÉCAPITULATIF DES SESSIONS ET RÉUNIONS THÉMATIQUES	200
TABLEAU 88 : ÉVOLUTION DES DEUX DERNIERS BUDGETS DU CONSEIL RÉGIONAL DE DIFFA	201
TABLEAU 89 : RÉPARTITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (NOMBRE) PAR DÉPARTEMENT ET PAR SEXE	201
TABLEAU 90. SITUATION DES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES DE LA RÉGION	202
TABLEAU 91 : RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT DES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL RÉGIONAL DE DIFFA	207
TABLEAU 92 : SITUATION DES TENUES DES SESSIONS DU CONSEIL ET DES RÉUNIONS THÉMATIQUES DES COMMISSIONS	208
TABLEAU 93 : VARIABLES DE LA POPULATION	242
TABLEAU 94 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION TOTALE À L'HORIZON 2043	243
TABLEAU 95 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION URBAINE À L'HORIZON 2043	244
TABLEAU 96 : VARIABLES ET LEUR RYTHME DE PROGRESSION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION	244
TABLEAU 97 : VARIABLES ET LEUR RYTHME À L'HORIZON 2043	248
TABLEAU 98 : POPULATION SCOLARISABLE, EFFECTIFS SCOLAIRES ET TAUX DE SCOLARISATION DE 2016 À 2043	249
TABLEAU 99 : VARIABLES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À L'HORIZON 2043	250
TABLEAU 100 : VARIABLES ET LEUR RYTHME DE PROGRESSION DU SECTEUR DE LA SANTÉ	251
TABLEAU 101 : VARIABLES ET LEUR RYTHME DU SECTEUR DE LA SANTÉ	252
TABLEAU 102 : PROGRESSION DES VARIABLES DU SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE	253
TABLEAU 103 : PROGRESSION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES RURALE	254
TABLEAU 104 : BESOIN EN ÉQUIVALENTS POINTS D'EAU MODERNE DE LA RÉGION EN MILIEU RURAL EN 2043	255
TABLEAU 105 : TAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE DES CENTRES URBAINS	255
TABLEAU 106 : EFFORTS À RÉALISER EN MATIÈRE D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	256
TABLEAU 107 : VARIABLES, INDICATEURS ET LEUR RYTHME DE PROGRESSION	257
TABLEAU 108 : ÉVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVÉES	258
TABLEAU 109 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DISPONIBLE PAR DÉPARTEMENT (TONNES)	259
TABLEAU 110 : BILAN CÉRÉALIER (EN TONNES)	259
TABLEAU 111 : VARIABLES, INDICATEURS ET LEUR RYTHME	260
TABLEAU 112 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS	261
TABLEAU 113 : BILAN FOURRAGER EN SCÉNARIO SPONTANÉ	261
TABLEAU 114 : VARIABLES, INDICATEURS ET LEUR RYTHME DE PROGRESSION	262
TABLEAU 115 : CARACTÉRISTIQUES DES VARIABLES DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT À L'HORIZON 2043	262
TABLEAU 116 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA RÉGION PAR DÉPARTEMENT DE 2012 À 2043 SELON LES DEUX SCÉNARIIS ..	266
TABLEAU 117 : EFFECTIF DE LA POPULATION URBAINE À L'HORIZON 2043 EN TENDANCES SPONTANÉE ET AMÉNAGÉE	268
TABLEAU 118 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS EN ÂGE D'ALLER AU PRÉSCOLAIRE (4-6 ANS) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	269
TABLEAU 119 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS EN ÂGE D'ALLER À L'ÉCOLE PRIMAIRE (7-12 ANS) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	270
TABLEAU 120 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS EN ÂGE D'ALLER AU 1 ^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE (13-16 ANS) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	271

TABLEAU 121 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS EN ÂGE D'ALLER AU 2 ND CYCLE DU SECONDAIRE (17-19 ANS) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	272
TABLEAU 122 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS EN ÂGE D'ALLER AU SECONDAIRE (1 ^{ER} ET 2 ND CYCLE) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	273
TABLEAU 123 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES FEMMES EN AGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) PAR DÉPARTEMENT DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	274
TABLEAU 124 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DANS LA RÉGION DE DIFFA	277
TABLEAU 125 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LA RÉGION DE DIFFA	277
TABLEAU 126 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1 ^{ER} CYCLE DANS LA RÉGION DE DIFFA	278
TABLEAU 127 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2 ND CYCLE DANS LA RÉGION DE DIFFA	279
TABLEAU 128 : ÉVOLUTION DE LA DEMANDE EN CENTRES D'ALPHABÉTISATION DANS LA RÉGION DE DIFFA	280
TABLEAU 129 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN CENTRES DE SANTÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043 EN TENDANCE SPONTANÉE	281
TABLEAU 130 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN PERSONNEL DE SANTÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043 EN TENDANCE SPONTANÉE	282
TABLEAU 131 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN CENTRES DE SANTÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043	282
TABLEAU 132 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN PERSONNEL DE SANTÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043	283
TABLEAU 133 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN PEM DANS LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	284
TABLEAU 134 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN M ³ D'EAU DANS LES CENTRES URBAINS DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043 EN TS ET EN TA	285
TABLEAU 135 : ÉVOLUTION DES DEMANDES EN OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA RÉGION DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043	286
TABLEAU 136: RENDEMENT PAR SPÉCULATION ET PAR DÉPARTEMENT APPLICABLE PENDANT LE SCHÉMA (KG/HA)	288
TABLEAU 137 : BESOIN ALIMENTAIRE DE LA POPULATION, PENDANT LA PÉRIODE DU SCHÉMA (TENDANCE SPONTANÉE)	289
TABLEAU 138 : BILAN CÉRÉALIER À L'HORIZON 2043 DANS LA RÉGION DE DIFFA, TENDANCE SPONTANÉE	289
TABLEAU 139 : BILAN CÉRÉALIER À L'HORIZON 2043 DANS LA RÉGION DE DIFFA, TENDANCE SPONTANÉE (SUITE)	290
TABLEAU 140 : PRODUCTION EN TENDANCE AMÉNAGÉE DE LA RÉGION DE DIFFA À L'HORIZON 2043	290
TABLEAU 141 : BESOINS CÉRÉALIERS DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE DIFFA À L'HORIZON 2043 (TENDANCE AMÉNAGÉE) ...	291
TABLEAU 143 : BILAN CÉRÉALIER DE LA RÉGION À L'HORIZON 2043 EN TENDANCE AMÉNAGÉE	292
TABLEAU 145 : PROJECTION DES BESOINS ALIMENTAIRES DES ANIMAUX ET LE BILAN FOURRAGER DE 2017 À 2043 (TENDANCES SPONTANÉE ET AMÉNAGÉE) DANS LA RÉGION DE DIFFA	294
TABLEAU 146 : BESOINS EN BOIS D'ÉNERGIE DANS LA RÉGION DE DIFFA	295
TABLEAU 147 : BESOINS EN BOIS D'ÉNERGIE DANS LA RÉGION DE DIFFA (TENDANCE AMÉNAGÉE)	296
TABLEAU 147 : LOCALISATION DES VILLAGES SITES DES 63 MARCHÉS DE VENTE DE BÉTAIL DANS LES PRINCIPAUX CENTRES DE LA RÉGION	301
TABLEAU 148 : MARCHÉS DES PRODUITS AGROSYLVOPASTORAUX ET À BÉTAIL À AMÉNAGER DANS LA RÉGION DE DIFFA À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	302
TABLEAU 149 : STRUCTURES D'HÉBERGEMENT (HÔTELS) À RÉHABILITER ET À CRÉER À L'HORIZON DU SCHÉMA	304
TABLEAU 150 : GARES ROUTIÈRES À CRÉER ET À AMÉNAGER À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	305
TABLEAU 151 : L'ARMATURE URBAINE ET LA HIÉRARCHISATION DES CENTRES URBAINS EN TENDANCE AMÉNAGÉE HORIZON 2043	307
TABLEAU 152 : POPULATION DES COMMUNES EN 2012 ET LEUR ÉVOLUTION EN TENDANCES SPONTANÉE ET AMÉNAGÉE HORIZON 2043	307
TABLEAU 153 : BESOINS EN LOGEMENTS DÉCENTS EN TENDANCES SPONTANÉE ET AMÉNAGÉE, HORIZON 2040	310
TABLEAU 154 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE (15-65 ANS) SUIVANT LE SCÉNARIO TENDANCIEL	312

TABLEAU 155 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE (15-65 ANS) SUIVANT LE SCÉNARIO À TENDANCE AMÉNAGÉE	313
TABLEAU 156 : MISE EN COHÉRENCE DES AXES STRATÉGIQUES DE LA SDDCI, DU PDES 2017-20121 ET DU SRAT DE DIFFA ...	330
TABLEAU 157 : DEMANDE EN ENSEIGNANTS POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN 2043	342
TABLEAU 158 : DEMANDE EN SALLE DE CLASSE POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN 2043	343
TABLEAU 159 : DEMANDE DE L'ETP EN ENSEIGNANTS ET EN CONSEILLERS À L'HORIZON DE 2043	344
TABLEAU 160 : EFFECTIFS ALPHABÉTISÉS, DEMANDE EN CENTRES ET EN ALPHABÉTISEURS EN VUE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 70% EN 2043	347
TABLEAU 161 : DEMANDE EN CSI POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SECTEUR DE LA SANTÉ EN 2043 EN TS ET EN TA	350
TABLEAU 162 : DEMANDE EN PERSONNEL POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SECTEUR DE LA SANTÉ EN 2043 EN TS ET EN TA	351
TABLEAU 163 : DEMANDE POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DU SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE RURALE EN 2043	354
TABLEAU 164 : EVOLUTION DE LA DEMANDE EN M3 D'EAU DANS LES CENTRES URBAINS DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2017 À 2043 EN TENDANCE SPONTANÉE ET EN TENDANCE AMÉNAGÉE	355
TABLEAU 165 : EVOLUTION DE LA DEMANDE POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DU SOUS-SECTEUR ASSAINISSEMENT	357
TABLEAU 166 : L'ARMATURE URBAINE ET LA HIÉRARCHISATION DES CENTRES URBAINS EN TENDANCE AMÉNAGÉE HORIZON 2043	368
TABLEAU 167 : POPULATION DES COMMUNES EN 2012 ET LEUR ÉVOLUTION EN TENDANCES SPONTANÉE ET AMÉNAGÉE HORIZON 2043	372

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DANS LA RÉGION DE DIFFA SELON LE RGP/H 2001	29
FIGURE 2 : EVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR STATUT ET SEXE	36
FIGURE 3 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)	38
FIGURE 4 : EVOLUTION DU TAUX D'ACHÈVEMENT PRIMAIRE (TAP) DE LA RÉGION EN %	40
FIGURE 5 : EVOLUTION DU TAUX DE FRÉQUENTATION DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION DANS LA RÉGION DE DIFFA	41
FIGURE 6 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE SANITAIRE EN % DE LA RÉGION DE DIFFA	47
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DU TAUX DE PRÉVALENCE CONTRACEPTIVE (%) DE RÉGION DE DIFFA	48
FIGURE 8 : EVOLUTION DU TAUX (%) D'ACCOUCHEMENT ASSISTÉ PAR UN PERSONNEL MÉDICALE QUALIFIÉ	48
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CONSULTATIONS PRÉNATALES (%) DANS LA RÉGION DE DIFFA	49
FIGURE 10 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU SUIVI DU NOUVEAU-NÉ DANS LA RÉGION DE DIFFA	50
FIGURE 11 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'HYDRAULIQUE RURALE DE LA RÉGION DE DIFFA DE 2010 À 2016	53
FIGURE 12 : EVOLUTION DU TAUX DE DESSERTE PAR CENTRES URBAINS ET SECONDAIRES DE LA RÉGION DE DIFFA	54
FIGURE 13 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS DU LAIT ET DE FROMAGE AU NIVEAU DE CENTRE SAYAM	93
FIGURE 14 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PEM EXISTANTS ET DES BESOINS EN PEM DE LA RÉGION DE DIFFA	165
FIGURE 15 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS EN EAU POTABLE DU MILIEU RURAL DE LA RÉGION DE DIFFA.	165
FIGURE 16 : RÉPARTITION DES MARCHÉS DE LA RÉGION PAR DÉPARTEMENT	182

LISTE DES CARTES

CARTE 1 : CARTE DE LOCALISATION DE LA RÉGION DE DIFFA	8
CARTE 2 : DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE RÉGIONAL DE DIFFA EN DÉPARTEMENTS (6)	10
CARTE 3 : DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION EN COMMUNES	11
CARTE 4 : DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE RÉGIONAL EN CANTONS ET GROUPEMENTS DANS LES DÉPARTEMENTS	13
CARTE 5 : GÉOLOGIE DE LA RÉGION DE DIFFA	14
CARTE 6 : PÉDOLOGIE DE LA PARTIE NIGÉRIENNE DU BASSIN DU LAC TCHAD	15
CARTE 7 : CARTE DES ISOHYÈTES DE LA RÉGION DE DIFFA	16
CARTE 8 : RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA RÉGION DE DIFFA	20
CARTE 9 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE DIFFA PAR DÉPARTEMENT EN 2017	22
CARTE 10 : TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE 2001-2012 DES DÉPARTEMENTS DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE DIFFA	23
CARTE 11 : ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE DE LA RÉGION DE DIFFA PAR DÉPARTEMENT	24
CARTE 12 : DENSITÉ (HBT/KM ²) PAR DÉPARTEMENT EN 2017	25
CARTE 13 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE	27
CARTE 14 : ÉVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION PAR DÉPARTEMENT ENTRE 1977 ET 2017	28
CARTE 15 : SITUATION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) PAR DÉPARTEMENT EN 2015-2016	37
CARTE 16 : TAUX DE COUVERTURE SANITAIRE PAR DISTRICT EN 2016	45
CARTE 17 : TAUX D'ACCÈS THÉORIQUE À L'EAU POTABLE DES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	52
CARTE 18 : SITES MINIERS DANS LA RÉGION DE DIFFA	101
CARTE 19 : LOCALISATION DES SITES TOURISTIQUES DE LA RÉGION DE DIFFA	117
CARTE 20 : RÉPARTITION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA RÉGION DE DIFFA PAR DÉPARTEMENT EN 2016	153
CARTE 21 : ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	156
CARTE 22 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA RÉGION PAR DISTRICT EN 2016	159
CARTE 23 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA RÉGION	160
CARTE 24 : SITUATION DE L'HYDRAULIQUE RURALE DE LA RÉGION EN 2017	164
CARTE 25 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	170
CARTE 26 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	171
CARTE 27 : SITUATION DES POINTS D'EAU DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	174
CARTE 28 : PARCS-COULOIRS DE VACCINATION RÉPERTORIÉS DANS LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	175
CARTE 29 : SITUATION DES ABATTOIRS/SÉCHOIRS DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	176
CARTE 30 : SITUATION DES PÉPINIÈRES DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2016	179
CARTE 31: RÉPARTITION DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT ET DE LOISIR DANS LA RÉGION DE DIFFA	183
CARTE 32 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE LA RÉGION DE DIFFA EN 2015	188
CARTE 33 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE DIFFA À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	267
CARTE 34 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION URBAINE DE LA RÉGION À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	268
CARTE 35 : COMPARAISON DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE MOYENNE ET DES BESOINS EN CÉRÉALES DE LA POPULATION À L'HORIZON DU SCHÉMA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION DE DIFFA	292
CARTE 36 : EFFECTIF DU CHEPTEL DE LA RÉGION À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	293
CARTE 37 : PRODUCTIONS ET BESOINS DES ANIMAUX EN TMS À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	294
CARTE 38 : ROUTES BITUMÉES, À RÉHABILITER OU EN COURS DE RÉALISATION	299
CARTE 39 : MARCHÉS DES PRODUITS AGROSYLVOPASTORAUX ET À BÉTAIL À AMÉNAGER À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	303

CARTE 40 : GARES ROUTIÈRES À CRÉER ET À AMÉNAGER À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	306
CARTE 41 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE LA RÉGION EN TS ET EN TA	314
CARTE 42 : SITUATION DE LA DEMANDE EN ENSEIGNANTS POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EN 2043	342
CARTE 43 : SITUATION DE LA DEMANDE EN CLASSES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EN 2043	343
CARTE 44 : SITUATION DE LA DEMANDE EN CSI À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	350
CARTE 45 : SITUATION DE LA DEMANDE EN PERSONNEL DE SANTÉ À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	351
CARTE 46 : SITUATION DE LA DEMANDE EN PEM À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	354
CARTE 47 : SITUATION DE LA DEMANDE EN M ³ D'EAU À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	355
CARTE 48 : SITUATION DE LA DEMANDE EN OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT À L'HORIZON DU SCHÉMA (2043)	358
CARTE 49 : SYNTHÈSE DE LA RÉGION DE DIFFA	376

INTRODUCTION

Au lendemain de son indépendance, le Niger a très tôt exprimé sa volonté de faire de l'aménagement du territoire une priorité à travers la promotion d'un développement harmonieux et spatialement équilibré.

Cette volonté s'est manifestée à travers les différentes Constitutions qui ont prescrit de manière constante l'aménagement du territoire comme outil de développement du pays en ces termes : « l'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, de la justice sociale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional ».

Sur les plans technique, institutionnel et réglementaire des efforts ont été déployés en matière d'études et réflexions, d'élaboration et de mise en œuvre des outils de planification et de gestion économique spatiale du développement dès 1960.

Toutefois, il a fallu attendre les travaux préparatoires du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 1987-1991 pour qu'une prise de conscience en faveur d'une politique formelle d'aménagement du territoire se manifeste. C'est ainsi que ce PDES a proposé une stratégie comprenant les axes suivants :

- L'élaboration du Schéma National et des schémas régionaux
- La structuration de l'armature urbaine
- Et l'intégration des aménagements sous régionaux Ouest-Africains dans la stratégie nationale de développement.

Mais le fait le plus marquant du processus a été l'adoption de la loi n° 2001-032 du 31 décembre 2001 portant orientation de la Politique d'Aménagement du Territoire, qui « fixe le cadre juridique de toutes les interventions de l'Etat et des autres acteurs ayant pour effet la structuration, l'occupation et l'utilisation du territoire national et de ses ressources ».

Un autre fait marquant est celui relatif aux orientations données par les plus hautes autorités de l'Etat à travers le Programme de la Renaissance du Niger (2011-2015). En effet, **dans son chapitre sur l'Aménagement du Territoire, le Développement Urbain et l'Habitat, le Programme de Renaissance (2011-2015) de S.E.M. le Président de la République, Chef de l'Etat**, a assigné à la politique d'Aménagement du Territoire trois objectifs, dont entre autres, l'atténuation des disparités inter et intra régionales et entre le milieu urbain et le milieu rural.

Le PDES 2012-2015 réaffirmera la volonté du Gouvernement de promouvoir l'aménagement du territoire comme une politique publique de planification spatiale qui permet « d'atténuer les disparités inter et intra régionales dans la couverture des besoins essentiels des populations, favoriser la

répartition harmonieuse de la population en veillant à l'équilibre des rapports entre les villes et les campagnes et soutenir l'émergence des pôles régionaux de développement ».

Tous ces faits ont abouti à l'adoption de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) par décret N°2014-319/PRN/MPAT/DC du 2 mai 2014 avec comme objectif général : « la promotion d'un développement spatial équilibré et durable qui réduit les disparités inter et intra régionales en se basant sur les potentialités naturelles du pays, la promotion des pôles régionaux de développement, la réduction des déficits sociaux, la préservation de l'environnement et les dynamiques d'intégration régionale ».

Parmi les outils de la mise en œuvre de la PNAT figurent en bonne place les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) qui fixent pour chaque région les grandes lignes d'intervention en matière d'aménagement pour un développement harmonieux, cohérent, durable et spatialement équilibré.

La Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement de juin 2016, tout en clarifiant les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire, a réitéré l'engagement de l'Etat à doter toutes les régions du pays d'un SRAT.

C'est ainsi qu'après les régions de Maradi, Agadez, Dosso et Zinder qui disposent chacune d'un SRAT, l'élaboration de ceux de Diffa et Tillabéry est terminée. Le processus de celui de Tahoua vient d'être lancé.

Le présent document du SRAT est composé de deux grandes parties à savoir : le diagnostic et le schéma.

Les objectifs assignés à cette étude sont les suivants :

A. Objectif global

a1. Objectif global

Contribuer au développement harmonieux de la région à travers la définition des grandes orientations de développement spatial, par l'élaboration du SRAT.

a2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- Doter la région de Diffa d'un Schéma d'Aménagement du Territoire
- Permettre de réduire de façon significative les disparités intra régionales ;
- Permettre l'exploitation des ressources naturelles de manière rationnelle et optimale ;
- Valoriser les spécificités régionales ;

- Favoriser une répartition harmonieuse et équitable des investissements sur le territoire régional ;
- Créer les conditions de réduction de la pression démographique ;
- Identifier les problèmes d'aménagement et de développement de la région et proposer des solutions appropriées ;
- Identifier et promouvoir les pôles régionaux de développement ;
- Prendre en compte la dimension changement climatique dans le processus d'élaboration du SRAT.

B. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Le bilan diagnostic régional est élaboré ;
- Les options régionales en matière d'aménagement sont définies ;
- Les orientations générales d'aménagement sont formulées ;
- Les axes stratégiques et les objectifs d'aménagement sont déterminés ;
- Un Atlas est produit ;
- Les conditions et modalités de mise en œuvre du SRAT sont définies ;
- La dimension changement climatique est intégrée à chaque étape d'analyse diagnostique et de formulation du schéma ;
- Une version du document définitif du SRAT est disponible.

Le Cabinet d'Etudes, de Techniques d'Ingénierie et de Communication (CETIC-CONSULT) a été recruté à l'issue d'un processus d'appel à la manifestation d'intérêt suivi de demande de proposition, pour élaborer le SRAT de Diffa selon les phases et les étapes de la méthodologie décrite dans les Termes de Référence élaborés par, le Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire (MDC/AT).

Reposant pour l'essentiel sur les données et informations existantes, l'approche méthodologique utilisée a été axée sur les éléments suivants :

C. Mobilisation de l'équipe des consultants

Dans le cadre de l'élaboration du bilan diagnostic du SRAT, conformément aux Termes de Référence et aux clauses du contrat, CETIC-CONSULT a mobilisé une équipe composée de :

- 1 planificateur-aménagiste, consultant principal chef de mission ;
- 1 socio-économiste, consultant ;
- 1 géographe-environnementaliste, consultant ;
- 1 démographe statisticien, consultant ;
- 1 cartographe.

1. Réunion de cadrage avec le commanditaire

Des réunions de travail se sont tenues entre l'équipe de CETIC-CONSULT et les cadres de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), en particulier ceux de la Direction de l'Aménagement Régional (DAR). Au cours de ces rencontres, il s'est agi d'avoir une compréhension mutuelle du contenu de la mission. Les cadres de la DAR ont exprimé leurs attentes à l'équipe de CETIC-CONSULT et leur ont présenté la démarche méthodologique qu'elle entend suivre pour conduire l'étude. Les réunions ont abouti aux produits suivants :

- Consensus établi autour de la compréhension commune de la méthodologie d'élaboration du SRAT ;
- Analyse et approbation des modules de formation des membres de la CRAT et de certains cadres centraux sur la méthodologie d'élaboration du SRAT ;
- Analyse et approbation des supports de formations des agents chargés de la collecte des données pour l'élaboration du SRAT ;
- Analyse et approbation de la grille de collecte des données et la grille des indicateurs proposées par les consultants de CETIC CONSULT ;
- Chronogramme établi sur le processus d'élaboration du SRAT de Diffa (et de Tillabéry), après le lancement officiel ;
- Mise à disposition aux consultants des documents (Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, SRAT de Maradi, cadre méthodologique d'élaboration de Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), documents de plans, programmes et politiques nationaux, etc.).

2. Finalisation de la méthodologie de l'étude

Tenant compte des observations et attentes formulées lors des réunions de cadrage et en se servant des documents collectés auprès de la DAR, l'équipe de CETIC-CONSULT a peaufiné la méthodologie d'élaboration du SRAT de Diffa, conformément à la proposition initiale et aux attentes de la DAR.

3. Atelier de lancement du processus d'élaboration du SRAT

L'atelier de lancement officiel des travaux du processus d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Diffa s'est déroulé le 28 mars 2017 sous la présidence du Directeur Général de l'Aménagement du Territoire représentant le Ministre du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire empêché.

Etaient présents à l'atelier, les membres de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) composée de tous les acteurs de la vie socioéconomique de la région, les autorités administratives et coutumières de la région, les responsables de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, le Coordonnateur du PGRC/DU, le représentant du Cabinet CETIC-CONSULT.

4. Ateliers de formation des acteurs

Le module de formation et les supports de collecte des données intégrant les observations formulées lors des différentes réunions de cadrage ont servi de base aux ateliers de formation des membres de la CRAT et des agents chargés de collecte des données à Diffa.

5. Elaboration des outils de collecte de données

Les outils de collecte de données sont essentiellement des grilles de collecte de données et d'indicateurs thématiques (milieux ou domaines, tels que retenus dans la méthodologie) et sectoriels à l'intention des différentes sources d'informations (Services Techniques, Services Administratifs, Institutions spécialisées, Sociétés, Projets, ONG, etc.).

L'équipe de CETIC-CONSULT a produit ces outils de collecte des données en intégrant les préoccupations formulées par l'atelier ainsi que les enseignements tirés.

D. Collecte des données

Elle a été faite par des agents des services déconcentrés de la région constitués en équipes de dix (10) membres pour la CRAT et des équipes départementales de quatre (4) membres chacune. La collecte des données a été réalisée sur la base des supports de formation des agents de collecte mis à leur disposition à la fin de l'atelier de formation.

Les données collectées par les équipes régionales ont été transmises au bureau de CETIC CONSULT par l'intermédiaire de la Direction de l'Aménagement Régional par voie électronique.

Le traitement des données a concerné d'abord le dépouillement en confrontant les données reçues et les informations demandées telles que contenues dans la grille des données et des indicateurs mise à la disposition des agents de collecte, ce qui a permis de relever les insuffisances. Les logiciels Word, Excel, ARC VIEW et ARC GIS ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données quantitatives et qualitatives, pour le traitement graphique et cartographique. L'analyse a été approfondie en

référence aux objectifs définis et résultats attendus dans les TDR, en respectant les thématiques définies.

L'exploitation de ces données a montré que cette collecte n'a pas été faite sans difficultés, dont entre autres :

- ✓ L'importance de la masse importante d'informations à collecter qui fait que le délai prévu a été largement dépassé ;
- ✓ L'horizon temporel du SRAT qui est relativement long et qui requière des données sur des séries longues n'a pas pu être couvert dans plusieurs domaines ;
- ✓ Plusieurs indicateurs n'ont pas été renseignés et des d'informations dans plusieurs domaines/thématiques et secteurs n'ont pas été collectées.

E. Phase d'élaboration du diagnostic

En ce qui concerne l'élaboration du document provisoire du bilan diagnostic, l'équipe s'est appuyée sur les données collectées pour produire le document de l'analyse diagnostique.

Cette phase a consisté à mettre sous forme écrite et synthétisée les informations collectées conformément au canevas d'analyse fourni par la DAR : Milieu Physique ; Milieu Humain, Activités Economiques, Infrastructures, Organisation et Gestion de l'Espace.

Il s'est agi de faire un état des lieux à travers un bilan analytique physique et thématique de la situation de la région (une sorte de photographie de la situation passée et présente), à faire ressortir les opportunités et les menaces, les atouts, les potentialités et les contraintes, les forces et les faiblesses de la région et à en dégager la problématique d'aménagement/développement.

Cette phase a eu pour extrant un document sur l'analyse-diagnostic régionale structuré autour des généralités de la région, des composantes du milieu physique, du milieu humain, des activités économiques ; cette structuration a porté également sur les infrastructures et équipements, l'organisation et la gestion de l'espace, la gouvernance et la sécurité, les problématiques générales d'aménagement et de développement de la région.

Ce document met en lumière la problématique générale, les problématiques sectorielles, les relations d'influence qui existent entre les différentes composantes et leur interaction avec l'extérieur ainsi que les atouts et contraintes de la région. Il a fait l'objet de validation lors d'un atelier qui a regroupé toutes les parties prenantes.

F. phase de formulation

Cette phase correspond à la formulation du SRAT suivant les étapes ci-après :

- Synthèse de l'analyse diagnostique régionale mettant en exergue les principaux enjeux, tendances lourdes et défis territoriaux de la région ;

- Elaboration d'un document portant sur les éléments constitutifs des bases des scénarii du SRAT. Il s'est agi pour les consultants de présenter dans ce document les différents indicateurs, normes, paramètres et autres hypothèses qui serviront de base aux projections à l'horizon du schéma ;
- Présentation des éléments de bases des projections aux responsables des services techniques régionaux déconcentrés de l'Etat. Au cours des rencontres qui ont eu lieu dans les locaux de la Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du territoire, les différents éléments devant servir de base aux scénarii proposés par les consultants ont fait l'objet d'échanges et de discussions. Aux termes de ces rencontres des observations et propositions d'amendement ont été formulées et prises en compte ;
- Elaboration du document provisoire du SRAT.

Le présent document se rapportant au Schéma Régional d'Aménagement de Territoire de Diffa comprend cinq (5) parties :

- I. Présentation générale de la région ;
- II. Bilan diagnostic
- III. Rappel des Problématiques générales d'aménagement et de développement de la région
- IV. Schéma régional d'aménagement du territoire de Diffa
- V. Modalités et conditions de mise en œuvre du SRAT.

I. GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGION

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Diffa est née de l'érection des départements en région telle que définie par la loi 64-023 du 17 juillet 1964 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales.

Conformément à la loi 2008-42 du 31 Juillet 2008 relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger, en son article 6, modifiée par la loi 2010-53 du 17 septembre 2010, la Région de Diffa devient Collectivité Territoriale.

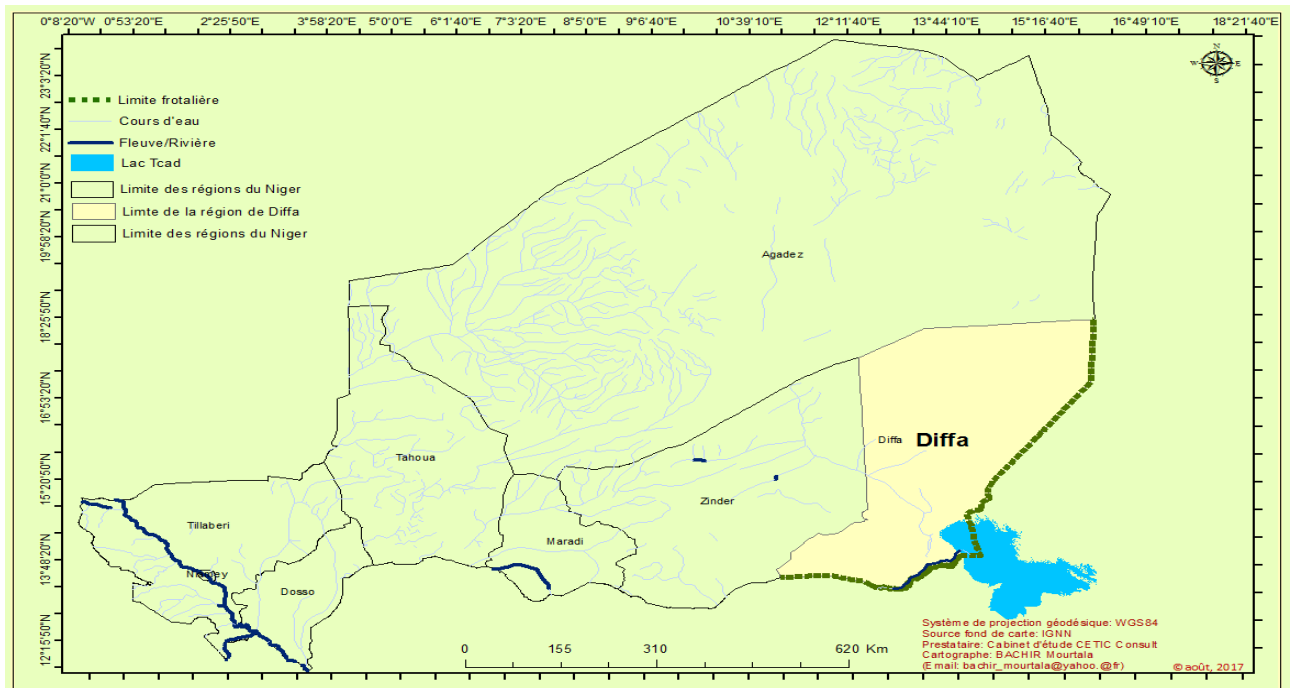
La région de Diffa est située à l'extrême Est du Niger et est comprise entre 10° 30' et 15°35' de longitude Est, 13°04' et 18°00' de Latitude Nord.

Elle est limitée :

- A l'Est par la République du Tchad ;
- À l'Ouest par la région de Zinder ;
- Au Nord par la région d'Agadez ;
- Au Sud par la République Fédérale du Nigeria.

Elle couvre une superficie de 156906 Km², Soit 12,4% de la superficie totale du pays qui est estimée à 1.267.000 Km².

Carte 1 : Carte de localisation de la région de Diffa



1-2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COUTUMIERE

1-2-1 DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Il comprend d'une part les institutions administratives composées des circonscriptions déconcentrées (région et départements) et des entités décentralisées (région et communes) et d'autre part les institutions coutumières (cantons, groupements, villages, tribus et quartiers). Il faut donc retenir que la région est en même temps circonscription administrative et collectivité territoriale

1-2-1-1 INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

L'administration territoriale repose sur les principes de la déconcentration et de la décentralisation. Au plan administratif, l'espace régional de Diffa, tout comme les autres régions du pays, est géré par l'institution « région en tant qu'entité déconcentrée » et l'institution « région en tant qu'entité décentralisée ».

Sur le plan de la déconcentration, l'espace régional est subdivisé en six (6) départements. La région est dirigée par le Gouverneur qui incarne la représentation de l'Etat sous toutes ses formes. Au niveau des départements, sont nommés les Préfets qui assurent l'autorité de l'Etat dans leurs circonscriptions administratives respectives au même titre que le Gouverneur à qui ils rendent compte quotidiennement.

Antérieurement, la région de Diffa était subdivisée en trois départements (Diffa en même temps chef-lieu de Région, Maïné Soroa et N'Guigmi), 3 Postes Administratifs et 12 communes dont 9 rurales et 3 urbaines :

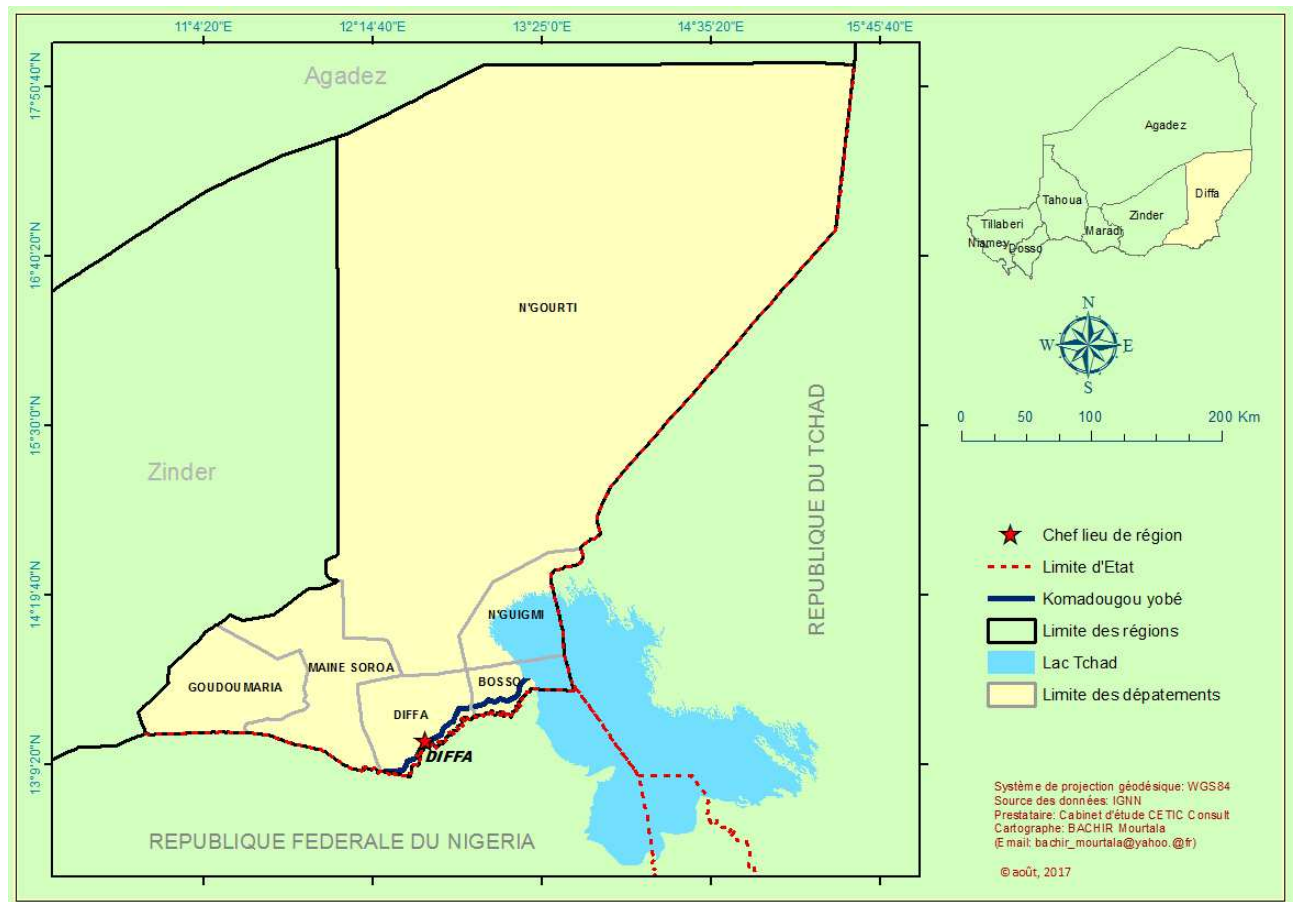
- Le département de Maïné- Soroa avec une superficie de 15.000 Km² qui comprenait à l'époque un (1) Poste Administratif (Goudoumaria), quatre (4) communes (Maïné ; Foulatari, Nguel Beyli et Goudoumaria), deux (2) cantons (Goudoumaria et Maïné –Soroa) et six (6) groupements peuls (Foulatari, Ambouram Ali, N'guel- Bely, Boukari Abdou, Dinkari et Lattoram) ;
- Le département de N'Guigmi avec une superficie de 134 906 km² qui comprenait un (1) Poste Administratif (N.Gourt) et trois (3) communes (Nguigmi, Kabléwa et Ngourt), un seul canton du même nom et dix (10) groupements nomades.
- Le département de Diffa qui couvre une superficie de 7000 km² et qui comprenait un (1) Poste Administratif (Bosso) cinq (5) communes (Diffa, Chétimari, Gueskéro, Toumour et Bosso) trois (3) cantons (Chétimari, Komadougou, et Bosso) et un groupement peul (Toumour).

Ainsi, à la faveur du nouveau redécoupage administratif, la région de Diffa comprend :

- Une (1) région en même temps circonscription administrative et collectivité territoriale dont le chef-lieu est Diffa ;
- Six (6) Départements : Bosso, Diffa, Goudoumaria, Mainé Soroa, N'Guigmi et N'Gourti ;
- Douze (12) communes dont 3 urbaines et 9 rurales

Pour mener à bien les responsabilités qui sont les leurs, l'Etat a mis à leur disposition des cadres techniques compétents et des ressources à travers les directions techniques régionales et leurs démembrements au niveau des départements et des communes.

Carte 2: découpage du territoire régional de Diffa en départements (6)



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration SRAT Diffa/mai 2018

Sur le plan de la décentralisation, conformément à l'Ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger, en son article 2 « les collectivités territoriales sont les communes et la région »

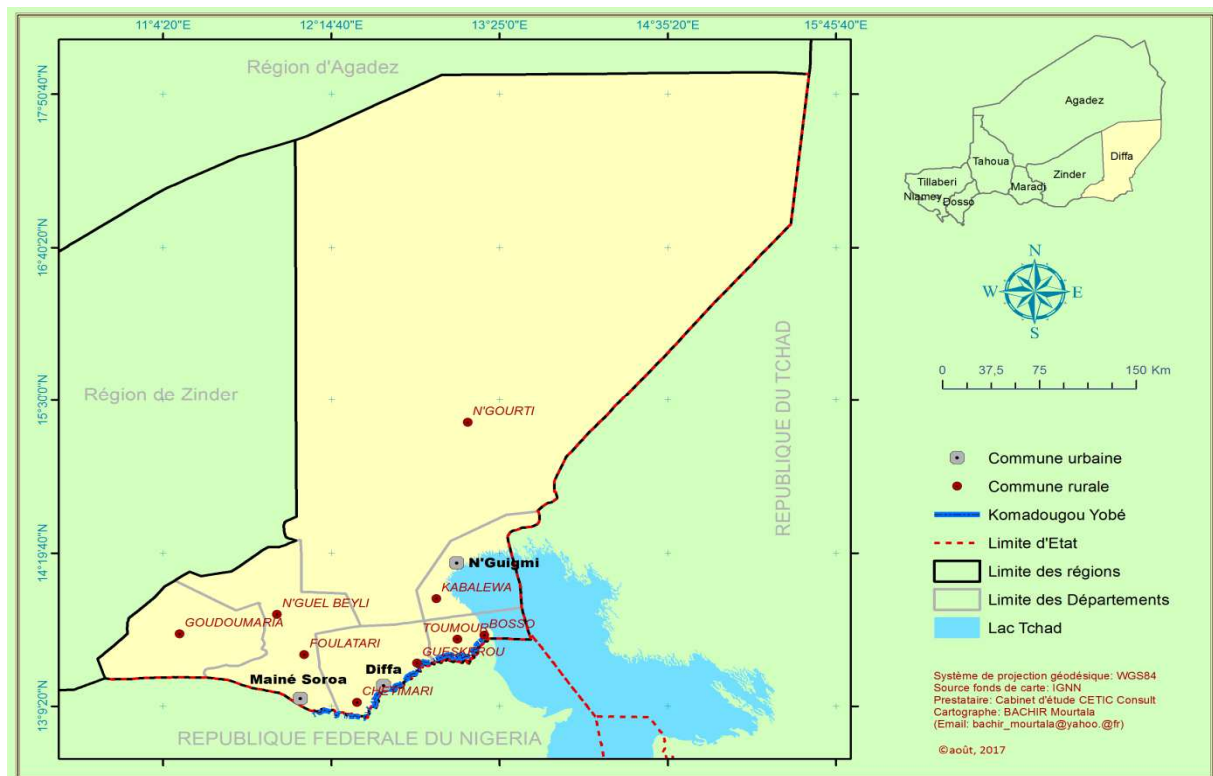
La région « collectivité territoriale » a une vocation essentiellement économique, sociale et culturelle. Elle est chargée des missions et compétences spécifiques que lui confère la loi et qui ne relèvent pas, de par leur nature et de leur importance, des compétences de l'Etat ou de la commune.

Conformément aux deux paliers ci-dessus correspondent respectivement deux organes délibérants que sont le conseil régional et le conseil communal.

Ainsi, la région de Diffa compte douze communes dont trois communes urbaines au niveau des trois anciens départements (Mainé Soroa, N'guigmi et Diffa) et neuf communes rurales réparties comme suit :

- ✓ Le département de Mainé Soroa qui comprend trois (3) communes dont la Commune Urbaine de Mainé et 2 Communes rurales (Foulatari et N'guel beyli) ;
- ✓ Le département de Goudoumaria qui comprend une (1) commune,
- ✓ la commune rurale de Goudoumaria ;
- ✓ Le département de N'Guigmi qui comprend deux (2) communes dont la Commune Urbaine de N'guigmi et la Commune Rurale de Kabléwa) ;
- ✓ Le département de N'Gourti qui comprend une (1) commune rurale (N'gourti) ;
- ✓ Le département de Diffa qui comprend trois (3) communes une (1) Commune Urbaine (celle de Diffa) et 2 Communes rurales (Chétimari et Gueskérou) ;
- ✓ Le département de Bosso qui comprend deux (2) communes rurales à savoir Toumour et Bosso.

Carte 3 : découpage administratif de la région en communes



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration SRAT Diffa/mai 2018

Le Conseil régional comprend trente-neuf (39) membres composés de vingt-huit (28) conseillers élus dont deux (02) femmes et onze (11) membres de droit parmi lesquels huit (08) députés nationaux et cinq (05) représentants de la chefferie traditionnelle.

Il exerce ses prérogatives (attributions) au regard des compétences que lui confère la loi. Pour la conduite de toute action d'intérêt régional, le Président du Conseil peut bénéficier de la mise à disposition des services techniques de l'Etat dans la région (art 154 CGCT).

1.2.1.2 INSTITUTIONS COUTUMIÈRES

La chefferie traditionnelle a été intégrée dans le système administratif nigérien et sa réorganisation opérée par l'arrêté n°2566/APA du 16 novembre 1955 du Gouverneur général du Niger portant réorganisation de la chefferie traditionnelle du Niger.

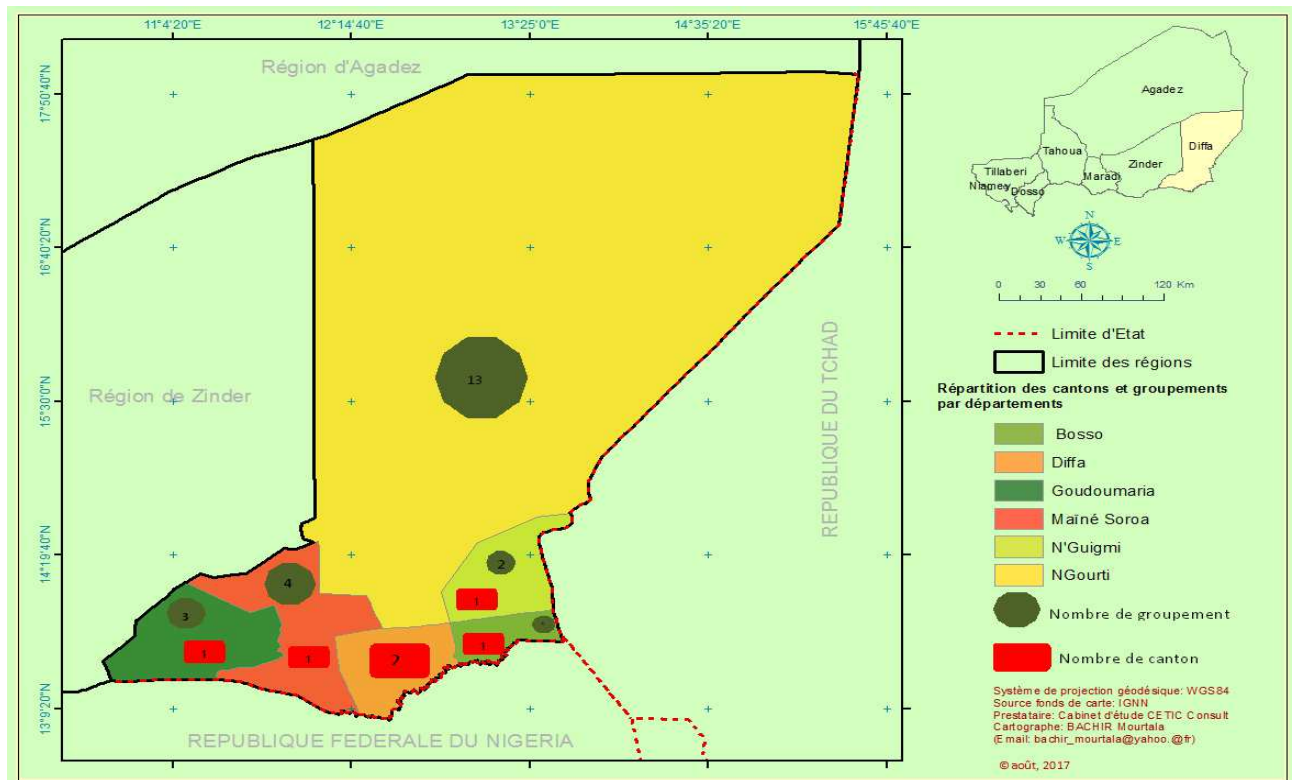
La brochure d'information sur la décentralisation au Niger rappelle que selon la loi n°2008-22 du 23 juin 2008 : « Les communautés coutumières (sultanats, provinces, cantons, groupements, villages et tribus, quartiers administratifs) participent à l'organisation administrative des circonscriptions administratives dans lesquelles elles sont implantées et demeurent régies par les textes qui leur sont propres dans tous les cas où ceux-ci ne sont pas contraires à la législation en vigueur ».

L'organisation traditionnelle de l'espace relève des institutions dirigées par des autorités coutumières. Ces institutions bénéficient d'une attention spécifique dans le système administratif nigérien au regard d'un des principes de la Politique Nationale de Décentralisation à savoir le respect des limites territoriales des entités coutumières.

Ainsi, au plan de l'organisation coutumière, la région de Diffa comptait 2085 villages et tribus administratifs en 2006, localisés dans 6 cantons et 23 groupements répartis comme suit :

- ✓ Le département de Mainé Soroa qui comprend un (1) canton (Maïné Soroa) et 4 groupements peulhs (Foulatari, N'guel- Beyli, Mellari et Ambouram Ali) ;
- ✓ Le département de Goudoumaria avec un (1) canton (Goudoumaria) et Trois (3) groupements peuls (N'guel Malam Saley, Dinkari, Lattouaram) ;
- ✓ Le département de N'Guigmi qui comprend un (1) canton (Nguigmi) et deux (2) groupements (Kawa et Maï bello) ;
- ✓ Le département de N'Gourti qui comprend treize (13) groupements nomades toubous et arabes ;
- ✓ Le département de Diffa comprend deux (2) cantons (Komadougou et Chétimari) ;
- ✓ Le département de Bosso qui comprend un (1) canton (Bosso) et un groupement peul (Toumour).

Carte 4 : découpage du territoire régional en cantons et groupements dans les départements



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration SRAT Diffa/mai 2018

Tableau 1 : répartition des villages et tribus administratifs

Départements	Villages et tribus administratifs
Diffa	233
Mainé Soroa	487
N'Guigmi	314
Bosso	205
N'Gourti	309
Goudoumaria	537
Total	2085

Source : monographie corrigée Diffa citant RENACOM/INS 2006

On constate que les départements de Gougoumaria et de Mainé Soroa ont le plus de villages et tribus avec respectivement 537 et 438 villages et tribus, mais les nombres de villages et tribus dans les autres départements dépassent trois cent (300) chacun sauf celui de Diffa qui a 233 villages. Globalement Diffa a 2085 villages et tribus soit le cinquième de l'effectif national. Ce chiffre est constamment dynamique compte tenu de l'érection progressive des hameaux en villages administratifs.

II. BILAN DIAGNOSTIC

2.1. MILIEU PHYSIQUE

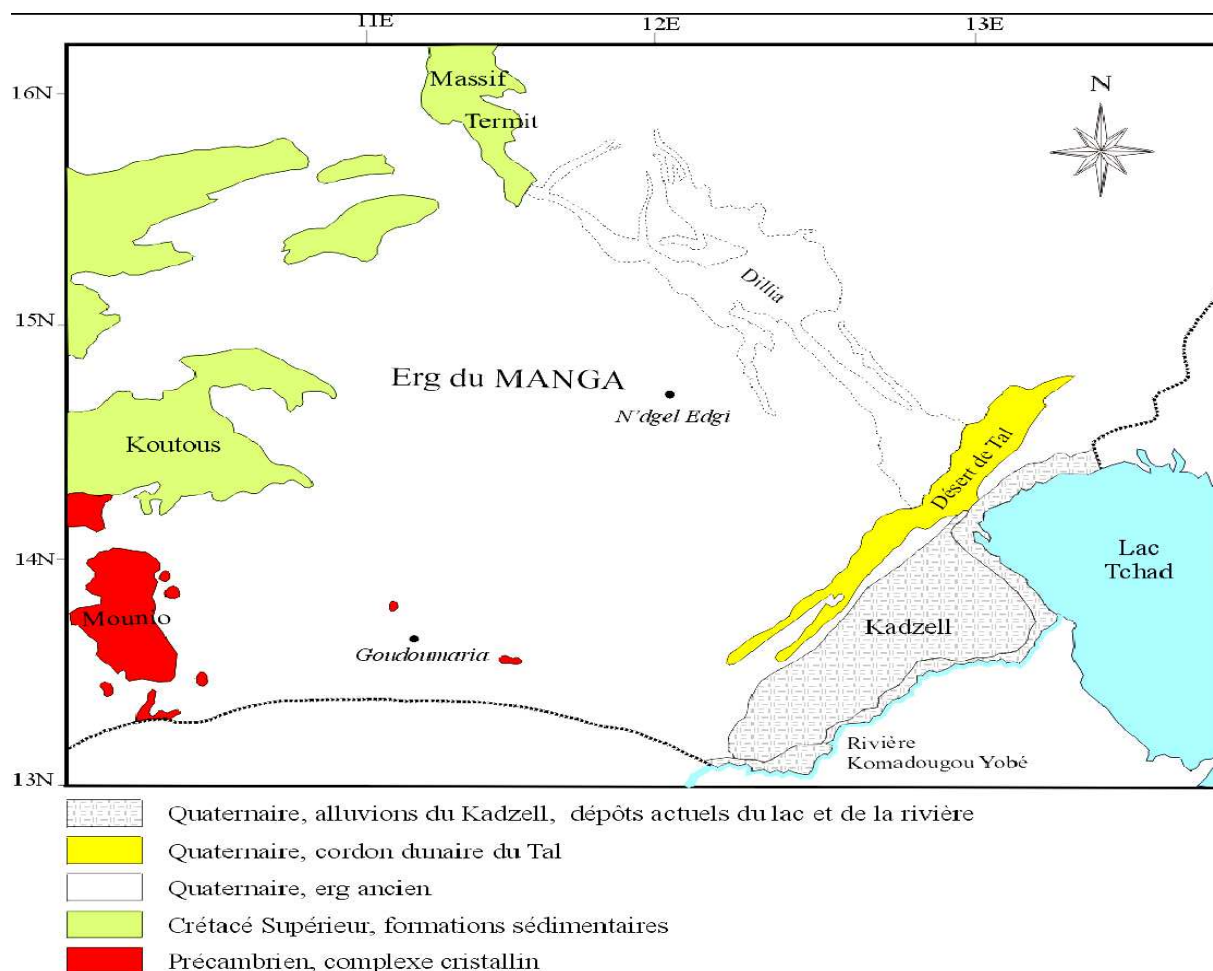
Les composantes du milieu physique sont : la géologie, le relief, les sols, le climat, la végétation, la faune, l'hydrogéologie et l'hydrographie.

2.1.1. LA GÉOLOGIE

On distingue au niveau de la région de Diffa six (6) principales formations géologiques qui sont :

- Les alluvions du Quaternaire constituées en général de dunes de sable ;
- Les formations du Tchad qui sont des alluvions de delta, fluvio-lacustres complexes ;
- Les formations du Continental Terminal ;
- Les formations du Crétacé Moyen, Supérieur et Paléocène ;
- Les formations du Continental Intercalaire ;
- Les formations Primaires.

Carte 5 : Géologie de la région de Diffa



2.1.2 LE RELIEF

Les formes du relief observées dans la région sont des formes héritées ; le relief est formé de trois (3) ensembles :

- Les dunes de sable principalement celles du *Tal, Manga* et du *Kadzel*;
- Les cuvettes du *Mandaran*;
- Les escarpements rocheux au nord de la région avec des altitudes culminant à 550 m au niveau du massif d'Agadem.

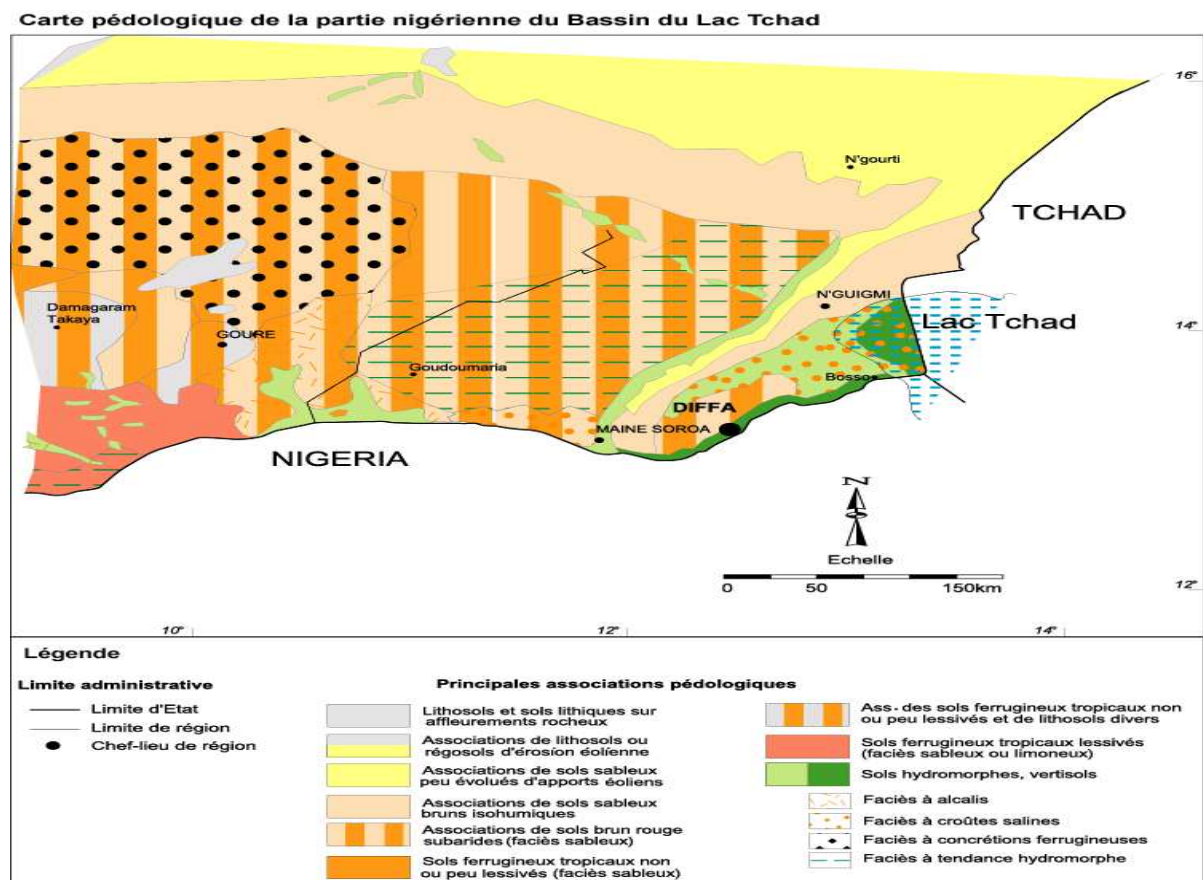
2.1.3 LES SOLS

Les différents types de sols généralement rencontrés sont :

- ✓ les sols hydro morphes à Pseudo Gley ;
- ✓ les sols à Gley ;
- ✓ les Sols à croûte saline ;
- ✓ les sols bruns rouges ;
- ✓ les vertisols hydro morphes et halomorphes et les sols hydro morphes.

En général, la presque totalité des sols sont pauvres, les meilleurs sols à fertilité moyenne sont localisés dans les cuvettes de Maïné-Soroa et Goudoumaria, le long de la Komadoukou Yobé et dans le lit du Lac Tchad.

Carte 6 : Pédologie de la partie nigérienne du bassin du Lac Tchad



2.1.4 LE CLIMAT ET RISQUES DE CATASTROPHES

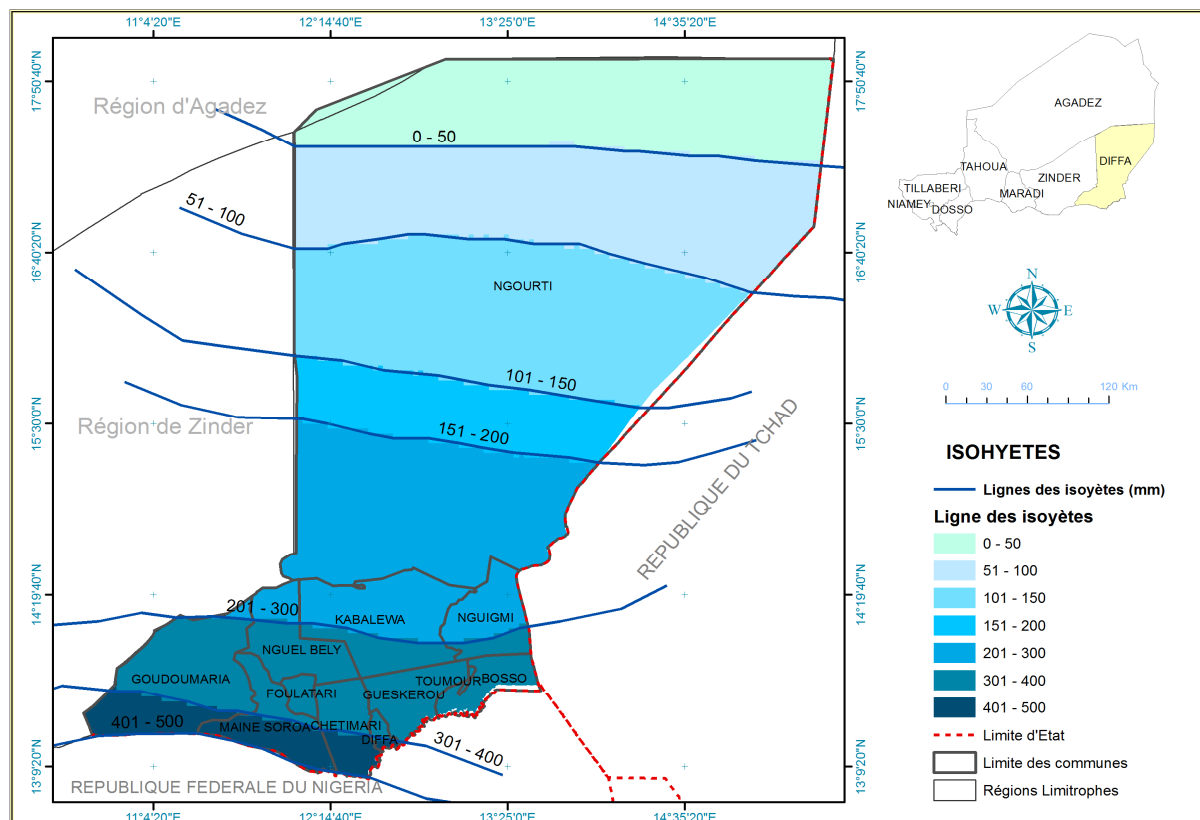
2.1.4.1. LE CLIMAT

Le climat de la région est de type sahélien dans sa partie sud et saharo-sahélien dans sa partie nord, il présente les caractéristiques suivantes :

- Une courte saison humide qui dure en moyenne entre juin et septembre avec une pluviométrie variable du sud vers le nord de 400 mm à 20 mm et une longue saison sèche ;
- La température maximale mensuelle moyenne varie entre 30,7 °C au mois de janvier et 42,3 °C au mois de mai. La température minimale mensuelle moyenne varie entre 13 °C au mois de janvier et 26,3 °C au mois de juin ;
- La vitesse mensuelle moyenne du vent varie entre 1,3 m/s en septembre et 2,2 m/s en juillet ;
- L'évaporation annuelle moyenne est de 2956,9 mm, soit une valeur journalière moyenne de 8,1 mm

L'analyse des données météorologiques de la région démontre une régression sensible des hauteurs des précipitations avec comme conséquence la baisse des isohyètes.

Carte 7 : carte des isohyètes de la région de Diffa



Source : CETIC-CONSULT-Elaboration SRAT-Diffa/Mai 2018

2.1.4.2. PROBLÉMATIQUE DE LA RÉDUCTION DE RISQUES DE CATASTROPHES

La région de Diffa est une région à vocation agro-sylvo--pastorale et halieutique par excellence. Actuellement, ces activités se déroulent dans un contexte marqué par une recrudescence des inondations et des sécheresses aggravées par la variabilité et les changements climatiques que subit la région à l'instar d'autres régions du pays. Les impacts négatifs sont élevés et touchent aussi bien les secteurs économiques, sociaux qu'humains.

Les inondations de 2012 par exemple qu'a connue la région ont affecté 177,2 hectares sur les aménagements hydro-agricoles ; la perte de production du riz était estimée à 575 tonnes, celle du poivron à 68, 4 tonnes soit une valeur monétaire d'environ 230 millions de FCFA. Elles ont également occasionné des pertes de fourrage estimées à 3390 tonnes de matière sèche, la destruction de 21 classes et d'une piste latéritique ; une banque céréalière et une banque d'intrants ont été endommagées. Dans le domaine de la pêche, ces inondations ont causé la destruction des engins de pêche, des embarcations et des fours de fumages de poissons des femmes (1116 filets détruits, 1116 palangres (100), 1674 nasses 168 pirogues et 558 fours tous détruits). Cette situation accentue la vulnérabilité des ménages aussi bien en ville qu'en campagne qui n'arrivent plus à faire face aux chocs multiples et répétés auxquels ils sont exposés.

Le tableau ci-dessous donne une situation des personnes affectées par les inondations de 2012 à 2017. Toutefois, les statistiques sur le nombre de maisons effondrées, le nombre de ménages sinistrés ainsi que les pertes en vies humaines et le nombre de communes touchées de 2012 à 2015 ne sont pas disponibles ; raison pour laquelle certaines parties du tableau n'ont pas été renseignées.

Tableau 2 : Personnes affectées par les inondations de 2012 à 2017 dans la région de Diffa

Années/Inondations	Nombre de personnes affectées	Maisons effondrées	Ménages sinistrés	Perte en vie humaine	Communes touchées
2012	26 818				
2013	2 220				
2014	-				
2015	3 377				
2016	2 814	293	328	4	3
2017	1 537	91	179	1	5
TOTAL	36 766	384	507	5	8

Source : Direction générale de la protection civile, 2017

2.1.5 LA VÉGÉTATION

Malgré les effets de la désertification, la région de Diffa renferme d'énormes potentialités en matière de couvert végétal bien localisées ; l'on peut noter entre autres :

- ✓ Une steppe arbustive et buissonnante clairsemée de vieux pieds d'arbres menacés par l'érosion éolienne d'une superficie de 580.000 ha ;
- ✓ Une savane arbustive et de fois arborée couvrant près de 48.000 ha ;
- ✓ Des peuplements forestiers denses composés des grands arbres (forêts de galerie) couvrant la bande extrême Sud de la région pour une superficie estimée à environ 75.000 ha.
- ✓ La forêt de prosopis dans le lit du Lac Tchad qui couvre 120 00 ha environ ;
- ✓ Les gommerais naturelles de plus de 30 000 ha ;
- ✓ Les doumeraies naturelles localisées le long de la komadougou et dans les cuvettes d'environ 15 000 ha.

Le potentiel forestier de la région est composé de :

- De **dix-neuf (19) « forêts classées »** couvrant une superficie d'environ **71 014 ha** soit 11,66% de l'ensemble des forêts classées du pays ;
- D'importantes aires protégées constituées de trois (3) réserves de faune Daddaria, Tam et la *Réserve Nationale Naturelle du Tal et du Ténéré* (RNNTT) ;
- Les parcs agro-forestiers constitués de forêts galeries d'une superficie **225.000 ha**, localisées le long de la Komadougou et dans le lit du lac Tchad ; de gommerais et doumerais d'une superficie estimée à 12 630 ha
- De sites « Ramsar », il s'agit notamment de la rive de la Komadougou à l'abord de TAM et de la partie nigérienne du Lac Tchad.

Ce potentiel joue un rôle important pour la conservation de la biodiversité ; cependant, de nos jours il est menacé par l'avancée drastique du front agricole et d'autres actions anthropiques.

Tableau 3 : Répartition des superficies (en ha) des forêts classées par département

Localité	Superficie (ha)	Espèces dominantes	Etat actuel et pression
Diffa	909	<i>Prosopis chilensis, Diospyros mespiliformis, Ficus gnaphalocarpa, Borassus aethiopum, Tamarix gallica</i>	Dégradée, coupe abusive, prélèvement pâturage aérien, pression culturelle
Mainé- Soroa	64 097	<i>Hyphaene thebaica, Ficus gnaphalocarpa, Borassus aethiopum, Tamarix gallica</i>	
Goudoumaria	5 073	<i>Hyphaene thebaica, Ficus gnaphalocarpa, Borassus aethiopum, Tamarix gallica</i>	
Total	70079 ha		

Source : Rapport DRE/SU/DD/Diffa, 2013

2.1.6 LA FAUNE

Le potentiel faunique de la région de Diffa peut être scindé en trois (3) grands groupes :

- ✓ La faune terrestre constituée de mammifères, de reptiles ;
- ✓ La faune aquatique constituée d'hippopotames, de crocodiles, de poissons surtout car le lac Tchad et la Komadougou Yobé avec ses nombreux systèmes de mares offrent à la région d'énormes possibilités de production du poisson... ;
- ✓ La faune aviaire, constituée principalement par des oiseaux (canards, pintades, sarcelles, espèces limicoles etc.) ;

Malgré des conditions d'existence très difficiles du milieu, la région recèle encore de quelques espèces d'animaux sauvages parmi lesquels on a les gazelles, l'addax, les chacals... Cette faune est confrontée aux problèmes de braconnage, aux feux de brousse, aux aléas climatiques particulièrement les sécheresses et le tarissement précoce des plans d'eau.

2.1.7 L'HYDROGÉOLOGIE

La région de Diffa renferme d'importantes ressources en eaux souterraines localisées dans deux principaux systèmes aquifères : la nappe phréatique du Manga ou nappe du Quaternaire et la nappe du Pliocène

- **La nappe phréatique du Manga ou nappe du quaternaire** : est présente sur l'ensemble de région, elle est généralement atteinte à des profondeurs de 0 à 50 m. Sa superficie est estimée à 150.000 km², les débits spécifiques variant de 1 à 3 m³/h/m de rabattement avec une valeur moyenne de 4,1 m³/h/m. La minéralisation de cette nappe est généralement faible à l'exception des zones soumises à évaporation (le bord de lac, les cuvettes), où elle montre une très forte variabilité spatio-temporelle.
- **La nappe du Pliocène** : elle est artésienne, localement jaillissante et d'une grande extension dans la région. La limite occidentale passe à l'Est de Goudoumaria ; à l'Est, elle semble se prolonger jusque vers les pays bas Tchadiens ; au sud elle se poursuit jusqu'à la ligne Maiduguri-Gaidam, au Nigéria. La nappe artésienne du pliocène reste profonde et est supposée être fossile. Le débit spécifique varie de 0.3 à 2 m³/h/m, le débit des forages artésiens varie de 0.01 à 82 m³/h avec une médiane de 8m³/h.

Les eaux sont en général de bonne qualité et favorable à l'irrigation, cependant, des problèmes de salinité peuvent subvenir localement surtout dans les cuvettes de Maïné-Soroa.

2.1.8 L'HYDROGRAPHIE

Les ressources en eau de surface de la région sont constituées par la Komadougou Yobé, le lac Tchad, et un chapelet de mares.

- ✓ **La Komadougou Yobé**

Cette rivière coule entre le Niger et le Nigéria sur environ 150 Km avant d'atteindre le lac Tchad aux environs de Bosso au nord et Malam Fatori au sud.

La Komadougou charrie en moyenne 500 millions de m³ d'eau par an, c'est une rivière dégressive qui perd une grande partie de ses eaux par infiltration, épandage et évaporation, principalement dans son cours nigérien.

✓ **Le Lac Tchad**

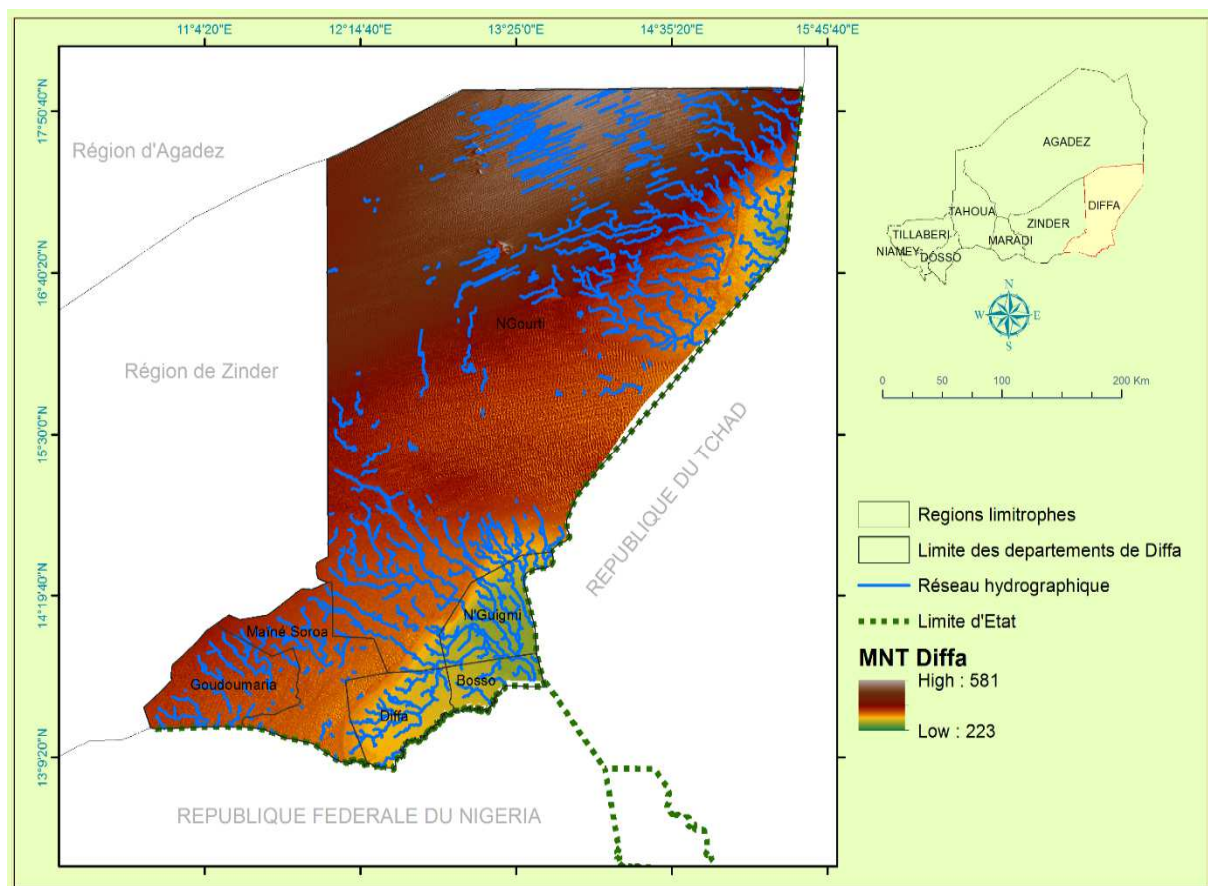
Il couvre une superficie d'environ 2 000 km² dont 2% seulement en territoire nigérien et ne fait plus que des incursions sporadiques depuis 1984. Il est principalement alimenté par le fleuve Chari et la rivière El Beid dans sa partie australe et par la Komadougou dans sa partie septentrionale.

Ces trois cours d'eau contribuent pour près de 90% des apports en eau, dont seulement 1% pour la Komadougou.

✓ **Les mares**

Les mares identifiées dans la région sont au nombre de 120 dont 103 temporaires et 17 semi permanentes toutes alimentées par la Komadougou et les eaux de pluie. Elles ont un faible niveau de remplissage et souffrent du phénomène d'ensablement croissant ces dernières années.

Carte 8 : Réseau hydrographique de la région de Diffa



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

2.2. LE MILIEU HUMAIN

2.2.1. LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

2.2.1.1. EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Selon l'Institut National de la Statistique, la population de la région de Diffa est estimée à 593 821 habitants en 2012, avec un taux d'accroissement intercensitaire moyen annuel de 4,7% en 2001-2012. Ce taux est nettement supérieur à celui du niveau national où le taux d'accroissement intercensitaire est de 3,9% pour la période 2001-2012. Selon les projections de l'INS, cette population est passée à 691 356 habitants en 2017.

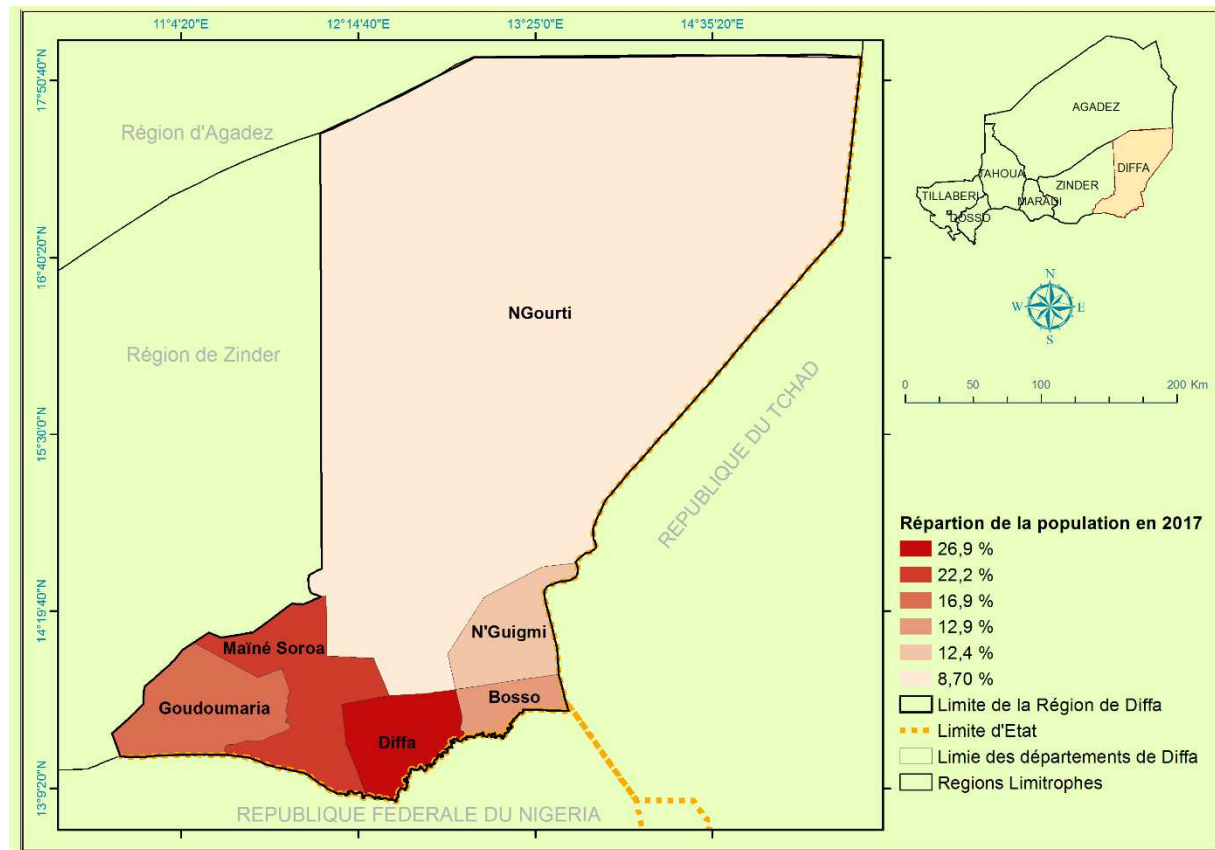
Tableau 4: Evolution de la population de la région de Diffa en 2012 et 2017

Département	RGP/H 2012				Projections 2017			
	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	Taux de masculinité (en %)	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	Taux de masculinité (en %)
REGION DE DIFFA	593821	304246	289575	51,2	353198	338158	691356	51,1
BOSSO	76735	39867	36868	52,0	45641	37028	75702	60,3
DIFFA	159722	81402	78320	51,0	95001	90956	185956	51,1
GOUDOUMARIA	100559	51444	49115	51,2	59811	57265	117076	51,1
MAINE SOROA	131664	67381	64283	51,2	78312	74978	153290	51,1
N'GOURTI	51767	26696	25071	51,6	30790	29479	60270	51,1
N'GUIGMI	73374	37456	35918	51,0	43642	41784	85426	51,1

Source : INS_Niger/RGP/H_2012/Projections démographiques

La population est inégalement répartie entre les six départements que compte la région. Le département de Diffa avec 26,90% de la population totale de la région, est le plus peuplé. Il est suivi par celui de Maïné-Soroa (22,17%) et de celui de Goudoumaria (16,93%). Les facteurs naturels (disponibilité des ressources naturelles, facteurs climatiques favorables, etc.), sont des éléments clé dans le peuplement d'une zone. Le département de N'Gourti qui est le plus vaste est le moins peuplé avec 51 767 habitants, soit 8,72% de la population totale de la région.

Carte 9 : Répartition de la population de la région de Diffa par département en 2017



Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

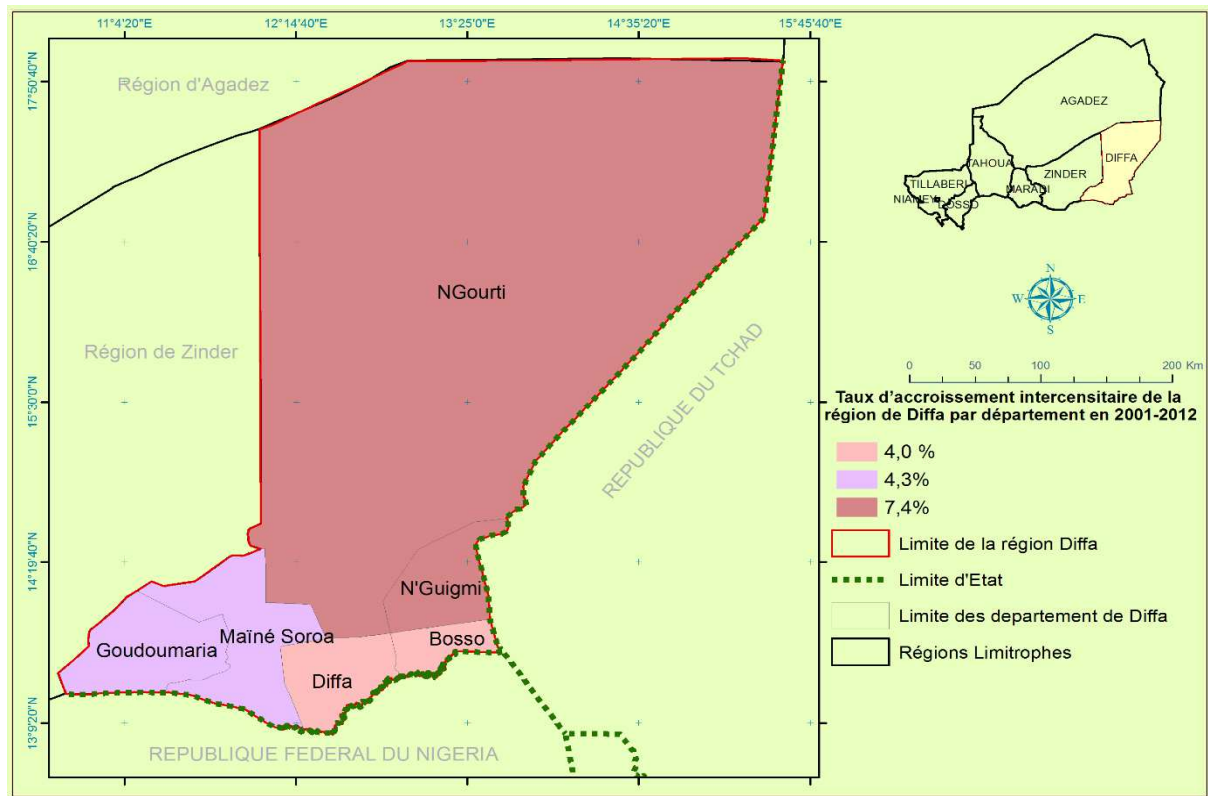
La population féminine est inférieure à la population masculine. Les proportions sont respectivement de 48,76% et 51,24%. Le taux de masculinité est au-dessus de la moyenne dans tous les départements traduisant une supériorité numérique des hommes.

De 167.389 habitants en 1977, la population de DIFFA est passée à 189.091 habitants en 1988 et à 346 595 en 2001 pour atteindre 593.821 habitants en 2012. Selon les projections démographiques réalisées en 2016 par l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger, elle atteindra 691356 habitants le 1^{er} juillet 2017.

Malgré leurs limites, les données des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGP/H) permettent d'affirmer qu'entre 1977 et 2012, la population de la région de Diffa a été quasiment multipliée par quatre (4). En effet, de 167 382 habitants en 1977, elle est passée à 167 382 habitants en 1988, à 329 658 habitants en 2001 puis à 593821 habitants en 2012.

L'évolution du taux d'accroissement est un indicateur du dynamisme démographique. Celui de la région de Diffa est appréciable. Le taux de croissance annuel moyen intercensitaire a connu une hausse au niveau de la région passant de 1,2 %, entre 1977 et 1988, 4,8% entre 1988 et 2001, et 4,7% entre 2001 et 2012.

Carte 10 : Taux d'accroissement intercensitaire 2001-2012 des départements de la population de la région de Diffa



Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

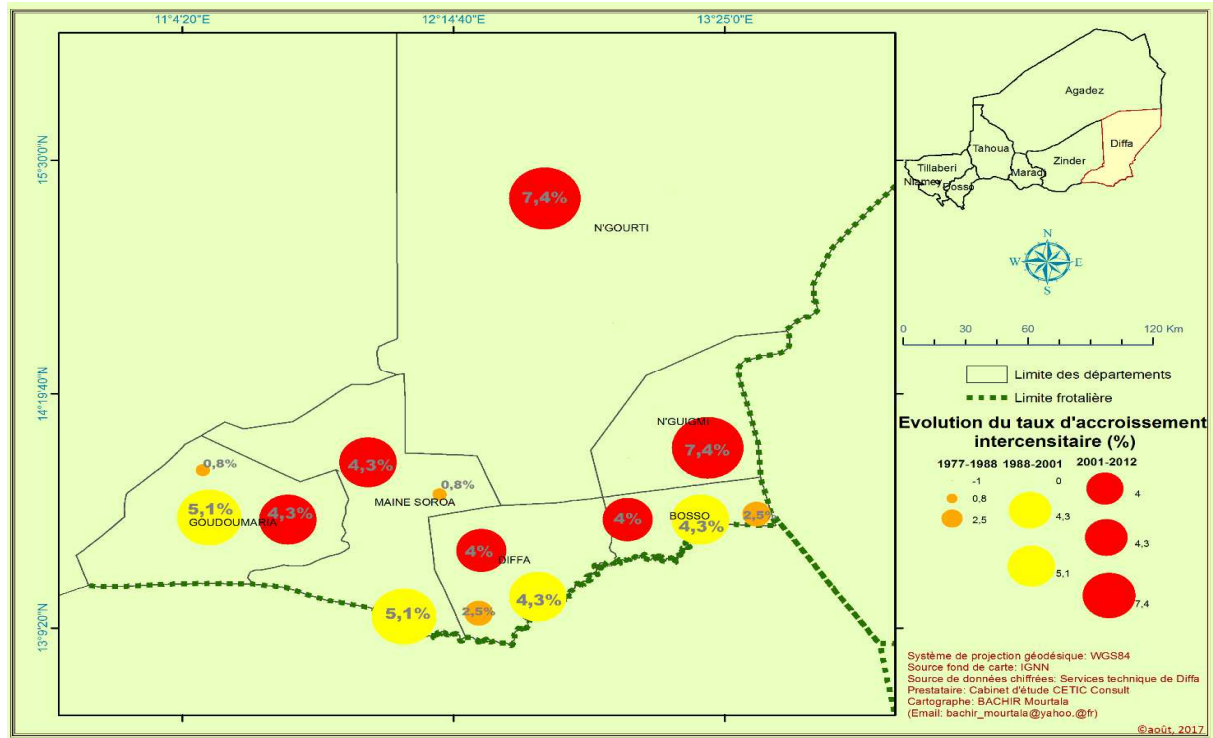
L'augmentation du taux de croissance intercensitaire pourrait s'expliquer non seulement par un niveau élevé de la fécondité de 6,4 enfants par femme selon l'EDSN-MICS IV 2012, une meilleure couverture sanitaire ayant permis de maintenir le taux de mortalité infantile à 18‰ contre 51‰ au niveau national ainsi que celui de mortalité infanto juvénile de 41‰ contre 127‰ et le retour massif des migrants et des réfugiés venus des pays de la sous-région (Libye et Nigéria) qui connaissent des guerres et autres évènements sociopolitiques.

Si cette tendance se maintient, la population « diffalaise » doublerait en 21 ans ; c'est-à-dire qu'elle atteindrait 1 199 954 habitants en 2033. Cette dynamique de la population fait de Diffa l'une des régions où le taux de croissance intercensitaire est le plus élevé du Niger. Cela induira certainement des investissements importants dans les services sociaux de base notamment la santé et l'éducation. Le dividende démographique ne sera atteint qu'à condition que les autorités engagent des politiques hardies de planification familiale accompagnée de mesures efficaces de formation et d'emploi.

Il faut également souligner cette évolution de la population ne s'effectue pas de la même manière dans tous les départements de la région. En effet, les départements de N'Gourti et N'Guigmi ont des populations qui croissent vite (le taux de croissance est passé de -1,0 % entre 1977 et 1988 à 7,4 % entre 2001 et 2012) suivis des départements de Goudoumaria et Mainé-Soroa (le taux est passé de

0,8 % à 4,3 %). Par contre, les populations des départements de Bosso et de Diffa croissent relativement moins vite (le taux d'accroissement intercensitaire moyen est passé de 2,5% à 4,0%).

Carte 11 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire de la région de Diffa par département



Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

2.2.1.2. DENSITÉ DE LA POPULATION

Avec une densité de 3,8 hbt/km² en 2012 et 4,4 hbt/km² en 2017, la région de Diffa est peu peuplée.

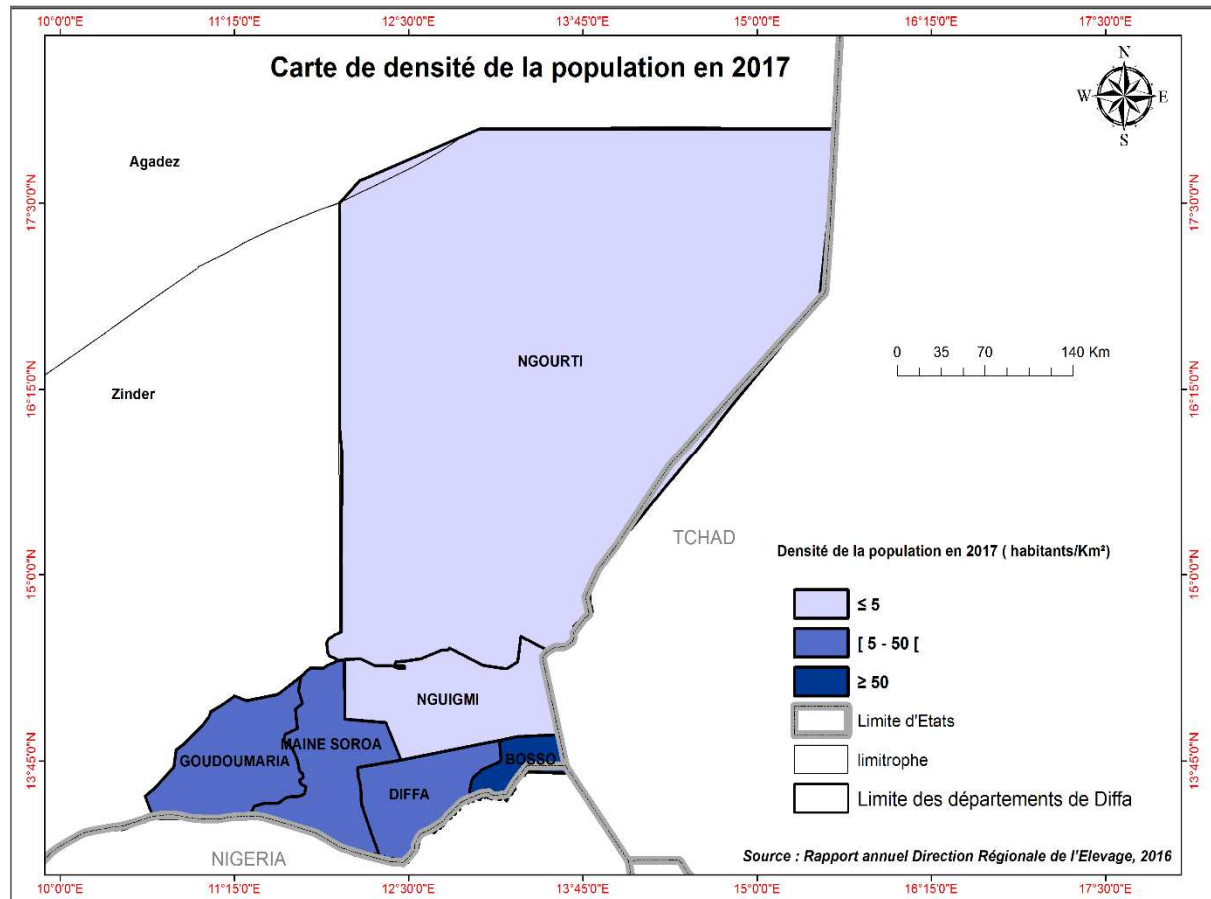
Tableau 5: Densité de la population par département en 2012 et 2017

Région/département	Superficie (km ²)	RGP/H 2012		Projections 2017	
		Population	Densité (hbt/km ²)	Population	Densité (hbt/km ²)
REGION DE DIFFA	156 906	593821	3,8	691356	4,4
Département de BOSSO	744	76735	103,1	89339	120,1
Département de DIFFA	7 563	159722	21,1	185956	24,6
Département de GOUDOUMARIA	6 915	100559	14,5	117076	16,9
Département de MAINE SOROA	9 473	131664	13,9	153290	16,2
Département de N'GOURTI	112 211	51767	0,5	60270	0,5
Département de N'GUIGMI	20 000	73374	3,7	85426	4,3

Source : INS_Niger/RGP/H 2012 et Projections démographiques 2017

Le tableau ci-dessus montre une forte concentration humaine dans le département de Bosso (103,1 hbt/km²) et dans une moindre mesure dans ceux de Diffa (21,1 hbt/km²), Goudoumaria (14,5 hbt/km²) et Maïné-Soroa (13,9 hbt/km²) en 2012. Les autres départements (surtout celui de N’Gourti) sont moins peuplés. On observe la même situation avec les projections de 2017.

Carte 12 : Densité (hbt/km²) par département en 2017



Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

La faible densité des départements de N’Gourti et N’Guigmi et de ceux de Maïné-Soroa et Goudoumaria dans une moindre mesure, n’est pas un fait du hasard. Elle est en rapport direct avec la faible vocation agricole de ces départements et de leurs étendues. Le département de N’Gourti couvre à lui seul 71,5% de la superficie totale de la région, avec 8,7% de la population estimée en 2017.

Mais au-delà de la grande superficie du département de N’Gourti, le potentiel économique du département de Bosso attire des populations en quête d’un mieux-être soit temporaire soit permanent. Les zones de faible densité de population se caractérisent également par la faiblesse des équipements sociocommunautaires (équipements sanitaires, éducatifs et socioéconomiques).

La zone de forte concentration humaine (Bosso) se caractérise par son potentiel agricole important et l'existence d'infrastructures communautaires. En effet, le département de Bosso fait partie du lit de la komadougouYobé et du Lac Tchad disposant des terres très fertiles.

L'analyse comparative de la population, des superficies et des densités montre que le département de N'Gourti a la plus grande étendue mais n'a pas pour autant le grand nombre d'habitants. La plus faible densité de la population de la population de N'Gourti est corolaire de sa grande superficie et de sa population relativement faible.

La situation inverse se retrouve dans le département de Bosso où la forte concentration de sa population au km²est liée à l'importance de la population et à sa superficie qui est très en deçà de celle de N'Gourti.

La carte de la densité par département corrobore l'inégalité dans la répartition de la population qui définit trois (3) zones de concentration de la population :

- La zone de forte densité qui correspond au seul département de Bosso qui a une densité supérieure à 50 habitants/km². L'importance de sa densité est liée à la petitesse de sa superficie et à son potentiel agricole ;
- Les zones de moyenne densité, représentées par les départements de Diffa, Goudoumaria et Maïné-Soroa ont un niveau d'évolution conditionné par l'aridité de la majeure partie de leurs territoires où la population est confrontée à des conditions de vie difficiles (sécheresse récurrente, ensablement des infrastructures socioéconomiques, dégradation du potentiel productif, etc.) ;
- Les zones de faible densité que sont les départements de N'Gourti et N'Guigmi qui présentent des caractéristiques éco-géographiques presque identiques même si le département de N'Guigmi bénéficie de l'ancien lit du Lac Tchad.

De 1,1 habitants/Km² en 1977, la densité de la population de la région est passée à 4,4 habitants/Km² en 2017, dénotant un accroissement significatif de la population. La densité a crû dans tous les départements de la région, ce qui est le corollaire de l'augmentation de la population. La hausse de la concentration de la population constatée entre 1977 et 2001 est plus importante dans les départements de Diffa (151,3%) et N'Guigmi (100%). La densité de la population n'a pas connu la même augmentation dans le département de Maïné-Soroa, puisqu'elle n'a évolué que de 87,2%.La tendance de la densification de la population, notamment dans le département de Bosso, pourrait constituer une menace pour la disponibilité des terres cultivables.

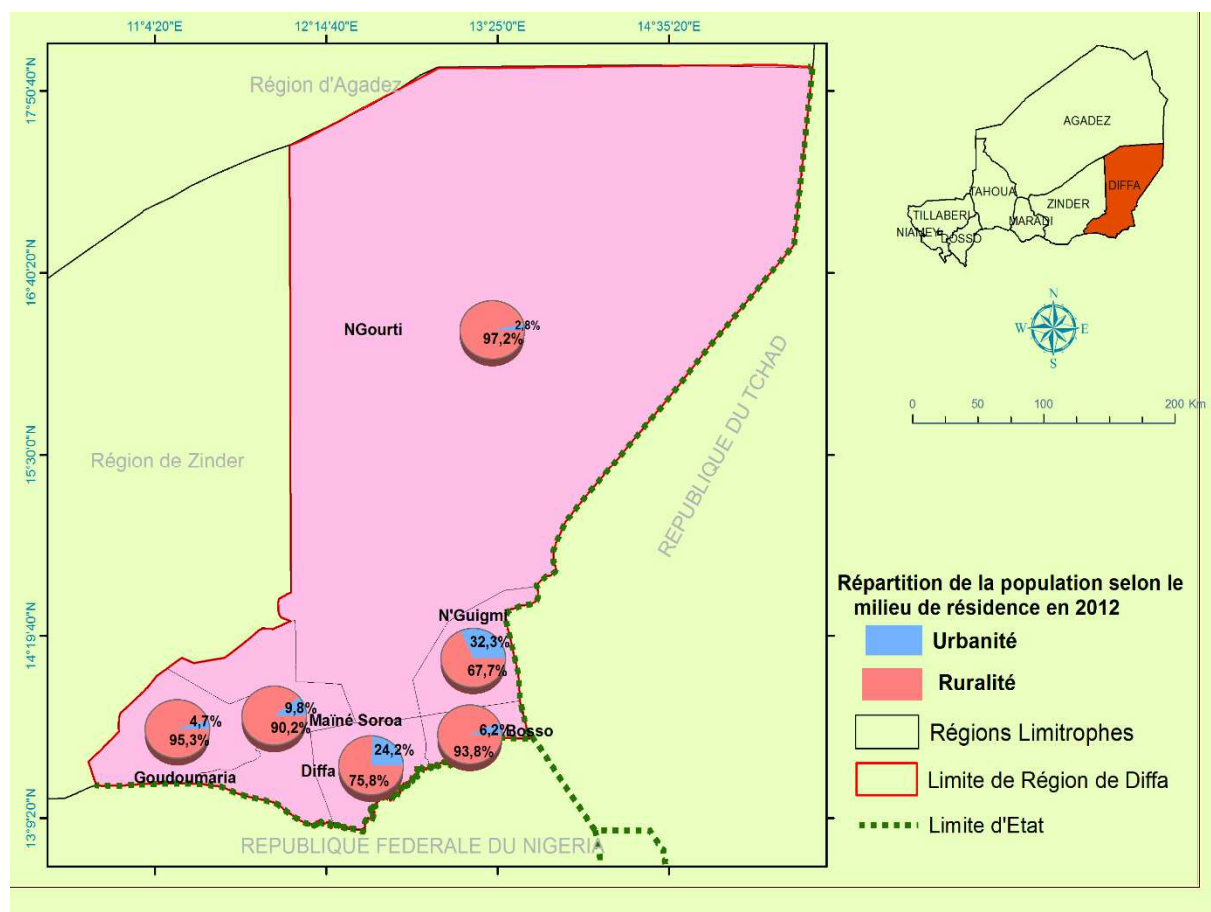
2.2.1.3. RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE

Pour ce qui concerne la répartition spatiale, on remarque que la population de la région est à dominante rurale. En effet, la population rurale recensée à l'issue du 4^{ème}RGP/H de 2012 est de 506 014habitants soit 85,2% de la population totale contre 87 807 habitants en milieu urbain soit un

taux d'urbanisation de 14,8% contre 16,2% pour le niveau national. Les mêmes tendances s'observent lorsqu'on fait l'analyse selon le sexe. En effet, 85,0% et 85,5% respectivement des hommes et des femmes vivent en milieu rural contre dans le même ordre 15,0% et 14,5% en milieu rural.

Cette ruralité est fortement dominante à N'Gourti (96,9%), Goudoumaria (95,4%) et Bosso (93,8%). Elle l'est un peu moindre à Maïné-Soroa (90,0%). Les départements de N'Guigmi (67,7%) et de Diffa (75,0%) connaissent une ruralité moins poussée ou une urbanisation émergente. En effet, les départements de N'GUIGMI et de Diffa renferment respectivement 32,3 % et 25,0% de populations Urbaines. Ces deux départements dépassent de loin les autres. Bosso, Goudoumaria, Maïné-Soroa et N'Gourti ont des taux d'urbanisation inférieurs à celui du niveau régional (14,8%).

Carte 13 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence

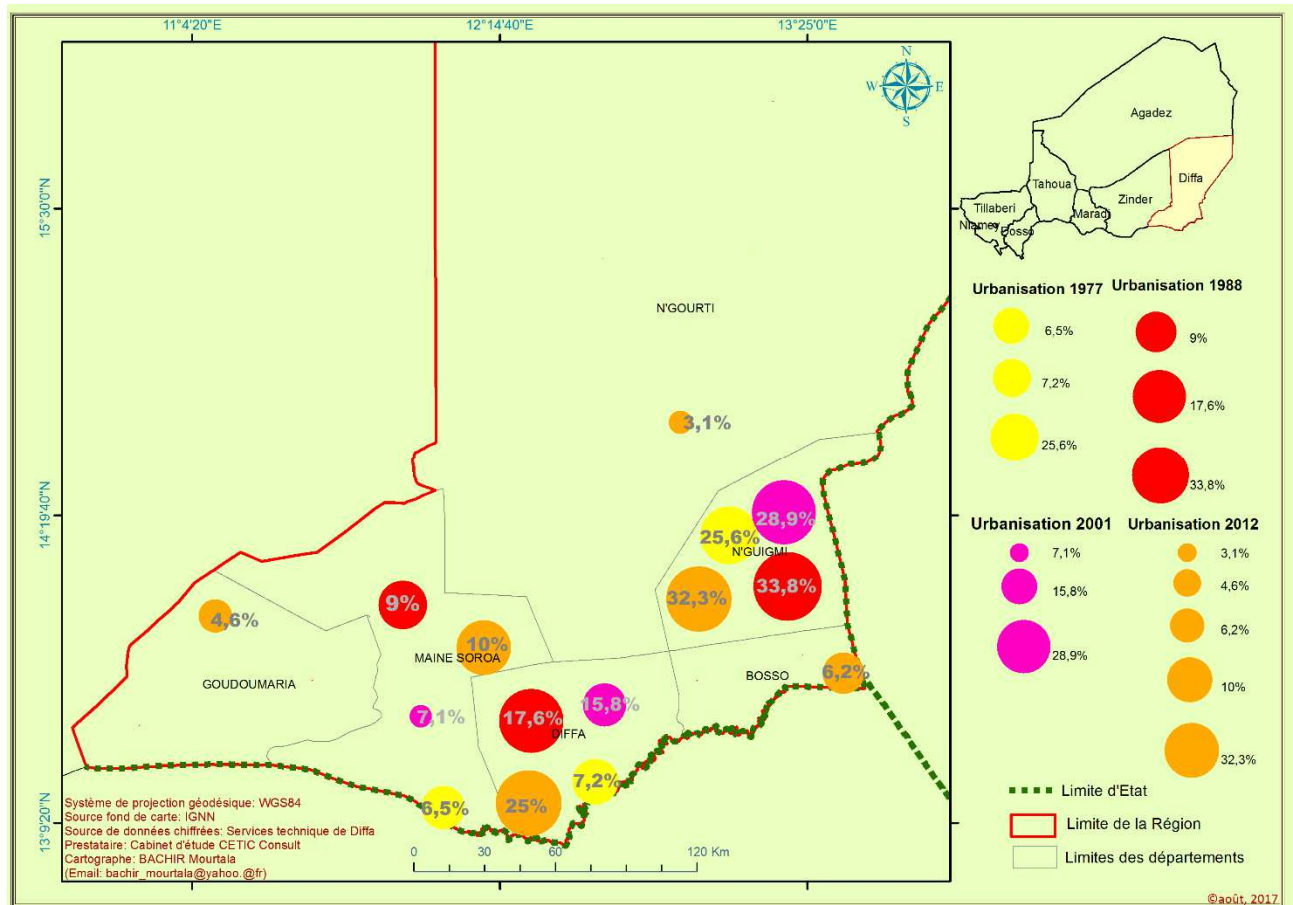


Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

Cependant, on constate que l'urbanisation est un phénomène en progression assez rapide dans la région de Diffa. En effet, De 1977 à 2012, l'effectif de la population urbaine de la région de Diffa a été multiplié par 5, passant de 17 493 habitants en 1977 à 30 305 en 1988, puis à 49 507 en 2001, et à 87 807 en 2012. Le taux d'urbanisation qui était de 10,4% en 1977, est passé à 16,2% en 1988 pour descendre à 14,3% en 2001 avant de remonter à 14,8% en 2012. Cette progression semble liée à

l'intégration dans le milieu urbain de la population de trois (3) entités (Goudoumaria, N'Gourti et Bosso) érigées en départements en 2012.

Carte 14 : Évolution du taux d'urbanisation par département entre 1977 et 2017



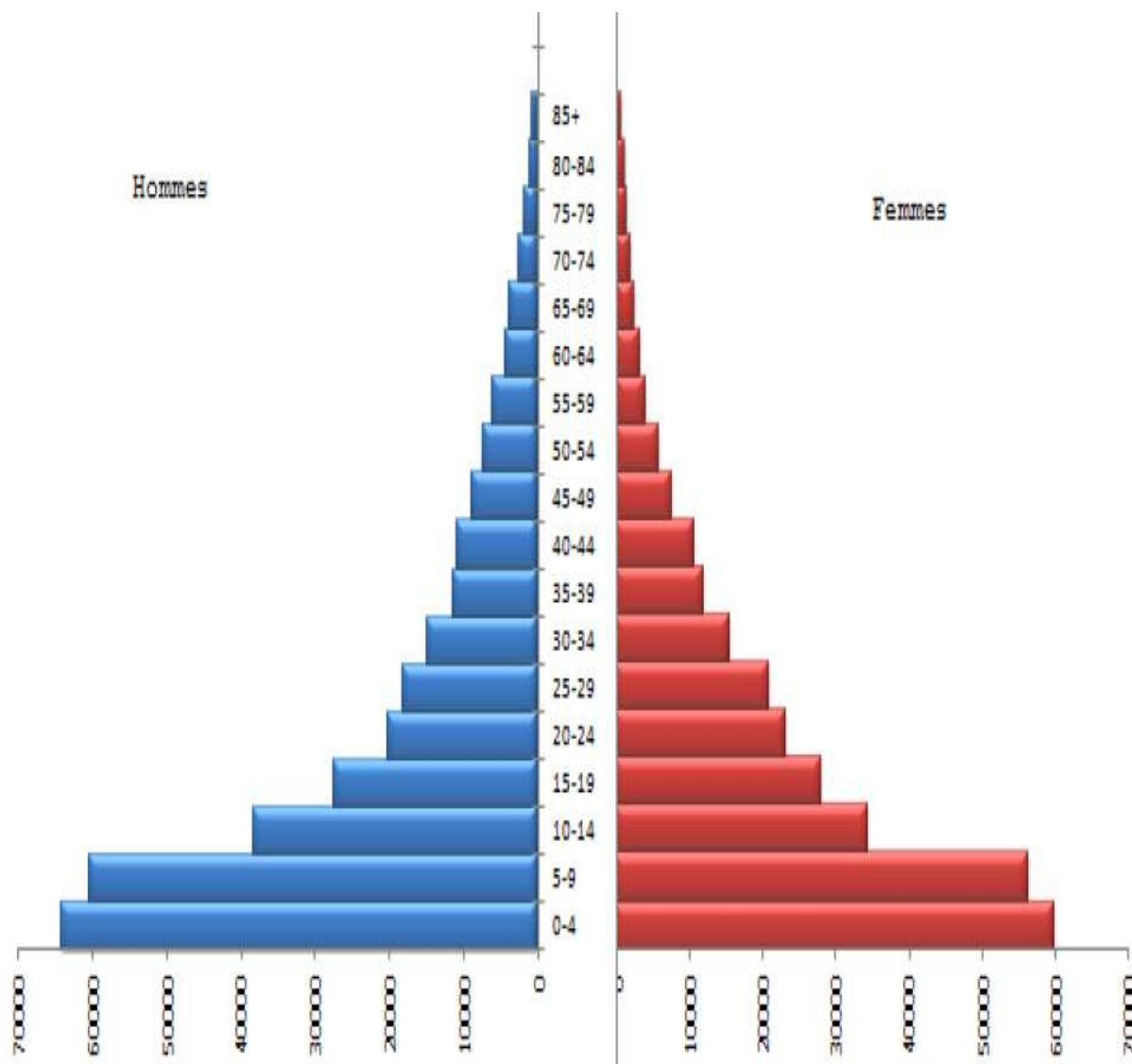
Source : CETIC-CONSULT/Analyse-diagnostic SRAT/Diffa ; 2017

2.2.1.4. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION

La région présente une structure par âge très jeune. La répartition de la population selon les grands groupes d'âges montre qu'en 2012 les moins de 15 ans 52,8% de la population totale, pour la tranche d'âge 15-59 ans 42,6% et les 60 ans et plus 3,0%. Les femmes constituent 48,8% de la population régionale et le rapport de masculinité est de 105.

Le rapport de dépendance qui tourne autour de 126,3%, se situe à un niveau élevé, mettant en relief des besoins énormes dans beaucoup de domaines, notamment en matière de santé, d'alimentation, d'éducation et d'emploi.

Le profil de la pyramide des âges témoigne de la jeunesse de la population avec une large base et un rétrécissement du sommet, pouvant découler d'une forte natalité et d'une fécondité soutenue. Un tel profil caractérise les paysans-développés qui ont entamé leur transition démographique.



Source : INS (RGPH 2012)

Figure 1 : Pyramide des âges dans la région de Diffa selon le RGP/H 2001

Pour les populations cibles, les enfants de moins de 5 ans représentent 20,9% de la population régionale. La population scolarisable, allant du préscolaire au lycée, constitue 45,1% de la population totale avec une composante du préscolaire : 12,4% (tranche d'âge 4-6 ans) ; du primaire : 18,7% (tranche d'âge 7-12ans) ; du 1^{er} cycle : 8,4% (tranche d'âge 13-16 ans) et du 2nd cycle : 5% (tranche d'âge 17-19 ans). L'importance numérique de la population scolarisable convoque la mobilisation des moyens énormes pour répondre aux besoins d'éducation des enfants. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent 40,0% des femmes. Les jeunes de moins de trente (30) ans représentent 76,0% de la population totale de la région tandis que les personnes âgées de plus de 64 ans, 3,0% seulement.

2.2.1.5. DYNAMIQUE DE LA POPULATION

Les principaux déterminants de la croissance de la population sont la fécondité, la mortalité et les migrations.

2.2.1.5.1. FÉCONDITÉ

Selon l'EDSN MICS IV de 2012, la région de Diffa présente un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 6,4 enfants par femme contre 7,6 pour la moyenne nationale. L'analyse selon le milieu de résidence montre que l'ISF est de 4,3% en milieu urbain contre 6,9% en zone rurale.

Même si la région de Diffa présente un ISF plus élevé que les régions de Niamey (5,3 enfants par femme) et d'Agadez (5,7 enfants par femme), la situation est moins préoccupante par rapport à celle des régions de Zinder (8,5 enfants par femme), Maradi (8,4 enfants par femme), Tillabéry (7,9 enfants par femme), Dosso (7,5 enfants par femme), Tahoua (7,3 enfants par femme).

La fécondité, qui est un déterminant de la croissance démographique, a subi ces dernières années une baisse avec un rythme relativement lent dans la région de Diffa. En effet, selon les données des différentes EDSN, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), est passé de 7,1 enfants par femme en 2001 à 6,7 en 2006 pour s'établir à 6,4 enfants par femme en 2012.

La baisse relative de la fécondité fait suite à la mise en place des politiques de santé, de la famille et de population dont les effets attendus sur les attitudes à la procréation ont porté leurs fruits. Ce fléchissement signifie que des changements de comportements reproductifs significatifs peuvent être obtenus même dans un contexte de pauvreté endémique. Toutefois, des facteurs comme le mariage précoce, le faible niveau d'instruction, le comportement pro nataliste des populations, la faible adoption de la Planification Familiale (PF) constituent encore des obstacles majeurs aux changements de comportements véritables en matière de la reproduction.

2.2.1.5.2. MORTALITÉ

Les données du tableau ci-après montrent que les tendances de la mortalité des enfants sont en baisse

Les résultats des différentes EDSN montrent que les tendances de la mortalité des femmes et des enfants sont à la baisse entre 1992 et 2012. En effet, les femmes le quotient passe de 177‰ en 1992 à 141‰ en 2006 puis à 128‰ en 2012. La baisse apparente entre 2006 et 2012 n'est pas statistiquement significative mais, par contre, on peut affirmer que le niveau de mortalité a nettement baissé de 1992 à 2012. Le taux brut de mortalité infantile est passé de 92‰ en 1992 à 63‰ en 2006 puis à 18‰ en 2012 soit une baisse de 74‰ sur les 20 ans. Le quotient de mortalité juvénile a également subi un recul important en passant de 153‰ en 1992 à 61‰ en 2006 puis à 24‰ en 2012 soit une baisse de 129‰ sur 20 ans. Quant à la mortalité infanto-juvénile, elle est passée de 318‰ en 1992 à 120‰ en 2006 puis à 41‰ en 2012 soit une baisse de 277‰ sur 20 ans. Il faut également

signaler que la région de Diffa se classe parmi les régions ayant de faibles quotients de mortalité des enfants depuis 1992.

Ces baisses ont pu être réalisées grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, d'hygiène et de l'état nutritionnel des enfants, ainsi qu'au niveau d'instruction des mères et à la mise en œuvre de programmes de vaccination.

Cependant, malgré les progrès remarquables enregistrés au cours notamment des 10 dernières années, la mortalité, particulièrement celle des enfants et des mères restent encore élevée au niveau de la région de Diffa.

2.2.1.5.3. MIGRATION

2.2.1.5.3.1. LES MIGRATIONS INTERNES

On distingue deux (2) types de migrations internes :

❖ Les migrations intra régionales :

Elles se manifestent en mouvements ponctuels, réguliers, cycliques et annuels des jeunes ruraux (hommes et femmes) vers les centres urbains. Ces migrations sont pratiquées par des jeunes issus de familles d'agriculteurs pour les travaux domestiques, agricoles ou des chantiers. Selon l'INS, la migration interne a touché 10,2% de jeunes de 15-34 ans de la région de Diffa en 2012 avec un taux de 28,8% pour les villes contre 6% pour le milieu rural.

Les déplacements se font après les récoltes. Ces migrations sont importantes et fréquentes. Les partants restent en contact avec leurs familles et évoluent dans des environnements bien connus. Selon l'INS les échanges migratoires se font entre tous les départements de la région. La plupart des migrants de la région résident dans les départements de Diffa et Bosso ; ce qui fait de ces deux départements, les principaux carrefours d'échanges migratoires de la région. Selon la même source, En termes de migration brute, le département de Diffa reste en première position suivi des départements de N'Guigmi et Bosso en termes de migration brute. Cependant, seuls Diffa et Bosso sont des pôles d'attractions avec des soldes migratoires positifs (indices d'efficacité respectifs de 40,3% et 68,6%). Les départements de N'Gourti et N'Guigmi sont les plus répulsifs avec des soldes négatifs élevés.

En somme, les questions de développement se posent principalement dans les départements de N'Gourti, N'Guigmi, Maïné-Soroa et Goudoumaria, soit 67% des entités de la région. Il faut également signaler que la situation d'insécurité consécutive à l'avènement de « Boko Haram », a engendré des déplacements volontaires et/ou forcés (sur décisions des autorités administratives) des populations des zones frontalières du Nigéria et des îles du Lac Tchad vers l'intérieur de la région. Même si les chiffres ne sont pas disponibles, les départements de Bosso et de Diffa semblent les plus touchés. Ces populations déplacées vivent actuellement dans des camps disséminés un peu partout dans la région ou dans des familles d'accueil avec l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

Le phénomène « Boko Haram » a eu des conséquences socio-économiques, humanitaires et environnementales incalculables dans la région.

❖ **Les migrations inter régionales :**

Selon l'INS, des échanges migratoires s'effectuent entre les différentes régions du pays. La région de Diffa avec 3% d'indice de sortie, enregistre moins de départ que les régions d'Agadez (8%), de Dosso (6%), de Tillabéry (6%) et de Niamey (10%) ; cela illustre une bonne capacité de rétention (97%) de cette région. Elle est plus attractive que les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry : on constate de plus en plus l'arrivée des travailleurs saisonniers des régions de Tahoua, Maradi, Zinder et Tillabéry vers la région de Diffa avec une forte concentration des immigrés dans la ville de Diffa. Nombreux sont ceux qui y ont demeuré définitivement. La population de la ville comprend une forte proportion de ressortissants des autres régions. Par contre, elle est moins attractive que les régions de Niamey (la capitale du pays) et d'Agadez (zone de transit pour des migrants de diverses nationalités et en même temps zone minière et touristique par excellence).

2.2.1.5.3.2. MIGRATIONS INTERNATIONALES

En dépit des difficultés et contraintes liées à l'expatriation, la région de Diffa connaît des cas réussis. Les destinations connues sont le Nigéria, le Tchad, le Cameroun, la Lybie, Afrique centrale, l'Europe et les USA.

La migration internationale se caractérise d'une part par une émigration semi permanente et permanente pluriannuelle n'excluant ni un retour hypothétique ni une installation définitive de la zone sédentaire de la région de Diffa vers les terres propres agricoles du Nigeria voisin, d'autre part par l'arrivée des ressortissants nigériens, maliens, sénégalais et ghanéens à la faveur du retour des eaux du lac Tchad sur le territoire nigérien. En outre la situation d'insécurité qui caractérise la région a drainé un afflux massif des réfugiés et des retournés des pays voisins estimés à plus de 150 000 personnes.

Si les revenus générés par les migrants de premier degré servent à soutenir la famille restée au village (habillement, acquisition d'équipements divers, achat de céréales, impôts, préparation de trousseaux de mariage, etc.), ceux du second degré, beaucoup plus importants, sont généralement utilisés pour de gros investissements (mobiliers, immobiliers, foncier, etc.).

Sur le plan sociopolitique, on peut noter que les mouvements humains permettent un brassage entre les divers groupes sociaux (connaissance et acceptation de l'autre) qui constitue le socle de la paix sociale dans la région. Mais le revers est que l'exode contribue au rejet des structures traditionnelles et à l'éclatement de la famille.

Il existe également des mouvements liés à la pratique de l'élevage notamment la transhumance qui est un déplacement temporaire des populations pasteurs à la recherche de pâturage au gré des saisons. Il est pratiqué par une frange des populations pasteurs qui déplacent des zones pastorales

de la région vers le nord du Nigeria, le Cameroun, la Centrafrique et le Tchad et inversement, des éleveurs tchadiens, soudanais et camerounais attirés par les pâturages de la région.

2.2.1.6. ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

La situation démographique de la région de Diffa est caractérisée par :

- Une nuptialité précoce : selon les résultats de l'EDSN 2012, dans la plupart des localités de la région, un peu moins d'une femme sur trois (30 %) était déjà en union à l'âge de 15 ans exacts. Plus de trois femmes sur quatre (77 %) étaient déjà en union en atteignant 18 ans exacts et la quasi-totalité (97 %) l'étaient à 25 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans est estimé à 15,7 ans.
- Une fécondité élevée bien qu'inférieure à la moyenne nationale : l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de la région est 6,5 enfants/femme contre 7,6 pour le Niger, selon les résultats de l'EDSN 2012. Cette situation se retrouve favorisée par l'espérance de vie à la naissance (qui est supérieure à la moyenne nationale aussi bien chez les hommes que chez les femmes) conjuguée au rôle reproducteur de la femme prédominant sur tous les autres aspects et liée au nombre d'enfants nés vivants qu'elle aura mis au monde. L'ISF de la région de Diffa n'a pas évolué depuis 2001. Le niveau élevé de fécondité explique la part importante proportion des jeunes dans la population de la région, car la mortalité, notamment celle des enfants de moins de 5 ans continue de baisser de manière significative.
- La population de la région croît plus vite que celle du niveau national ; cela signifie que les problèmes démographiques se posent avec plus d'acuité dans la région.
- Le rapport de masculinité est de 105,1 contre 98,8 pour le niveau national ; ainsi dans la région les hommes sont plus nombreux que les femmes contrairement aux autres régions du pays.
- Une forte proportion de population jeune : les résultats du RGP/H de 2012 indiquent que les jeunes de moins de trente (30) ans représentent 76,04% de la population totale de la région et seulement 3,0% ont un âge égal ou supérieur à 65 ans. Cette structure de la population révèle un taux de dépendance élevé. Cela soulève des interrogations sur le devenir de cette population au regard de ses futurs besoins colossaux en terres, emplois, santé, éducation, eaux, alimentation, etc. Il importe que la question de population soit prise en compte dans tout programme de développement régional. La région compte 53% de personnes de moins 15 ans contre 51,7% pour le niveau national, ce qui justifie un rapport dépendance régional supérieur à la moyenne nationale.

- Une mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile moins élevée par rapport à celle du pays. En effet selon les résultats de l'EDSN 2012, la région de Diffa se caractérise par un niveau de mortalité infantile de 18‰, juvénile (24‰) et infanto-juvénile de 41‰ contre respectivement 51‰, 81‰ et 127‰ pour le Niger. Ces taux ont connu une régression au regard des efforts consentis dans le domaine de la santé. Cependant, malgré les progrès remarquables enregistrés au cours notamment des 10 dernières années, beaucoup reste encore à faire car, dans les conditions idéales de santé, aucun enfant de moins de 5 ne devrait mourir de maladies. Dans plusieurs pays développés, ce taux est inférieur 10‰ (source : état de la population mondiale, UNFPA 2006).
- Le taux de prévalence du VIH/SIDA de la région de Diffa, est plus élevé que celui du niveau national d'où la nécessité de doubler d'efforts dans la lutte contre cette pandémie.
- Une espérance de vie à la naissance de 59,2 ans (dont 58,7 ans chez les hommes et 60,2 ans chez les femmes), à la moyenne nationale qui est de 58,8 ans dont 58,3 ans pour les hommes et 59,7 ans pour les femmes selon l'EDSN-MICS IV 2012.
- Une densité faible et variable : en 2012, la densité moyenne de la région de Diffa est de 3,8 hbts /km², nettement supérieure à la densité nationale qui est de 13,5 hbt/km². Cette densité semble en rapport avec le potentiel économique. En effet, le département de Bosso à fort potentiel économique (agricole), enregistre la plus forte densité (103,1 hbts/km²), suivi du département de Diffa (21,1 hbts/km²). Tandis que les départements de N'Gourti et N'Guigmi ont les plus faibles densités de la région avec respectivement 0,5 et 3,7 hbts/km². Par contre, la densité ne semble pas en rapport avec l'urbanisation car, les départements à fort taux d'urbanisation sont N'Guigmi (32,3%), Diffa (25,0%) et Maïné-Soroa (10,0). Cependant, le manque de corrélation entre l'urbanisation et la concentration humaine pourrait s'expliquer par l'importance de la superficie de chaque département : le département de N'Gourti (112 211 km²) a une superficie nettement supérieure à celle de Bosso (744 km²) et de Diffa (7 563 km²).
- Une migration des bras valides devenue de plus en plus massive : le phénomène de la migration se constate surtout au niveau des centres urbains où les bras valides quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes à la quête de travail rémunérateur. Ils exercent généralement des petits métiers. Ces mouvements deviennent plus intenses pendant la saison morte (après l'hivernage). On rencontre deux (2) grands types de migration dans la région de Diffa qui sont la migration à l'intérieur du Niger (mouvements vers les centres urbains tels que Zinder, Niamey, Konni, Maradi, ...) et la migration à l'extérieur du Niger (déplacements des populations en direction des pays de la sous-région notamment au Nigéria). A l'inverse, la région de Diffa, eu égard à ses potentialités, enregistre une forte entrée des populations des autres régions du Niger et aussi des pays voisins de la sous-

région. Cette dernière a été accentuée ces dernières années par la situation d'insécurité qui prévaut dans certains pays de la sous-région notamment le Nigeria où le phénomène « Boko Haram » est né.

2.2.2. LA PAUVRETÉ

Selon l'enquête ECVMA 2011, la région de Diffa est la troisième région la moins pauvre après Niamey et Agadez. En effet, la région de Diffa qui compte 3,4% de la population du Niger, regroupe 2,4% des pauvres du pays. L'indice de pauvreté de la région est de 34% juste devant Niamey et Agadez. La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement de 7,2% et 2,4%.

Très malheureusement, les chocs successifs survenus dans la région depuis plusieurs années, particulièrement à partir de 2009, ont fini par fragiliser la résilience des communautés, rendant encore plus difficile la situation déjà précaire des populations. Les effets de la crise de « Boko Haram » ont considérablement dégradé le niveau de vulnérabilité des populations de la Région de Diffa à cause de l'accès très limité à certaines zones d'exploitation agro-sylvo-pastorales et hydrauliques et la faiblesse de leur capacité de résilience.

En effet, la crise de « Boko Haram » a eu pour conséquence, les déplacements massifs des populations, l'inaccessibilité aux zones de production agro-sylvo-pastorales et halieutiques, l'appauvrissement des ménages, la perturbation du système éducatif, la désorganisation des systèmes de production et de commercialisation des denrées alimentaires et du circuit d'approvisionnement des marchés. A ceci, il faut ajouter une situation alimentaire précaire, caractérisée par la mauvaise campagne agricole enregistrée en 2016 avec déficit céréalier brut de 103 577 tonnes et un déficit fourrager de 1 267 000 tonnes de matière sèche. Le tout est exacerbé par une arrivée massive des populations estimées au mois de mai 2017 à 247 991 personnes déplacées, composés de réfugiées, retournées et déplacées internes réparties sur 153 sites (DREC/RM/Diffa, mai 2017) dont les familles hôtes nigériennes étaient les premières à leur apporter l'assistance alimentaire, faisant ainsi pression sur des ressources déjà insuffisantes.

L'arrivée des réfugiés et des déplacés a provoqué une augmentation significative de la vulnérabilité des ménages. En novembre 2014, l'enquête de vulnérabilité du Programme Alimentaire Mondial (PAM) révélait que 53% des ménages de Diffa étaient en insécurité alimentaire et que 23,5% des enfants étaient malnutris. En 2015, la même source notait une baisse sensible est enregistrée au niveau du pouvoir d'achat des populations tirant leur revenu dans les filières poivron, pêche, commerce d'animaux (journaliers, chauffeurs, intermédiaires, convoyeurs d'animaux, etc...). Aussi, la disparition de la migration économique saisonnière vers le Nigeria et l'intégration progressive des déplacés dans la tissu-socioéconomique de la région provoque une baisse du prix de la main d'œuvre.

Aujourd'hui, la situation socioéconomique de la région semble asphyxiée par l'arrivée des réfugiés, la rupture des échanges sur la bande frontalière, l'évacuation du Lac Tchad et les restrictions

administratives mises en place dans le cadre de l'état d'urgence, telle que l'interdiction des deux roues, moyen de locomotion essentiel aux activités économiques quotidiennes.

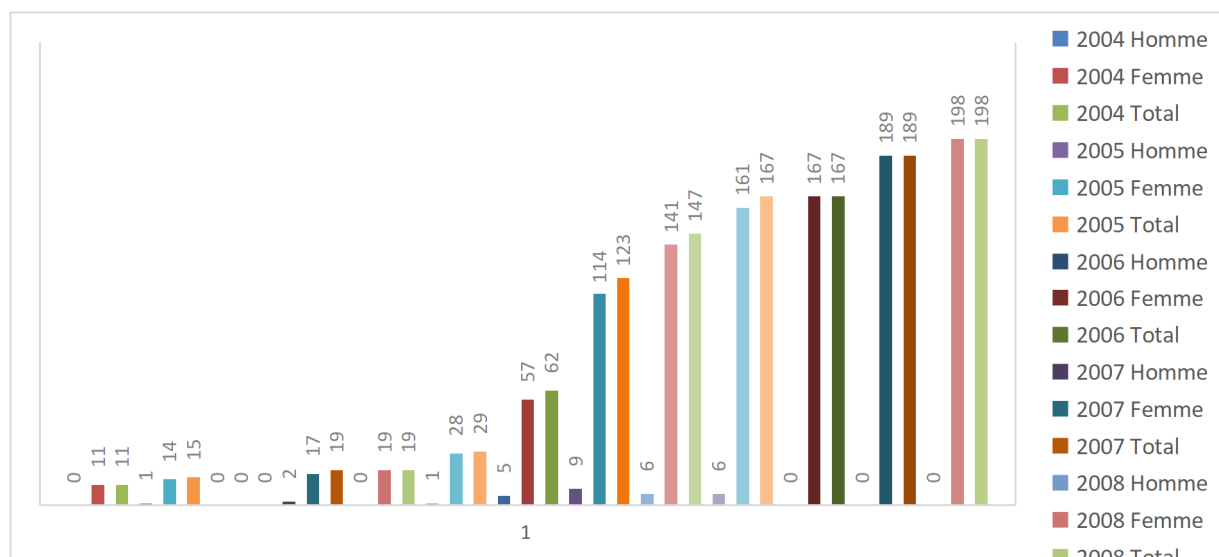
2.2.3. LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

A l'instar des autres régions du pays, les indicateurs du système éducatif dans la région de Diffa ont connu une évolution favorable au cours des 20 dernières années. Cette évolution est imputable à la mise en œuvre de la lettre de politique éducative 2013-2020 et des programmes sectoriels (Plan Décennal de Développement de l'Education, PDDE 2003-2013 et Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation, PSEF 2014-2024). Le PSEF est un document holistique qui fédère tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

2.2.3.1. LE PRÉSCOLAIRE

Dans la région de Diffa, les effectifs des élèves au préscolaire ont évolué en flèche entre 2004 et 2016. En effet, le nombre d'élèves est passé de 234 à 5 649 ; soit un taux d'accroissement moyen annuel de 29,00% dont 28,55% chez les garçons et 29,43% pour les filles en douze (12) ans. Ceci démontre l'engouement des parents pour l'école et surtout dans les centres urbains. Et avec l'appui constant de l'UNICEF et la politique nationale « Une école un jardin d'enfants » le cap restera longtemps maintenu.

Le nombre d'enseignants du préscolaire est passé de 11 en 2003-2004 à 198 en 2015-2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 26,01%. La proportion des femmes a oscillé entre 91,30% et 100% durant la période considérée. La proportion des contractuels est passée de 60,7% en 2008-2009 à 86,9% en 2015-2019 témoignant une contractualisation à outrance de cet ordre d'enseignement.



Sources : Statistiques de l'éducation de base/Annuaire de 2004 à 2013, rapports DREN/Diffa

Figure 2 : Evolution du personnel enseignant par statut et sexe

Quant au ratio élèves/maitre, il est passé de 21 en 2004 à 29 élèves par enseignant en 2016. Cette situation est due surtout à l'accroissement constant des effectifs des élèves au cours des années.

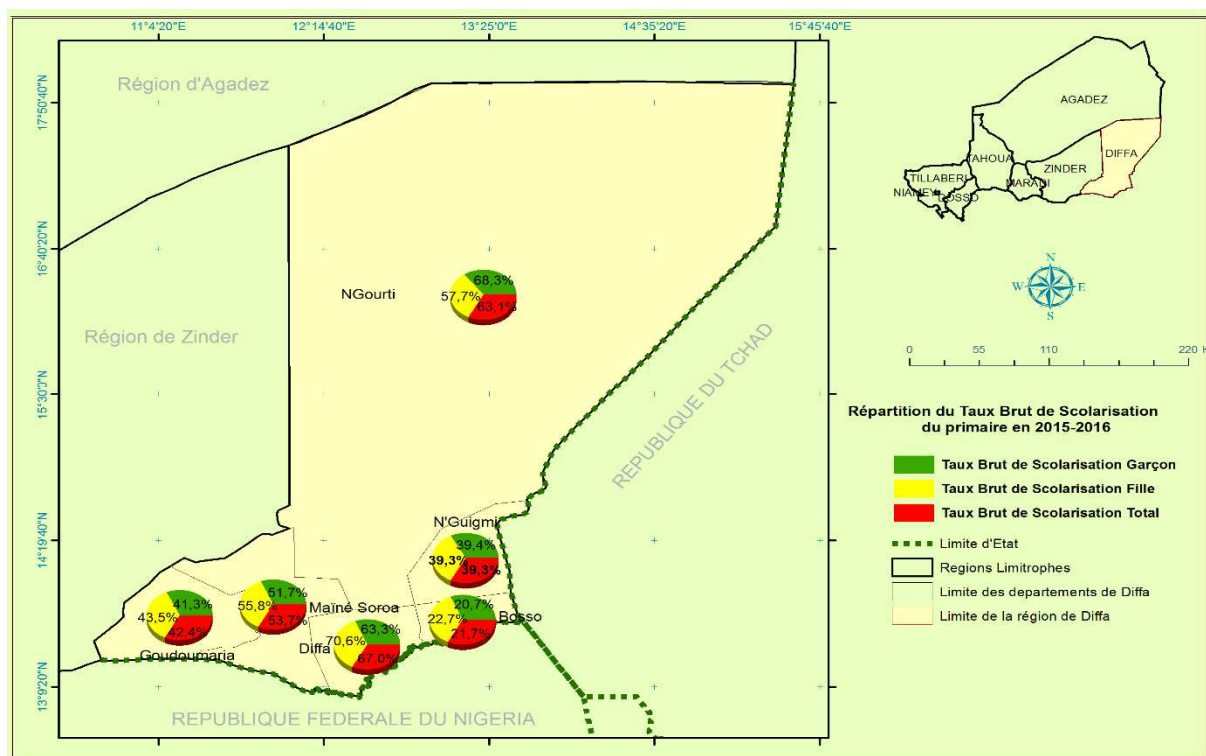
2.2.3.2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Dans la région de Diffa, l'éducation primaire a été marquée par une nette amélioration des principaux indicateurs. En effet, de 2004 à 2016, le Taux Brut d'Admission (TBA) au CI a connu une hausse de 12,9 points, passant de 53,2% à 66,1%. La même tendance s'observe aussi bien chez les garçons que les filles avec respectivement une hausse de 8,5 et 17,3 points.

Le nombre d'élèves au cycle de base 1 est passé de 20 505 à 76 687, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,13%. Au cours de cette période, l'accroissement des effectifs des filles est plus important que ceux des garçons (11,73% contre 10,60%). Cette évolution s'est faite de façon continue en dépit des problèmes d'insécurité que connaît la région depuis 2015 et qui ont conduit à la fermeture de plus quatre-vingt (80) écoles selon la DREP. En 2016, le milieu rural concentre 75,68% des élèves du cycle de base 1 dans la région de Diffa. Aussi, les disparités entre sexe qu'elles soient réduites (un indice de parité de 0,95), demeurent encore.

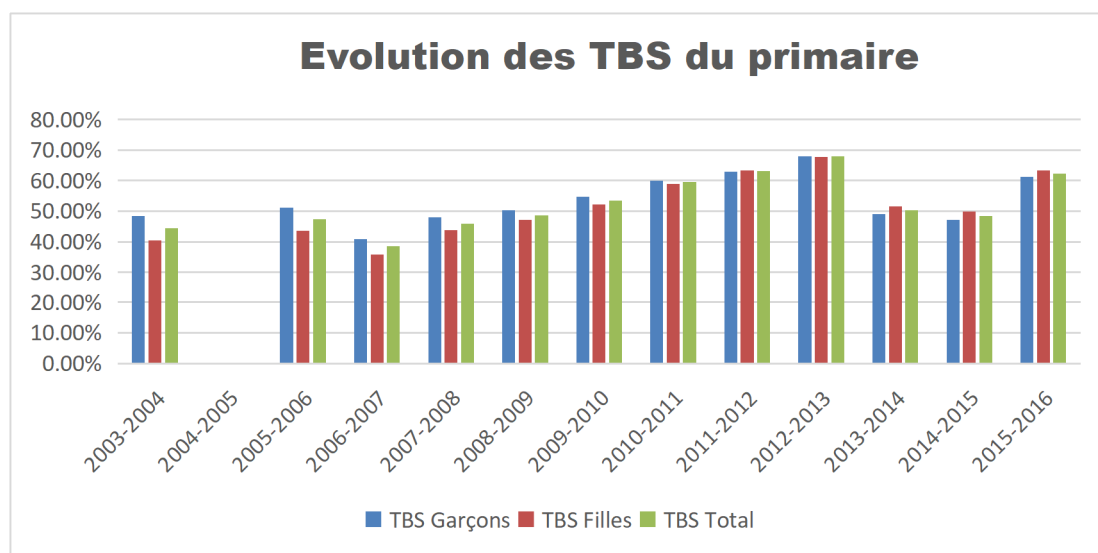
En 2015-2016, le TBS régional est de 62,3% dont 61,3% pour les garçons et 63,9% chez les filles, soit un indice de parité entre filles et garçons de 1,03. Le TBS de la région est largement inférieur à la moyenne nationale qui est de 76,2% dont 82,1% chez les garçons et 70,2% pour les filles. Les départements de Diffa (67,0%), Maïnsé-Soroa (53,7%) et N'Gourti (63,1%) affichent des TBS supérieurs à la régionale. A l'opposé, ceux de Bosso (21,7%), Goudoumaria (42,4%) et N'Guigmi (39,3%) ont des TBS inférieur à celui régional.

Carte 15 : Situation du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par département en 2015-2016



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration du SRAT/Diffa ; mai 2018

Le TBS de la région a gagné 17,9 points pourcentage en passant de 44,4% en 2004 à 62,3% en 2016. Sur la même période, l'amélioration du TBS est plus marquée chez les filles (23,0 points de gain) que chez les garçons (12,9 points de gain). L'indice de parité Fille/Garçon évolue en faveur des filles, en passant de 0,83 en 2003-2004 à 1,03 en 2015-2016.



Source : Statistiques de l'éducation de base/Annuaire 2003-2004 à 2015-2016

Figure 3 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS)

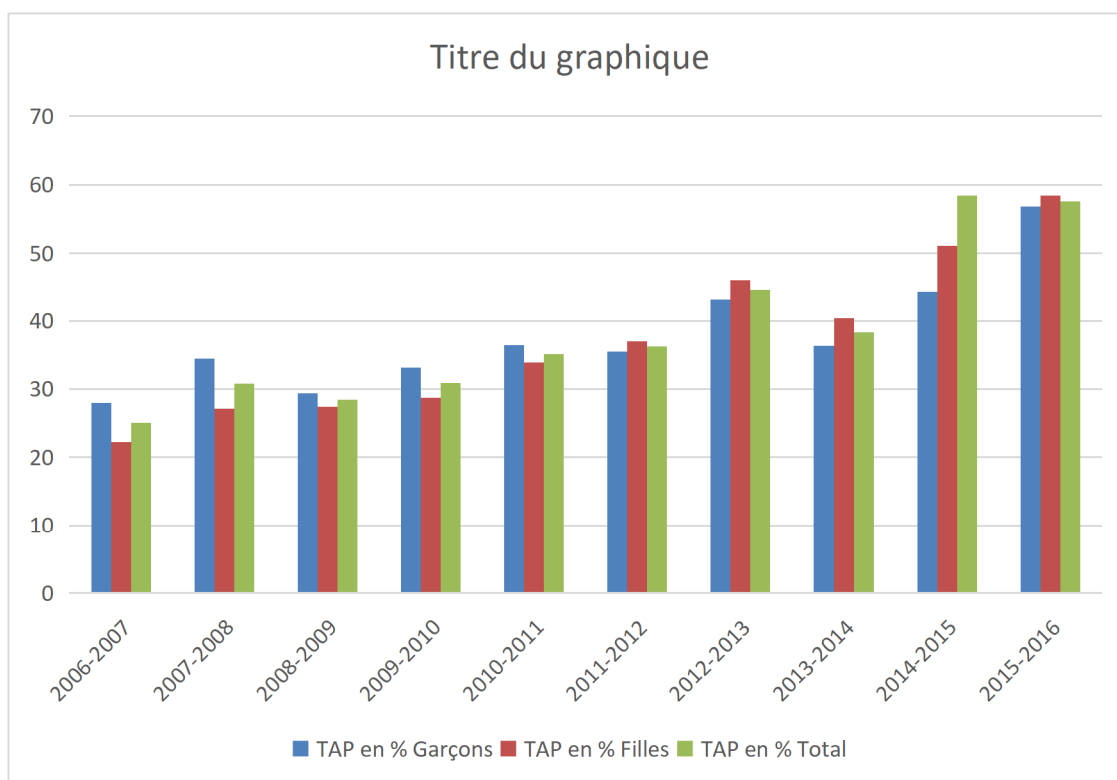
En 2015-2016, la région de Diffa compte 2 986 enseignants dont 1 571 femmes, soit 52,61%. Parmi ces enseignants, 2 964 (99,26%) sont du public, 2 252 (75,42%) dans l'enseignement traditionnel, 710 (23,78%) sont au niveau des medersas et 24 (0,80%) des écoles expérimentales. Les enseignants contractuels représentent 85,47% des effectifs totaux des enseignants. Cette proportion varie de 81,01% dans le département de N'Gourti à 92,20% dans celui de Bosso.

En réponse au besoin de plus en plus croissant de la demande d'éducation, le personnel enseignant est passé de 723 enseignants en 2003-2004 à 2 986 en 2015-2016, soit un accroissement annuel moyen sur la période de 12,25%. Sur cette période, la proportion des femmes dans le personnel enseignant a positivement évolué passant de 45,23% à 52,61%, soit un gain de 7,38 points pourcentage ; celle des enseignants contractuels est passée de 46,11% en 2003-2004 à 85,47% en 2015-2016.

En 2015-2016, la région compte 26 élèves pour 1 maître et 24 élèves par classe. Ce ratio varie d'une inspection à une autre. Toutefois au niveau de toutes inspections, les ratios sont en deçà de l'idéal pédagogique recommandé par le décret n°2000-457/MEN/DEP/DCSD du 08 décembre 2000, déterminant les normes environnementales, techniques et pédagogiques des enseignements de base et moyen. En effet, ce décret stipule que « l'effectif maximum autorisé par classe est de 60 élèves ; l'effectif standard (l'idéal pédagogique) est de 50 élèves par classe ; l'effectif minimum est de 25 élèves par classe ». Au niveau régional et dans certaines inspections, les ratios élèves/maître sont en deçà de l'effectif minimum établi par le décret. Ce qui sous-entend que leur personnel enseignant est en sureffectif.

En 2015-2016, le taux moyen d'admission au CFEPD de la région est 79,9% et varie de 67,1% (inspection de Goudoumaria) à 90,2% (IEFA de Maïné Soroa). Celui de l'entrée en sixième se situe à 79,8% et oscille entre 0,0% (Inspection de Bosso) et 89,5% (Inspection de N'Guigmi). A l'image des indicateurs précédents, le taux moyen d'admission au CFEPD/CEPE-FA a évolué positivement passant de 62,8% en 2003-2004 à 79,9% en 2013-2014, soit un gain de 17,1 points pourcentage. Celui d'admission à l'entrée en sixième, a enregistré un gain de 7,6 points pourcentage en passant de 72,2% en 2003-2004 à 79,8% en 2013-2014.

De façon générale, de plus en plus les élèves achèvent leur cycle primaire dans la région. En effet, le taux d'achèvement est passé de 25,1% en 2006-2007 à 57,6% (dont 56,8% chez les garçons et 58,4% chez les filles) en 2015-2016, soit une progression de 32,5 points. Cette tendance est observée aussi bien chez les filles que chez les garçons. Cependant, le TAP de la Région est inférieur à la moyenne nationale qui est de 78,4%. D'ailleurs, la région se classe en avant dernière position après Zinder qui enregistre un TAP de 54,3%. Cette place peu enviable de la région de Diffa s'explique par l'abandon massif des élèves qui sont utilisés dans les travaux domestiques, champêtres, le convoyage et l'abreuvement des animaux.



Source : DS/MEAPLN/EC, Statistiques de l'éducation base, annuaires de 2003-2004 à 2015-2016

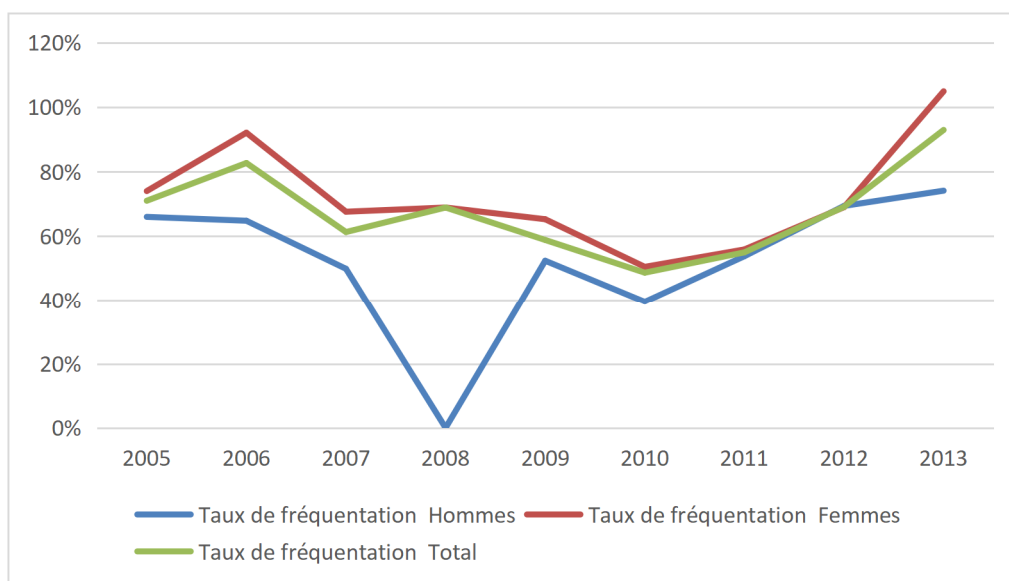
Figure 4 : Evolution du Taux d'Achèvement Primaire (TAP) de la région en %

2.2.3.3. ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION NON FORMELLE

L'une des préoccupations majeures en matière d'alphabétisation est i) d'améliorer la fréquentation dans les centres d'alphabétisation, ii) identifier les déterminants du phénomène d'abandon des centres, iii) comment remédier la situation constatée.

Dans la région de Diffa, les effectifs des apprenants inscrits ont progressé de manière significative entre 2005 et 2007 passant de 2 010 apprenants inscrits à 3 197 inscrits avant de chuter à 623 inscrits en 2016. Cette situation d'évolution irrégulière du nombre d'apprenants inscrits s'explique par la nature aléatoire du financement des campagnes d'alphabétisation. Des actions de plaidoyer ou de lobbying devront être engagées en faveur d'une alphabétisation de masse, vecteurs directeurs de l'atteinte des objectifs fixés dans la PNA/ENF en matière d'accès.

Le taux de fréquentation a aussi évolué en dents de scie chez les deux sexes. Il a tourné autour de 48,7 à 82,7%. Cette situation révèle un taux moyen de déperdition global de 30,9% pour une prévision de 15%. Ce phénomène d'abandon qui reste difficile à maîtriser est lié à plusieurs à facteurs dont les plus importants sont relatifs au problème de motivation des apprenants, l'insuffisance du suivi et la faible prestation des alphabétiseurs. Tous ces problèmes ont pour toile de fonds l'inadaptation des programmes aux réalités socio-économiques et aux contraintes quotidiennes des apprenants.



Source : DREP/A/PNL/EC, annuaires de l'éducation de base

Figure 5 : Evolution du taux de fréquentation des centres d'alphabétisation dans la région de Diffa

La région compte 623 alphabétisés en 2016 dont 358 hommes et 265 femmes. Le taux de réussite au test final a connu une amélioration sensible passant de 58,8% en 2006 à 67,2% en 2016 soit une augmentation de 17,2 points. Toutefois, ce taux de réussite a évolué en dents de scie sur la période considérée.

Ainsi en plus du nombre important qui abandonne avant qu'on ne juge leur niveau, tous ceux qui restent jusqu'en fin de campagne ne deviennent malheureusement pas alphabétisés ; ils ne réussissent pas au test final. Cette contre-performance est liée à la fois au fait que certains centres ne font d'évaluation qu'en 3^{ème}, au niveau d'acquisition très faible et à l'offre d'alphabétisation qui demeure modeste.

Selon l'INS, la région de Diffa se caractérise par un taux d'alphabétisation de 23,92% dont 16,37% pour les femmes et 31,35% pour les hommes alors qu'au niveau national ce taux est de 30,11% dont 22,10% chez les femmes et 38,64% chez les hommes. Le taux régional cache également des disparités entre les milieux de résidence (53,43% en milieu urbain contre 18,03% en milieu rural). Cet état de fait agit certainement sur l'efficacité des politiques sociales menées ainsi que sur la compétitivité de l'économie régionale.

2.2.3.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

En 2015-2016, la région de Diffa totalise 13 090 élèves aux secondaires dont 6 242 filles. Le cycle de base II compte 57,38% des effectifs suivi des CES/CSP avec 35,91%. De 1999-2000 à 2015-2016, les effectifs du secondaire sont passés de 2153 élèves à 13 090 élèves, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,86% ; cet accroissement a été plus rapide chez les filles que chez les garçons

(13,82% contre 12,08%). Les effectifs du cycle de Base 2 sont passés de 1 741 élèves à 7 511 élèves, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,29%. Ceux du cycle Moyen sont passés de 412 élèves à 879 élèves, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,21%, moins rapide que dans le cycle base 2 qui s'explique par le développement de CES/CSP au détriment des lycées dont le nombre n'a pas évolué depuis belle lurette. Sur la même période, les effectifs des élèves des complexes sont passés de 747 élèves à 4 700 élèves, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 23,94%. Ainsi, l'accroissement des effectifs des élèves semble plus rapide au niveau des Complexes qu'au du Cycle de Base 2 et du Cycle Moyen.

Quant aux enseignants, ils sont au nombre de 432 enseignants dont 88 femmes (20,37%) en 2015-2016 : 58,56% au Cycle de Base II ; 27,31% aux Complexes et 14,12% au Cycle moyen. La proportion d'enseignants du public est de 92,62% de l'ensemble du personnel enseignant de la DRES. Elle est de 94,25% au Cycle de Base II, 100% au Cycle Moyen et 14,81% au niveau des Complexes. Tandis que la proportion des enseignants du privé, essentiellement constitués de vacataires n'est que de 14,38%. De 2006-2007 à 2015-2016, le nombre global des enseignants du secondaire a connu une augmentation significative en passant de 179 à 393, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9,04%. Le TAMA est de : 11,30% au Cycle de base 2 (l'effectif est passé de 111 à 253) ; 14,87% au Cycle Moyen (l'effectif est passé de 21 à 59) ; 12,71% au niveau des Complexes (l'effectif est passé de 47 à 118).

Les Taux Brut d'Admission (TBA) en 6^{ème} et en 2^{nde} ont connu une amélioration sensible. En effet, le TBA en 6^{ème} est passé de 12,8% en 2006-2007 à 24,8% en 2015-2016, soit une hausse de de 12 points pourcentage dont 13,1 points chez les filles 11,0 points chez les garçons. Celui en 2^{nde} est passé de 0,8% à 5,4% en 2016, soit une hausse de 3,5 points pourcentage dont 4,4 points chez les garçons et 3,5 points chez les filles. La région présente des TBA en 6^{ème} et en 2^{nde} inférieurs à ceux du niveau national (24,8% contre 47,3% et 5,4% contre 9,3%). Les indices de parité filles/garçons s'établissent à 0,9 et 0,6 contre 0,7 et 0,5 pour le niveau national.

Au niveau du secondaire, cycle de base 2, le taux de scolarisation a connu une amélioration sensible. Il passe de 9,4% en 2006-2007 à 20,0% en 2015-2016 même si près de quatre cinquième (4/5) des enfants en âge de fréquenter ce cycle scolaire, en sont exclus. Au cycle moyen, le TBS passe de 2,1% en 2006-2007 à 4,4% en 2015-2016. Les inégalités persistent malgré les efforts consentis en matière de scolarisation de la jeune fille avec un TBS au second cycle de 3,5% contre 7,1% chez les garçons. Aussi, la région présente des TBS en deçà des moyennes nationales qui s'établissent à 34,2% au 1^{er} cycle et à 8,6% au 2nd cycle.

Le taux de réussite au BEPC au niveau de la région a connu une évolution en dents de scie passant de 65% en 2009 à 46,4% en 2016 avec un pic de 81% en 2012. Celui au BAC a également connu une évolution en dents de scie avec une hausse entre 2008 (22,0%) et 2011 (37,5%), une chute en 2012 34,7%, une stagnation autour de 40% entre 2013 et 2014, une remontée en 2015 (45,4%) et chute drastique en 2016 (23,6%, inférieur à la moyenne nationale qui est de 27,86%). Les taux de rétention

apparaissent faibles avec un taux de survie au 1er cycle qui s'établit à 41,9% dont 42,1% chez les garçons contre 41,8% chez les filles et au second cycle de 63% dont 56,8% chez les garçons contre 74,2% chez les filles en 2016.

2.2.3.5. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La formation professionnelle a récemment débuté dans la région de Diffa et, est de ce fait très peu développée.

Le nombre des élèves de l'EFPT est passé de 568 en 2012-2013 à 2 557 en 2016-2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 41,16%. En 2016-2017, les établissements de l'EFPT de la région comptent 2 557 élèves dont 992 filles (38,8%), soit un indice de parité filles/garçons de 0,63. Les CFM concentrent 44,58% des effectifs totaux des élèves de l'EFPT. Ils sont suivis des CET avec 36,76%.

En 2015-2016, les établissements de l'EFPT de la région enregistrent :

- 192 redoublants dont 64 filles, soit un taux de redoublement de 10,60% dont 6,44% chez les filles ;
- 96 abandons dont 18 filles, soit un taux d'abandon de 5,30% dont 1,81% chez les filles ;
- 15 exclus dont 6 filles, soit un taux d'exclusion de 0,83% dont 0,33% chez les filles ;
- Un taux de passages en classes supérieures : 79,51% ;
- Un taux de réussite au Bac Technique : 65,51 % ;
- Un taux de réussite au BEP : 82,35 % ;
- Des résultats de fin de cycle de CFDC : 100%.

En 2016-2017, l'effectif du personnel de l'EFPT de la région de Diffa est de 214 dont 168 contractuels. Ainsi, les enseignants contractuels représentent 78,50% de l'ensemble du corps enseignant de l'EFPT dans la région. Cette proportion est plus importante au niveau des CFM où ils représentent 97,70%, suivis des CET avec 94,92%. Au niveau de l'ISS, le personnel est constitué à 92,00% de vacataires. Parmi les enseignants de l'EPT, seulement 32,24% ont reçu une formation pédagogique.

En 2015-2015, les établissements de l'EFPT (public et privé) de la région de Diffa, enregistrent les ratios suivants :

- Elèves/atelier : 906, soit 2 ateliers pour 1 811 élèves ;
- Elèves/classe : 48, soit 38 classes pour 1 811 élèves ;
- Elèves/enseignant : 16, soit 112 enseignants pour 1 811 élèves.

Ainsi des efforts significatifs sont réalisés en matière de développement de l'EPT dans la région. Cependant, il y a également lieu de relever que les besoins en matière de compétences techniques et professionnelles pour couvrir les secteurs porteurs restent encore à satisfaire. Aussi, le secteur agricole et le secteur informel qui occupent une place centrale dans l'économie restent peu couverts. Des efforts doivent également être faits pour la prise en compte des non scolarisés et des déscolarisés en matière d'offre de formation.

2.2.3.6. ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS (ENI)

Ouverte en Octobre 2010, l'ENI de Diffa a formé un nombre total de six cent cinquante-neuf (659) enseignants, à la fin de l'année scolaire 2014, dont 629 Instituteurs Adjoints et 30 Instituteurs. Chaque année, tous les enseignants formés à l'ENI de Diffa sont recrutés comme enseignants contractuels dans la région. Leur nombre ne permet pas encore à la région de couvrir ses besoins en maîtres, c'est pourquoi la DREP/A/PLN/EC compense chaque année le déficit par un recrutement supplémentaire d'enseignants contractuels sans formation initiale.

Selon le rapport annuel de l'ENI de Diffa, en 2013, le personnel d'encadrement et d'appui de l'institution est composé : 1 PCA ; 1 Directeur Général ; 1 Directeur des études ; 1 Responsable de stage ; 1 Intendant ; 2 Surveillants généraux ; 17 Encadreurs (16 titulaires et 1 vacataire) ; 1 responsable informatique ; 1 Chauffeur ; 1 Secrétaire et 2 Gardiens.

Le taux de réussite en examen de fin de cycle à l'école normale était de 95,52% pour toutes les sections confondues dont 95,20% pour les instituteurs adjoints et 100% chez les instituteurs en 2013.

2.2.3.7. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

On note à ce sujet la création en 2014 d'une Université des Etudes Agronomiques et d'un Institut spécialisé dans le domaine de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles dont la première promotion a débuté en 2015.

2.2.4. LE SECTEUR DE LA SANTÉ

L'analyse de l'évolution des indicateurs sanitaires de la santé dans la région montre que dans l'ensemble des progrès accomplis par la région. Cependant, la situation sanitaire de la région reste encore préoccupante et est marquée par la prédominance de nombreuses maladies transmissibles (paludisme, méningite, rougeole, etc.) et des maladies non transmissibles (hypertension artérielle, diabète, etc.). Plusieurs facteurs concourent à entretenir le mauvais état de santé de la population en général et chez les femmes et les enfants en particulier. Cette situation est aggravée par la crise alimentaire qui sévit dans la région ces dernières années et la crise sécuritaire.

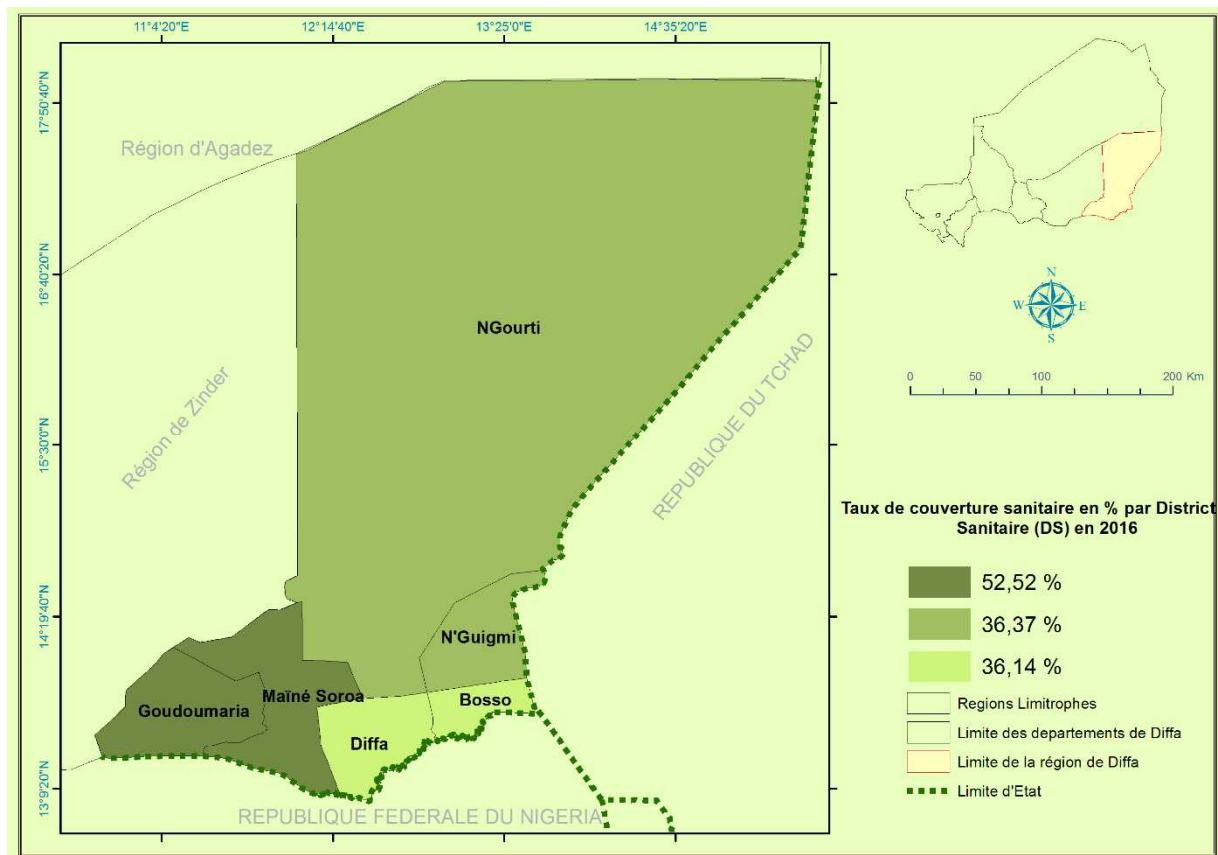
Le nombre de médecins, infirmiers et sages-femmes ont connu évolution significatives ces deux dernières décennies. En effet, le nombre de médecins est passé de 12 en 2000 à 14 en 2016, soit un

taux d'accroissement moyen annuel de 0,9% ou 0,03 médecin par an ; le nombre d'infirmiers est passé de 110 en 2000 à 157 en 2016, soit un TAMA de 2,16% ou 3 infirmiers par an ; le nombre de sages-femmes est passé de 13 en 2000 à 22 en 2016, soit un TAMA de 3,21% ou 0,6 sage-femme par an.

Les différents ratios ont connu une amélioration substantielle entre 2003 et 2016 avec un progrès remarquable au niveau du ratio sage-femme par Femme en Age de Procréer. En effet, le ratio médecin par habitants est passé de 1 médecin pour 95 190 habitants à 1 médecin pour 48 848 habitants, celui d'infirmier par habitants a évolué de 1 infirmier pour 6 680 habitants à 1 infirmier pour 4 356 habitants et celui de sage-femme par FAP, il est passé de 1 sage-femme pour 63 460 FAP à 1 sage-femme pour 6 138 FAP. Cependant, on note la persistance des disparités entre les districts sanitaires de la région et entre le milieu urbain et le milieu (plusieurs CSI sont tenus par un seul agent) et le non-respect de la norme du plateau technique au niveau du CHR et des Hôpitaux de District (manque de médecins spécialistes).

Le taux de couverture sanitaire au niveau régional est passé de 35,0% en 2005 à 42,6% en 2016 (contre 48,3% pour le niveau national) avec de fortes disparités entre districts sanitaires La faiblesse de cette couverture ainsi que les disparités entre départements militent en faveur de la création de nouvelles infrastructures pour améliorer l'accessibilité des populations aux soins de santé de base.

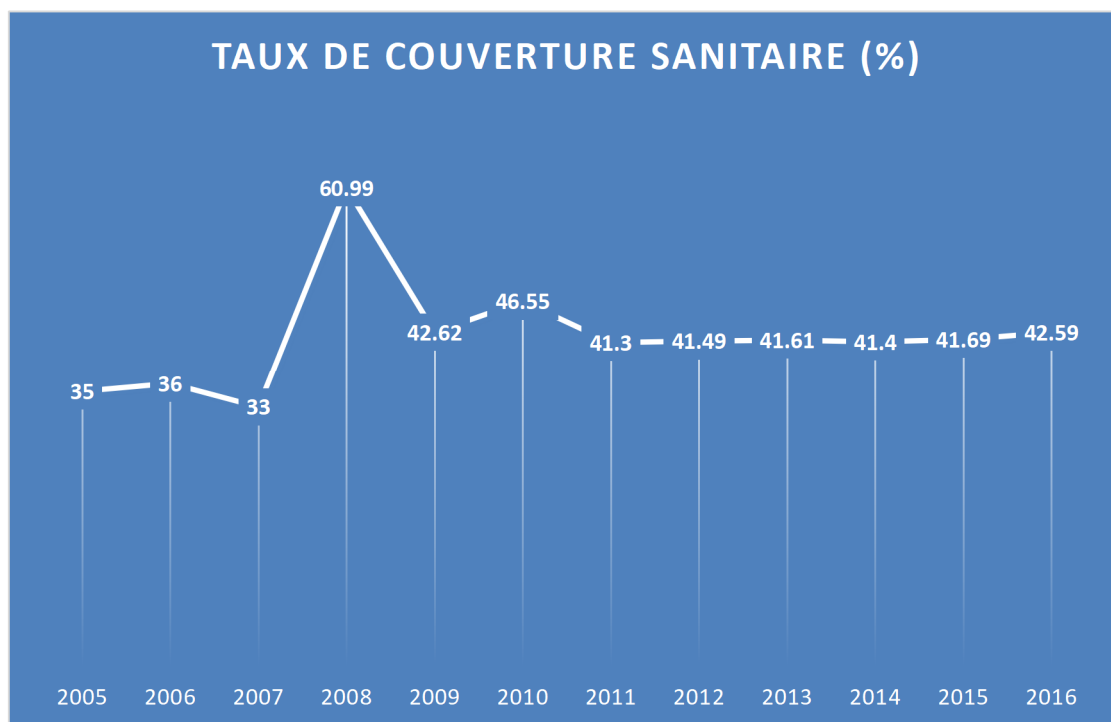
Carte 16 : Taux de couverture sanitaire par District en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration SRAT-Diffa/Mai 2018

Le DS de Maïné-Soroa qui couvre les départements de Goudoumaria et de Maïné-Soroa est le plus couvert de la région avec un taux de 52,2% qui est resté stable en 2014 et 2015. Au niveau des deux (2) autres DS, le taux est inférieur de la moyenne régionale. Le taux, aussi bien du niveau régional que ceux des DS, a évolué en dents scie entre 2005 et 2016. Cependant d'une manière générale, le taux de couverture régional a connu une augmentation de 7,59 points pourcentage entre 2005 et 2016 en passant de 35% à 42,59%. Ainsi en dépit des progrès réalisés dans la construction des infrastructures avec notamment la multiplication des cases de santé, force est de constater que beaucoup reste encore à faire. Sauf l'année 2008 qui semble exceptionnelle avec un taux régional de 60,99%, le taux de couverture régional n'a jamais atteint la barre de 50%. Aussi sur toute la période considérée (2005-2016), le taux régional est resté inférieur à celui du niveau national.

Cela s'ajoute le manque de moyens humains pour assurer une prise en charge adéquate des problèmes sanitaires des populations de la région.

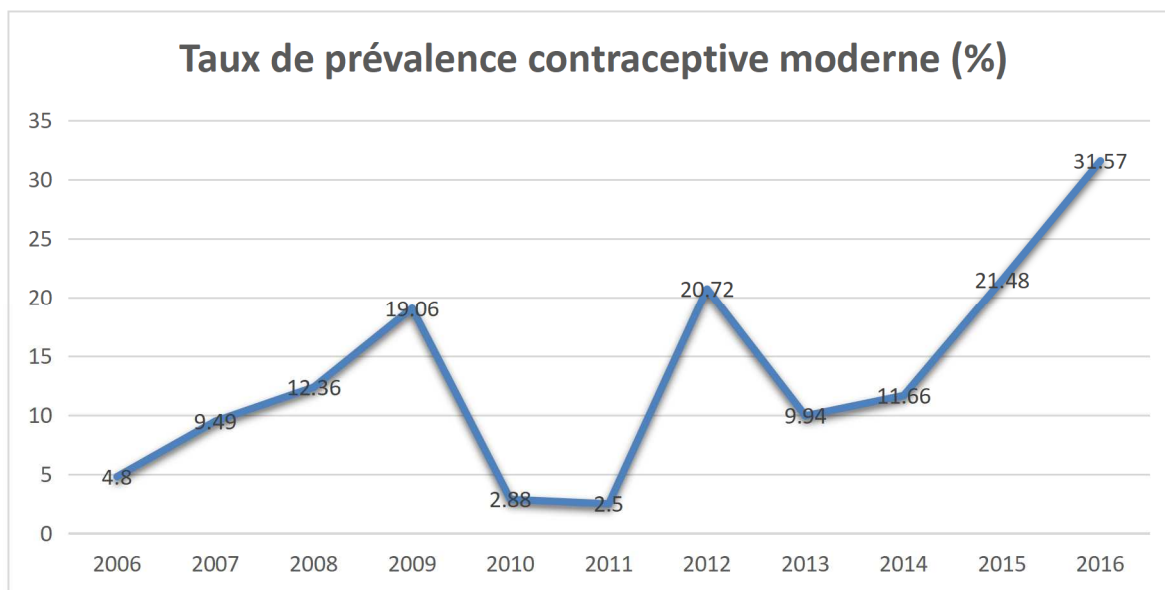


Source : SNIS/Annuaire des statistiques sanitaires du Niger/Années 2005-2016

Figure 6 : Evolution du taux de couverture sanitaire en % de la région de Diffa

Le taux d'utilisation des soins curatifs dans la région est de 64,57% contre 53,36% pour la moyenne nationale en 2016. Le taux varie de 37,94% (DS de Maïné) à 88,65% (DS de Diffa). Le taux régional a connu une augmentation constante passant de 22,0% en 2005 à 64,6% en 2016. Le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que les inégalités et les iniquités dans l'accès aux services de santé sont autant de facteurs aggravant la santé de la population.

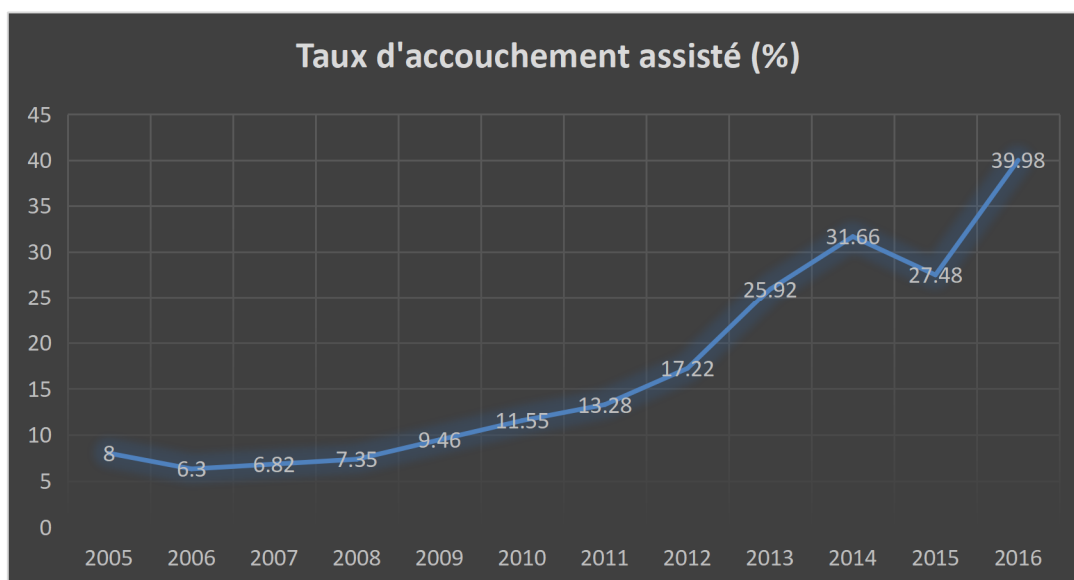
Le taux de prévalence contraceptive en méthodes contraceptives modernes chez les femmes en union est passé de 4,80% en 2006 à 31,57% en 2016 soit un gain de 26,77 points pourcentage en dix (10) ans. Par contre, le taux d'abandon qui était de 0,42% en 2005, a connu une remontée jusqu'en 2010 qui constitue un pic (27,58%) avant de redescendre à 0,08% en 2015 pour ensuite remonter à 4,40% en 2016. Le plus fort taux d'utilisation est enregistré au niveau du District Sanitaire de Diffa (55,84%) tandis que le plus faible taux d'utilisation est rencontré dans celui de N'Guigmi (11,48%). Quant au taux d'abandon, le plus fort enregistré au DS de N'Guigmi et le plus faible dans celui de Maïné-Soroa (4,01%). Le taux d'utilisation régional est supérieur à la moyenne nationale (31,57% contre 27,13%). Par contre concernant le taux d'abandon, celui de la région de Diffa est inférieur à celui de l'ensemble du pays (4,40% contre 10,18%).



Source : SNIS/Annuaire des statistiques sanitaires du Niger/Années 2006-2016

Figure 7 : Evolution du taux de prévalence contraceptive (%) de région de Diffa

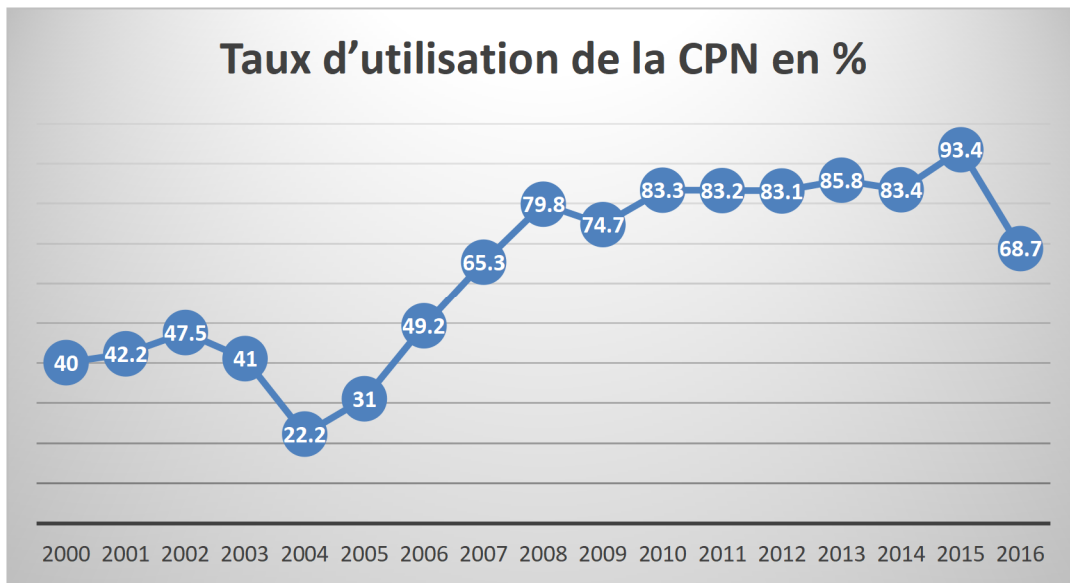
La région de Diffa enregistre en 2016 un taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié de 39,98% contre 39,06% pour l'ensemble du pays. Il enregistre également un taux de mortalité maternelle intra hospitalière de 0,63% contre 0,39% de moyenne nationale. De même, il enregistre un taux de césarienne de 1,91% contre 1,90% pour l'ensemble du pays. Le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a connu une nette progression entre 2005 et 2016 passant de 8,0% à 39,98%, soit un de 31,98 points pourcentage en 11 ans. Cette évolution est à mettre en relation avec celle de la mortalité maternelle qui a connu également une baisse sensible.



Source : SNIS/Annuaire des statistiques sanitaires du Niger/Années 2005-2016

Figure 8 : Evolution du taux (%) d'accouchement assisté par un personnel médicale qualifié

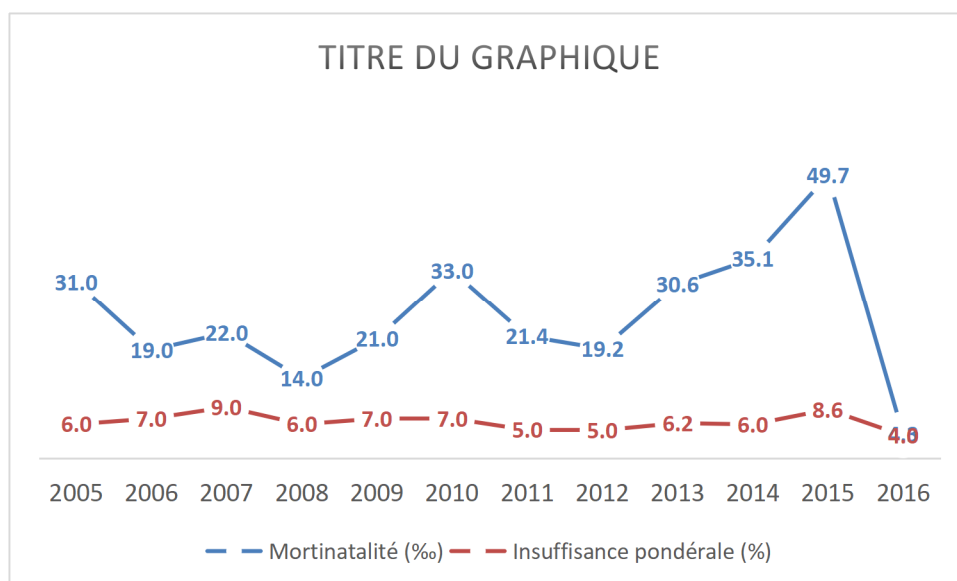
Le taux de couverture en consultations prénatales (CPN 4) est passé de 40,0% en 2000 à 68,7% en 2016 (contre 40,30% de moyenne nationale), soit un gain de 28,7% en 16 ans. Ce taux varie de 0,00% (N'Guigmi) à 71,84% au DS de Diffa.



Source : SNIS/Annuaire des statistiques sanitaires du Niger

Figure 9 : Evolution du taux de consultations prénatales (%) dans la région de Diffa

La région enregistre en 2016 : un taux de mortalité de 4,27‰ (contre 3,05‰ de moyenne nationale) qui varie de 1,69‰ au DS de Diffa à 13,20‰ pour le CSME de Diffa ; un taux d'insuffisance pondérale de 4,04% (contre 4,46% au plan national) variant entre 3,47% (DS de Maïné-Soroa) et 21,88% au CSME de Diffa. Ces taux ont connu une évolution en dents de scie entre 2005 et 2016.



Source : SNIS/Annuaire des statistiques sanitaires du Niger/Années 2005-2016

Figure 10 : Evolution des indicateurs du suivi du nouveau-né dans la région de Diffa

En 2016 le taux d'utilisation de la consultation du nourrisson est de 209,18% dans la région de Diffa contre une moyenne nationale de 98,50%. Cependant, on note des disparités entre les districts. En effet, le DS de Diffa enregistre le taux d'utilisation de la CN le plus élevé (397,96%) tandis que celui de N'Guigm1a le plus faible taux (67,39%). Les DS de Maïné et de N'Guigmi ont des taux d'utilisation de la CN inférieurs à la moyenne régionale (209,18%).

Le paludisme constitue la deuxième cause de mortalité avec 62,50%. Il est suivi des autres décès (35,71%). Les mortalités touchent plus la tranche d'âge 1-4 ans (37,5%) suivie de celle de 25 ans et plus (28,57%).

Par ailleurs, le système de santé reste encore peu résilient face aux situations d'urgences sanitaires de plus en plus récurrentes auxquelles la région fait régulièrement face ces dernières années. En effet, la région connaît en 2016 un taux de létalité de : 4,85% pour la tuberculose contre 6,66% ;50,00% pour la méningite contre 7,4% pour l'ensemble du pays.

En matière de nutrition, selon les résultats de l'évaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthode SMART au Niger réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2016, la situation dans la région de Diffa est sérieuse avec une prévalence de plus de 11,4% de malnutrition aigüe. A l'intérieur de la région, la situation est variable d'un département à un autre. La plus faible prévalence de la malnutrition aigüe globale a été observée dans le département de Diffa (9,5%), ce qui correspond à une situation précaire. La prévalence de la MAG est comprise entre 10% et 14% dans les départements de Goudoumaria, Maïné, et N'Guigmi, ce qui classe ces départements dans une situation sérieuse d'après la classification de l'OMS. N'Gourti apparaît comme le département le plus touché de tout le pays par la malnutrition aigüe avec une prévalence de MAG largement au-dessus du seuil critique de 15%, ce qui fait de ce département une zone en situation de crise nutritionnelle. Quant à la prévalence de la malnutrition chronique, il est de 31,9%. Il varie également d'un département à un autre : il est de 60,4% à Goudoumaria, 39,1% à Diffa, 38,6% à Maïné, 33,4% à N'Gourti et N'Guigmi.

2.2.5. LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

2.2.5.1. LE SOUS SECTEUR HYDRAULIQUE

2.2.5.1.1. LA SITUATION DE L'HYDRAULIQUE RURALE

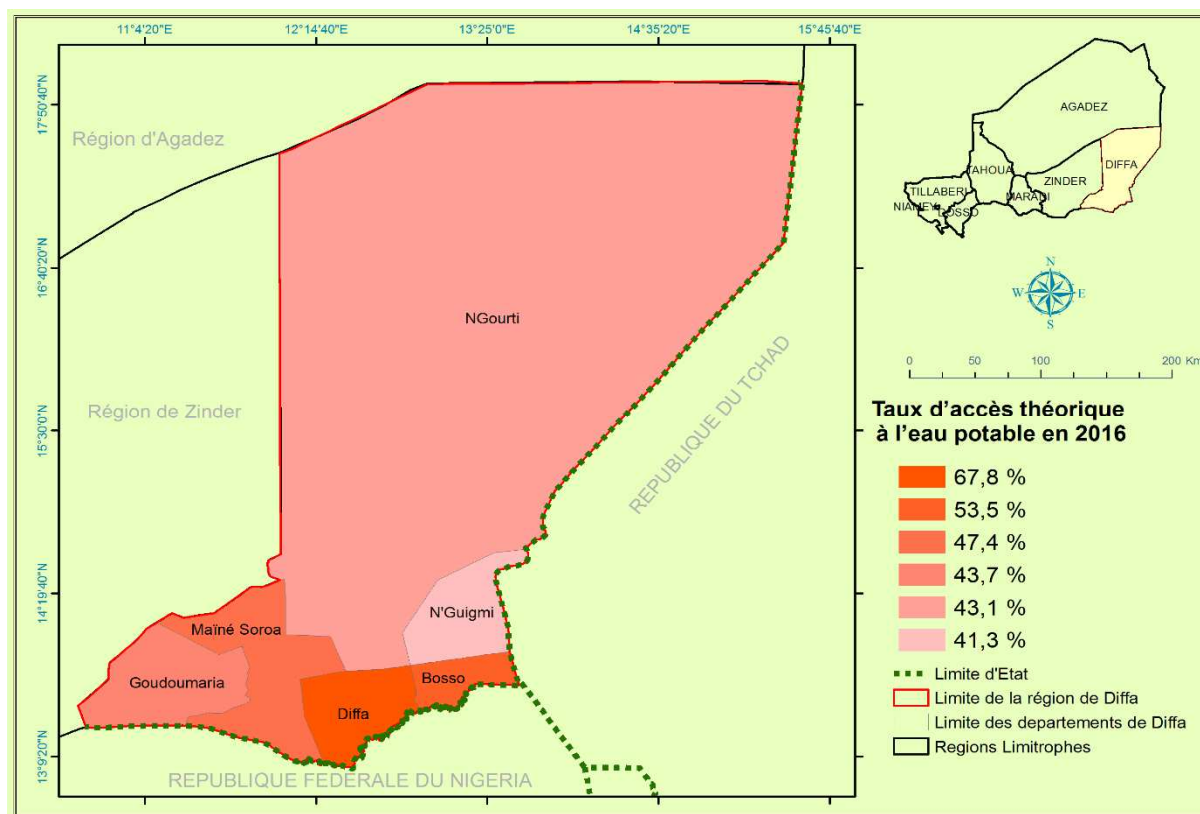
Les zones d'aquifères profonds, en raison de leur situation géophysique, ont des taux d'accès à l'eau potable faibles. D'où la persistance des disparités entre les départements et à l'intérieur d'un même département : les communes Foulatari, N'Guelbéli et Kabléwa ont des TCg inférieurs 50% ; la commune de Gueskérou enregistre le fort Tat (86,34%) tandis que celle de Foulatari a le plus faible TAt (29,75%).

Tableau 6: Situation des TCg, TAT et TP par Département et par Commune en 2016

Départements	Communes	TCg	TAT	TP
Bosso	Bosso	64,85%	15,69%	15,69%
	Toumour	83,05%	6,6%	6,6%
Département de Bosso		67,6%	53,5%	14,2%
Diffa	Chétimari	73,16%	6,32%	6,32%
	Diffa	95,28%	8,22%	8,22%
	Gueskerou	93,07%	4,71%	4,71%
Département de Diffa		82,5%	67,8%	5,9%
Goudoumaria	Goudoumaria	51,74%	6,07%	6,07%
Département de Goudoumaria		51,7%	43,7%	6,4%
Mainé Soroa	Foulatari	33,19%	6,32%	6,32%
	Mainé Soroa	73,35%	6,07%	6,07%
	N'Guelbeyli	45,81%	9,09%	9,09%
Département de Maïné		57,8%	47,4%	6,6%
N'Gourti	N'Gourti	50,00%	13,62%	13,62%
Département de N'Gourti		50,0%	43,1%	13,6%
N'Guigmi	Kablewa	49,83%	4,95%	4,95%
	N'Guigmi	59,22%	10,29%	10,29%
Département de N'Guigmi		54,3%	41,3%	7,1%
Région		62,5%	51,1%	8,2%
Ensemble Niger		69,5%	45,5%	8,5%

Source : DRH/A de Diffa ; décembre 2017

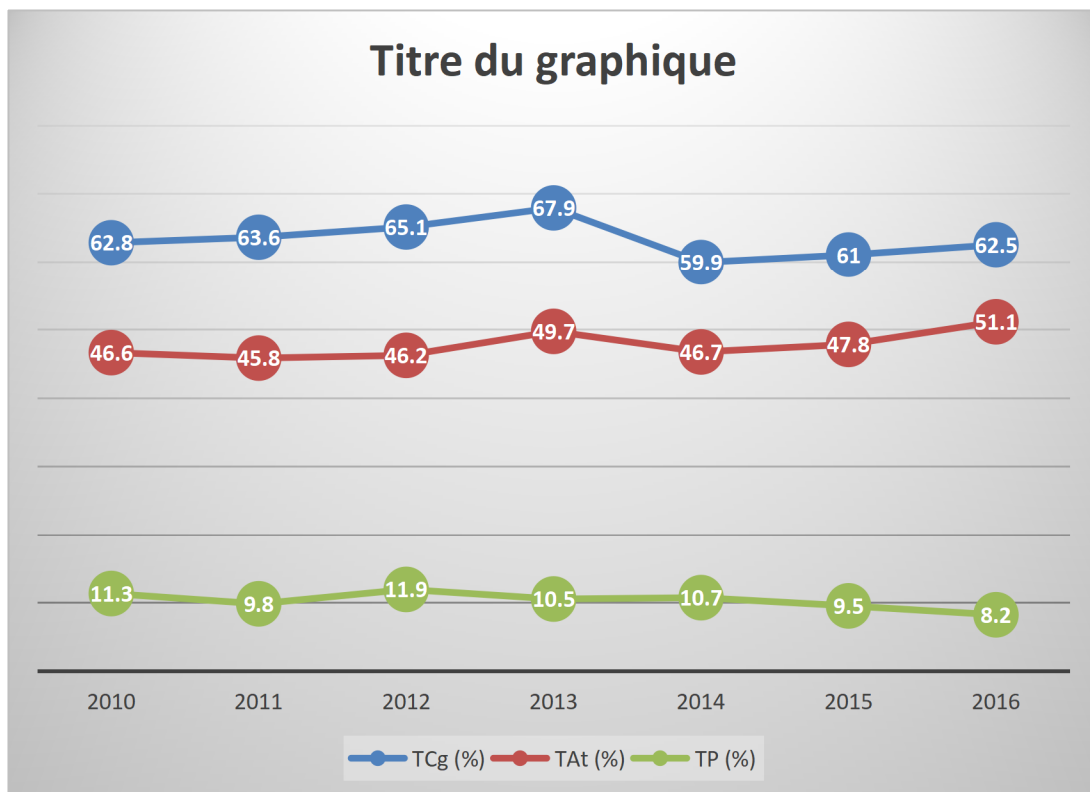
Carte 17 : Taux d'accès théorique à l'eau potable des départements de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Elaboration du SRAT de Diffa/Mai 2018

Malgré la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) pour la période 2011- 2015 qui a permis d'obtenir des avancées significatives dans la gestion du secteur au niveau national, les différents indicateurs ont plutôt stagnés dans la région de Diffa. Ainsi, la couverture géographique en points d'eau modernes passe de 62,83% en 2010 à 62,45% en 2016 après avoir atteint 67,86% en 2013. L'accès à l'eau potable en milieu rural passe de 46,56% en 2010 à 51,11% en 2016 et le taux de panne de 11,3% en 2010 à 8,2% en 2016. La régression du TP est sûrement due aux investissements consentis dans le secteur par l'Etat et les partenaires au développement. Cependant, beaucoup reste à faire dans le secteur de l'hydraulique Rurale à l'échelle de la Région car le TP de 8,2% est relativement élevé et aggrave d'avantages le gap de 48,89% en matière d'accès à l'eau potable des populations de la région. Une campagne de sensibilisation de population et de formation des artisans s'avère indispensable surtout au niveau des communes de BOSSO (15,69%), N'Gourti (13,62%), N'Guigmi (10,29%) et N'GUELBEYLI (9,09%). Pour l'essentiel ces pannes concernent les puits pastoraux publics. Ils sont en général durement éprouvés d'une part, par les méfaits de l'ensablement et l'effondrement dû à la texture du sol et

d'autre part aux défaillances techniques dans leur réalisation. Ce constat milite en faveur de la disparité en termes d'accès aux points d'eau modernes entre les zones à vocation pastorale et celle agropastorale et agricole de la région.



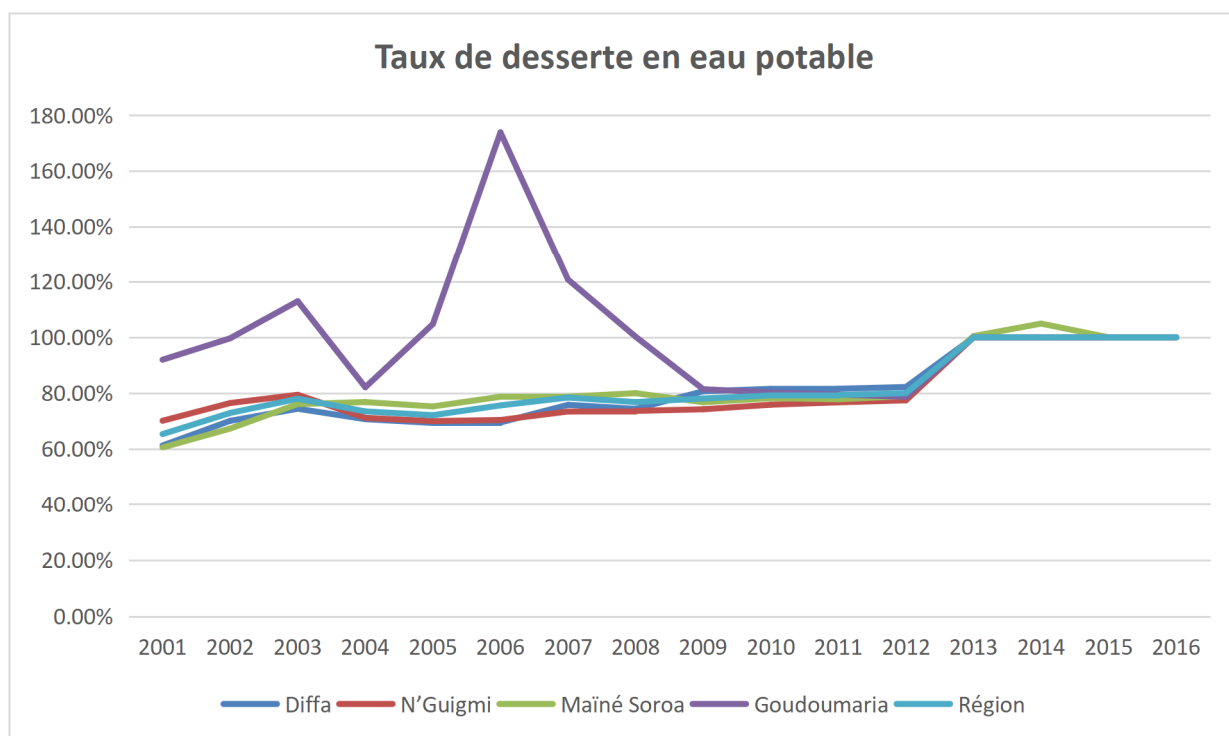
Source : CETIC-CONSULT/Elaboration du SRAT de Diffa/Mai 2018

Figure 11 : Evolution des indicateurs de l'hydraulique rurale de la région de Diffa de 2010 à 2016

2.2.5.1.2. LA SITUATION DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

Selon la SPEN, la région de Diffa se caractérise par un taux de desserte de 100,0%, un service basique de 22,1% et un service optimal de 91,9% en 2016. Le taux desserte de la région est largement supérieur à la moyenne nationale qui est de 93,2% à la même date.

Le taux de desserte en eau potable en milieu urbain de région est passé de 65,32% en 2001 à 100,00% en 2016. Toutefois dans le cadre de la politique en matière d'hydraulique urbaine, sont considérés les centres urbains, tous les chefs lieu de régions, de département, les communes urbaines et rurales. A l'heure actuelle quatre (4) chefs-lieux de département sur les six (6) que compte la région sont desservis par un réseau d'adduction d'eau potable. Huit (8) centres chefs-lieux de commune et/ou de département ne sont pas alimentés en eau par la société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN).



Source : SPEN/Taux de desserte 2001-2016

Figure 12 : Evolution du taux de desserte par centres urbains et secondaires de la région de Diffa

2.2.5.2. LE SOUS SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT

Il est important de souligner que, il n'existe pas de base de données actualisées et harmonisée sur les infrastructures d'hygiène et assainissement provenant de la DRESP, de la DRH, de la DRE et de la DREN et celles provenant des réalisations faites par le budget de l'Etat ou des communes pour n'avoir pas été régulièrement acheminées au niveau régional en vue d'alimenter une base de données régionale.

Néanmoins, les quelques données disponibles donnent pour la région de Diffa, un taux de couverture de 12% en assainissement de base composé comme suit : latrines rudimentaires 7% ; latrines ouvragées 11% ; toilette avec chasse- eau 1% ; autres 81%. Ainsi, 10,8% des ménages utilisent des lieux d'aisance avec chasse, 25,0% des latrines et 64,2% défèquent dans la nature. Selon les résultats de l'EDS-MICS 2012 de l'INS, les sources d'évacuation des eaux usées utilisées par les ménages de la région sont : canal fermé : 0,3% ; canal ouvert : 5,2% ; dans un cours d'eau : 0,1% ; dans le trou : 3,0% ; dans la nature : 91,3% ; autres : 0,2%. Selon la même source en matière de l'eau de boisson, 40,9% des ménages s'approvisionnent au robinet, 3,9% au forage, 54,9% au puits et 0,3% utilisent l'eau de surface. Le mode d'évacuation des ordures ménagères par les ménages de la région se compose comme suit : camion de ramassage (0,2% ; charrettes (2,1%) ; dépôt

autorisé (8,0%) ; nature (85,5%) ; enfouissement (2,9%) ; incinération (1,2%) ; autres 0,3%). La forte présence de déchets plastiques dans les ordures, le manque de dépotoirs contrôlés, font des ordures ménagères un véritable problème de santé publique et un danger permanent pour l'environnement.

Pour conforter ces résultats et relever les contraintes majeures du secteur, le Gouvernement a adopté en mai 2017, le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030).

2.2.6. JEUNESSE, SPORTS ET CULTURE

2.2.6.1. LA SITUATION DE LA JEUNESSE

En matière de jeunesse, comme l'indique l'analyse de la structure par âge, la population de Diffa est particulièrement jeune. En effet, la tranche d'âge comprise entre 15 et 35 ans représente 14,4% de la population totale de la région selon le RGP/H de 2012. Cette population jeune est essentiellement rurale. En effet, un peu plus de 4 jeunes sur 5 vivent en milieu rural dans la région de Diffa (83%). Ceci s'explique par le faible niveau d'urbanisation de la région.

Le tissu associatif des jeunes au niveau régional est composé de : trente-quatre (34) associations de jeune qui ont fédéré pour constituer le conseil national de jeunesse et le cadre de concertation à l'initiative respectivement du Ministère de la jeunesse et des Sports et l'UNICEF ; quatorze (14) ligues officielles opérationnelles.

Les activités de la jeunesse sont encadrées et organisées par le conseil régional de la jeunesse qui a fait son apparition dans le paysage institutionnel nigérien à partir des élections du 14 avril 2011. Les principales sources de financement du secteur Sont le Ministère de la jeunesse et des sports les collectivités territoriales les partenaires : PLAN-NIGER-UNICEF -UNFPA. En outre, des quêtes sont organisées auprès des populations pour les activités informelles des jeunes.

Le taux d'activité des jeunes est de 60,3% contre 54,3% de moyenne nationale. Ce taux de 38,8% chez les jeunes femmes contre 83,3% pour les jeunes hommes, soit un écart de 34,5 points de pourcentage. L'écart du taux d'activité observé entre les deux sexes, pour la région, s'observe aussi bien en milieu rural (42,7% chez les jeunes femmes contre 88,1% chez les jeunes hommes) qu'en milieu urbain (21,5% chez les jeunes femmes contre 61,4% chez les jeunes hommes).

En dépit de la ratification par le Niger d'instruments juridiques internationaux et régionaux tels que la convention de l'OIT N°138 et 182, la CDE et la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE), 77 365 enfants de 5 à 17 ans sont économiquement occupés dans la région selon le Rapport de l'enquête Nationale sur le travail des enfants 2009 (OIT/INS). Cela n'est pas sans sur le taux d'inscription à l'école primaire et le maintien de l'enfant dans le cycle primaire. A cela, il faut ajouter que 36,6% d'enfants de 5 à 17 ans de la région effectuent des travaux dangereux contre 31,1% pour l'ensemble du pays.

Le taux de chômage global pour les jeunes est de 5,2% dont 7,3% pour les jeunes hommes et 1,1% pour les jeunes filles. On observe également des disparités entre le milieu urbain (13,0%) et le milieu rural (4,1%). La même tendance s'observe entre les deux sexes en rapport avec le milieu de résidence : 16,1% chez les jeunes hommes contre 4,1% chez les jeunes femmes en milieu urbain ; 5,9% chez les jeunes hommes contre 0,8% chez les jeunes femmes en milieu rural. En milieu rural, la majeure partie des jeunes s'adonnent aux activités de l'agriculture et à l'élevage alors qu'en milieu urbain le niveau de réalisation de telles activités n'est pas très important. En outre, en milieu urbain les jeunes éprouvent des difficultés pour accéder à un emploi formel.

Le chômage, le sous-emploi, le manque ou l'insuffisance d'opportunités économiques pour les jeunes, notamment ruraux et diplômés, le manque d'initiatives d'entrepreneuriat de ces derniers ainsi que les difficultés d'accès au financement et au renforcement des capacités de manière générale constituent des contraintes certaines à l'insertion socio-économique des jeunes. Ces contraintes représentent un frein au développement régional, à la stabilité sociale et à l'épanouissement de la jeunesse. La situation est encore plus critique chez les jeunes filles dont la majorité n'achève pas le cycle secondaire pour cause de mariages précoces et/ou forcés, avec pour conséquence directe un accès limité à des opportunités indispensables à leur épanouissement.

2.2.6.2. LE SPORT

Dans la région, le sport ne rencontre pas l'enthousiasme souhaité car les succès au plan national, sous-régional, régional et international sont faibles dans toutes les disciplines sportives par rapports aux engagements. Malgré les atouts dont dispose le secteur (jeunesse de la population, environnement scolaire et universitaire favorable pour cultiver l'esprit de sport et sa pratique), il n'est toujours pas compétitif. Cette situation est due au fait que ce secteur ne dispose pas de politique sectorielle à laquelle s'ajoutent la mauvaise gouvernance des associations sportives, l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et équipements de sport ainsi que les pesanteurs socio culturelles pour le sport féminin.

Cependant, la région commence à faire amende honorable certains sports individuels et collectifs comme le championnat national de lutte traditionnelle. Les principales manifestations sportives dans la région sont : les championnats (régionaux et nationaux) ; le 18 décembre (fête de la République); le 24 avril (fête de la concorde); le 16 juin (fête de l'enfant africain); le 3 août (fête nationale de l'arbre) et les sports scolaires et militaires.

2.2.6.3. CULTURE

Le patrimoine socioculturel traditionnel de la région est riche et diversifié. On y dénombre deux (2) importantes troupes artistiques (Abba Karia de N'Guigmi et les célèbres flûtistes BaitouChétima Ganga de Mainé-Soroa) sans compter de nombreuses cantatrices, les Gounda et les peuhls Bororo qui excellent dans l'art des chants et danses.

De par la diversité de sa population (Kanouri, Toubou, Peul, Touareg, Haoussa, etc.), la région de Diffa a une richesse et des diversités culturelles qui sont malheureusement mal connues et insuffisamment exploitées :

- Les traditions orales relatent l'implantation de la 1^{ère} capitale du Kanem-Bornou à « GAROUMELE » dont les vestiges sont encore visibles sur la route de N'guigmi à environ 115Km à l'Est de Diffa.
- A l'Ouest de Diffa (à 25 km) se trouve un autre site à MESA reconnu pour les puissances occultes de ses Chefs Guerriers ;
- Dans la Commune Rurale de N'Gourti, à AGADEM, il existe un autre site des vestiges des sofawa.
- D'autres sites existent à Barwa, Koulounfardou

Les manifestations culturelles les plus importantes sont les fêtes traditionnelles, les mariages, les baptêmes, etc. D'autres, telle que le Chimaorum de N'guigmi « fête annuelle organisée à la fin des récoltes à l'apparition de l'étoile Chimaou », ne sont plus organisée. Aussi, le Conseil Régional a pris l'initiative louable de créer par délibération N°2013-022/CR/DA du 24 décembre 2013, un festival régional dénommé « Festival du Cheval, des Arts et de la Culture (FECA/Manga) ».

Les ressources de la culture sont aussi celles sur lesquelles repose l'exploitation économique du tourisme. Une gestion durable du tourisme nécessite une prise en compte dans les programmes régionaux de développement, d'une politique efficace de conservation, de restauration et de diffusion des biens culturels physiques et non physiques. L'adoption d'une telle démarche serait une mesure idoine pour développer une économie régionale de la culture.

Des rapports interactifs, didactiques sont perceptibles entre les deux (2) secteurs. Plusieurs acteurs culturels régionaux vivent de leur art grâce à l'activité touristique. Les productions culturelles et artistiques subsistent et s'améliorent grâce à une clientèle basée sur les nombreux voyageurs qui fréquentent annuellement les sites touristiques.

Les collectivités territoriales constituent un enjeu formidable pour une gestion concertée du tourisme et du patrimoine artistique et culturel de la région. Les projets et programmes communaux de développement doivent intégrer un volet important qui implique les deux (2) secteurs. Si le tourisme peut être considéré comme une opportunité que la région doit saisir pour son devenir économique, il n'en demeure pas moins que la culture est le noyau essentiel de cette dernière activité de l'économie régionale.

Mais, auparavant, plusieurs défis devront être relevés. Il s'agit notamment de : (i) l'élaboration d'une cartographie du patrimoine culturel régional ; (ii) la mise en place d'un mécanisme de soutien à la création des biens et services culturels en vue d'encourager les promoteurs culturels et les artistes ; (iii) la création d'un réseau structuré de distribution et de diffusion des biens culturels ; (iv) la

structuration et le renforcement du Bureau Nigérien des Droits d'Auteurs (BNDA) afin de le doter d'une réelle capacité de protection des œuvres culturelles et artistiques pour permettre aux artistes de vivre véritablement de leurs œuvres.

2.2.7. GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME

Le genre, fait référence à une situation où les femmes et les hommes jouissent complètement des mêmes conditions de réalisation de leurs droits humains et de leurs potentialités et sont capables de contribuer équitablement au développement régional du point de vue politique, économique, social et culturel, de bénéficier équitablement des résultats relatifs. Il implique un processus continu dans lequel les causes de la discrimination sont systématiquement supprimées en vue d'offrir aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités. Tel qu'utilisé en développement intégré durable, il tient compte dispositions subalternes des femmes au sein des relations sociales et prône la restructuration de la société en vue d'éliminer les causes de subordination et les stéréotypes sociaux dont sont victimes les femmes.

Ce concept se réfère à la notion de justice sociale, à une juste de répartition des rôles, des responsabilités, des biens et des services dans toutes les sphères et échelons de la vie sociale et à la suppression de toute forme de discrimination basée sur le sexe dans la répartition des rôles, responsabilités et opportunités dans la société. L'approche genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.

Ainsi, le genre devient est un catalyseur de développement qui fait référence à un processus de planification de développement basé sur l'analyse et l'intégration des différentes situations et différents besoins des femmes et des hommes. Il vise à créer des conditions de développement conduisant à l'équité et à l'égalité des acteurs tant sur le plan de la participation aux processus de planification et de réalisation des programmes que sur celui de la répartition des résultats obtenus. De ce fait, tout projet de développement doit prendre en considération l'existence du découpage des sociétés en leurs segments et des activités humaines entre les hommes et les femmes, ce qui fait malheureusement défaut.

En effet dans la région de Diffa, le statut de la femme encore peu réjouissant, ne permet pas de dire qu'elle s'épanouit pleinement ou qu'elle est l'égale de l'homme. En effet, les us et coutumes la relèguent au second rang dans la société, en la réservant une simple place au foyer en qualité de responsable des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Les éléments descriptifs de sa situation relativement sombre, sont aussi nombreux que variés. On pourrait citer entre autres la pratique des mariages précoces (ou mariages forcés), du lévirat, le faible niveau de scolarisation des filles, le faible accès de la femme à certaines ressources et fonctions sociales.

Sur le plan instances de décision, en dépit de l'engouement des femmes pour la chose politique, de la volonté politique affichée attestée par la loi sur le quota et de la prise de conscience des femmes, la

parité homme/femme dans les instances de décision est loin d'être atteinte et que le chemin à parcourir vers celle-ci reste encore long et parsemé d'embûches. A titre illustratif, sur les 182 élus de la région actuellement, il est enregistré 33 femmes (soit seulement 18.1%). La très grande disparité de ce faible taux de représentativité est assez perceptible à travers les différents organes élus : 148 conseillers communaux élus dont 30 femmes (20,3%) parmi lesquelles on compte 2 vices maires ; 28 conseillers régionaux élus dont 2 femmes (7,1 %) ; 6 députés nationaux dont 1 femme (16,7%). Aujourd'hui, le défi de la participation est d'abord celui du renforcement de l'accès des femmes à la prise de décision, mais surtout celui d'amener les hommes et les femmes à pouvoir gérer et contrôler la décision comme des partenaires à part entière.

Sur le plan socio culturel et religieux, certaines pesanteurs qui constituent de véritables obstacles à l'émancipation et au développement de la femme perdurent. La région demeure une zone conservatrice des traditions et des mœurs dont certaines sont néfastes tels que les mariages précoces et forcés des jeunes filles, assez perceptible dans toute la région de Diffa surtout en milieu rural même s'il est difficile d'en estimer l'ampleur à cause de la non disponibilité de données fiables, qui constituent des atteintes à l'intégrité physique des femmes mais aussi à leurs droits. Par ailleurs certaines attitudes et comportements défavorables à la scolarisation de la fille puisent leurs racines dans des conceptions socioculturelles et pratiques religieuses.

Dans le domaine de l'éducation : l'analyse de l'évolution des taux de scolarisation des enfants montre que des progrès sont été enregistrés, mais l'objectif de l'universalité de l'instruction est loin d'être atteinte. Les disparités persistent encore entre les filles et les garçons dans tous les cycles de l'enseignement :

- 5,47% dont 5,76% chez les filles et 5,21% chez les garçons au préscolaire, en 2012-2013 ;
- 67,9% dont 67,8% chez les filles et 68,0% chez les garçons au Cycle de Base 1, en 2012-2013 ;
- 19,9% dont 19,8% chez les filles et 20% chez les garçons au Cycle de Base 2, en 2014-2015 ;
- 6,2% dont 5,0% chez les filles et 7,4% chez les garçons au Cycle Moyen, en 2014-2015.

En dépit des efforts consentis, la scolarisation des filles, notamment au secondaire, et l'alphabétisation des femmes accusent un retard dans la région. L'accès et le maintien des filles à l'école constituent de nos jours l'équation à résoudre pour faciliter une meilleure promotion de la femme dans la région.

Les femmes sont majoritairement analphabètes. En effet, 16,7% seulement sont alphabétisées contre 31,8% chez les hommes en 2012 (source : EDSN-MICS-IV, 2012 ; INS). Les raisons de ce faible taux d'alphabétisation des femmes de la région, sont les pesanteurs socioculturelles, les multiples occupations ménagères, la réticence des maris et l'extrême pauvreté des populations surtout en milieu rural.

Dans le domaine de l'organisation : 3 014 associations et groupements féminin ont été recensé dans la région en 2006 (source : DRPP/PE/Di) et 4 coopératives féminines (Lada, Bagara, Kilakam et Fiégo) regroupés autour de six grandes structures féminines à savoir CONGAFEN, RDFN, AFN, RESEAU 1, RESEAU 2 et MAGAMA.

Dans le domaine de la santé, force est de reconnaître que des progrès importants et encourageants ont été constatés. L'espérance de vie à la naissance est de 60,1 ans chez la femme contre 58,7 ans chez l'homme à Diffa, cependant, l'incidence du SIDA est légèrement en défaveur des femmes (0,8% pour femmes contre 0,7% pour les hommes) en 2012. Le taux de prévalence contraceptive (31,57% en 2016) et le taux d'accouchements assistés (39,98% en 2016) restent encore faibles.

Sur le plan économique, les activités du monde rural occupent 90% de leur temps. Elles sont présentes depuis la phase de la production jusqu'à la commercialisation. Elles sont surtout actives dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, les produits de cueillette, de la transformation agroalimentaire et le commerce informel, le petit commerce, les activités génératrices de revenus même si des chiffres pour attester de la véracité de ce propos ne sont pas disponibles. Seulement on sait que 14 motopompes, 54 moulins/décortiqueuses, 87 machines à coudre, 164 matériels aratoires (arrosoirs, binettes, pelles, pioches), et des fonds d'appui à l'embouche bovine ont été mis à la disposition des femmes de la région par l'Etat et les partenaires au développement pour les appuyer dans la promotion des activités économiques selon la Direction Régionale de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (DRPPF/PE). Aussi les activités qui étaient considérées comme exclusivement réservées aux hommes, enregistrent actuellement une forte participation des femmes même si leur présence est moins significative dans le commerce formel et l'industrie ; on les retrouve surtout dans le secteur informel.

Sur le plan foncier et selon les codes rural et domaniaux, il n'existe pas de mesures discriminatoires à l'égard de la femme quel que soit le milieu de résidence. Mais force est de constater que les codes sont appliqués par l'Etat sur les terres viabilisées ou aménagées pour des besoins d'urbanisation ou d'exploitation. En milieu rural comme en milieu urbain, la propriété foncière est régie par le droit coutumier qui donne un faible accès à la terre aux femmes.

Malgré les difficultés et insuffisances énumérées, il faut remarquer que des efforts importants sont en cours. La volonté politique affichée par les plus hautes autorités du pays, et l'intérêt des partenaires au développement à faire de la promotion de la femme une réalité constituent des facteurs qui contribueront à terme à l'amélioration du statut et de la condition des femmes.

Au fil du temps, beaucoup d'efforts ont été consentis par les gouvernants dans l'amélioration des conditions de vie de la femme de Diffa. Aujourd'hui, l'implication de nombreux acteurs de développement dans l'appui aux femmes contribue à la réduction de leur vulnérabilité. Le développement du microcrédit à travers le système financier décentralisé et l'engagement affiché des femmes elles-mêmes à prendre à bras le corps la problématique de leur émancipation, demeurent des préalables favorables importants.

Si traditionnellement la femme est reléguée au second plan, aujourd'hui, il faut reconnaître que dans le domaine de la promotion des femmes, des avancées notables sont faites en faveur de l'amélioration de ses conditions sociopolitiques. Dans ce courant, la région de Diffa se caractérise par une émergence remarquable d'associations, d'ONG et de groupements féminins.

2.2.8. LES PERSONNES ÂGÉES

Selon les résultats du RGP/H de 2012, la région de Diffa présente un effectif de 24 495 personnes âgées soit 4,1% de sa population totale. Dans cette région, 86,1% des personnes âgées vivent en milieu rural contre 13,9% en milieu urbain.

Le vieillissement de la population s'accompagne généralement d'importantes répercussions sociales, économiques, politiques et culturelles. Il est de 4,1% pour la région de Diffa sensiblement égal à celui du niveau national (4,4%).

S'agissant de la répartition selon le sexe, 55,2% des personnes âgées de la région sont des hommes contre 44,8% des femmes d'où un indice de masculinité de 123,1 soit 123 hommes pour 100 femmes. Ce constat est étonnant si on sait qu'aux âges avancés, les hommes ont un risque plus élevé de mourir que les femmes du même âge. Ce résultat pourrait toutefois s'expliquer par la migration de travail d'hommes vers cette région.

2.2.9. LES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2012, lors du RGP/H il a été dénombré 1 348 personnes en situation de handicap dont 41% des femmes dans la région de Diffa. Selon la même source, les taux de handicap sont : 0,2% d'aveugles, 0,1% de sourds, 0,1% de handicapés physiques des membres inférieurs (HPMI), 0,1% de handicapés physiques des membres supérieurs (HPMS), 0,1% des handicapés mentaux, 0,0% de lépreux, 1,9% de polyhandicapés et de 0,0% d'autres. Le taux régional est de 2,5%, inférieur au taux national (4,2%).

Le Taux d'accroissement intercensitaire annuel des personnes handicapées est largement supérieur à celui de la population résidente totale de la région (7,8% contre 4,8%). Cette croissance plus rapide du nombre de personnes handicapées s'expliquerait, entre autres par :

- Le faible dénombrement des personnes handicapées au RGP/H 2001, en raison des préjugés sociaux et culturels ;
- L'ignorance des familles due à l'inadaptation et à l'inaccessibilité des messages de sensibilisation ;
- La participation active des organisations de ou pour personnes handicapées pour améliorer l'impact des campagnes de sensibilisation avant et pendant le recensement.

Toutefois, il faut noter que cet accroissement est inférieur à celui du niveau national (9%) qui est lui-même largement en deçà des estimations de l'OMS et de la Banque Mondiale. En effet, selon le

dernier rapport mondial sur le handicap publié par ces institutions en juin 2011, les personnes handicapées représenteront en moyenne plus de 15% de la population mondiale. Il prévoit aussi et malheureusement une augmentation du handicap en raison, du vieillissement de la population, des problèmes de santé chronique, des accidents de la circulation, des conflits et catastrophes naturelles dans le monde.

2.2.10. SITUATION DES RÉFUGIÉS DANS LA RÉGION

Au mois de mai 2017, la région de Diffa compte, 51 417 ménages de réfugiés, de retournés et de déplacés totalisant 247 991 personnes réparties sur 153 sites sis dans cinq (5) des six (6) départements de la région.

Cette situation a pour conséquence une augmentation significative de la vulnérabilité des ménages. En effet, malgré l'accroissement de l'aide humanitaire à travers les ONG et Agences des *Nations Unies* qui accompagnent les efforts de l'Etat, les besoins restent pour l'instant un défi majeur.

Les autorités régionales devront envisager des actions de résilience pour accompagner les actions d'urgence actuellement en cours afin de donner aux populations une occupation dans leurs zones d'accueil à travers des financements de projets qui seront identifiés et mis en œuvre avec la participation de l'ensemble des acteurs (Bénéficiaires, Etat, partenaires, Collectivités Territoriales). Ce qui évitera aux populations de rester toujours dans un état d'assistance d'urgence, qui est lui-même dépendant de la situation sécuritaire.

2.2.11. CONTEXTE SOCIOCULTUREL

La population de la région de Diffa est essentiellement rurale, présentant un taux d'urbanisation de 14,8%. Cette forte identité rurale, certes, par la très forte vocation agricole et pastorale du territoire régional, mais aussi par l'ancrage de ses communautés dans leurs terroirs et dans des bassins de cultures multiples et fortement imbriqués. La diversité ethnique y est admirable. Outre les kanouris, majoritaires, y cohabitent les Peuls, les Toubou, les Haoussa, les Arabes, les Touaregs, les Boudouma, etc. Chaque composante ethnique est dépositaire d'une culture et d'histoires mises en exergue à travers un certain nombre d'événements culturels tels que les mariages, les baptêmes, l'intronisation des chefs traditionnels, etc.

L'Islam est la religion dominante dans la région. Cependant, on rencontre quelques chrétiens et animistes à des proportions très négligeables. S'agissant de l'Islam, il est infiltré ces dernières années par des courants divisionnistes (plusieurs confréries ont émergé). Ces confréries islamiques cohabitent sans beaucoup d'accrocs même si dans certains cas on assiste à une divergence de vue par rapport à certaines cérémonies religieuses (baptême, funérailles, mariage, etc.) et une séparation des lieux de prières.

L'armature sociale de la région repose sur la famille qui est généralement l'unité de production et de consommation. La cellule familiale dans la région de Diffa à l'image de celles des autres régions du Niger est l'unité centrale de la société. Elle a plusieurs fonctions :

- La fonction sociale (éducation, liens de parenté, mariage, baptême, décès...);
- La fonction économique (production et consommation des biens et services);
- La fonction de sécurité (protection des membres de la famille);
- La fonction culturelle (connaissance et intronisation des/dans les Us, coutumes, traditions, attitudes, réactions et comportements psycho sociaux);
- La fonction de reproduction (naissances pour perpétuer les lignées);

Chacune de ces fonctions, a un rôle déterminant dans la stabilité, l'évolution, le progrès, le développement et l'ancrage socioculturel de la famille.

Les familles dans la région de Diffa à l'origine étaient des familles étendues qui comprenaient plusieurs ménages ou familles nucléaires. Au sein de ces familles étendues on rencontrait les grands parents, les parents, les enfants, les petits enfants, les arrière petits-enfants, les hommes de castes « propriétés » de la famille, les serviteurs « esclaves » et autres personnes affiliées.

Tous les membres de la famille contribuaient individuellement et collectivement au bien-être de la famille par la production des biens et services. Mais de nos jours sous les effets conjugués de :

- La paupérisation de nos valeurs culturelles;
- Un individualisme de plus en plus croissant dû à la quête de richesses individuelles « chacun pour soi »;
- L'urbanisation;
- L'exode rural et les migrations qui touchent toutes les classes d'âges;
- La propagation de la fonction salariale;
- Les aléas climatiques;
- Les faibles et aléatoires productions et productivités.

On assiste impuissant à un effritement et une dislocation des cellules familiales classiques, toute chose qui compromettent dangereusement leurs rôles, leurs fonctions et leurs organisations suite au bouleversement de la structure familiale d'en tant, c'est le type de famille nucléaire qui se propage et prend de l'ascension.

Le ménage appartenant à la famille étendue peut entretenir avec elle des rapports d'entraide en force de travail et en argent. Les populations de la région obligées de modifier leur système de production devant les conditions adverses de la nature (sécheresse, ensablement des terres de cultures, etc.) de ces dernières années, font preuve de dynamisme et d'ingéniosité en tirant la meilleure partie des ressources

du milieu (développement de la culture du poivron à travers l'irrigation motorisée, l'emploi de l'engrais chimique, les labours par tracteurs, le remplacement des variétés locales par des variétés plus productrices et l'introduction de nouvelles spéculations, etc.).

Une autre mutation de la structure familiale est l'apparition de plus en plus marquée des femmes chefs de ménages. Cette situation s'expliquerait entre autres, par le veuvage, les divorces de plus en plus fréquents, la réduction de certaines pratiques traditionnelles tels que le lévirat et le sororat, les migrations prolongées de la gente masculine.

L'autorité traditionnelle qui assure la cohésion et l'organisation sociale, est récupérée par l'autorité administrative de qui elle dépend. Aussi, elle est de nos jours confrontée aux défis de la décentralisation et du développement. La décentralisation, en communalisant les cantons, a institué pour la première fois dans l'espace territorial jusque-là contrôlé par les chefs traditionnels des pouvoirs officiels et administrativement reconnus qui concurrencent leur autorité. Par ailleurs, les problèmes de développement font émerger dans les villages de nouveaux acteurs porteurs de ressources et de logiques qui obligent les chefs traditionnels, au risque d'être marginalisés, à s'ouvrir et à se convertir en agent de développement, fonction pour laquelle ils ne sont pas toujours préparés.

Ces mutations se traduisent souvent par des pertes de repères, des ruptures sociales, la multiplication des points de fractures et un profond déphasage entre, d'une part, le rythme et les formes du changement et d'autre part, les coutumes, les habitudes et les routines de la plus grande partie des populations de la région.

2.2.12. PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DU MILIEU HUMAIN

2.2.12.1. ANALYSE DES PROBLÈMES DU MILIEU HUMAIN

De l'analyse diagnostique du milieu humain, il ressort une situation caractérisée par **UNE PAUPÉRISATION ET UNE FAIBLE ET INÉQUITABLE SATISFACTION DES BESOINS SOCIAUX FONDAMENTAUX DE LA POPULATION DE LA RÉGION**. Celle-ci est la conséquence et/ou le reflet de :

1. un accroissement de la vulnérabilité de la population due à :

- L'arrivée de plus de 100,000 réfugiés (environ 20% de la population totale de la région) dans la région suite au phénomène « Boko Haram » enclenchée au Nigéria depuis 2013 ;
- Le déplacement sur ordre des autorités régionales de plus de 5 000 personnes aggravant ainsi une situation humanitaire déjà complexe car la capacité d'absorption de la région de Diffa semble ainsi atteindre sa limite ;
- La cassure des échanges sur la bande frontalière avec le Nigeria, l'évacuation du Lac Tchad ainsi que les restrictions administratives mises en place dans le cadre de l'état d'urgence tel que l'interdiction des deux roues qui ont sérieusement entamé l'indice de pauvreté de la région de Diffa qui l'un des plus bas et plus stable du pays ;

- L'insécurité alimentaire qui touche environ 53% des ménages de Diffa ;
 - Une baisse sensible du pouvoir d'achat des populations tirant leurs revenus dans les filières poivron, pêche, commerce d'animaux (journaliers, chauffeurs, intermédiaires, convoyeurs d'animaux, etc...) ;
 - Une baisse du prix de la main d'œuvre consécutive à la disparition de la migration économique saisonnière vers le Nigeria et à l'intégration progressive des déplacés dans le tissu-socioéconomique de la région provoquent. On enregistre une hausse des prix sur l'ensemble de la région, hausse d'autant plus marquée sur la partie Est. La dégradation de la situation économique et l'inflation ont anéanti la stabilité du taux de pauvreté, et la capacité d'absorption des chocs par les populations. La menace se porte aujourd'hui sur la stabilité de la région ;
 - L'insuffisance des actions de résilience de la population ;
 - Les effets néfastes des changements climatiques qui entraînent des mouvements de populations à la recherche de conditions plus favorables aux activités de productions agrosylvopastorales sont sources de nombreux conflits professionnels liés à l'accès, au contrôle et à l'utilisation des ressources naturelles (terres, eaux, pâturages, bois, etc.).
6. **La forte croissance démographique (4,7% en 2012)** :l'importance des ressources humaines du fait du taux élevé de l'accroissement démographique (4,2%), au lieu d'apporter les réponses aux ménages pour le besoin en main d'œuvre, contraste avec le niveau de pauvreté rendant difficile l'épanouissement humain en milieu rural et urbain. Sans compter, le taux élevé d'analphabétisme et le faible taux de scolarisation qui, conjugués aux pratiques traditionnelles néfastes et à la recherche du profit, se traduisent par l'émergence d'une mentalité rendant difficile la prise en compte des réalités pour le mieux-être des familles. De même, les migrations notamment des bras valides qui permettent un brassage entre divers groupes sociaux et dont les revenus générés servent à soutenir les familles restées aux villages et à faire des gros investissements avec pour conséquence le dépeuplement des localités rurales et un accroissement des villes. Les principales causes de cette situation sont :
- Fécondité élevée (6,4 enfants par femme) ;
 - Niveau élevé de la croissance naturelle ;
 - Baisse de la mortalité ;
 - Flux migratoire exacerbée par l'avènement de Boko Haram,
 - Faible adoption de la planification familiale,
 - Mariage précoce,
 - Faible niveau d'instruction,

- Comportement pro nataliste des populations,
- Une amélioration du cadre de vie, de l'alimentation et de la santé entraînant une forte pression sur les ressources naturelles et un taux de dépendance élevée corolaire d'une proportion importante de population jeune ;

7. Un système de protection sociale fragile qui est la conséquence de :

- L'insuffisance des services sociaux aux groupes vulnérables,
- La faible couverture en assurance universelle,
- L'insuffisance du cadre réglementaire ;
- L'insuffisance des infrastructures socioéducatives.

8. Une offre de services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, nutrition) insuffisante en quantité et en qualité.

❖ **L'éducation et la formation de :**

- une faible qualité de l'enseignement et de la formation prodigués qui s'apprécie au regard de plusieurs critères, dont les plus pertinents sont : (i) le niveau et le profil des enseignants, (ii) la qualité des curricula et programmes d'enseignement, (iii) l'exécution à temps des programmes, (iv) le recyclage des enseignants, (v) l'effectif par classe, (vi) la disponibilité du matériel didactique, (vii) le niveau et la régularité des rémunérations des enseignants, (viii) la disponibilité et la qualité des équipements, les matériels d'ateliers et la matière d'œuvre, etc.
- Une éducation de masse qui a profondément altéré la qualité de l'enseignement primaire même si le taux de scolarisation est élevé. En effet, tous les villages veulent avoir leur propre école avec parfois du personnel non qualifié,
- La faiblesse des taux de scolarisation dans tous les ordres, même si celui du primaire a atteint un niveau acceptable,
- La persistance des inégalités de genre bien qu'en nette réduction,
- La persistance des disparités départementales dans tous les ordres d'enseignement,
- La persistance des disparités entre les milieux urbains et ruraux,
- L'inadéquation formation-emploi qui contribue à alimenter le chômage,
- L'importance du taux d'analphabétisme de la population,
- L'insuffisance des équipements et de la matière d'œuvre pour l'enseignement technique et professionnel,
- Le taux élevé de déperdition,

- La faible prise en compte des non scolarisés,
- Le faible niveau du corps enseignant,
- Le manque de moyens de fonctionnement,
- L'inadéquation des curricula par rapport aux besoins des services utilisateurs, la mauvaise répartition du corps enseignant à l'échelle de la région,
- La réticence de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école par causes socioculturelles et / ou religieuses ;
- Le développement de l'enseignement coranique enrôlant une bonne frange d'enfants qui échappent à l'école classique ;
- L'exode rural des jeunes garçons et filles pour des raisons économiques ;
- Une forte proportion d'enseignants expérimentés se réfugie dans les tâches non académiques proprement dites ;
- Le taux élevé des enseignants contractuels et l'inexpérience d'une bonne frange du corps enseignants.

❖ **La santé de :**

- Pratiques néfastes de vente illicite des médicaments ;
- Inadéquation des infrastructures et des équipements techniques des formations sanitaires ;
- Insuffisance de la fonctionnalité des COGES et COSAN ;
- Faible progression du taux de couverture sanitaire ;
- Faible taux de prévalence contraceptive en méthodes modernes chez les femmes en union ;
- Faible taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié ;
- Faible couverture des besoins en soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB) ;
- Faible qualité de la prise en charge des malades du fait de la gestion inefficace des médicaments et consommables ;
- Insuffisance du personnel selon les normes au niveau des formations sanitaires ;
- Faible niveau du plateau technique ;
- Faible couverture vaccinale ;
- Insuffisance dans la gestion des Intrants (MEG-aliments thérapeutiques, réactifs, vaccins) dans les formations sanitaires ;
- Persistance de la malnutrition chronique chez les enfants de 0-5 ans ;

- Persistance de certaines maladies tropicales négligées.

❖ **L'hydraulique et l'assainissement :**

- Faible Taux d'accès théorique ;
- Coût élevé de réalisation des ouvrages dans certaines zones relativement à la profondeur excessive des nappes (jusqu'à 850m) avec comme conséquence l'insuffisance de financement et l'accentuation des disparités intra régionales, départementales et communales ;
- Taux d'échec élevé des ouvrages réalisés en zone d'aquifère et les débits de ceux qui sont positifs sont aléatoires et ne parviennent pas à satisfaire les besoins en eau de gros villages ;
- Déficit de coordination des investissements et de développement de synergie et de complémentarité par certains partenaires (notamment les ONG) ;
- Disparités intra Régionale, Départementale et Communale d'accès à l'eau potable ;
- Faible implication des communautés et des groupes d'usagers (particulièrement les jeunes et les femmes) et des communes dans la programmation et la gestion des infrastructures ;
- Non recouvrement des coûts par les tarifs assurant la pérennité des infrastructures en hydraulique villageoise ;
- Caractère inadapté des choix technologiques au contexte local avec des taux de panne des FPMH élevés dans certaines communes et pour certains types d'infrastructures ;
- faible fiabilité du système de maintenance des FPMH ;
- Des structures de gestion (CGPE) non fonctionnelles pour les PC et les FPMH ;
- Pollution de la nappe phréatique du Manga, des aquifères du Manga et du pliocène par les activités pétrolières ;
- Difficulté de la recharge des nappes alluviales des cuvettes et des fonds de vallées ;
- Insécurité qui conduit certains partenaires à restreindre leurs zones d'intervention ;
- Ensablement des plans et cours d'eau ;
- Tarissement des mares ;
- Baisse du niveau de la nappe phréatique ;
- Non maîtrise du parc des ouvrages destinés à l'hydraulique pastorale ;
- Insuffisance des investissements spécifiques à l'hydraulique pastorale ;
- Persistance des conflits par rapport aux implantations et l'utilisation des ouvrages pastoraux ;

- Non prise en compte de l'évolution de la population et de l'urbanisation des centres dans Les dimensionnements des ouvrages ;
- Faible Couverture des besoins en infrastructures d'assainissement de base.

9. Une offre insuffisante des services en matière de jeunesse, de sport, de culture, d'arts et des loisirs qui est la résultante de :

- Chômage des jeunes ;
- Sous-emploi des jeunes ;
- insuffisance d'opportunités économiques pour les jeunes, notamment ruraux et diplômés ;
- faibles initiatives d'entreprenariat jeunesse ;
- Difficultés d'accès au financement et au renforcement des capacités pour les jeunes ;
- Absence d'une politique sectorielle du sport ;
- Mauvaise gouvernance des associations sportives ;
- Insuffisance et la vétusté des infrastructures et équipements de sport ;
- Persistance des pesanteurs socio culturelles pour le sport féminin ;
- Absence d'un inventaire du patrimoine culturel régional ;
- Insuffisance soutien à la création des biens et services culturels ;
- Faible protection des œuvres culturelles et artistiques.

10. La persistance des inégalités de genre qui se manifeste à travers :

- Un faible taux de scolarisation des adolescentes au secondaire lié notamment au mariage précoce avec un âge médian à la première union ;
- L'extrême précocité d'entrée des femmes en union ;
- Une grande vulnérabilité au VIH/SIDA ;
- Une inégale répartition des rôles et des responsabilités dans la division du travail ainsi que des difficultés dans l'accès, la gestion et le contrôle des ressources, l'inégalité d'accès aux opportunités économiques ;
- Une faible valorisation du travail de la femme dans l'économie du ménage ;
- Une faible participation des femmes à la vie active ;
- Une faible participation de la femme au niveau de la prise de décision.

11. La persistance des pratiques socioculturelles inadéquates qui est la conséquence de:

- L'effritement des valeurs culturelles ;

- L'acculturation ;
- La faible valorisation de nos valeurs positives ;
- La faible évolution des activités culturelles dans la région vers la modernité faute de soutiens et d'investissements appropriés ;
- L'inadaptation du système éducatif en ce qu'il ne contribue pas à l'intégration sociale de l'apprenant dans son milieu et qu'il ne prend pas suffisamment en compte l'éducation à la citoyenneté ;
- La mauvaise compréhension de la démocratie ;
- L'extrémisme religieux ;
- La faible intérêt de la jeunesse vis-à-vis de certaines valeurs traditionnelles ;
- Les effets conjugués du choc des cultures ;
- Le faible développement des programmes d'éducation civique ;
- La persistance d'un comportement pro nataliste de la population ;
- La perte progressive des valeurs sociales de progrès (l'honnêteté, la rigueur morale, le sens de l'entraide, la solidarité, le respect de la parole donnée, le don de soi, la tolérance, la dignité, l'amour du travail bien fait et l'hospitalité).

12. Un cadre de vie inadapté ayant des conséquences sur la santé publique notamment la prolifération des maladies d'origine hydrique (paludisme, dermatoses, infections respiratoires, diarrhées, etc.) et sur la paix sociale (exacerbation des conflits fonciers, précarité). Cette situation est inhérente à :

- La faiblesse des investissements publics, aussi bien de l'Etat que des collectivités locales ;
- Les faibles niveaux de revenus des habitants ;
- L'absence de plans directeurs d'aménagement ;
- Une occupation anarchique de l'espace ;
- Le développement de systèmes d'habitat spontané et précaire ;
- L'aggravation des ravinements et la récurrence des inondations ;
- L'insuffisance des latrines ;
- Le déversement des matières de vidange en bordure des concessions ;
- La présence d'eaux stagnantes (même en dehors de la période hivernale) et la prolifération des dépôts sauvages d'ordures.

Nonobstant toutes ces contraintes, la région de Diffa dispose d'importantes potentialités et atouts pouvant permettre le développement de son capital humain et social. On peut citer entre autres :

- ❖ **Dans le domaine de l'éducation** :l'importance de la population scolarisable, la décentralisation qui est un cadre favorable pour le suivi, l'encadrement des écoles et la participation des populations dans la gestion des écoles (CDGES, COGES/ES), l'adhésion des populations pour la scolarisation des enfants, la disponibilité de l'État à soutenir l'éducation obligatoire et gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans, la disponibilité des partenaires techniques et financiers à appuyer l'éducation, l'existence de l'ENI de Diffa, le développement des écoles privées, l'existence d'un personnel qualifié, l'attitude de plus en plus favorable pour le maintien des filles dans l'enseignement, l'existence d'un parlement junior scolarisé, l'existence de cadres formels de concertation, l'amélioration de la qualité des prestations des acteurs, l'existence d'infrastructures d'éducation, de formation, d'alphabétisation et d'apprentissage, la dotation en fournitures scolaires en qualité, l'existence de documents d'orientation et de textes règlementaires ;
- ❖ **Dans le domaine de la santé** :disponibilité de l'État et des partenaires à accompagner le secteur, existence des infrastructures, disponibilité du personnel de qualité, disponibilité d'un équipement adéquat, existence des textes législatifs et règlementaires, rehaussement du plateau technique, instauration du système de gratuité pour certaines catégories de prestations, participation des communautés à la gestion des ressources à travers les comités, participation de la communauté à la prise en charge des évacuations, existence depuis 2006 d'un système de gestion basée sur la performance, participation des populations aux coûts de soins, gratuité des soins pour certaines maladies et certaines catégories de patients.
- ❖ **Dans le domaine de l'hydraulique** : disponibilité de l'État et des partenaires à financer la réalisation et l'entretien des ouvrages hydraulique, disponibilité des ressources en eau de surface (cours d'eau et mares) ; existence d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ; existence des PLEA (Plan Local d'Eau et d'Assainissement) ; existence du PROSEHA et de la SOPHAB ; mise en place de Gestion décentralisée de l'eau ; existence des textes juridiques régissant l'exploitation et la gestion des ressources en eau ; existence d'une Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement ; existence d'un système de gestion déléguée des ouvrages ; adoption du concept ATPC permettant de réaliser à moindre frais des infrastructures familiales d'assainissement ; existence des ODD, de la SDDCI et des i3N.
- ❖ **Dans le domaine de la jeune** : importance de la jeunesse et l'engagement politique dans le secteur, existence de plusieurs cadres de promotion, de santé et d'emploi pour les jeunes ; existence de structures d'encadrement des jeunes ; existence de partenaires d'appui aux jeunes.
- ❖ **Dans le domaine du sport, loisirs et culture** :une population en majorité jeune aimant la pratique du sport, les loisirs et les manifestations culturelles ; existence d'un patrimoine

culturelle riche et diversifié ; existence des infrastructures sportives et culturelles et des partenaires qui soutiennent. ; existence d'un environnement scolaire favorable pour cultiver l'esprit du sport et sa pratique ; existence des textes règlementaires, organisation régulière de compétitions sportives ; une décentralisation de l'action culturelle par des services techniques et des thématiques décentralisées ; existence d'un partenariat favorable à travers une coopération décentralisée et des ONG, Entreprises et sociétés locales ; existence de mécanismes d'entraide, de solidarité et de prévention et de gestion des conflits.

- ❖ **Dans le domaine de la population** : adoption de la DGPP, de la politique de la promotion de la femme, de la politique de protection de l'Enfant, de la politique nationale de genre, et de la politique de protection sociale en vue d'assurer le bien-être des groupes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, les enfants) ; disponibilité des partenaires à accompagner les efforts en matière de population ; engagement des autorités administratives et coutumières.
- ❖ **Dans le domaine du genre et de protection des groupes vulnérables** : existence des associations féminines ; existence des partenaires ; ouverture d'esprit et prise de conscience au niveau communautaire sur les effets néfastes des violences, des abus, sur le dialogue homme/femme ; implication manifeste des relais (leaders d'opinions) ; activisme des ONG et AD ; expériences des femmes au sein des GF en termes d'épargne et de crédits, des AGR, etc. ; émergence du leadership féminin; existence de plusieurs organes de presse ; mobilisation de tous les acteurs pour assurer la participation active de tous les groupes sociaux dans la mise en œuvre des actions garantissant l'autopromotion des personnes vulnérables (les personnes handicapées, les femmes, les enfants les adolescents, les personnes âgées).
- ❖ **Dans le domaine socioculturel** : les autorités traditionnelles et religieuses bien structurées des six (6) départements constituent des éléments très forts sur lesquels il faudra compter pour asseoir une politique de développement harmonieux de l'espace de la région de Diffa. En effet, le fonctionnement des structures ainsi mises en place fait ressortir une organisation qui prend en compte toutes les couches sociales dans le pouvoir décisionnel à travers le Conseil Régional. Tout comme la parfaite cohabitation entre les divers groupes sociaux, leurs pratiques religieuses (islam, christianisme, animisme), les ethnies et les langues parlées collaborent en parfaite harmonie et font de l'organisation sociale un modèle de cohésion dont les conflits sont rares voire inexistant dans certaines parties de la région.

Ces potentialités et atouts ont permis tant bien que mal le fonctionnement des services sociaux de base et des autres services sociaux.

2.2.12.2. LES TENDANCES LOURDES DU MILIEU HUMAIN

2.2.12.2.1. LES TENDANCES LOURDES DU CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Sur le long terme, on constate qu'entre 1977 et 2012, la population de la région de Diffa a été quasiment multipliée par quatre (4). En effet, de 167 382 habitants en 1977, elle est passée à 167 382 habitants en 1988, à 329 658 habitants en 2001 puis à 593 821 habitants en 2012 et à 691 356 habitants en 2017. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen intercensitaire qui a connu une hausse au niveau de la région passant de 1,2 %, entre 1977 et 1988, 4,8% entre 1988 et 2001, et 4,7% entre 2001 et 2012. Si cette tendance se maintient, la population « diffalaise » plus que doublerait en 21 ans ; c'est-à-dire qu'elle atteindrait 1 199 54 habitants en 2033. Cette dynamique de la population fait de Diffa l'une des régions où le taux de croissance intercensitaire est le plus élevé du Niger. Cela qui pourrait constituer une source de paupérisation de la population, d'énorme pression sur les ressources de manière générale, d'accentuation de la demande en services sociaux fondamentaux et de rehaussement du ratio de dépendance démographique.

L'autre tendance, c'est la densité de la population qui a connu une hausse entre 1977 et 2017 en passant de 1,1 habitants/Km² à 4,4 habitants/Km². Cette tendance de la densification de la population pourrait constituer une menace pour la disponibilité des ressources naturelles, notamment sur les terres cultivables de la région.

L'urbanisation est un phénomène en progression assez rapide dans la région de Diffa. De 1977 à 2012, l'effectif de la population urbaine de la région de Diffa a été multiplié par 5, passant de 17 493 habitants en 1977 à 30 305 en 1988, puis à 49 507 en 2001, et à 87 807 en 2012. Le taux d'urbanisation qui était de 10,4% en 1977, est passé à 14,8% en 2012.

2.2.12.2.2. LES TENDANCES LOURDES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Au préscolaire :

- Les effectifs des élèves au préscolaire ont évolué en flèche entre 2004 et 2016 : en douze (12) ans, le nombre d'élèves est passé de 234 à 5 649 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 29,00% dont 28,55% chez les garçons et 29,43% pour les filles. Ceci démontre l'engouement des parents pour l'école et surtout dans les centres urbains ;

Au primaire :

- Le TBA a connu une hausse de 12,9 points entre 2003-2004 et 2015-2016, passant de 53,2% à 66,1%. La même tendance s'observe aussi bien chez les garçons que les filles avec respectivement une hausse de 8,5 et 17,3 points ;
- Le TBS de la région est passé de 44,4% en 2003-2004 à 62,3% en 2015-2016, soit une hausse de 17,9 points pourcentage. Sur cette période, le TBS de filles a gagné 23,0 points contre 12, points pour les garçons. L'indice de parité Fille/Garçon a évolué en faveur des filles en passant de 0,83 en 2004 à 1,03 ;

- Les ratios élèves/maître et élèves/classe ont évolué en dents de scie entre 2003-2004 et 2015-2016 oscillant entre 22 et 29. Ils respectivement de 26 et 24 en 2015-2016, en deçà de l'idéal pédagogique établi par le décret n°2000-457/MEN/DEP/DCSD du 08 décembre 2000 ;
- Le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 25,1% en 2003-2004 à 57,6% en 2015-2016, soit une hausse de 32,5 points pourcentage. Cette tendance s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Au plan de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle :

- Le taux de fréquentation a connu une détérioration passant de 71% en 2005 à 69,1% en 2016, soit une perte de 1,9 point pourcentage ;
- Le taux de réussite au test de fin de campagne a connu une amélioration sensible entre 2005 et 2016 passant 58,6% à 67,12%, soit une augmentation de 17,2 points.

Au secondaire :

- Entre 2006-2007 et 2015-2016, le TBA en 6^{ème} régional a connu une hausse de 12 points pourcentage passant de 12,8% à 24,8%. Cette hausse est plus importante chez les filles avec 10,2 points de pourcentage. Le TBA en 2^{nde} a également connu une hausse de 4,6 points pourcentage passant de 0,8% en 2006-2007 à 5,4% en 2015-2016 ;
- Le TBS régional au cycle de base 2 est passé de 9,4% en 2006-2007 à 20,0% en 2015-2016, soit une augmentation de 10,5 points de pourcentage. Sur cette période, au niveau du 2nd cycle il est passé de 2,1% à 4,4% soit une augmentation de 2,3 points pourcentage ;

Cette situation impacte négativement sur le développement humain et social de la région. Elle constitue également un handicap pour la modernisation de l'économie régionale.

2.2.12.2.3. LES TENDANCES LOURDES DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Sur le long terme, la région de Diffa présente une situation sanitaire caractérisée par :

- Un ratio médecin/habitants qui passe de 1 médecin/95 190 habitants en 2003 à 1 médecin/48 848 habitants en 2016 ; celui infirmier/habitants passe de 1 infirmier/6 680 habitants en 2003 à 1 infirmier/4 356 habitants en 2016 et de celui de sage-femme/FAP passe de 1 sage-femme/63 460 FAP en 2003 à 1 sage-femme/6 138 FAP en 2016 ;
- Un taux de couverture sanitaire qui passe de 35,0% en 2005 à 42,6% en 2016 ;
- Un taux d'utilisation des soins curatifs qui passe de 22,0% en 2005 à 64,6% et 68,7% pour toutes les structures confondues en 2016 ;

- Un taux de prévalence contraceptive moderne qui passe de 4,8% en 2006 à 31,57% en 2016 et un taux d'abandon de la contraception qui passe de 0,4% en 2006 à 4,40% en 2016 ;
- Un taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié de 8,0% en 2005 à 39,98% en 2016 ;
- Un taux d'utilisation de la CPN qui passe de 40,0% en 2000 à 138,65% pour la CPN1 et 68,45% pour la CPN4 en 2016 ;
- Un taux d'utilisation de la CN qui passe de 44,2% en 2000 à 209,18% en 2016 ;
- Un taux de mortalité qui passe de 31,0‰ en 2005 à 42,7‰ en 2016 ;
- Un taux d'insuffisance pondérale qui passe de 6,0‰ en 2005 à 4,04‰ en 2016.

Cependant, des insuffisances persistent, notamment dans la maîtrise des maladies transmissibles, le contrôle des affections maternelles, prénatales et infantiles ainsi que dans l'accès de tous aux services de soins de qualité. Or il existe de fortes interdépendances entre l'éducation, la santé et la formation du capital humain. L'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes par exemple permettent de réduire la mortalité maternelle et infantile et contribuent à une meilleure nutrition et une meilleure santé familiale. A son tour, une meilleure santé contribue à l'amélioration de la productivité de la main d'œuvre, permet aux individus de mieux participer à la vie économique, et de réduire la pauvreté.

2.2.12.2.4. TENDANCES LOURDES DU SECTEUR HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

En dépit des efforts fournis et de l'adoption d'une nouvelle approche certains obstacles naturels (climat, hydrogéologie), économiques (ressources limitées de l'Etat, pauvreté), socioculturels (analphabétisme, nomadisme), institutionnels (maîtrise des effectifs des populations, insuffisance des agents des services techniques dans les départements etc..) entravent le développement du sous-secteur.

Les principales tendances dans le domaine sont :

- Abaissement des nappes phréatiques et alluviales des cuvettes et des fonds de vallées ;
- Réduction sensible des sources d'eau de surface ;
- Ensablement des points d'eau de surface et des ouvrages ;
- Accroissement continue des besoins en eau ;
- Limites du mode de gestion communautaire des ouvrages hydrauliques.

2.2.12.2.5. TENDANCES LOURDES DE LA JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

- Forte demande sociale et multiples aspirations de la jeunesse ;
- Faible promotion des activités physiques et sportives ;
- Effritement des valeurs culturelles ;
- Faible valorisation des valeurs positives de la région.

2.2.12.3. LES ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MILIEU HUMAIN

Les projections réalisées par l'INS indiquent que la population de la région de Diffa atteindra 1 271 953 habitants (2,2 fois la population de 2012) d'ici 2035, huit (8) ans avant l'horizon de ce document de planification spatiale. De même, tout indique que les dynamiques démographiques en cours vont continuer dans le sens d'un rajeunissement continu de la population. La région peut tirer profit de cette « dividende démographique », à condition de construire ce capital humain. Mais une population en croissance rapide et qui est proportionnellement de plus en plus jeune entraîne une énorme pression sur les ressources de manière générale et implique des demandes fortes et exigeantes pour des services d'éducation, de formation, de l'eau potable, de l'alimentation, de protection sociale, de loisirs et d'orientation professionnelle de l'emploi. Cela contribue également à rehausser le ratio de dépendance démographique. La mise œuvre des politiques de population plus efficaces et une mobilisation plus forte et mieux concertée de l'ensemble des acteurs s'avèrent nécessaires.

La région devra également investir sur le relèvement du niveau et de la qualité de son offre en systèmes d'éducation et de formation. Et, au regard des options majeures de l'Etat du Niger déclinées à travers la lettre de politique éducative pour la période 2013-2020 et le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) 2014-2024, la valorisation des ressources propres et des avantages compétitifs de la région de Diffa devra être au cœur de l'orientation des systèmes d'enseignements et de formation. Une autre dimension majeure à prendre en compte a trait à l'analphabétisme qui reste très élevé.

En outre, la qualité des prestations des services de santé pour tous qui, au regard de la couverture sanitaire, de la situation de la santé de la mère et de l'enfant et de la nutrition est à améliorer. A cet effet, les options de région en la matière devront être en cohérence avec celle de la Politique Nationale de Santé (PNS) du Niger qui repose sur les Soins de Santé Primaires (SSP) à travers le développement des districts sanitaires. Cette option est prise pour s'adapter aux conséquences des crises financières et pour prendre en compte les engagements internationaux auxquels le Niger a souscrit, notamment ceux en rapport avec l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD 2030) et ceux de la Stratégie de développement Durable et de la Croissance Inclusive (SDDCI) 2035. Cette politique de santé vise particulièrement la recherche de l'équité, l'amélioration de la qualité des

soins et l'accessibilité d'un plus grand nombre de personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, populations en zones rurales...) aux services de santé.

La région devra aussi satisfaire les besoins en eau potable et en assainissement de la population ainsi que les besoins en eau du cheptel. A ce niveau également, un ancrage des objections de la région avec ceux du Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030 devra être recherché.

Cette population doit aussi pouvoir accéder à des infrastructures adaptées de sport et de loisirs pour son épanouissement corporel et spirituel.

La diversité des cultures et des communautés qui composent la société régionale devra aussi être valorisée dans le sens de renforcer le « bien vivre ensemble » et valoriser les valeurs de culture mobilisables pour le travail et la vie en société.

Le capital humain, pour bien éclore et s'épanouir, a besoin d'évoluer dans un environnement sain, doté de toutes les commodités, dans lequel il puisse exprimer tout son potentiel de créativité et d'initiative. Pour une région comme Diffa, au potentiel écologique appréciable, le défi primordial est d'aménager l'espace, dans les villes et dans les campagnes, en ayant le souci de valoriser les paysages et de maximiser l'usage des matériaux locaux, de lutter contre l'habitat spontané et précaire. L'accès de tous à un habitat décent, va nécessiter la promotion de l'habitat social et de l'aménagement concerté.

En clair, le défi majeur est celui de la satisfaction des besoins fondamentaux de la population régionale à travers la maîtrise de la croissance démographique, le développement d'un capital humain capable de valoriser les ressources naturelles, sociales et environnementales de la région et l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

Ce défi ne peut être relevé que si la région arrive à tirer profit de cette dividende démographique à travers la construction d'un capital humain qui passe par :

- La mise œuvre de politiques efficaces en matière de population.
- Une offre adaptée de systèmes d'éducation et de formation ;
- Une offre complète de systèmes de santé ;
- Une offre complète en alimentation en eau de la population et du cheptel ;
- La satisfaction des demandes fortes et exigences pour des services de protection sociale ;
- Une offre en infrastructures adaptées de sport et de loisirs ;
- Une valorisation des valeurs culturelles mobilisables pour le travail et la vie en société ;
- La création d'un cadre de vie sain.

2.2.13. LE ZONAGE DU MILIEU HUMAIN

Plusieurs critères sont utilisés pour établir le zonage du milieu humain, notamment les critères démographiques et socioéconomiques.

Les critères socioéconomiques étant utilisés pour établir le zonage sur les infrastructures, dans le cadre de ce travail nous privilégions deux (2) critères démographiques à savoir la proportion de la population et la densité.

L'utilisation de ces critères permet d'établir trois (3) zones A, B et C telles présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : zonage du milieu humain de la région de Diffa

	Moins de 5 hbts/km ²	Entre 5 et 50 hbts/km ²	Plus 50 hbts/km ²
Densité	<ul style="list-style-type: none">• N'GOURTI• N'GUIGMI	<ul style="list-style-type: none">• MAINE SOROA• GOUDOUMARIA• DIFFA	<ul style="list-style-type: none">• BOSSO
	Moins de 10%	Entre 10 et 20%	Plus de 20%
Proportion de la population	<ul style="list-style-type: none">• N'GOURTI	<ul style="list-style-type: none">• BOSSO• N'GUIGMI• GOUDOUMARIA	<ul style="list-style-type: none">• MAINE SOROA• DIFFA

Source : Equipe d'élaboration du SRAT ; 2017

Le rapprochement des zonages intermédiaires permet d'élaborer la carte thématique du zonage du milieu humain.

2.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de la région de Diffa. Toutefois, à côté de ces activités, il y a la pêche, l'exploitation du bois entre autres. Ces activités participent à l'augmentation des revenus des ménages de la région ; actuellement elles se déroulent dans un contexte régional marqué par une recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes particulièrement les sécheresses et les inondations.

2.3.1 AGRICULTURE

La Région de Diffa est une région à vocation essentiellement agro-pastorale avec deux (2) systèmes de cultures, le système pluvial et le système irrigué. Le système pluvial est caractérisé par une production agricole basée sur les céréales en association avec les légumineuses. Sa production est instable, instabilité liée d'une part aux aléas climatiques mais aussi aux fluctuations des superficies mises en valeur et aux ennemis de cultures d'autre part. Le système irrigué s'appuie sur les énormes potentialités dont disposent la région en matière de cultures irriguées et de décrue et qui contribuent à

la résorption de ces déficits. Globalement on estime les superficies exploitables à 265.000ha dont 182.000ha dans le lit du lac Tchad, 75 000 ha le long de la Komadougou Yobé et 8.000ha dans les cuvettes oasiennes de Maïné-soroa et de Goudoumaria.

Tableau 8 : Données Physiques 2012 en matière d'agriculture dans la région de Diffa

Départements	Nombre de Communes	Nombre de villages agricoles	Superficies totales (en km ²)	Superficie cultivable (en ha)	Superficie cultivée 2012 (en ha)	Population au 30 Avril 2015
Bosso	1	70	ND	ND	31.890	84 308
Diffa	3	170	7434 et Bosso	85 000 et Bosso	79.517	113 478
Diffa/commune	1	27	129	14 000	11411	62 004
Goudoumaria	1	142	ND	ND	59.711	110 477
Maïné-Soroa	3	138	16338 et Goudoumaria	100. 000 et Goudoumaria	59.996	144 652
N'Gourti	1	0	ND	0	0	56 876
N'Guigmi	2	59	133005 et N'gourti	119 500	24.681	80 619
Total	12	606	156 906	318 500	267 206	652 413

Source : DRA/Diffa, 2017

2.3.1.1 LA PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole dans la région de Diffa, malgré une forte progression des cultures irriguées (poivron, oignon, riz, blé, maïs et orge), reste largement dominée par les céréales (mil, sorgho) et les légumineuse (niébé et arachide). Dans les bas-fonds de Maïné et N'Guigmi, et les AHA on pratique plusieurs cultures de rente (datte, manioc, maraîchage, poivron et autres condiments) dont la vente permet l'achat des céréales nécessaires à la satisfaction des besoins alimentaires de la population.

2.3.1.1.1 LES CULTURES PLUVIALES

Les principales spéculations sont le mil répandu dans la frange sud-est de la région ; en dehors du mil s'ajoutent le sorgho, le maïs au niveau des bas-fonds et les vallées de la Komadougou et du Lac Tchad ; le niébé, l'arachide, le sésame et l'oseille au niveau des sols dunaires.

✓ *Evolution des superficies, rendements et productions*

Les superficies emblavées du mil et du niébé connaissent une augmentation alors que les rendements sont en diminution ; les superficies du sorgho évoluent en dents de scie. Les exploitations agricoles sont relativement petites, elles sont généralement localisées à la périphérie des villages. Les travaux de semis, concomitants avec les premières pluies, sont souvent repris plusieurs fois. Il n'est pas rare que les paysans effectuent des semis à sec quand les pluies tardent à venir.

Tableau 9 : Evolution des superficies, rendements et productions des principales cultures pluviales de 2006 à 2015 dans la région de Diffa

Départements		Mil	Sorgho	Niébé	Arachide
2006	Superficie (ha)	139 520	13 780	36 202	496
	Rendement (Kg/ha)	455	383	107	424
	Production (tonne)	63 442	5 273	3 889	210
2007	Superficie	140 885	16 037	36 692	295
	Rendement	545	423	383	383
	Production	76 749	6 790	14 069	113
2008	Superficie	156 977	20 589	42 183	5 485
	Rendement	406	308	149	425
	Production	63 663	6 348	6 270	2 330
2009	Superficie	152 583	13 119	20 815	4 127
	Rendement	243	176	99	251
	Production	37 139	2 304	2 052	1 037
2011	Superficie	178 818	31 098	50 492	5 788
	Rendement	510	417	382	411
	Production	91 273	12 981	19 286	2 418
2012	Superficie	165 283	20 165	42 526	42 526
	Rendement	290	157	530	486
	Production	47 858	3 165	22 551	1 947
2013	Superficie	166 618	34 590	54 959	6 143
	Rendement	317	330	251	410
	Production	52 872	11 419	13 770	2 516
2014	Superficie	188 205	29 360	50 861	6 244
	Rendement	368	301	-	264
	Production	69 271	9 118	13 404	2 467
2015	Superficie	132 417	31 250	75 947	13 214
	Rendement	395	408	323	528
	Production	52 308	12 760	24 537	6981

Source : Annuaire statistique Diffa, 2016

D'une manière générale, de 2006 à 2014 on note une augmentation des superficies cultivées notamment pour le mil, le sorgho et le niébé. Par contre pour l'arachide, les superficies ont évolué en dents de scie. En ce qui concerne les productions des principales cultures, elles ont significativement baissé en 2009 et en 2012 à l'exception du niébé ; les productions d'arachide sont restées quasi-constantes de 2009 à 2013. Cependant, les productions de mil et de sorgho ont connu une forte augmentation en 2011 due à une bonne pluviométrie et à l'augmentation sensible des superficies. A l'instar des productions, les rendements des principales cultures pluviales ont évolué en dents de scie,

Il ressort d'une manière générale que l'évolution des rendements a suivi celle des productions. Ainsi, on note que :

- les rendements ont significativement chuté à partir de 2007 pour atteindre leur plus bas niveau en 2009 pour le mil (-55,41%) et en 2012 pour le sorgho (-62,35%) à l'exception du niébé qui a connu une hausse de 38,74% en 2012 ; les rendements de mil, de sorgho et niébé ont connu une forte augmentation en 2011 due à une bonne pluviométrie et à l'utilisation de semences améliorées.
- La moyenne des rendements de mil (372,33Kg/ha) et sorgho (301,33Kg/ha) sur la période 2011-2013 de la région de Diffa est en deçà du rendement moyen national qui est respectivement de 444,33Kg/ha et 351Kg/ha. Par contre celui du niébé (387,66Kg/ha) est supérieur au rendement moyen national (313Kg/ha) sur la même période.

2.3.1.1.2 LES CULTURES IRRIGUÉES

Les déficits céréaliers des campagnes hivernales sont devenus structurels au niveau de la région de Diffa, les cultures irriguées sont donc initiées afin de pallier à ces déficits. La région dispose à cet effet d'un potentiel irrigable d'environ 183 000ha localisé au niveau trois (3) sous zones :

- *La zone des cuvettes* (d'une superficie d'environ 8 000 ha), elle porte des cultures diversifiées telles que le manioc, le blé, la patate douce et la canne à sucre ainsi que les arbres fruitiers (Citronniers, Papayers, Goyaviers, Manguiers et surtout les palmiers dattiers) ;
- *La zone de la Komadougou*(environ 75 000 ha) est caractérisée par le développement des cultures du riz, du poivron, de l'oignon, du blé et des légumes divers ;
- *La zone du lac*, d'une superficie d'environ 100 000 ha, on y cultive le maïs et le sorgho.

✓ Situation des superficies, rendements et productions des cultures irriguées

Les cultures irriguées sont pratiquées sur 376 sites répartis dans la région, le poivron et l'oignon demeurent les spéculations les plus cultivées de la région ; les autres cultures sont pratiquées pour des besoins familiaux.

Les cultures du poivron, maïs, riz, oignon et les choux occupent la grande part des superficies emblavées dans la région avec respectivement 7518 ha ; 3667,35 ha ; 1523,58 ha ; 955,18 ha et 669,99 ha représentant 90,31% des superficies mises en valeur.

Cependant, la superficie emblavée dans la région à la même période représente 10,60 % de la superficie mise en valeur au niveau national et la production enregistrée représente une proportion de 6,24% de la production nationale.

✓ **Evolution des rendements**

Tableau 10 : Evolution des rendements obtenus par culture en kg/ha

Cultures	2005	2004	2003	2002	2001	Moyenne
Ail	15 000	7 500	30 000	14 000	14 000	16 100
Aubergine	10 105	9 752				9 928
Blé	2 344	1 910	2 040	1 580	1 447	1 864
Canne à sucre	30 000	30 000	35 000	38 000	35 000	33 600
Carotte	18 667	22 810	8 100	6 000	6 140	12 343
Chou	19 762	29 937	32 767	42 000	46 550	34 203
Courge	36 000		40 000	45 000	48 000	42 250
Gombo	230	3 050				1 640
Laitue	19 541	9 331	18 725	20 000	22 288	17 977
Maïs	3 881	3 880				3 881
Manioc	25 000	23 000	20 500	3 000	24 000	19 100
Melon	50 000		30 000	23 000	22 400	31 350
Niébé	827	4 813				2 820
Oignon	15 952	24 386	24 420	31 500	34 063	26 064
Orge	3 117					3 117
Patate	16 201	3 120	19 650	20 000	19 000	15 594
Poivron	1 506	1 649	1 310	1 933	1 096	1 499
Pomme de terre	19 438	18 000	8 000	18 000	17 500	16 188
Riz	1 996	4 432	2 718	3 000	2 646	2 958
Tomate	14 169	12 157	19 500	18 000	14 000	15 565

Source : DRA /DIFFA, 2017

✓ **La filière poivron**

Le poivron constitue la principale culture de rente de la région avec une production d'environ **10 000 Tonnes** de poivron sec par an, soit les 4/5èmes de la production nationale, représentant une valeur de 7 à 8 milliards de francs CFA (7 à 12 millions d'euros). Environ 80% de la production est absorbée par le marché nigérian. Le poivron est commercialisé à l'état sec, la vente en frais et la transformation

en poudre restant marginales (AGRIFOR, 2005). La culture du poivron représente une source de revenus monétaires appréciable pour quelques 5 000 producteurs et une population agricole de 25 à 30 000 personnes. Cette production est relativement récente puisqu'elle a véritablement démarré au début des années quatre-vingt avec la diffusion de petites motopompes adaptées à l'exploitation individuelle. Au cours de la dernière décennie, les superficies irriguées ont plus que doublé entraînant un accroissement considérable de la production (AGRIFOR, 2005). La commercialisation du poivron n'est pas assez structurée dans la région (elle se fait sous forme de traite) et les producteurs font face à la spéculation qui caractérise le marché. Les marges bénéficiaires et les valeurs ajoutées sont encaissées par les commerçants et les intermédiaires. Le Nigeria exerce sur la filière une influence considérable : la demande constante et importante du marché nigérian garantit l'existence d'un débouché commercial aux producteurs. Par ailleurs, les commerçants nigériens financent en grande partie la production en pratiquant le crédit de campagne informel, et rendent disponibles les intrants et les motopompes. Les flux directs sur le Nigeria à partir des zones de production le long de la Komadougou représentent plus de 60% de l'offre commerciale des producteurs, soit environ 6 000 tonnes. Les flux vers les grands centres urbains de l'intérieur représentent environ 4 000 tonnes dont la moitié est redirigée vers le Nigeria à partir de Zinder et Maradi (AGRIFOR, 2005).

- ***Atouts et contraintes de la filière***

La filière possède plusieurs atouts dont le plus important est l'existence d'une demande constante et soutenue du marché nigérian pour un produit facile à conserver. La région possède un fort potentiel de terres irrigables dont seulement un tiers est mis en valeur et des conditions naturelles globalement favorables à la culture du poivron. Les systèmes de production, de transformation et de commercialisation présentent une marge importante d'amélioration de leurs performances. La contrainte majeure est la difficulté d'accès au financement à laquelle font face tous les acteurs, et plus particulièrement les producteurs.

La faiblesse organisationnelle des acteurs constitue un frein au développement de la filière. Des menaces importantes pèsent sur la durabilité et la rentabilité des systèmes de production en raison de pratiques culturelles conduisant à un appauvrissement des sols, à une logique de baisse de la rentabilité et à des effets néfastes sur l'environnement. Enfin, l'absence de transformation réduit le pays au rôle de fournisseur de matières premières avec externalisation de la valeur ajoutée de la filière. Le développement de la filière poivron dans la perspective d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages de producteurs, nécessite des stratégies d'actions spécifiques axées autour de :

- L'amélioration du financement de la filière (particulièrement de la production) ;
- L'accroissement des performances des acteurs et de la compétitivité de la filière ;
- La structuration interprofessionnelle.

✓ **La culture du riz**

La région dispose de 16 AHA encadrés par l'ONAHA, ces derniers sont gérés par 14 coopératives rizicoles avec 1614 exploitants.

Tableau 11 : Caractéristiques des périmètres encadrés par ONAHA/Diffa

Région de Diffa		Sup. aménagée	Sup. exploitable	Nbre AHA	Nbre de village exploitant	Nombre d'exploitant			Nbre GMP	Nbre coop	Observations
Commune	AHA					H	F	Total			
Diffa	Chétimari	55,02	72	1	12	289	28	317	3	1	Superficies totalement disponibles pour la mise en valeur
	CDA	160	65	1	10	230	12	242	3	1	
	Lada	70	55	1	2	166	8	174	5	1	
	Boulangouri	30	26	1	5	91	21	112	1	1	
	AFN	6,5	6,5	1	6	2	37	39	1	1	
Gueskérou	Ngagam	20	20	1	3	48	6	54	1	1	
Bosso	Boulayi	20	20	1	1	70	10	80	1	1	En chantiers ou en finition
	Gamgara	65,5	-	1	1	-	-	-	-	-	
	Djaballam	33,5	33,5	1	3	-	-	-	1	1	
Chétimari	Wondori	45	45	1	3	-	-	180	1	1	
	Douro	30	-	1	1	-	-	-	1	-	
Mainé Soroa	Boudoum	32	32	1	1	-	-	128	1	1	Abandon
	Djanguiri	25	25	1	1	-	-	100	1	1	
	Ngorkorondi	65,5	-	1	-	-	-	-	-	1	
	Grémadi	25	25	1	1	90	10	100	1	1	
	Tam	22	22	1	3	88	0	88	1	1	
Total	16	705,02	447	16	53	1482	132	1614	22	14	

Source : Rapport ONAHA/Diffa, 2017

De la lecture de ce tableau, il ressort les constats suivants :

- La superficie aménagée de la région de Diffa s'élève à 705, 02 hectares ;
- La superficie exploitable à 447 hectares (sans les aménagements en chantier) ;
- 16 Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) dont 13 en actifs et 3 en chantier ; 14 coopératives ; 53 villages/quartiers ;
- 1614 exploitants dont 1482 hommes et 132 femmes

Il faut noter que sur les 705,02 ha réalisés, seuls 251,715 ha ont été mis en valeur pour la production pluviale du riz.

✓ **Evolution des superficies, rendements et productions**

Tableau 12 : Evolution de la culture de riz dans la région de Diffa de 2012 à 2015

Années	Superficie (en Ha)	Rendement moyen (en T/Ha)	Production (en T)
2012	145,5	6,45	938,794
2013	213,2	6,06	1292,912
2014	225,7	6,63	1497,22
2015	154,77	4,8	742,42

Source : Direction régionale ONAHA, Diffa, 2017

On remarque une amélioration significative de la production du riz entre 2012 à 2014 avant de connaître une chute en 2015.

2.3.1.2 LE BILAN CÉRÉALIER

Les superficies, les rendements et les productions connaissent des fluctuations en fonction des années. Ils dépendent pour l'essentiel des aléas climatiques mais aussi de la pression parasitaire notamment celle des oiseaux granivores et sautereaux. Les productions de céréales ne couvrent pas les besoins céréaliers des populations depuis plusieurs années ; le tableau ci-dessous en donne une illustration.

Tableau 13 : Evolution du bilan céréalier par département de 2012 à 2016

Départements	Bilan céréalier	Années				
		2012	2013	2014	2015	2016
Diffa	Production brute en céréales sèches (T)	29 794	23028	31277	27378	24788
	Production nette en céréales sèches (T)	25325	19574	26585	22672	20778
	Balance (T)	-1592	-5342	-12766	-4823	-6 280
Mainé Soroa	Production brute en céréales sèches (T)	24 045	13136	15363	17269	18 235
	Production nette en céréales sèches (T)	20 438	11 166	13059	14679	15 500
	Balance (T)	-4 175	-11618	-20356	-20370	- 19 722
N'Guigimi	Production brute en céréales sèches (T)	8 092	3046	3986	4062	4 205
	Production nette en céréales sèches (T)	6 878	2589	3388	3453	3 574
	Balance (T)	-4 974	-8382	-15235	-16079	- 16 054
Diffa Commune	Production brute en céréales sèches (T)	3303	3381	3450	2113	2 210
	Production nette en céréales sèches (T)	2807	2874	2648	1796	1 879
	Balance (T)	-9 040	-8093	-11675	-13227	- 13 791
Goudoumaria	Production brute en céréales sèches (T)	21 349	17336	12652	7448	9 489
	Production nette en céréales sèches (T)	18 147	14736	10754	6331	8 066
	Balance (T)	-7 224	-8749	-14766	-20438	- 18 835
Bosso	Production brute en céréales sèches	12 097	9303	13086	9793	6 448
	Production nette en céréales sèches	10 283	7908	11123	8324	5 481
	Balance (T)	-2 595	-4012	-8352	-12103	- 15 047
N'Gourti	Production brute en céréales sèches (T)					
	Production nette en céréales sèches (T)					
	Balance (T)					- 13 848

Source : DRA, Rapports d'évaluation des campagnes d'hivernage 2012-2015

Il ressort du bilan que la région est déficitaire de 100 820 Tonnes en 2015 et de 103 577 Tonnes en 2016. Les productions maraîchères de la région ont enregistré en 2015 un équivalent céréalier de 28 170,59 tonnes, ainsi un besoin de 72 649 tonnes reste à couvrir pour satisfaire les besoins de la population. Les causes de ces déficits sont variables : démarrage tardif des campagnes agricoles dans la région de diffa et s'arrêt précoce ; rareté des pluies et attaques acridiennes et autres oiseaux granivores.

2.3.1.4 EVOLUTION DES COÛTS MOYENS DES PRODUITS AGRICOLES

La situation des coûts se caractérise par une fluctuation des prix des produits. L'année 2012 par exemple a été marquée par une hausse des prix des produits de première nécessité. La hausse de tous les prix s'observe surtout pendant la période de soudure qui coïncide avec les travaux champêtres, même si tous les marchés sont régulièrement approvisionnés.

Tableau 14 : Moyenne mensuelle des prix des produits en FCFA/Kg dans la Région de Diffa (2012)

Produits	Dépt/Com	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
MII	Bosso	190	196	212	225	300	300	333	333	300	290	290	290
	Diffa Dépt	190	196	212	225	229	241	333	333	300	290	290	290
	Goudoumaria	193	199	194	200	288	216	320	320	300	290	285	280
	Mainé Soroa	193	199	194	200	197	216	320	320	300	290	280	285
	Diffa Com	190	190	190	200	225	225	300	300	300	290	285	280
	N'Guigmi	225	250	260	260	300	271	334	334	335	325	300	300
Moyenne		197	205	210							296	288	288
Sorgho	Bosso	190	190	200	200	220	230	230	230	240	230	230	230
	Diffa Dépt	190	190	200	200	220	230	230	230	240	230	230	230
	Mainé Soroa	190	200	220	240	250	250	250	263	263	260	250	250
	Diffa Com	190	190	200	200	220	230	230	230	240	230	230	230
	Goudoumaria	190	200	220	240	250	260	260	263	263	260	250	250
	N'Guigmi	200	220	230	250	260	260	250	260	2605	250	250	250
Moyenne		192	198	212	232	243	243	243		249	243	243	243
M a i s	Bosso	190	190	190	190	200	210	210	220	200	200	200	190
	Diffa Dépt	197	203	203	203	203	203	222	245	209	216	204	206

	Maïné Soroa	191	197	230	208	200	216	231	235	212	202	191	189
	Diffa Com	197	203	203	203	203	203	222	230	209	216	204	206
	Goudoumaria	-	-	-	-	-	-	-	-				
	N'Guigmi	200	220	230	230	240,5	256	262,5	230	250	220	230	230
Moyenne		195	202							222	211	205	205
Riz	Bosso	500	500	500	500	500	500	500	525	525	500	500	500
	Diffa Dépt	500	510	555	540	560	570	580	460	567	560	570	570
	Goudoumaria	500	500	500	500	525	550	550	500	475	475	500	500
	Maïné Soroa	475	500	500	455	466	504	500	460	495	500	484	484
	Diffa Com	480	480	480	420	520	520	500	440	440	450	450	440
	N'Guigmi	575	575	575	525	575	575	575	550	600	550	550	550
Moyenne		505	510	520	490	524	536	535	489	513	506	510	510
Niébé	Bosso	500	500	500	500	600	600	600	600	550	500	450	450
	Diffa Dépt	386	412	435,6	456	456	440	460	615	407,6	340	290	254
	Goudoumaria	500	500	500	525	550	580	580	550	500	525	450	450
	Maïné Soroa	400	450	450	500	600	630	630	600	600	500	500	500
	Diffa Com	311	332	332	310	346	402	338	333	250	200	190	191
	N'Guigmi	485	500	500	500	525	540	525	485	525	500	500	500
Moyenne		430	449	452	465	512	428,75	532	530	314	427	397	391
Poivron	Diffa Dépt	1040	1057	1256	1237	1366	1399	1607	1550	1428	980	980	490
	Diffa Com							1470	1318	1300	1560	1560	1764
	MAINE SOROA	2153	1907	1572	1612	1650	1534	1779	1660	1450	1500	1642	1790
Moyenne								1618,67	1509,33	1392,67	1346,67	1394	1348

Source : DRA/Diffa, 2016

2.3.1.5 PERSONNEL D'ENCADREMENT

L'effectif du personnel était de 32 agents en 2012, il est passé à 44 agents en 2017 toutes catégories confondues. Cette progression d'effectif concerne les catégories A1 et auxiliaires qui sont passées de 3 agents à 10 agents et de 8 auxiliaires à 16 auxiliaires.

Tableau 15 : Situation du personnel en 2017

Structures	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D2	Total cadres	Auxiliaires	Totaux
DRA	5	0	1	3	1	0	0	1	11	11	22
Bosso	0	0	0	1	0	0		0	1	0	1
Goudoumaria	0	0	0	1	0	0	0		1	0	1
Diffa/Dépt	2	0	0	2	0	2	0	0	6	2	8
Diffa/com.	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Maïné	2	0	0	2	2	0	0	0	6	2	8
N'guigmi	1	0	0	1	0	0	0	0	2	1	3
Total	10	0	1	11	3	2	0	1	28	16	44

Source : DRA/Diffa, 2017

2.3.1.6 LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE

Les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de développement agricole dans la région

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Potentiel irrigable de 75 000 ha le long de la Komadougou, 8 000 ha de cuvettes oasiennes et plus de 100 000 ha au bord du lac Tchad ; ✓ Les ressources en eaux de surface et souterraines sont importantes ; ✓ L'existence des terres cultivables ; ✓ Nappes d'eau phréatiques et fossiles importantes ; ✓ Existence de plusieurs organisations paysannes ; ✓ Existence d'une station de recherche dans le domaine agricole (INRAN) ; ✓ Existence de filières porteuses (poivron). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance du personnel d'encadrement ; ✓ Les sécheresses fréquentes ; ✓ Vétusté des infrastructures et équipements ; ✓ Sous exploitation des superficies aménagées ; ✓ Faible rendement des terres ; ✓ La pression parasitaire (puceron sur le poivron et oiseaux sur le mil et le sorgho). ✓ Insuffisance de semences améliorées ; ✓ Forte salinisation des sols de cultures ; ✓ L'ensablement des bas-fonds, mares et cuvettes oasiennes ; ✓ Déficit alimentaire chronique de la région.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'importantes initiatives en matière de politique agricole, I3 N ; ✓ Existence d'une station de recherche dans le domaine agricole (INRAN). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité liée au phénomène Boko Haram ✓ Les aléas climatiques ; ✓ Résurgence des conflits entre opérateurs ruraux.

2.3.1.7 LES TENDANCES LOURDES

- Forte dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques ;
- Faible mise en valeur du potentiel irrigable ;
- Importante pression exercée par les réfugiés sur les ressources naturelles ;
- Déficit alimentaire chronique ;
- Pression parasitaire.

2.3.2 ELEVAGE

La région est une zone d'élevage par excellence, en tant qu'activité de production, l'élevage concerne près de 95% de la population de la région et intervient pour près de 55% dans la constitution du produit annuel brut de la région.

La superficie des zones pastorales est estimée à environ **6.078.320** hectares, la région dispose aussi de 36 enclaves pastorales pour une superficie de **5.011** hectares. L'effectif du cheptel est estimé **4 227 874 Têtes** (toutes espèces confondues) en 2017.

2.3.2.1 LES SYSTÈMES DE PRODUCTION

L'élevage dans la région de Diffa est pratiqué suivant trois (3) systèmes de production à savoir le nomadisme, la transhumance et l'élevage sédentaire. Selon les différentes zones agro écologiques, nous avons les pasteurs nomades, les agro pasteurs transhumants et les agriculteurs sédentaires.

La grande majorité des éleveurs de la région sont propriétaires de leurs troupeaux en dehors de quelque transhumants peulhs qui gardent les animaux pour les sédentaires. Ces éleveurs se localisent dans leur majorité dans les départements de N'Guigmi, N'Gourti, le long de la Komadougou et dans le lit du Lac Tchad.

Les ressources naturelles sont dispersées et très affectées par les saisons. En hivernage par exemple, les pâturages sont en croissance et leur valeur nutritive est très élevée. L'eau est accessible dans les mares (pendant l'hivernage), la Komadougou, le Lac Tchad, les puisards, les puits cimentés et les forages. La gestion de l'espace est pratiquement libre et la mobilité est un droit reconnu aux pasteurs. Le tableau ci-dessous présente les catégories d'éleveurs et leur degré de mobilité dans la région.

Tableau 17 : Catégories d'éleveurs et degré de mobilité

Catégories	Activités	Possession d'animaux/ Espèce	Type de détention	Localisation
Nomades (Wodaabe, Toubous, Arabes)	Elevage exclusif	Bovins, camelins, petits ruminants en moindre nombre	Propriétaires	Nomadisme / départements de N'Guigmi et N'Gourti
Transhumants (Fulbé)	Elevage associé à l'agriculture	Petits ruminants, Bovins, Equins et Asins	Propriétaires mais gardent aussi les animaux des sédentaires	Transhumance
Sédentaires (Mangas, Kanembus)	Agriculture et élevage sédentaire	Petits ruminants, Bovins, Equins	Propriétaires	Le long de la komadougou
Boudoumas	Elevage associé à la pêche	Possèdent la vache kouri	Troupeaux en nombre réduit	Dans le lit du Lac Tchad

Source : Brigitte Thébaud, 1987

2.3.2.2 L'EFFECTIF DU CHEPTEL DE LA RÉGION

La région dispose d'un effectif global de 4 227 874 têtes toutes espèces confondues ; les bovins représentent (30,54%), les ovins (21,24%), les caprins (33,18%), les camelins (9,83), les équins (1,18%) et les asins (4,01%).

Tableau 18 : Evolution des effectifs du cheptel de la région de Diffa de 2012-2017

REGION							
ANNEES	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	TETES
2 012	965 069	756 125	1 153 122	389 790	47 592	153 605	3 809 010
2 013	1 022 973	782 590	1 199 247	394 858	48 068	156 677	3 604 412
2 014	1 084 352	809 980	1 247 217	399 991	48 548	159 810	3 749 898
2 015	1 149 413	838 330	1 297 105	405 191	49 034	163 006	3 902 078
2 016	1 218 377	867 671	1 348 990	410 458	49 524	166 267	4 061 287
2 017	1 291 480	898 040	1 402 949	415 794	50 019	169 592	4 227 874

Source : DREL, 2017

2.3.2.3 LES RESSOURCES PASTORALES DE LA RÉGION

Les ressources pastorales de la région sont les pâturages naturels, les résidus et sous-produits de cultures et les pâturages aériens. La région dispose d'une zone pastorale dont la superficie est estimée à environ 30.000 km² ; à cela s'ajoutent 36 enclaves constituées des jachères et des aires dégradées qui jouent un rôle important dans l'alimentation du bétail surtout en zones périurbaines. Outre la partie nord de la région, les aires de pâturages se situent aussi aux abords de la Komadougou et les zones de cuvettes et la partie nigérienne du lac. Le tapis herbacé est composé principalement des espèces suivantes : *Cenchrus biflorus*, *Schoenfeldia gracilis*, *Panicum turgidum*, *Aristida mutabilis*, *Pennisetum sp*, *Alysicarpus ovalifolius*, etc. Le trait marquant de ce tapis herbacé est la modification de la composition floristique des pâturages avec une prolifération d'espèces moins appréciées, notamment le *Pergularia tomentosa* et le *Sida cordifolia*.

Les données statistiques de ces six (6) dernières années montrent que la région de Diffa est déficitaire une année sur deux (1 sur 2 années) sur le plan pastoral.

Tableau 19 : bilan fourrager de la région de diffa 2010 à 2017

Années	Production disponible naturel (tonne)	Production disponible résidus agricoles (tonne)	Production fourrage disponible (tonne)	Effectif (UBT)	Besoins (UBT)	Ecart (tonne)
2010	2 039 627	91 482	2 131 574	1 086 574	1 847 176	284 294
2011	1 065 104	416	57 853	1 123 373	2 193 092	-1 697 719
2012	2 954 611	100 277	3 055 929	1 293 968	2 199 745	856 184
2013	1 091 180	74 318	1 166 643	1 345 692	2 287 676	-1 121 033
2014	1 169 950	74 318	1 245 431	1 775 573	3 373 589	-2 128 158
2015	1 606 703	68 357	1 675 060	1 882 707	3 200 601	-1 525 642
2016	1 187 298	64 998	1 252 296	1 928 942	3 279 201	-2 026 905
2017	1 187 298	64 998	1 252 296	1 928 942	3 279 201	-2 026 905

Source : DREL/Diffa, 2017

Il ressort de ce tableau que 4 années sur les 7 sont déficitaires au plan pastoral. Le déficit fourrager de l'année **2009 de 2276519 Tonnes de Matières Sèches** a entraîné une crise pastorale dans la région qui a enregistré des pertes variantes entre 30% et 100% selon les cas avec une moyenne de 50%. La diminution des productions des pâturages serait due à une détérioration de la composition floristique, plusieurs espèces fourragères ont disparu au profit d'espèces peu ou pas appréciées par les animaux. L'insuffisance des pluies, l'ensablement et la dégradation des parcours ont contribué à la récurrence des déficits.

2.3.2.4 LA SANTÉ ANIMALE

La santé du cheptel est caractérisée par une recrudescence des maladies pseudo hydro telluriques (Charbon, Pasteurellose) et des maladies hemo parasites (piroplasmose). Les piroplasmoses sont devenues des maladies émergentes dans la région en ce sens que les foyers sont enregistrés sur toute l'année et sur l'ensemble de la région. Les principales maladies du cheptel de la région sont :

- **Chez les gros ruminants** : piroplasmoses, pasteurellose, charbon bactérien et la péripneumonie contagieuse bovine qui est en recul grâce à la vaccination annuelle et gratuite ; maladies parasites, fièvre aphteuse ;
- **Chez les petits ruminants** : clavelée, pasteurellose, piroplasmose, maladies parasites ; fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants qui est en recul grâce à la vaccination annuelle et obligatoire

A propos des vaccinations, la péripneumonie contagieuse, la peste des petits ruminants et la pasteurellose cameline sont des maladies pour lesquelles les animaux sont vaccinés systématiquement et gratuitement par l'Etat d'où l'amélioration du taux de couverture vaccinale de 70% pour la région mais reste en deçà du taux national qui est de 80%. Les maladies pseudo hydro telluriques et la piroplasmose ont vu la couverture vaccinale augmenter de presque 50% à cause de la recrudescence des foyers et une meilleure prise de conscience des éleveurs par rapport aux conséquences de ces maladies sur leurs animaux et leurs conditions de vie.

2.3.2.5 LES PRODUCTIONS ANIMALES

✓ *Production des viandes au niveau des abattoirs de 2009 à 2016*

Tableau 20 : Quantités viandes produites (Tonnes) de 2009 à 2016

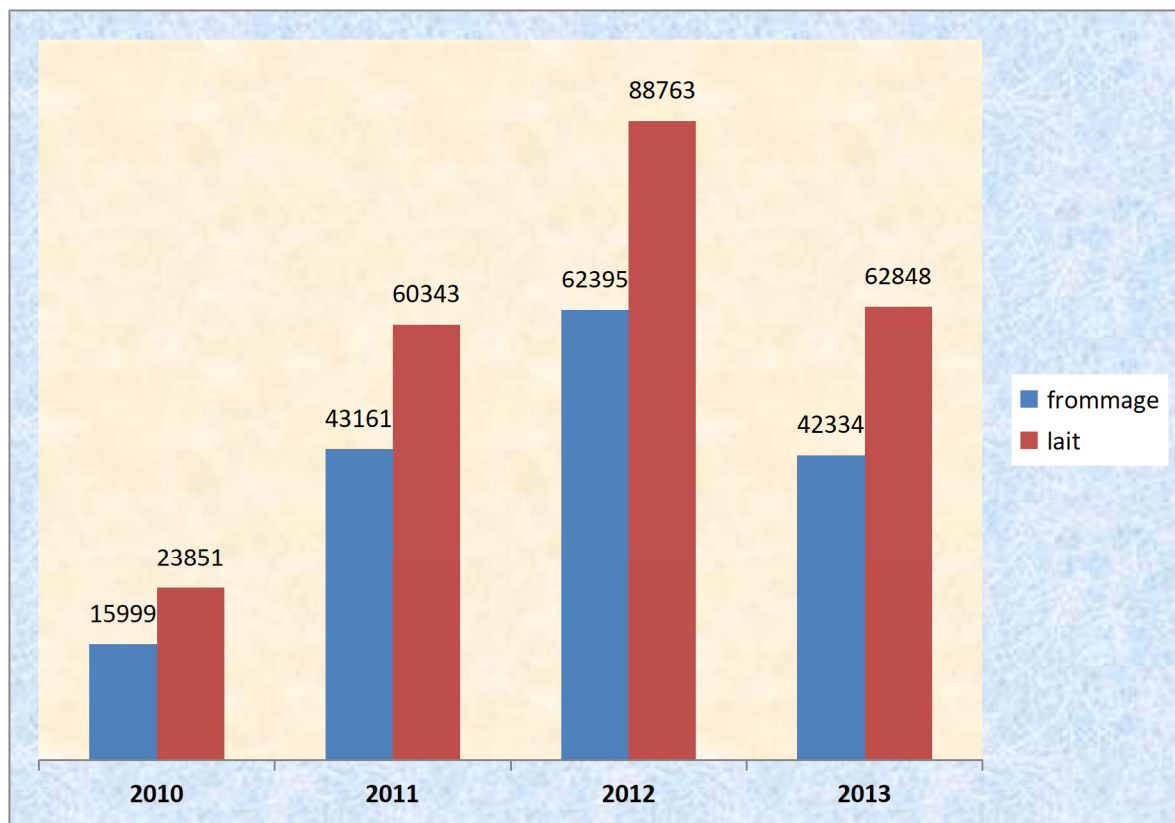
Année	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins		Poids total (Tonnes)
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
2009	1944	233200	10996	186932	38663	85123	510	71400	576
2010	3920	441000	16016	272272	44817	92350	638	95700	901
2011	2157	237270	20212	343604	64681	776172	910	217400	1574
2012	1789	196790	23060	392020	67682	812180	1196	143520	1544
2013	2319	255090	26359	448103	85406	1024872	880	123200	1851
2014	2587	310440	25706	437002	81854	900394	885	115050	
2015	3411	409320	34627	588659	100492	1105412	974	126620	
2016	4745	569400	41012	697204	99952	1099472	1220	158600	

Source : Rapports annuels DREL 2009 à 2016

Le tableau ci-dessus montre que la production des viandes au niveau de la région est en nette augmentation, jusqu'à plus de 200%. Le nombre des animaux (bovin, ovins, caprins et camelins) abattus a connu lui aussi une augmentation sensible durant les trois (3) dernières années. Presque toute la production est consommée au niveau local, on note tout de même que des quantités importantes de viandes séchées sont exportées vers le Nigeria.

✓ **Production de lait**

La production du lait est assez importante au vu de l'important cheptel surtout bovin dont dispose la région. Celle-ci varie en fonction des périodes de l'année. Elle est très importante surtout en période d'hivernage alors que les animaux ont suffisamment des fourrages. Le lait est vendu soit à l'état frais, sous forme de lait caillé ou transformés en fromage ; au niveau des principaux marchés de la région. Il n'existe pas des données statistiques pour avoir les productions annuelles de la région. Toute fois au niveau du Centre de Multiplication de Bétail de Sayam où la production est contrôlée, la figure suivante nous donne l'évolution de la production du lait et du fromage de 2010 à 2013.



Source : INS, 2013

Figure 13 : Evolution des productions du lait et de fromage au niveau de centre Sayam

La production du lait et de fromage est en progression entre 2010 et 2012 avant de chuter en 2013. La production du lait est passée de 23 851 litre en 2010 à 88763 litres en 2012 soit une progression de plus de 270% avant de redescendre à 62 848 litres en 2013 soit une baisse de 29%

✓ **Production des cuirs et peaux**

Tableau 21 : Production (Nombre) des cuirs et peaux

	2012	2013	2014	2015	2016
Région de Diffa	116 388	148 474	40273	62345	178886
Cuirs Bovin	3488	4089	6179	20337	7433
Peaux Ovin	31770	38334	21834	17706	53046
Peaux Caprin	81130	106051	12260	24302	118407

Source : Rapports annuels DREL de 2009-2016

La production des cuirs et peaux de la région est en constante évolution. Il est passé de 116 388 en 2012 à 178 886 en 2016.

2.3.2.6 DISPOSITIF D'ENCADREMENT

Le personnel est composé d'agents d'encadrement toutes catégories confondues dont l'effectif en 2016 s'élève à quatre-vingt-sept (87) personnes et décomposé comme suit : 13 cadres supérieurs (dont 4 Vétérinaires, 6 Ingénieurs Techniques), 29 Adjoins Techniques, 10 Agents Techniques, 2 Surveillants et 33 Auxiliaires.

2.3.2.7 ANALYSE DES PROBLÈMES(ATOUTS ET CONTRAINTES)

Tableau 22 : Atouts, contraintes, opportunités et menaces en matière de l'élevage dans la région de Diffa

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un personnel d'encadrement toutes catégories confondues ; ✓ Existence d'un cheptel important et diversifié ; ✓ Existence d'importantes ressources en eau pour abreuver le bétail ; ✓ Existence des couloirs de passage, et enclaves et aires pastorales pour permettre la mobilité du cheptel ; ✓ Existence de nombreuse associations pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le déficit fourrager chronique ; ✓ La faible productivité des parcours et du troupeau ; ✓ Le mauvais maillage des points d'eau ; ✓ L'insécurité limitant la mobilité des pasteurs ; ✓ La non matérialisation de certains couloirs de passage ; ✓ L'existence de pathologies à caractère endémique dans le lit du lac Tchad
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique de l'élevage et législation de plus en plus favorable à la pratique du pastoralisme ; ✓ Revenus pétroliers et miniers du pays peuvent entraîner une augmentation de l'investissement dans le sous-secteur de l'Élevage dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'insécurité ; ✓ Les aléas climatiques ; ✓ L'émergence de certaines maladies endémiques

2.3.2.8 TENDANCES LOURDES

- Mauvais maillage des points d'eau ;
- L'émergence des maladies endémiques ;
- La persistance de l'insécurité entravant la mobilité du bétail ;
- L'impact du changement climatique sur la disponibilité du fourrage, de l'eau.

2.3.3 FORÊT/FAUNE

Les ressources forestières, en dehors de la satisfaction des besoins énergétiques des populations en ville comme en campagne, génèrent aussi des revenus aux ménages à travers l'exploitation du bois. Dans la région de Diffa, deux (2) filières se démarquent dans l'exploitation et la valorisation des ressources de la forêt : la filière bois énergie et la filière gomme arabique. Ces filières font intervenir une diversité d'acteurs depuis la production jusqu'à la commercialisation du produit.

2.3.3.1 FILIÈRE BOIS- ÉNERGIE

Selon le CNEDD, l'exploitation du bois a rapporté près de **5 milliards de francs CFA** à la région de Diffa en 2011. Les recettes forestières générées par les services de l'Environnement quant à elles s'élèvent en moyenne à **18 294 254 FCFA** par an. Les besoins-énergie de la ville de Diffa sont satisfaits pour l'essentiel du potentiel du Lac Tchad et de la Komadougou Yobé. Le tableau suivant donne l'évolution des superficies potentiellement exploitables de 2009 à 2013.

Tableau 23 : Superficies (en ha) potentiellement exploitables en bois de 2009-2013

Types de formations forestières	2009	2010	2011	2012	2013
Steppe arbustive et buissonnante	580 000	566 080	552 494	539 234	526 293
Savane arbustive	48 000	46 848	45 724	44 626	43 555
Formations forestières de la zone de la Komadougou	17 045	16 636	16 237	15 847	15 467
Total	700 300	686 128	669 661	653 589	637 903

Source : SDA en bois-énergie de la ville de Diffa, 2013

Les superficies potentiellement exploitables en bois se réduisent d'année en année ; ces pertes sont pour l'essentiel dues à l'exploitation incontrôlée des formations forestières, au défrichement anarchique pour installer des champs de poivron.

Tableau 24 : Demande en bois-énergie (m3) de la région de Diffa de 2011-2016

Localités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Diffa	199 060	207 350	215 640	71 170	74 017	76 978
Mainé-Soroa	194 880	203 640	212 390	71 759	74 844	78 063
N'Guigmi	104 580	109 730	141 890	27 758	29 063	30 429
TOTAL	498 520	520 720	569 920	170 687	177 924	185 469

Source : INS, 2016(données calculées selon les normes de consommation)

Contrairement au volume de bois-énergie potentiellement exploitable, la demande du bois-énergie croit d'année en année. Durant la période 2009-2013, elle a passée de 394 100 m³ à 569 920 m³ soit une augmentation de 44,61%.

2.3.3.2 LA PÊCHE

La pêche est l'une des principales activités économiques de la région de Diffa. La production de poisson de la région de Diffa représente plus de 70% de la production nationale. Elle contribue significativement à l'augmentation du PIB. Les captures de poisson varient entre 6.000 à 20.000 tonnes équivalents poissons frais selon l'avancée du lac dans le territoire national. Cette pêche est pratiquée par environ 10.000 pêcheurs professionnels et quelques agro-pêcheurs à l'aide des palangres, des filets maillants, des masses, des éperviers, des scènes avec pour embarcations le « Góra » ou la pirogue. Le lac Tchad, la Komadougou Yobé et ses systèmes de mares, constituent l'essentiel du potentiel halieutique de la région de Diffa. Les prises de poisson sont fumées dans des fours traditionnels et emballés dans des cartons de 40 à 65 kg ; l'essentiel du poisson fumé est exporté vers le Nigeria. Le tableau suivant donne la situation des productions annuelles et de leur valeur financière sur une période de 5 ans. Cependant, l'insécurité qui sévit dans la région depuis quelques années, empêche aux services de l'Environnement de mettre à jour leurs données sur la production et la commercialisation du poisson.

Tableau 25 : Évolution des productions piscicoles de 2000 à 2005 et 2014 dans la région

Année	Poisson fumé exporté (tonnes)	Production en équivalent frais (tonnes)	Valeur en FCFA
2000	2.000	6.000	4.800.000.000
2001	3016	9.048	7.238.400.000
2002	3.500	10.500	8.400.000.000
2003	5.000	20.000	16.000.000.000
2004	3.000	9.000	7.200.000.000
2005	2.500	7.500	6.000.000.000
2012		12 244	
2013		26 639,5	
2014		28 037,73	14 291 365 000

Source : DRE/Diffa, 2017

Les chiffres contenus dans le tableau ci-dessus montrent à quel point la filière pêche constitue un outil de lutte contre la pauvreté et un levier de développement économique dans la région de Diffa. Cependant, il importe de souligner qu'une réalité est cachée derrière ces chiffres. Malgré le volume important des recettes procurées par la pêche, l'impact sur l'économie de la région est très limité pour certaines raisons dont entre autres le contrôle de la filière pêche par les étrangers.

✓ **Equipements de pêche**

Ils sont constitués des équipements et engins de pêche ; ce matériel est mis à la disposition des pêcheurs soit par l'Etat soit par ses partenaires. Le tableau ci-dessous dresse la situation des équipements de pêche de la région en 2016.

Tableau 26 : Equipements de pêche de la région

Localités	Coût (en FCFA)	Nature de l'équipement	Quantité équipement	Source de financement	Observations
	4 786 421	Kit de pêche	1 moteur flottant	Etat	Attribué à la DDE/SU/DD de Bosso
	4 902 500	Kit de pêche	4 moteurs flottants	PRODEBALT	
Bagara	5 115 464	Matériel de conservation et commercialisation du poisson	80 pirogues à membrures ; 4 sennes	PGRC-DU	Les sennes sont destinées aux services techniques

Source : Rapport 2016, DRE Diffa

2.3.3.3 LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le personnel d'encadrement de la Direction Régionale de l'environnement compte en 2016, 65 cadres dont 7 femmes. Le tableau ci-dessous donne la répartition des cadres par catégorie.

Tableau 27 : Répartition des cadres de la Direction Régionale de l'Environnement par catégorie

Ordre hiérarchique ascendant des corps	Catégorie	Effectifs	Proportion (%)
Préposés des Eaux et Forêts	D1	26	40
Agents Techniques des Eaux et Forêts	C1	11	17
Contrôleur des Eaux et Forêts	B2	1	1,5
Conseillers Forestiers	B1	9	13,4
Technicien supérieur des Eaux et Forêts	A3	2	3
Ingénieur des Techniques Forestières	A2	7	10,77
Ingénieur des Eaux et Forêts	A1	9	13,84
TOTAL		65	100

Source : DRE, Diffa, 2017

A ce personnel s'ajoute le personnel auxiliaire et bénévole composé de chauffeurs (12 dont 7 bénévoles), de gardiens (2), de plantons (1), d'animateurs (4). Au total un besoin de 33 agents a été exprimé pour l'ensemble de la Direction régionale et des directions départementales de l'environnement.

2.3.3.4 ATOUTS ET CONTRAINTES

Tableau 28 : Analyse des problèmes (atouts et contraintes)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - L'existence de dix-neuf 19 « forêts classées » couvrant une superficie d'environ 71 014 ha ; - La présence d'une végétation boisée dense (forêt galerie) le long de la KomadougouYobé couvrant une superficie de 75.000 ha ; - La présence d'importants peuplements de <i>Prosopis chilensis</i> dans l'ancien lit du lac Tchad couvrant une superficie de 150.000 ha ; - L'existence de trois (03) aires protégées d'une superficie d'environ 6 503 667 ha 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensablement des plans d'eau ; - Le vieillissement des arbres ; - Le braconnage ; - Les feux de brousse ; - La destruction des habitats fauniques ; - La forte variation du régime hydrologique des plans d'eau ; - L'exploitation incontrôlée des ressources forestières ; - L'utilisation des engins de pêche raclant et de techniques destructrices

2.3.3.4 TENDANCES LOURDES

- Forte pression sur l'environnement ;
- Persistance de l'ensablement ;
- Le changement climatique ;
- Destruction des habitats fauniques ;
- Le tarissement précoce des plans d'eau.

2.3.4 MINES/INDUSTRIE/ENERGIE

Les secteurs des Mines, de l'Energie et de l'Industrie sont peu développés dans la région en raison du caractère informel de l'économie, de l'insuffisance d'esprit d'initiative des opérateurs économiques, de la faible capacité financière des acteurs face aux conditions difficiles d'accès à l'énergie. Toutefois, la mise en exploitation du Boc d'Agadem en 2011 a suscité un regain d'espoir pour donner un nouveau souffle à ces secteurs de l'économie régionale et au-delà, à l'économie nationale.

2.3.4.1. LE SECTEUR DES MINES

2.3.4.1.1. CARACTÉRISTIQUES

Comparativement aux autres régions du pays (le potentiel minier de la région n'est pas totalement connu. Jusqu'à ce jour on admet à travers les recherches que la seule véritable ressource minière dont regorge le sous-sol de la région de Diffa et qui fait l'objet d'une véritable exploitation est le pétrole. Toutefois, il faut signaler l'existence de plusieurs carrières d'extraction du natron et des matériaux de construction localisées dans certaines zones de la région.

2.3.4.1.1.1. LE PÉTROLE

Les recherches pétrolières ont débuté depuis les années 1960. Depuis 2012 et l'avènement de « l'ère pétrolière », le pétrole est devenu une des locomotives de l'économie nigérienne, remplaçant progressivement le secteur de l'uranium. Le secteur a ainsi généré plus de 2 milliards US\$ de revenus cumulés depuis 2012. Il représente selon les années 4 à 7% du PIB, 17 à 30% des recettes fiscales et 16 à 29% des exports. Le Niger bénéficie d'un important potentiel géologique, les 2/327 de son territoire étant couvert par 3 bassins sédimentaires (Tchad, Illumenden, Djado) susceptibles de contenir des hydrocarbures. Mais le pays demeure très largement sous-exploré, y compris le bassin du Tchad qui présente le plus grand potentiel (et où se situent la zone d'Agadem en cours de production). Pour l'heure, les activités d'exploration demeurent peu développées (7 blocs en cours d'exploration dont Kaffar, Ténéré, Bilma, Agadem/CNPC, R1, R2, R3 et R4 de Savannah et 35 blocs libres, 3 opérateurs actifs uniquement) et restent concentrées à l'est du pays.

L'attractivité des activités d'exploration est pénalisée par :

- L'inexistence à ce jour de solutions d'évacuation du pétrole nigérien
- Des données d'exploration des blocs pétroliers difficiles d'accès et peu mises en valeur

Le Niger dispose néanmoins de réserves de l'ordre de 1,3 milliards de barils, ses réserves prouvées de type « 1P » s'élevant à 411 millions de barils environ.

A la date d'aujourd'hui, trois permis de recherches pétrolières sont attribués :

- **Le permis Agadem Bloc 1** : situé dans le département de N'Gourti et disposant actuellement des réserves prouvées estimées à 320 millions de barils de pétrole brut et 10 milliards de m³ de gaz naturel. Actuellement, ses gisements sont en exploitation ;
- **Les permis Ténéré et Bilma** : situés en partie dans le département de Nguigmi pour lesquels aucun gisement n'a encore été découvert ; actuellement les recherches se poursuivent.

Il faut relever que le coût élevé des transports lié à l'éloignement de la mer entraîne systématiquement la cherté des opérations de recherches pétrolières, et du coup un manque à gagner (recrutement des nigériens, perception des redevances, taxes et impôts, etc.) pour la Région en particulier.

En ce qui concerne les perspectives de production pour le secteur pétrolier nigérien, on peut noter les points suivants :

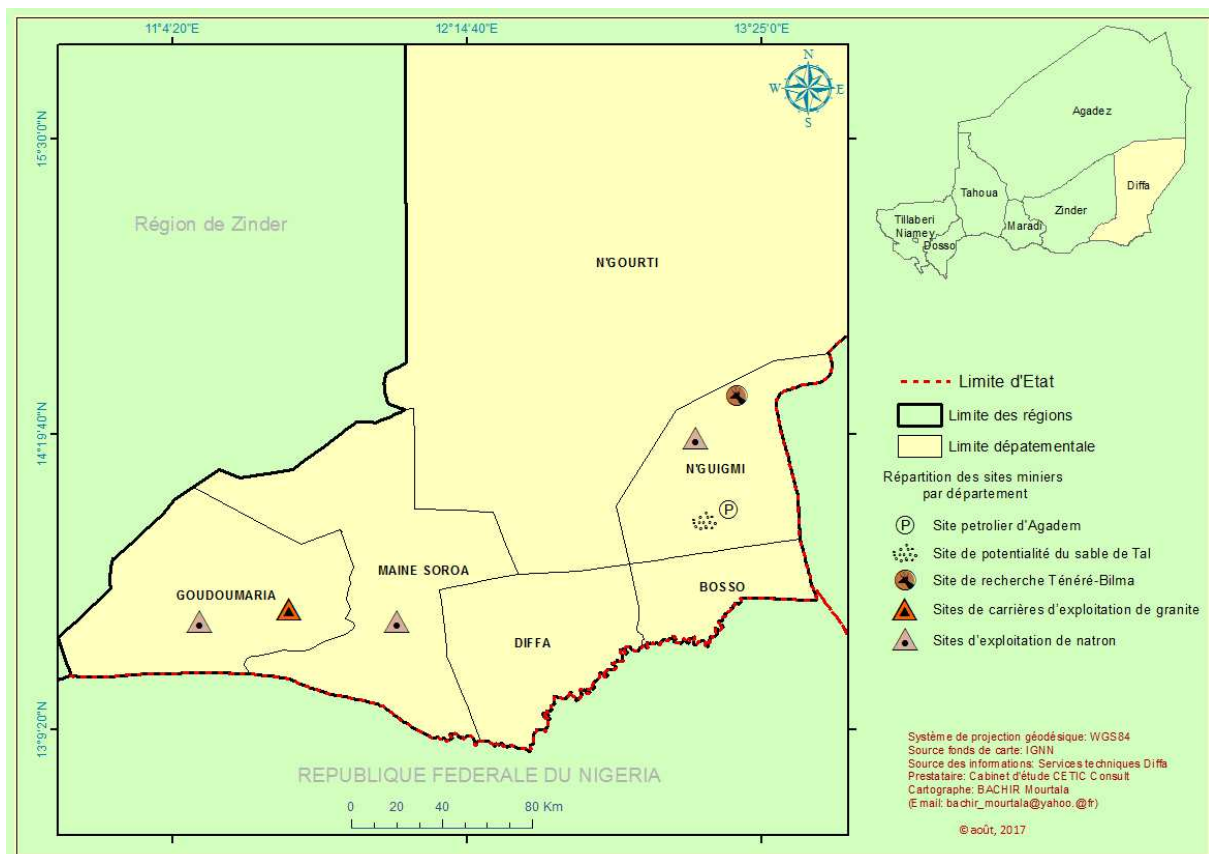
- La réflexion stratégique quant aux débouchés du pétrole nigérien doit être adaptée et dimensionnée pour l'exploitation des réserves prouvées de la zone ABT, et non d'éventuelles découvertes futures, celles-ci demeurant hypothétiques à ce jour ;
- Une fois qu'un débouché compétitif aura été mis en place pour la zone ABT (Agadem-Bilma-Ténéré), la production prévue cumulée est estimée à 677 millions de barils sur 2022-2052, avec un pic de production à 128k bbl/jour en 2025.

2.3.4.1.1.2. LES CARRIÈRES

Dans ce domaine, il faut noter l'existence de carrières d'extraction du natron, de matériaux de construction, de granite et d'argile ; on note également l'existence du sable de TALL qui constitue un potentiel important pour divers services :

- Le natron dont l'extraction, de manière artisanale soit elle, constitue une des activités économiques de longue date dans la région, avec environ quatre-vingt-quatorze (94) sites (avoir la liste des sites par département) localisés au niveau des cuvettes de Mainé Soroa, Goudoumaria et dans une moindre mesure à N'Guigmi. Cependant, la majeure partie du natron extrait de ces différents sites est commercialisée sous forme brute ;(avoir la situation de la production et de la commercialisation du natron par département)
- les carrières d'extraction des matériaux de construction : en effet, les grands villages de toutes les communes possèdent des carrières d'argiles et des zones d'emprunt de sable. Toutes ces carrières sont exploitées de façon artisanale sauf les trois (3) carrières de gravier (granite) de Djadjiri qui font l'objet d'exploitation industrielle ;
- le sable de Tal : il est de très bonne qualité pour la fabrication des verres et des panneaux solaires et peut être éventuellement utilisé dans les constructions. Une étude de faisabilité est déjà disponible pour la valorisation de cet énorme potentiel.

Carte 18 : Sites miniers de la région de Diffa



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

2.3.4.1.2. EVOLUTION DES VARIABLES

Les activités d'exploitation de ces carrières sont pratiquées par des femmes et des hommes. On peut donc admettre que l'extraction et la vente de ces matériaux de carrières procure des revenus aux populations et opérateurs, sans qu'on ne sache dans quelle proportion, compte tenu de l'absence de statistiques dans ce domaine. Les carrières seraient également d'un apport financier important en termes de recettes pour les budgets des communes concernées si elles maîtrisent et appliquent les textes en la matière. Malheureusement,

Au stade actuel, seules les carrières de granite de Djadjiri respectent la réglementation en la matière. Il est entendu que les collectivités et particulièrement les communes, à ce stade encore, n'ont pas rendu effectives les formalités pour faire valoir le respect des procédures d'ouverture, d'extraction et de fonctionnement des carrières qui sont pourtant de leurs compétences. Cela constitue malheureusement des manques à gagner énormes pour les collectivités territoriales concernées.

Dans tous les cas, il faut relever qu'aucun dispositif de suivi et de contrôle de ces carrières n'est encore mis en place. En plus, sur la base des informations disponibles, on ne peut distinguer parmi

ces carrières, celles qui sont exploitées sous autorisation et celles qui sont illégales, celles qui sont opérationnelles et celles qui sont abandonnées.

Cette exploitation artisanale des carrières doit certainement avoir des conséquences sur l'environnement notamment la consommation du bois et pour lesquelles il faudrait nécessairement prendre des dispositions alternatives.

Une étude pourrait être menée pour mieux organiser l'exploitation et la gestion des carrières et des dispositions devraient être prises pour une meilleure visibilité financière de l'exploitation de ces carrières pour les exploitants et les collectivités territoriales.

Tableau 29: nombre de sites d'exploitation du natron par département

Départements	Nombre de cuvettes (sites)	Pourcentage (%)
Goudoumaria	114	66,67
Mainé-Soroa	051	29,82
N'Guigmi	006	03,51
Total	171	100

Source : contribution de la région de Diffa à l'élaboration de la SDR, Page 60

Il faut noter la disparition de certaines cuvettes à cause du phénomène d'ensablement qui est aujourd'hui un problème crucial dans la région.

L'observation du tableau montre que l'essentiel des sites se trouve dans le département de Goudoumaria, un nouveau département, qui détient plus de 60% des sites au détriment de deux anciens départements.

La production est commercialisée sous sa forme brute sans aucune transformation, vers le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

De façon concrète, l'évolution de la production et de la commercialisation du natron par site et par département), l'évolution de la production et la vente de granite de Djairi, les opérateurs (personnes physiques et/ou morales) qui exploitent la carrière de Djairi, l'évolution des revenus qu'ils en tirent et les impôts et taxes qu'ils versent à la paierie pour le compte de l'Etat et des collectivités, sont autant d'informations intéressantes pouvant permettre de saisir l'opportunité pour une exploitation judicieuse de ces richesses de carrières.

2.3.4.1.3. CONTRAINTES/POTENTIALITÉS, FORCES/FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS/MENACES

Tableau 30: synthèse des potentialités et contraintes

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en exploitation du site d'Agadem Bloc 1 et existence de la Raffinerie✓ Existence des permis du Ténéré et de Bilma dont les recherches se poursuivent✓ Existence des carrières d'exploitation du natron✓ Existence des carrières d'exploitation du granite de Djajiriet de Termit✓ Existence de la carrière du sable fin de Tal dont la qualité peut permettre la création d'une usine de fabrication de verrerie	<ul style="list-style-type: none">✓ Caractère informel et artisanal de l'exploitation des carrières du natron ;✓ Insuffisance d'esprit d'initiative des opérateurs économiques dans le domaine ;✓ Non exploitation des permis du Ténéré et de Bilma✓ Le refus de l'application et le non-respect des procédures d'ouverture, d'extraction et de fonctionnement des carrières par les collectivités et les opérateurs/entrepreneurs ;✓ La méconnaissance des textes en vigueur en la matière par les collectivités et les entrepreneurs

2.3.4.1.4. TENDANCES LOURDES DU SECTEUR DES MINES

Les tendances lourdes du secteur des mines sont les suivantes :

- ✓ coûts élevés des recherches qui mettent en veilleuse l'espoir de toute la population de la région qui fonde espoir sur l'émergence de la région sur la base du potentiel minier et de son exploitation ;

2.3.4.2 INDUSTRIE

2.3.4.2.1. CARACTÉRISTIQUES

Le sous-secteur industriel de la région de Diffa est très faible, en raison de son caractère informel.

En effet, le tissu industriel est constitué seulement de quelques boulangeries au total 5 unités toutes implantées dans le chef-lieu de la région),

Il faut également signaler l'existence de deux (02) moulins de transformation de poivron qui sont en activité « sous la gérance » de deux groupements féminins de la région à savoir « Dadin Kamu » et « Aminia ».

Les capacités totales de productions respectives de ces unités, les références juridiques et réglementaires de leur création, l'évolution des chiffres d'affaires, le nombre d'emplois créés, les effectifs actuels du personnel, l'approvisionnement en matières premières, la situation des impôts et taxes versés aux collectivités, sont autant d'informations qui devraient de références pour apprécier leur performance dans le secteur et leur utilité pour l'économie régionale.

Pourtant, la région de Diffa dispose d'énormes potentialités (l'arachide, le poivron, le lait, etc.) susceptibles de favoriser l'implantation d'unités industrielles légères de transformation permettant de générer des emplois à la population active (bras valides) du Manga et de procurer des revenus aux populations. Cette situation souhaitée pourra même être un tremplin vers le développement de marchés intérieur et extérieur sur la base des potentialités et des opportunités connues (cas du « Projet Pôle de Diffa » initié par le Conseil Régional en 2012 et de la création d'un complexe agro-industriel).

2.3.4.2.2. CONTRAINTES ET POTENTIALITÉS, FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Tableau 31 : synthèse des potentialités et contraintes

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de cinq (5) boulangeries et de deux (2) unités de moulin ✓ Existence de la carrière du sable fin de Tal dont la qualité peut permettre la création d'une usine industrielle de verrerie ✓ Existence des potentialités agro sylvo pastorales dont la valorisation peut générer la création des unités de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractère informel du sous-secteur ; ✓ Insuffisance d'esprit d'initiative des opérateurs économiques ; ✓ Inexistence d'unités de transformation modernes et performantes à cause de la sous exploitation des produits agro sylvo pastoraux

Tableau 32 : synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'existence de structures d'appui conseil ; ✓ L'existence d'organisation des producteurs ; ✓ L'existence d'une main d'œuvre disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisante rentabilisation de l'exploitation et de la gestion des activités des carrières ✓ Non valorisation de l'existence du sable de TAL ✓ Faible pouvoir d'achat des populations ; ✓ Fraude et la concurrence déloyale ; ✓ Conditions difficiles d'accès à l'énergie pour la rentabilisation des activités des unités existantes. ✓ Manque d'infrastructures adéquates favorables aux investissements privés, ✓ Manque de soutien aux entrepreneurs privés du secteur rural ; ✓ Prédominance de l'informalisation du secteur au niveau régional ; ✓ Absence de structures de conservation et de transformation des produits agricoles et d'élevage.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partage des frontières avec trois (3) pays voisins (Nigeria, Tchad, Lybie) ; 	

2.3.4.3. ENERGIE

Malgré le rôle très important de l'énergie dans le développement économique et dans l'amélioration du cadre de vie, le secteur énergétique est peu développé dans la région de Diffa.

Les populations de la région de Diffa ont recours à plusieurs sources d'énergies. Le bois de chauffe est la principale source d'énergie la plus utilisée pour la cuisine par la quasi-totalité des ménages. L'utilisation de l'électricité, du gaz butane, des panneaux solaires et dans une moindre mesure des lampes à gaz, est l'apanage des foyers ou des ménages les plus aisés. Les plus pauvres se contentent de l'énergie qui est à leur portée notamment le pétrole, les bougies, les lampes à piles

Le secteur énergétique est représenté au niveau de la région principalement par :

- L'énergiesolaire ;

- L'énergie éolienne ;
- LeGaz ;
- Les carburants et autres fuels ;
- Le bois énergétique ;
- L'électricité.

Le tableau ci-dessous présente la proportion par type d'énergie utilisée par les ménages dans la région de Diffa.

Tableau 33 : proportion (en %) des principales sources d'énergies utilisées dans la région en 2001

Types d'énergie	Electricité	Pétrole	Gaz	Bois	Autres	Ensemble
Proportion (%)	4,92	64,47	0,20	23,94	6,48	100

Source : Rapport provisoire sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages du RGP/H 2001 mars 2007

Les données du tableau montrent que le pétrole lampant représente environ 64,50 % de l'énergie utilisée dans la région en 2001, suivi du bois de chauffe pour environ 24%.

Toutefois, cette situation ne permet pas de faire une analyse des disparités entre les ménages des départements et des communes, ni entre le milieu urbain et le milieu rural.

L'énergie électrique n'est utilisée que de l'ordre de 5% seulement en 2001 et le gaz pour seulement 0,20%. Ce qui peut expliquer probablement les difficultés d'accès à l'électricité, liées certainement à la ruralité de la population et aux problèmes de moyens financiers.

2.3.4.3.1. L'ÉNERGIE SOLAIRE

Comme partout au Niger, l'énergie solaire est une source d'énergie brute très abondante, mais peu utilisée dans le Manga à cause de la cherté des équipements solaires et du faible pouvoir d'achat des populations. En effet, elle est utilisée pour quelques infrastructures collectives notamment les postes téléviseurs implantés dans quelques villages, au niveau de certains Centres de Santé Intégrés (CSI) et au niveau de certaines infrastructures hydrauliques.

Avec une puissance installée de 78 177 WC, ce dispositif permet d'alimenter les infrastructures suivantes :

- 26 CSI équipés ;
- 17 installations de pompage ;
- 13 installations de télécommunication ;
- 2 stations météo alimentées ;
- 1 BLU de douane alimentée ;

- 4 installations d'éclairage privées.

2.3.4.3.2. L'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET LE GAZ

Les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'utilisation de l'énergie éolienne au Niger en Général et dans la région de Diffa en particulier. Néanmoins, la NIGELEC a mené quelques expériences, mais sans succès.

Quant à l'utilisation du Gaz, on note l'existence de six (06) dépôts de gaz dans la Région de Diffa dont le plus grand est celui de la ville de Diffa créé en 2015 et sis à Maduri, avec une capacité de stockage de soixante-quatre (64) tonnes. Les autres dépôts sont installés à Mainé Soroa, Goudoumaria, Kablewa, N'Gagam et N'Guigmi de capacité de stockage de dix (10) tonnes chacun, tous créés en 2016. Tous ces dépôts ont été installés par la SONIHY avec l'appui du HCR qui mène une opération de distribution des kits de gaz aux populations déplacées et aux ménages à faibles revenus.

Les sorties annuelles en GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) au niveau des centres emplisseurs de la SONIHY s'élèvent à **617,048 tonnes** en 2016 et **938,70 tonnes** en 2017.

2.3.4.3.3. LES CARBURANTS ET AUTRES FUELS

L'approvisionnement de la région est assuré par la Société Nigérienne des Pétroles (SONIDEP) qui possède un dépôt à Diffa. Elle a une capacité de stockage de 100 m3 d'essence, 900 m3 de gasoil et 50 m3 de pétrole lampant. La distribution est faite à travers des stations-services basées à Diffa, Maïné et N'Guigmi. Le taux de couverture des besoins est de l'ordre de 80%. Toutefois, la fraude est un autre canal par lequel le carburant et les autres fuels font l'objet de transactions commerciales tant en ce qui concerne la production locale (SORAZ) qu'en ce qui concerne la provenance des pays voisins de la région.

La Région de Diffa compte treize (13) stations-services, dont neuf (9) en exploitation, trois (3) en arrêt et une (1) en construction. Avec l'insécurité qui sévit dans la région, tous les dépôts colis ont été fermés. La consommation annuelle en super sans plomb et en gas-oil est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau : consommation annuelle en super sans plomb et en gas-oil (en litres) de 2014 à 2017

N°	Nature du produit	Année				Total
		2014	2015	2016	2017	
1	Super sans plomb (l)	3.377.024	6.910.475	6.626.596	4.712.058	21.626.153
2	Gasoil (l)	31.915.011	17.255.094	14.907.423	16.875.200	80.952.728

Source : Direction Régionale du Pétrole de Diffa ; 2018

2.3.4.3.4. FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le bois et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie des populations de la région de Diffa. Ils sont consommés par la quasi-totalité des foyers, en milieu urbain comme en milieu rural. Ils représentent 99 % des énergies utilisées par la population. L'exploitation du bois et du charbon de bois se fait au niveau des formations de steppes et de savanes arbustives et des formations forestières de la zone de la Komadougou et du Lac Tchad

Face à l'exploitation abusive des formations forestières, le potentiel exploitable pourtant assez important dans ces zones de la région, ne pourrait supporter à long terme la charge des besoins face aux effets de l'action anthropique (ligneu pour l'alimentation du bétail, accroissement de l'espace agricole utile, production et commercialisation du poivron) et des changements et variations climatiques (Sécheresses)

Selon SDA en bois-énergie de la ville de Diffa, 95 % des besoins en combustibles ligneux sont satisfaits à partir de la collecte du « bois mort » de *Prosopis chilensis* au niveau du Lac Tchad (pour 90%) et du site de la Koumadougou Yobé (pour 5%). Une partie importante de ce bois collecté est transformée en charbon de bois.

Selon CNEDD (2011), l'exploitation du bois de *Prosopis chilensis* a rapporté près de 5 milliards de francs CFA à la Région en 2011.

Malheureusement, l'utilisation de foyers améliorés qui constitue une des solutions alternatives possibles, se fait uniquement dans les gros centres. A cela s'ajoute l'absence de marchés ruraux officiels de bois dans la région.

2.3.4.3.5. ENERGIE ÉLECTRIQUE

La distribution de l'énergie électrique est assurée dans la région de Diffa par la Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC). Elle est présente à Diffa, Maïné et N'Guigmi. A cela il faut ajouter 30 localités rurales électrifiées dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République, par rapport à l'option politique prise de rendre accessible l'électricité à tous les citoyens jusqu'au niveau des villages. Malgré cela, la proportion des ménages qui utilisent l'électricité est relativement faible (21,8% en 2014) comme illustré dans le tableau n° ci-dessous :

Tableau 34 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité dans la région de Diffa

Années	Pourcentage (%)
2011	17,7
2012	14,6
2013	
2014	21,8

Source : INS-Rapport ECVMA 2011 et 2014 et Monographie régionale

Sur les trois ans référencés dans le tableau, la proportion des ménages qui utilisent l'électricité a évolué en dents de scie : de 17,7% en 2011, elle a chuté à 14,6% en 2012 pour remonter à 21,8% en 2014. Pourtant, la situation semble être favorable à une utilisation plus importante de l'énergie électrique quand on se réfère à l'évolution des abonnés et de la vente d'énergie électrique correspondante dans la période allant de 1990 à 2014 comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 35 : évolution du nombre d'abonnés et de la vente du Mwh d'électricité de 1990 à 2014

Années	Abonnés	Vente (Mwh)
2014	7 569	11 587
2013	7 293	10 644
2012	6 784	5 650
2011	2 589	5 575
2010	2 459	8 670
2009	2 388	7 696
2008	2 262	7 001
2007	2 196	5 862
2006	5 253	8 106
2005	3 818	6 208
2004	3 270	4 780
2003	2 640	4 129
2002	2 378	3 706
2001	2 221	3 323
2000	1 923	2 932
1999	1 752	2 975
1998	1 576	2 692
1997	1 493	2 697
1996	1 298	2 621
1995	1 156	2 393
1994	1 221	2 271
1993	1 176	2 191
1992	826	1 938
1991	944	1 929
1990	701	1 962

Source : annuaire statistique 2010-2014 2^{ième} édition 2015 ; Annuaire statistique des 50 ans d'indépendance du Niger et Annuaire statistique 2006-2010

L'examen des données du tableau montre une évolution croissante tant pour les abonnés que pour les ventes d'énergie électrique. En effet, le nombre des abonnés croit en flèche de 701 en 1990 à 5253 en 2006 soit 7,5 fois plus en 16 ans. Ce croit est beaucoup plus important en 2012, 2013 et

2014 où le nombre d'abonnés est multiplié respectivement par 9,4 ; 10,4 et 11, après une dégringolade de 2007 à 2011.

En ce qui concerne la vente d'énergie électrique, il faut constater qu'elle a suivi la même évolution progressive que le cas du nombre des abonnés. En effet, de 1962 Mwh en 1990, la quantité de l'énergie vendue est multipliée respectivement par 4 et par 4,4 pour atteindre des pics de 8 106 et 8670 Mwh en 2006 et 2010, avec une relative diminution de 2007 à 2009. Cette progression a culminé en 2013 et 2014 pour atteindre respectivement 10644 en 2013 soit 5,4 fois plus et 11587 en 2014 soit 6 fois plus, comparée au niveau de 1990.

Il y a lieu toutefois de signaler que dans cette analyse, l'évolution du nombre des abonnés concernant la basse tension et moyenne tension, alors que celle de la vente prend en plus en compte la Force Motrice TT-BT

Des informations sur quantité produite localement et celle en provenance du Nigéria auraient pu être utiles pour des comparaisons avec les quantités vendues afin de savoir si les besoins des ménages et pour les autres utilisations sont couverts et si la situation permet de dégager un surplus.

Les données énergétiques de la région sont consignées dans le tableau ci-contre.

Tableau 36: données énergétiques 2007

Sources d'énergies	Productions	Consommation	Infrastructures	Problématique du secteur
Centrale thermique (GE)	6000 MWH	5842 MWH	<ul style="list-style-type: none"> - 33 centrales thermiques pour 33 localités - réseau de distribution <ul style="list-style-type: none"> o en MT 9,45 km o en BT 19,635 km 	<ul style="list-style-type: none"> - Cherté du combustible - Pouvoir d'achat et consommation faible des populations
Ligne d'interconnexion (énergie livrée)				<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité du réseau - Dépense énergétique
Energie solaire (puissance installée)	78 177 WC		<ul style="list-style-type: none"> - 26 CSI équipés - 17 installations de pompage - 13 installations de télécommunication ; - 2 stations météo alimentées - 1 BLU de douane alimentée - 4 installations d'éclairage privées 	<ul style="list-style-type: none"> - Cherté des équipements solaires - Pouvoir d'achat et consommation faible
Bois énergie	ND	86235 tonnes	- Néant	- Production et vente non organisée
Gaz butane	ND	Inconnue	- Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Cherté des produits - Pauvreté des populations
Pétrole lampant	ND	3.029 281 L	- Néant	- Réseau informel très développé
Charbon de bois	ND	ND	- Néant	- Marché non organisé
Charbon minéral	32 tonnes /5 ans		-	- Peu d'engouement pour imperfection des foyers et du charbon
Energie éolienne			- Démantelée	- Secteur mal connu

				- Faute de suivi
Energie des déchets d'animaux et résidus agricoles	ND	ND	- Néant	- Secteur non valorisé

Source : DRM/E Diffa 2008

Tableau 37 : La production de l'énergie électrique de 2015 à 2017

ANNEES	PRODUCTION (KWH)	ENERGIE LIVREE(KWH)	PRODUCTION(Tep)	ENERGIE LIVREE(Tep)
2015	15263682	15168767	1312,4404127	1304,2791917
2016	20219418	20153768	1738,5570077	1732,9121238
2017	22160801	22090008	1905,4858985	1899,3987962

Source :DRM/E Diffa 2008

2.3.4.3.6. ACCÈS À L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'accès à l'énergie est variable et se traduit par une forte disparité selon que l'on se situe en milieu urbain ou en milieu rural, et même d'une zone à une autre en milieu urbain. Cette situation qui est la même tant au niveau national qu'au niveau des autres régions est traduite dans la réalité de la région de Diffa.

Au niveau national, l'utilisation de l'électricité pour l'éclairage est plus élevée en milieu urbain (59,9%) qu'en milieu rural (4,8%), alors que 83,7% de la population réside en milieu rural. Ce faible accès à l'énergie électrique explique pour l'essentiel, la persistance de la pauvreté et le faible développement des activités économiques en milieu rural.

Toutefois, la moyenne nationale du taux d'accès des populations à l'électricité est passée de 8,6% en 2010 à 9,0% en 2012 et 14,0% en 2013, tandis que pour la région de Diffa, ce taux est passé de 7,6% en 2012 à 9,8% en 2013 (Deuxième Rapport Annuel de mise en œuvre du PDES (2012-2015), donc en deçà de la moyenne nationale. Cette situation de la région cache des disparités entre les zones. En effet, le taux d'accès des ménages à l'électricité est plus élevé dans le département de Diffa (15,2%) et dans le département de Maïné-Soroa (11,3%) que dans les autres départements. Ceci peut être lié au taux d'urbanisation plus élevé dans le département Diffa (19,6%) et celui Maïné-Soroa (13,4%). Le département de N'Gourti se distingue autrement par une très faible accessibilité des ménages à l'électricité (0,6%).

2.3.4.3.7. UTILISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

L'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage est faible, car ne profitant qu'à 17,7% de la population de la région en 2011. Ce taux est faible par rapport à celui des régions comme Niamey (72,2%), Agadez (45,5%), mais plus élevé que celui de Tillabéry (11,2%), de Zinder (10,8%), de Tahoua (9,1%) et de Dosso (5,2%) (ECVMA, 2011).

Le taux d'utilisation de l'électricité par la population de la région de Diffa est relativement plus élevé dans le département de Diffa (10,4%) dépassant l'utilisation d'électricité à Maïné-Soroa (8,3%). En effet, Diffa abrite le chef-lieu de la région, ce qui peut expliquer cet état de fait.

Le département de N’Gourti enregistre le taux d’utilisation le plus faible (2,5%) avec une faible accessibilité des ménages à l’électricité de (0,6%).

Au-delà d’être une commodité, l’électricité est une source potentielle d’activités génératrices de revenus pour les populations pauvres, notamment dans l’alimentation et dans d’autres activités artisanales (confection, mécanique, etc.). L’électricité peut stimuler les investissements dans le secteur non-agricole et permettre aux ménages ruraux de diversifier leurs revenus.

2.3.4.3.8. ACCÈS AUX COMBUSTIBLES MODERNES

Au Niger, le secteur de l’énergie se caractérise par une prédominance des énergies traditionnelles (bois énergie et résidus agricoles). Il ressort des résultats définitifs du RGHP/2012, que les énergies traditionnelles représentent 90,4% dans la consommation énergétique de la région de Diffa avec 0,76% de ménages utilisant le gaz comme combustible. L’utilisation du gaz comme source d’énergie pour la cuisson est aussi faible que celle de l’électricité dans les départements de la région, car utilisé par seulement 0,58% des ménages du département de Diffa.

2.3.4.3.9. LE PÉTROLE ET LES PRODUITS PÉTROLIERS

Le Niger est devenu pays producteur de pétrole et du gaz en 2001. Au stade actuel, la région de Diffa renferme la quasi-totalité des structures de production pétrolière du pays. En effet, la société chinoise de pétrole dénommée China National Petroleum Corporation Niger Petroleum SA(CNPCNP) a signé le 2 juin 2008 un accord de coopération pour la prospection du pétrole et du gaz de la zone d’Agadem avec le gouvernement nigérien. Les réserves sont estimées à 390 millions de barils pour le pétrole et 10 milliards de mètres cubes pour le gaz. Cette société est promotrice du projet pétrolier du Bloc Agadem, fruit de la coopération sino-nigérienne en matière énergétique.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, il sera mis en exploitation trois champs pétroliers de la zone d’Agadem à savoir : Goumeri, Sokor et Agadi. Les deux premiers seront mis en exploitation avant 2011 et le troisième en 2013. La mise en œuvre de ce projet devra contribuer fortement à améliorer l’économie locale et nationale et favoriser ainsi le développement durable du Niger.

Le projet est conçu pour une production d’environ 390 millions de barils de pétrole (en raison de 20 000 barils par jour à partir de l’année 2011) et 10 milliards de mètres cubes de gaz.

Par rapport aux produits pétroliers, Il s’agit de l’essence (Super), du gasoil et du pétrole. La région de Diffa dispose d’un dépôt de distribution approvisionnant particulièrement les centres de la Nigélec ainsi que les stations-services au niveau de la région. Cette région a connu des baisses importantes en sorties des produits pétroliers au niveau de la SONIDEP de 2014 à nos jours (Les sorties chutes de **34.907.014 I** en 2014 à **21.587.258 I** en 2017). Ces baisses sont dues à l’insécurité qui sévit dans la Région. Depuis février 2015 la circulation des motos est interdite par les autorités régionales et les cultures de contre saison sont au ralenti.

2.3.4.3.10. CONTRAINTES ET POTENTIALITÉS, FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS/MENACES

2.3.4.3.10.1. LES POTENTIALITÉS

Comme toutes les régions du Niger, la région de Diffa renferme des potentialités en termes d'énergies renouvelables notamment le solaire (photovoltaïque), le thermique, l'éolien ; les systèmes hybrides (combinaison de plusieurs sources d'énergies renouvelables) mais également non renouvelables comme le pétrole et le gaz. On relève également l'existence de superficies très importantes de formations forestières et le versement des redevances aux collectivités par les sociétés pétrolières.

2.3.4.3.10.2. LES CONTRAINTES/PROBLÈMES

On peut noter entre autres :

- ✓ problème du déboisement qui a un impact négatif sur l'environnement ;
- ✓ dégradation de l'environnement due aux effets climatiques ;
- ✓ faible utilisation de l'énergie électrique pour l'éclairage à cause du coût élevé de l'électricité;
- ✓ très faible utilisation de l'énergie solaire,
- ✓
- ✓ du gaz, avec des disparités entre départements ;
- ✓ niveau élevé des investissements requis ;
- ✓ faiblesse des revenus des populations rendant leur accès difficile aux biens et services énergétiques de base, particulièrement les énergies renouvelables ;
- ✓ faible implication des collectivités décentralisées dans l'élaboration des projets relatifs aux énergies renouvelables.

2.3.4.3.11. ANALYSE DES PROBLÈMES DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Les problèmes majeurs du secteur sont les suivants :

- La forte pression sur les ressources forestières ;
- L'abandon du foyer amélioré en milieu rural ;
- La faible utilisation des énergies de substitutions ;
- L'insuffisance des stations-services liée aux conditions difficiles d'ouverture et de création de ces stations-services ;
- L'existence des dépôts colis favorables au développement de la fraude qui est de plus en plus excessive et non maitrisable à cause de l'insuffisance des moyens de contrôle ;

- Le coût non encore compétitif sur le marché national.

En ce qui concerne particulièrement l'électricité, on retient :

- Le nombre très restreint des localités desservies par les réseaux électriques ;
- La très faible promotion des sources d'énergie naturelle alternative ;
- La faible industrialisation de la région ;
- Le coût du KWH encore prohibitif de l'électricité pour la majorité des ménages mêmes urbains.

2.3.4.3.12. TENDANCES LOURDES

L'amenuisement des superficies du potentiel exploitable existant constitue la plus forte problématique sur les ressources forestières, en raison de la croissance démographique qui a des implications dans la création de nouveaux besoins à satisfaire ; à cela s'ajoutent l'abandon du foyer amélioré en milieu rural et la faible utilisation des énergies de substitutions.

L'attractivité des activités d'exploration est pénalisée par :

- L'inexistence à ce jour d'évacuation du pétrole nigérien
- Des données d'exploration des blocs pétroliers difficiles d'accès

2.3.4.3.13. LES PERSPECTIVES

Parmi les perspectives dans le domaine de l'énergie pour la région de Diffa on peut citer :

- ✓ L'électrification des villes de N'Gourti, N'Guigmi à partir des sites pétroliers (CFP Melek) ;
- ✓ L'utilisation des revenus du pétrole rétrocédés par l'Etat aux communes pour investir dans les énergies renouvelables ;
- ✓ Le développement de l'approvisionnement en gaz butane à partir de Zinder.

En ce qui concerne les perspectives de production pour le secteur pétrolier particulièrement, on peut noter les points suivants :

- ✓ La réflexion stratégique quant aux débouchés du pétrole doit être adaptée et dimensionnée pour l'exploitation des réserves prouvées de la zone ABT, et non d'éventuelles découvertes futures, celles-ci demeurant hypothétiques à ce jour ;
- ✓ Une fois qu'un débouché compétitif aura été mis en place pour la zone ABT (Agadem-Bilma-Ténééré), la production prévue cumulée est estimée à 677 millions de barils sur 2022-2052, avec un pic de production à 128kbbbl/jour en 2025.

Tableau 38 : synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Forces	Faiblesses
--------	------------

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Subventions/redevances apportées par la SORAZ aux collectivités ; ✓ Potentiel géologique du Niger avéré : les 2/3 du territoire pouvant théoriquement receler des hydrocarbures et une production déjà existante (18k bbl/jour) ; ✓ Existence d'un cadre législatif et fiscal globalement clair pour les investisseurs, mis à jour récemment (Code pétrolier 2017) et globalement favorable à l'État ; ✓ Implication de long terme d'un acteur international de référence, la CNPC, ayant investi massivement (5,7 milliards US\$ sur la dernière décennie) sur l'amont et le midstream pétrolier, plaçant le Niger sur la « carte pétrolière mondiale » ; ✓ Bonne intégration du secteur de l'amont à l'aval, la CNPC ayant investi dans la SORAZ, une raffinerie qui permet de couvrir l'essentiel des besoins du pays en produits raffinés et d'exporter le surplus dans les pays voisins (Nigeria, Burkina et Mali) ; ✓ Un secteur pétrolier de taille significative (4% du PIB, 19% des recettes fiscales et 16% des exports en 2016) et contribuant de façon massive au développement du pays, sans transformer celui-ci en « pétro-État » victime du « Dutch disease » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation illégale des carrières ✓ Non valorisation du sable de TAL ; ✓ Faible connaissance de la géologie du pays et mauvaise accessibilité des données existantes, ne favorisant pas l'intérêt des investisseurs potentiels ; ✓ Réserves prouvées de taille limitée, de qualité intermédiaire et d'un coût moyennement compétitif (« sorti puits » et FOB), moyennement favorables pour attirer l'investissement de « majors » du pétrole ; ✓ Forte dépendance envers la CNPC, un partenaire international puissant, détenu par l'Etat chinois, qui produit aujourd'hui 100% du pétrole brut national et représente 95% des investissements du secteur pétrolier (5,7 milliards US\$ sur 10 ans, à comparer aux ~900 millions US\$ de recettes fiscales de l'Etat du Niger en 2017) ; ✓ Débouchés de la production encore non définis (notamment à l'export, par oléoduc), dans un contexte de fort enclavement et de blocage de l'option tchadienne par un différend avec une société canadienne détentrice des droits sur l'oléoduc Niger-Tchad ; ✓ Gouvernance du secteur à la croisée des chemins, le cadre institutionnel apparaissant mal adapté à la nouvelle « ère pétrolière » et déstabilisant certains acteurs majeurs du système (SONIDEP), dans un contexte de fraude massive (estimée à 40% de la consommation nationale) ; ✓ Situation sécuritaire difficile au Niger et dans les pays voisins (notamment Tchad, Cameroun, Nigéria, Algérie, Libye)
<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la SORAZ et de la CNPCN pour l'appui de l'exploitation et la commercialisation du pétrole et du Gaz ; ✓ Meilleure capitalisation sur les producteurs existants, en leur donnant la possibilité d'accroître leurs investissements (notamment CNPC), notamment une fois la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conséquences néfastes de l'exploitation des carrières du natron sur l'environnement ✓ Coûts élevés des transports pour réaliser les investissements ✓ Cherté des opérations de recherches pétrolières ; ✓ Compétitivité. Risque de non

<p>problématique des débouchés résolue ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilité d'attirer de nouveaux investisseurs dans le secteur (« majors » et « juniors »), en favorisant la connaissance géologique du pays et en lançant des opérations de marketing à destination de ceux-ci (« roadshows ») ; ✓ Possibilité de développer le tissu industriel et de service du Niger, en développant une politique de contenu local volontariste (et réaliste) ; ✓ Opportunité de lutter contre le chômage en développant une politique de formation professionnelle et d'éducation vraiment adaptée aux besoins du secteur ; ✓ Opportunité de contribuer au développement durable du Niger, en menant une réflexion sur la meilleure utilisation possible de la « manne pétrolière », notamment vis-à-vis des générations futures, la ressource étant par nature non renouvelable 	<p>développement du secteur pétrolier national, dans un contexte de ralentissement de la consommation mondiale et de l'apparition de concurrents à bas coût (par exemple pétrole de schiste américain), face à une production nigérienne de brut relativement coûteuse ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Risque de voir déraiser de plusieurs années le calendrier de développement des infrastructures permettant l'évacuation du pétrole brut (par le Tchad ou le Bénin notamment) ; ✓ Risque de dégradation de la situation politique et sécuritaire, ne permettant pas aux producteurs d'opérer dans des conditions normales au Niger, ou d'exporter via les pays voisins ; ✓ Déstabilisation financière de l'aval du secteur pétrolier, du fait de la fraude massive sur les produits raffinés (représentant 50-70 millions USD, soit environ 5% des recettes fiscales de l'Etat)
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.3.5. TOURISME-HÔTELLERIE/ARTISANAT

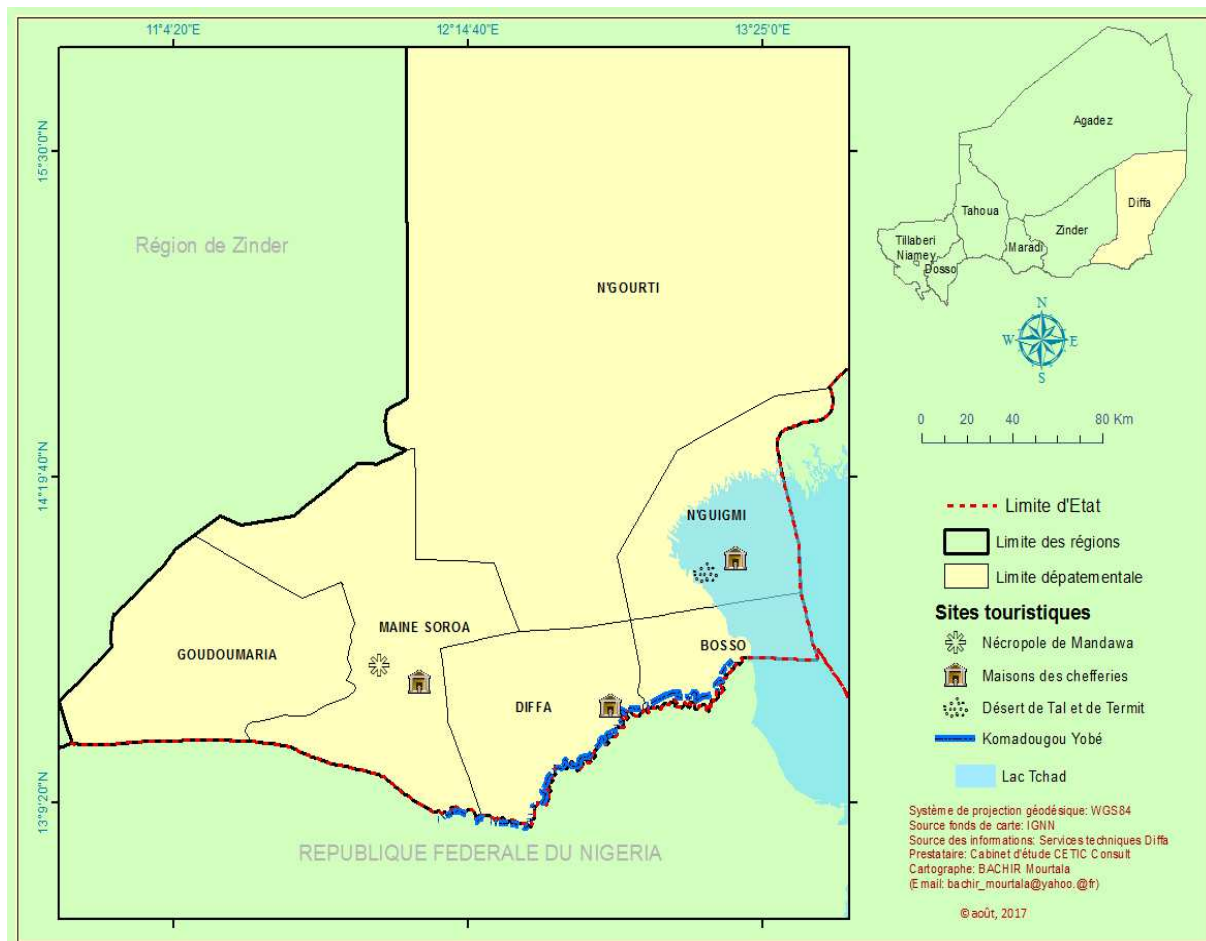
2.3.5.1. TOURISME ET HOTELLERIE

2.3.5.1.1. LES SITES TOURISTIQUES

La région de Diffa dispose d'importantes potentialités touristiques pouvant contribuer au développement économique de la région en particulier et du pays en général, notamment la nécropole de Mandawa (Maine), les vestiges de la forteresse de Garoum Melé, Garou de Barwa, les vestiges des maisons des chefferies de Mainé Soroa, Gueskerou, et Nguigmi, la Komadougu Yobé, les déserts de Tall et de Termit, le lit du Lac Tchad avec sa race de vache caractéristique le *Kouri*, une faune riche et variée. Malheureusement ces potentialités sont très mal connues et l'insécurité qui sévit actuellement dans la région rend pratiquement impossible les visites de ces sites qui étaient déjà rares par les missions de l'administration et par les touristes.

Selon la Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat de Diffas, de 2002 à 2018, il a été recensé 6 agences de voyage et 14 agences de location de véhicules source. Toutefois, on ignore leur niveau d'opérationnalité.

Carte 19 : sites touristiques de la région de Diffa



Source : CETIC-Consult ; 2018

2.3.5.1.2. LES CIRCUITS TOURISTIQUES

Il n'existe pas officiellement un circuit touristique digne de ce nom. Toutefois, on note la visite par certains touristes, de la KOMADOUGOU YOBE, N'GUIGMI, le DESERT de TALL, quelques marchés à bétail, le LAC TCHAD. Il faut également souligner le transit BILMA-N'GUIGMI-TCHAD ou N'GUIGMI – BILMA - AGADEZ et la remontée vers l'AFRIQUE du Nord.

2.3.5.1.3. LES STRUCTURES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

Les hôtels et les infrastructures d'accueil correspondantes (lits et chambres) sont pratiquement insuffisants et manquent le confort nécessaire pour attirer la clientèle. On note l'existence des structures d'hébergement suivantes dans la région :

- L'Hôtel SOTAL, qui est aujourd'hui confronté à de graves problèmes de gestion, mais dont le promoteur envisage de relancer les activités;
- La cité du 18 décembre qui fait office d'hôtel de standing acceptable.

Tableau 39 : situation infrastructures d'hébergement dans la région en 2018

Structure	Localisation	Capacité		Observation
		Nombre chambres	de Nombre de lits	
SHOTAL	CU/Diffa	11	22	Une partie est en location permanente par la police
Village du 18 Décembre	CU/Diffa	70	141	<ul style="list-style-type: none"> - 25 chambres, la salle de réunion et la boîte de nuit cédées à l'université de Diffa ; - 10 chambres occupées par les agents de l'hôtel

Source : Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat de Diffa ; 2018

Il n'existe pas de statistiques pour apprécier la qualité de la prestation de services offerts par ces structures d'accueil, notamment les effectifs et la qualité du personnel, la qualité de l'accueil, la présentation (qualité) des chambres et leurs prix, l'évolution du chiffre d'affaires, etc.

En ce qui concerne les restaurants, en dehors du village du 18 Décembre qui offre une restauration de standing acceptable, il n'y a que deux (09) restaurants qui répondent aux standards « du restaurant du tourisme ».

Tableau 40 : situation illustrative de l'inventaire des restaurants en 2018

Structure	Localisation
Village du 18 Décembre	CU/Diffa
Boula Toura	CU/Diffa
Kanem Bornou	CU/Diffa
MAKINTA	CU/Diffa
Kowa Mourna	CU/Diffa
Taba Kadji	CU/Diffa
Alheri	CU/Diffa
Abdousalam	CU/Diffa
Macha Allah	CU/Diffa
Total	9

Source : Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat de Diffa ; 2018

On constate à partir de ce tableau que tous les restaurants sont basés dans la Commune Urbaine de Diffa.

En ce qui concerne les débits de boisson, il faut noter que les bars fonctionnent au ralenti suite aux restrictions imposées par la culture locale et par l'état d'urgence dans la région en raison de l'insécurité.

Tableau 41 : Situation des bars de la région en 2018

Structure	Localisation
Village du 18 Décembre	CU/Diffa
Marie Maquis (dans l'enceinte de l'arène de Jeux)	CU/Diffa
Le Stade (dans l'enceinte du Stade Régional)	CU/Diffa
Foyer des Cadres	CU/Diffa
MJC	CU/Diffa
Dadin kowa	N'guigmi
Total	6

Source : Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat de Diffa

Là également, tout comme au niveau des restaurants, on constate que tous les six (6) bars sont localisés dans la Commune Urbaine de Diffa.

L'analyse de ce secteur fait ressortir les principaux problèmes ci-dessous :

- le faible maillage des infrastructures hôtelières ;
- la faible capacité d'accueil des infrastructures ;
- la faible viabilité des infrastructures ;
- la gestion plus moins informel du secteur.

2.3.5.2. SECTEUR ARTISANAT

2.3.5.2.1. CARACTÉRISTIQUES

Le poids du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale a suscité de la part des Pouvoirs Publics une attention de plus en plus significative motivant ainsi à plusieurs reprises la création d'un Ministère à part entière en charge de l'Artisanat et du tourisme, avec pour avantage le bénéfice de l'expérience déjà vécue plusieurs fois au Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. Et dans le cadre de la déconcentration des services publics de l'Etat, la région de Diffa a bénéficié de la création d'une Direction Régionale qui s'occupe des questions liées à l'artisanat et au tourisme.

Toutefois, les politiques menées jusqu'ici dans ce domaine n'ont pas eu l'impact escompté dans la région de Diffa, car le secteur demeure encore très peu développé. Au stade actuel, les activités artisanales restent toujours marquées par les connaissances traditionnelles du métier, l'informel, le manque de professionnalisme et une gestion peu performante. Ainsi, l'état rudimentaire des outils, techniques et méthodes de travail des artisans a une influence négative sur la qualité des produits de ce secteur dans lequel œuvrent aussi bien les hommes que les femmes, et qui contribue pourtant à l'amélioration des conditions de vie des ménages par la création d'emplois et la procuration des revenus.

En termes d'infrastructures, il 'existe qu'un seul centre artisanal localisé dans le département de N'guigmi .

Selon les informations recueillies dans le document relatif à « la contribution de la région de Diffa à la SDR, page 56 » que des études et réflexions réalisées à l'échelle nationale et régionale ont confirmé le rôle et l'importance de l'artisanat dans l'économie régionale.

2.3.5.2.2. LES ACTIVITÉS ARTISANALES

La région de Diffa renferme un grand nombre d'artisans estimés à 5 732 regroupés au sein de plusieurs corps de métiers dont la majorité vit en milieu rural. Ce secteur offre une gamme diversifiée d'activités comme la vannerie, la poterie, la maroquinerie, la bijouterie, la couture, la teinture, le tricotage, la menuiserie bois ou métal, la réparation (motos et véhicules, radios, télévisions, montres, cellulaires), la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, la pharmacopée, l'électromécanique ; la maçonnerie, la boucherie, etc.

Le tableau suivant présente la situation des différents corps de métiers et des effectifs des artisans dénombrés dans les communes urbaines de Diffa et Maïné-Soroa et les autres centres, à une date donnée.

Tableau 42: Les corps de métiers et effectifs des artisans

Désignation du nombre d'artisans par nature	Commune Urbaine de Diffa	Commune Urbaine de Mainé-Soroa	Autres	TOTAL
Bijoutiers	6	4	9	19
Forgerons	96	17	28	141
Fondeurs de marmites	8	4	11	23
Frigoristes	11	6	4	21
Tailleurs	25	15	5	45
Tanneurs	10	5	3	18
Tapissiers	8	4	2	14
Tricoteurs	37	26	14	77
Borderies	15	9	4	28
Cireurs de chaussures	35	10	9	54
Coiffeurs modernes	15	9	4	28
Coiffeurs traditionnels	25	10	38	73
Fabricants de scelles	9	8	13	30
Cordonniers	17	10	38	65
Mécaniciens	17	10	9	36
Menuisiers métalliques	8	7	5	20
Menuisiers bois	14	8	7	29
Sculpteurs	15	10	13	38
Poterie	45	43	72	160
Peintres	3	1	-	4
Plombier	2	1	-	3
Photographes	5	3	2	10
Restaurateurs	15	9	7	29
Vannerie	34	40	86	160
Vulcanisateurs	10	4	6	20
TOTAL	485	271	389	1145

Source : document sur la « contribution de la région de Diffa à la SDR, page 57 »

Les activités artisanales sont pour l'essentiel concentrées dans les grands centres (Diffa, Maine et N'Guigmi) et pratiquées de manière traditionnelle tant par les hommes que par les femmes surtout qui

s'y intéressent de plus en plus (Maroquinerie, vannerie, poterie, forge, bijouterie, menuiserie, tapisserie, cordonnerie, boucherie, couture, exploitation du natron et teinture).

Toutes les activités répertoriées (en dehors de l'exploitation du sel et du natron qu'on ne trouve pas à Diffa) sont pratiquées dans les anciens départements ; le centre de Gueskérou et le département de Bosso sont les moins pourvus en activités artisanales. Le département de Gougoumaria se retrouve moyennement doté, par la pratique de la bijouterie, la poterie, la vannerie, la forge et l'exercice de l'extraction du sel et du natron.

L'activité de teinture est beaucoup plus exercée à BOSSO, CHERI et GOUDOUMARIA, tandis que la boucherie est beaucoup plus exercée dans les centres urbains et les gros villages avec 11 professionnels d'exportation du bétail et 14 bouchers officiellement reconnus par la détention des cartes professionnelles.

Aussi, il faut noter que les produits artisanaux sont consommés essentiellement au niveau local, car l'écoulement à travers le marché extérieur, comme celui du grand voisin (le Nigéria) et le circuit du tourisme, n'est pas très bien exploré.

2.3.5.3. LA PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR

Le secteur est confronté aux difficultés ci-dessous :

- L'insuffisance d'encadrement (un agent pour toute la région et le service n'est pas représenté au niveau des départements et communes) ;
- La faible organisation du secteur (la Fédération des Artisans de la région n'existe que de nom) ;
- L'insuffisance des fonds de roulement des artisans pour élargir la base productive et assurer le développement des activités d'artisanat ;
- Le sous-équipement et le faible niveau de formation des artisans, ce qui rend le secteur peu compétitif ;
- L'absence d'un centre artisanal pour réaliser des activités ;
- La concurrence avec les produits importés.

Au plan régional, l'artisanat souffre de la sous organisation des structures artisanales, du manque de financement et des faibles possibilités financières des artisans à accéder aux matières premières.

2.3.6. TRANSPORT/COMMUNICATION

2.3.6.1. TRANSPORT

2.3.6.1.1. CARACTÉRISTIQUES

Le transport est un secteur d'appui aux activités économiques de la région sur le triple avantage de i) la contribution à la promotion de la compétitivité de l'économie régionale, ii) l'approvisionnement en produits divers, iii) l'accès aux services sociaux de base (école, formations de sanitaires, etc.), iv) le brassage entre les populations du territoire régional et même entre les populations de l'espace régional et celles de son environnement extérieur.

L'état des lieux du secteur des transports est fait à travers les caractéristiques du réseau routier notamment l'évolution de la distance du réseau routier, son état et sa densité, les immatriculations des automobiles et la situation du parc automobile, la sécurité routière et les accidents de circulation, la situation des différents types de moyens de transports couramment utilisés par la majeure partie de la population (terrestre, fluvial et aérien).

D'une manière générale, la région de Diffa demeure une zone enclavée, surtout quand on considère la vaste étendue de son espace territorial, car occupant le deuxième rang en termes de superficie au niveau national après Agadez. Le seul tronçon bitumé est la route nationale (la RN1) qui traverse la région sur une distance de 362 kilomètres.

On relève que le réseau routier n'existe que dans Diffa (avec 25 km de route bitumée dans la ville de Diffa, 6 km de route en terre reliant la ville à la frontière Nigéria) et dans Mainé Soroa avec 32 km de route en terre.

Sur le plan interne, si la liaison entre le chef-lieu du département de Maïné-Soroa et le chef-lieu de la région (qui est en même temps chef-lieu du département de Diffa) est facilitée par la RN1, celle entre ces deux centres urbains et les autres centres (chefs-lieux des départements et des communes) est rendue très difficile par un sérieux problème d'enclavement.

Sur le plan externe, l'insuffisance voire l'absence de véritables voies de communication vers le Nigeria rend difficile le développement des échanges entre les zones frontalières concernées.

Dans son ensemble, l'état du réseau est déplorable car en dehors de la RN1, les axes se trouvent dans un état de dégradation très avancée.

Globalement, cette situation constitue un facteur de blocage très préoccupant pour l'économie régionale.

2.3.6.1.2. LE TRANSPORT TERRESTRE

2.3.6.1.2.1. LE RÉSEAU ROUTIER RÉGIONAL

Il est constitué de routes bitumées, de routes en terres et de pistes. La longueur du réseau routier de la région de Diffa est restée stationnaire de 2009 à 2013. Ce réseau routier est composé de 362 km de routes bitumées sur l'axe RN1, 38 km de routes en terre et 837 km de pistes, soit une longueur totale de 1237 km.

On relève que le réseau routier n'existe que dans Diffa (avec 25 km de route bitumée dans la ville de Diffa, 6km de route en terre reliant la ville à la frontière Nigéria) et dans Maïné-Soroa avec 32 km de route en terre.

Dans son ensemble, l'état du réseau est déplorable car en dehors de la RN1, les axes se trouvent dans un état de dégradation très avancée,

Cette faiblesse du réseau routier place la région en dernière position par rapport aux autres régions du pays.

La densité routière est de 2,51 km pour 1000 km² en 2016, en hausse par rapport à son niveau de 2012, mais en baisse par rapport à 2013 et 2014, en baisse aussi par rapport au niveau national de 2016 (62,08) (source : DGER/Ministère de l'Équipement, information tirée de l'Annuaire stat INS 2012-2016)

Quant à la Disponibilité routière, elle est à un niveau très faible de 0,59 km pour 1000 hbts, en baisse continue par rapport aux niveaux antérieurs (par exemple en 2012 elle était de 0,67 km pour 1000 habitants, inférieure à la moyenne nationale qui est de 0,84 km pour 1000 habitants en 2016 (source : DGER/Ministère de l'Équipement, information tirée de l'Annuaire stat INS 2012-2016)

La région de Diffa possède deux gares routières modernes à Diffa et Maïné-Soroa. Toutefois, on ne dispose pas d'informations sur la gestion de ces gares routières, notamment la gestion des guichets et l'évolution des taxes perçues par les autorités municipales.

En outre, il faut signaler l'existence d'un Centre Technique des Transports à N'Guigmi créé en 2007 mais non opérationnel depuis 2009.

2.3.6.1.2.2. LE TRANSPORT DES PASSAGERS

Le transport des passagers était pratiqué par les véhicules Hiaces de 17 et 19 places et les petits véhicules de 5 places reliant l'intérieur de la région, mais aussi garantissait les déplacements vers le Nigéria. Aujourd'hui, cette composante du transport routier a connu une nette amélioration ces dernières années à travers l'avènement de nouvelles compagnies privées de transport « avec des agences d'escale et de stationnement » dans les grands centres le long de la RN1, favorisant la

création de quelques emplois. Sept compagnies de transport public de voyageurs assurent la desserte de la région en services réguliers de transport inter urbains sur les axes suivants :

- Diffa- Zinder : SONEF, RIMBO Transport Voyageurs, Nijma Transport Voyageurs, Société des Transport Moderne (STM), Société Sahelo Saharien de Transport Voyageur (3STV), SONITRAV (la Nigérienne des Transports Voyageurs) ;
- Diffa-N'Guigmi : Jahadi Transport Voyageur ;

Cependant, l'absence de statistiques ne permet pas de renseigner la situation des recettes engrangées par ces compagnies de transport, tant en ce qui concerne le transport des passagers qu'en ce qui concerne les frais de messageries, ainsi que les impôts et taxes versées aux collectivités.

2.3.6.1.2.3. LE PARC AUTOMOBILE

Le parc automobile est relativement important. Il est, constitué essentiellement de voitures particulières, de camionnettes et de moto. Il est estimé à 4086 véhicules en 2014. Il était de 3493 véhicules en 2013, soit une progression de 17%. Les motos représentent 46% du parc véhicules. Toutefois, il s'avère vieillissant et nécessite d'être renouvelé.

2.3.6.1.2.4. LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière n'est pas garantie compte tenu de la vétusté du parc auto, de l'état du réseau et du manque d'équipements adéquats de contrôle pour les visites techniques, mais aussi de l'insuffisance de la signalisation routière pour réglementer la circulation. Pour ce dernier cas, seule la ville de diffa dispose de quelques panneaux de signalisation, les autres centres ne disposant d'aucune garantie pour assurer la sécurité routière.

2.3.6.1.3. LE TRANSPORT FLUVIAL

Au niveau du transport fluvial, quelques embarcations artisanales y sont exploitées sur la rivière « Komadougou Yobé » pour le franchissement des rives séparant le Niger du Nigéria ou dans le cadre de la pêche.

2.3.6.1.4. LE TRANSPORT AERIEN

Avec les infrastructures dont elle dispose, la région de Diffa n'est pas en marge du trafic aérien. Il a été inventorié un aéroport de classe internationale, en réhabilitation pour augmenter les capacités de la piste, un aérodrome national ouvert aux trafics, 2 pistes secondaires (N'Guigmi et Djadjiri) utilisées uniquement par les services de la protection des végétaux.

Dans le domaine des informations aéronautiques, l'espace aérien de Diffa est contrôlé par N'Djamena. Les informations météorologiques sont fournies aux aéronefs en vol par le centre d'information en vol (CIV) de N'Djamena en collaboration avec celui de Niamey.

Pour ce qui est des télécommunications aéronautiques, l'aérodrome de Diffa ne possède qu'une seule radio BLU à la station météo et le reste est assuré par les aérodromes de Zinder, Niamey et N'Djamena.

L'aéroport de Diffa a connu des mouvements d'avions commerciaux de 2012 à 2016 et un trafic de passagers ayant connu des évolutions fort appréciables dans une région comme Diffa très éloignée de la capitale et dont le centre régional le plus proche sur le territoire nigérien est distant de 467 km. Cette situation pourrait se justifier par la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et ses conséquences liées à la gouvernance sécuritaire promue par l'Etat et le déplacement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'appui humanitaire apporté à la région.

2.3.6.1.5. EVOLUTION DES VARIABLES

✓ **Le Parc Automobile**

Tableau 43: Immatriculation des véhicules automobiles

Années	Effectifs
2009	304
2008	145
2007	161
2006	139
2005	539
2004	191
1999	48
1998	26
1997	33
1996	23

Source : annuaire statistique des 50 ans d'indépendance du Niger et Annuaire statistique 2006-2019 Edition 2011

NB : il s'agit des véhicules automobiles immatriculés pour la première fois

Les données du tableau montrent que par exemple de 1996 à 1999, les immatriculations sont très insignifiantes, mais la situation a commencé à s'améliorer de 2004 à 2009, même si elle a évolué en dents de scie, avec un pic de 539 immatriculations en 2005.

Tableau 44: évolution de nouvelles immatriculations des véhicules automobiles de 2011 à 2015 de la région, comparée à l'ensemble du Niger

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Niger	33526	32628	38495	42217	38476
Diffa	410	285	783	572	1339
Pourcentage (%)	1,22	0,87	2,02	1,35	3,48

Source : extrait de « Annuaire Statistique 2001-2015, édition 2016, INS/Ministère du Plan »

Dans la lancée de la situation qui a prévalu de 2005 à 2009, la situation a semblé être intéressante de 2011 à 2015 avec là aussi une évolution en dents de scie oscillant entre 285 nouvelles immatriculations des véhicules automobiles en 2012 et 1339 nouvelles immatriculations en 2015, ayant plus que doublé le niveau maximum de la situation de la période 1990-2009. Ce score de 2015 a presque quintuplé le niveau minimum de 2012

Toutefois, cette image relativement appréciable cache une situation inconfortable quand on compare la région à l'ensemble du Niger. En effet, globalement par rapport aux nouvelles immatriculations des véhicules automobiles pour la période 2011-2015, la région de Diffa vient en dernière position et de très loin derrière Tillabéry qui est en 7^{ème} position après Dosso, même si une augmentation significative a été enregistrée en 2015 (représentant 3,48% de l'ensemble du Niger). En 2012, le nombre des véhicules nouvellement immatriculés dans la région de Diffa ne représentait que 0,87% de l'ensemble du Niger.

L'évolution du parc automobile et engins à deux (2) roues de la région de 2009 à 2015, est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau 45: évolution du Parc automobile et engins à deux roues immatriculées de 2009 à 2015, Série normale, dans la région de Diffa

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Voiture particulière	69	135	88	81	130	205	815
Camionnette	44	25	16	24	26	58	376
Camion	39	23	26	28	77	21	107
Remorque	4	44	70	05	22	25	4
Tracteur	3	29	50	37	17	20	5
Autocar	0	11	2	02	01	2	9
Moto	145	229	156	91	486	266	36
Total	304	496	408	268	759	597	1352

Source : Direction Régionale des Transports Terrestres de Diffa

Il ressort de ce tableau que les immatriculations ont évolué en dents de scie pour toutes les catégories et de façon globale pendant la période considérée.

Pour toute catégorie confondue, le nombre d'immatriculation a atteint son maximum en 2015 avec 1352 immatriculations, le minimum ayant été enregistré en 2012 avec un chiffre de 268, alors que ce chiffre était déjà de 304 en 2009.

L'immatriculation des véhicules particuliers est beaucoup plus importante que celle des autres catégories, culminant à un chiffre de 815 en 2015, représentant ainsi 60,28% du total. Ce chiffre de 815 vaut environ 12 fois son niveau de 2009, soit une progression de 1081%.

Les immatriculations des motos viennent en 2^{ème} position après les voitures particulières avec un chiffre de 486 en 2013, soit une hausse de 235 % par rapport à son niveau de 2009. « Cette progression s'explique par les conditions économiques favorables, notamment l'exploitation du pétrole, le développement de l'élevage et la culture de poivron ».

✓ **La sécurité routière**

Les camions, les véhicules pickup et stations wagons assurent le transport dans les zones difficiles d'accès, souvent dans des conditions sécuritaires précaires, engendrant le plus souvent des accidents graves. Ces accidents n'épargnent malheureusement pas les voitures particulières et les motos, ainsi que les minicars et les taxis collectifs qui sont exploités sur les axes routiers bitumés.

Ce problème de sécurité routière peut être le fait du mauvais état du réseau routier et des véhicules, des problèmes de détention de permis de conduire et probablement de l'insuffisance des moyens de contrôle mis à la disposition des services techniques concernés.

L'évolution de la situation des accidents enregistrés au niveau de la région sur la période 2009 à 2015 est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 46: nombre d'accidents et de décès enregistrés dans la région de Diffa de 2009 à 2015

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Accidents	141		22	37	25		
Morts	7	16	7	7	7	25	34
Blessés graves	32	30	24	19	24	73	81
Blessés légers	45	47	19	27	33	117	115
Nombre de tués pour 100 accidents (Diffa)	5		32	19	28		
Nombres tués pour 100 accidents (Niger)			13	8	6		

Source : Gendarmerie Nationale/Groupement Diffa - PDR version final – RMO PDES

Le plus grand nombre d'accidents (141) a été enregistré en 2009 mais avec peu de décès, alors qu'avec moins d'accidents en 2015, il a été enregistré plus de décès (34), de blessés graves (81) un peu plus que celui de 2014 (73) et de blessés légers (115) sensiblement le même qu'en 2014 (117).

Si en valeur absolue, les années 2015 et 2014 ont été les plus inquiétantes, il ressort que les années 2011, 2012 et 2013 sont plus graves en termes de nombre de décès pour 100 accidents. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour Diffa que l'analyse révèle que le nombre de décès pour 100 accidents dépasse de plus de trois fois la moyenne nationale comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour la même période.

Pourtant, la formation pour l'acquisition des permis de conduire est assurée par trois (03) auto écoles localisées dans les centres urbains où l'environnement est favorable. Il s'agit de : Kanem AUTO ECOLE (Diffa), MARABA AUTO ECOLE (Diffa), NASSARA AUTO ECOLE (Maïné-Soroa et Diffa). Il a été dénombré 13063 permis de conduire en circulation dans la région en 2014. Cependant, l'évolution annuelle du nombre de permis délivrés par catégorie est donnée dans le tableau n° ci-dessous :

Tableau 47: nombre de permis de conduire délivré par catégorie de 1995 à 2005

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Catég.B	300	120	188	197	239	440	289	416	262	247	237
Catég.CE	62	35	37	16	20	42	41	57	40	37	20
Catég.D	28	2	3	5	9	14	18	46	11	7	3

Source : Direction Régionale des Transports Terrestres

Il a été délivré plus de permis de la catégorie B que ceux des autres catégories réunies au cours de la période 1995-2005. Pour les permis de cette catégorie B, le niveau le plus faible (soit 120 permis délivrés) a été enregistré en 1996, alors que les nombres les plus importants ont été enregistrés respectivement en l'an 2000 pour 440 permis et en 2001 pour 416 permis délivrés.

Tableau 48 : nombre de Permis de conduire délivrés par catégorie de 2011 à 2015 dans la région

Catégories de permis	2011	2012	2013	2014	2015
A1	16	2468	37	38	7
B	401	635	758	844	1261
C- E	25	61	112	82	46
D	02	02	6	8	1
F	1	0
A	0	0
TOTAL	444	726	913	973	1315

Source : Direction Régionale des Transports Terrestres

Le plus grand record observé est le nombre de permis de la catégorie A1 délivré en 2012 soit 2468 permis. Cependant, il a été délivré régulièrement plus de permis de la catégorie B d'année en année, que les autres catégories.

✓ **Le transport aérien**

L'aéroport de Diffa a connu des mouvements d'avions commerciaux de 2012 à 2016. En effet, des sources bien indiquées de l'agence nationale de l'aviation civile, informations tirées de l'annuaire statistique/INS 2012-2016, le nombre de mouvements a évolué en dents de scie. Ayant plus que triplé de 2012 à 2014 passant de 146 et à 506, il a chuté à 365 en 2015, soit une chute de l'ordre de 27,87%. Ce mouvement de 2016 correspond à une moyenne mensuelle de 30 par mois soit une moyenne arithmétique de 1 mouvement par jour, ce qui est fortement appréciable dans une région comme Diffa très éloignée de la capitale et dont le centre régional le plus proche sur le territoire nigérien est distant de 467 km. Mieux, en considérant le niveau maximal de 2014, ces moyennes sont encore plus importantes avec les nombres respectifs de 42 par mois et 1,4 par jour. Cette situation pourrait se justifier par la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et ses conséquences liées à la gouvernance sécuritaire promue par l'Etat et le déplacement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'appui humanitaire apporté à la région

Conséquemment, le trafic des passagers de l'aéroport a connu aussi une évolution importante avec une croissance continue de 2012 à 2015 passants de 1464 à 5297 passagers, soit une augmentation de 261,82% en 3 ans. Au chiffre de 5297 passagers en 2015 équivaut une moyenne annuelle de 441 passagers.

2.3.6.1.6. CONTRAINTES/POTENTIALITÉS, FORCES/FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS/MENACES

Les principales contraintes relevées en matière de transport sont :

- Manque de locaux propres de la Direction Régionale des Transports ;
- Insuffisance des crédits alloués à l'entretien courant du réseau routier ;
- Insuffisance des moyens financiers pour le fonctionnement ;
- Ruptures permanentes d'imprimés de permis de conduire, cartes grises et titres de transport ;
- Insuffisance dans le suivi et l'entretien du réseau existant ;
- Absence d'équipements et matériels modernes de contrôle technique automobile ;
- Non opérationnalité du Centre Technique des Transports à N'Guigmi ;
- Insuffisance du financement pour la sécurité routière ;
- Insécurité au niveau de l'aéroport de Diffa à cause de l'existence de zones non clôturées.

- Coûts élevés des infrastructures routières du fait de l'insuffisance de carrière granitique (l'unique carrière de la région est celle de Djadjiri situé à 153 Km du Chef-lieu et à 283 km de N'Guigmi) ;
- Ensablement des routes ;
- Persistance du transport clandestin et de circulation des véhicules non en règle, ce qui ne permet pas de rationaliser la perception ;
- Non rentabilisation de la gestion des gares routières
- Vétusté du matériel roulant (parc automobile) ;
- Le transport aérien souffre de : l'insuffisance de matériel de travail (équipements complémentaires aéronautiques);la faiblesse du trafic aérien; l'insuffisance d'entretien des infrastructures existantes ; l'insuffisance d'entretien de l'environnement aéronautique; le manque de trafic commercial international.

Les principaux atouts du secteur sont les suivants :

- Existence des sociétés de transports ;
- Existence des structures d'encadrement ;
- Existence d'un parc auto relativement important ;
- Existence d'organisation des transporteurs ;
- Existence d'un réseau routier avec des routes en terre, des pistes et des routes bitumées permettant le transport des personnes et des biens, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région

En termes de Perspectives, il faut noter :

- Elaboration d'un plan régional des transports pour Diffa ;
- Renforcement de la lutte contre le transport clandestin et la circulation des véhicules.

2.3.6.2. POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La portée du réseau routier est complétée et renforcée par un réseau appréciable de télécommunication dans la région. Au niveau national, on a assisté depuis 1995 à l'amélioration de la gouvernance de ce secteur avec la nationalisation des deux sociétés publiques de télécommunication (SONITEL ou Niger Télécom et SAHELCOM), l'adoption d'une politique sectorielle de télécommunication et la création d'une autorité de régulation spécifique au secteur de Télécommunication et de la Poste.

Globalement, le taux national de couverture des services de communication est passé de 54% à 62% et le taux de pénétration téléphonique de 25% à 38%.

S'agissant du réseau postal, il est très peu développé avec seulement 4 bureaux localisés à Diffa, Maïné-Soroa, N'Guigmi et Goudoumaria. Ce réseau connaît actuellement une situation très critique due à des concurrences diverses et multiformes.

2.3.6.2.1. LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le sous-secteur des télécommunications s'est beaucoup développé avec la restructuration de la SONITEL (Niger Télécom), l'avènement des téléphones mobiles et l'installation de plusieurs opérateurs dans la région de Diffa à l'instar du reste du pays.

Les télécommunications, de concert avec la communication, jouent un rôle crucial dans la promotion du développement socio-économique de la région à travers l'information et la communication de masse. Dans ce domaine, on note une amélioration de l'offre des services avec le développement de la téléphonie cellulaire et de l'internet qui vient s'ajouter aux prestations des services publics de l'Etat avec une tendance à la modernisation avec la télévision numérique mais dont les prestations ne sont pas encore opérationnelles.

Le réseau des télécommunications est constitué de la couverture radiophonique et télévisuelle, de la SONITEL et des opérateurs de la téléphonie mobile.

✓ **La SONITEL (Niger Télécom)**

Avec la restructuration, la SONITEL dispose désormais de deux (2) stations terriennes (Diffa et Goudoumaria) et trois (3) relais (Bosso, Maïné et N'Guigmi). Cependant, la couverture de toute la région est loin d'être effective, notamment le grand Nord (le Nord des départements de Goudoumaria et de N'gourti).

✓ **La téléphonie mobile**

Il existe quatre (4) opérateurs de téléphonie dont les représentations principales sont localisées au niveau du chef-lieu de la région (Diffa) avec des locaux en bon état. Il s'agit de :

- Airtel qui couvre toute la région à l'exception de la commune rurale de Ngourti en cours ;
- Niger Telecom qui couvre les trois plus grands centres urbains (Diffa, Mainé et N'Guigmi) ;
- Orange-Niger localisation ;
- L'opérateur Moov-Niger, qui est en train de s'installer.

On note une évolution des infrastructures de téléphonie mobile avec l'augmentation du nombre de relais chez les opérateurs Airtel et Orange. Ainsi, de 2009 à 2013, le nombre de relais est passé de 31 à 53 soit une progression de 41, 51% en 5 ans. Alors que sur le plan national, le nombre d'abonnés au téléphone mobile est passé de 2 500 000 à 6 000 000 pour la période 2011-2015, au niveau de la région de Diffa en 2014, les 4 opérateurs totalisaient 213 593 abonnés, soit 3,56%, desservis par les 53 relais (dont 20 pour orange et 25 pour Airtel), pour une population totale de 617 903 habitants. La portée varie de 15 km pour Airtel et 18 à 20 km pour orange autour du relai, selon la nature du terrain

et les saisons. Cette situation s'est traduite par une amélioration de l'accès au service de communication. C'est ainsi que les opérateurs Airtel et Orange couvrent plus de 63% de la région. Cette couverture, pour le cas de l'opérateur Orange, reste encore en deçà de la couverture nationale (75%).

Malgré cette amélioration, une bonne portion (37%) du territoire régional demeure non encore couverte par le réseau.

Cette couverture cache des disparités entre le Sud de la région (plus peuplé et plus équipé) et le Nord (sous-équipé et plus étendu), notamment les zones de N'gourti et du Nord Goudoumaria. D'une manière générale, la qualité de service reste insuffisamment satisfaisante, aussi bien pour les écoutes téléphoniques que pour le service de la messagerie et d'internet qu'ils offrent, à cause des perturbations fréquentes des réseaux.

Tableau 49: évolution des nombres des abonnés aux téléphones fixes et mobiles par département

ANNEES		2009	2010	2011	2012	2013
Région de Diffa	Fixe	438	469	490	507	479
	Mobile	2273	1929	2009	2207	2344
Bosso	Fixe
	Mobile
Goudoumaria	Fixe
	Mobile
Diffa CU	Fixe	...	401	422
	Mobile
Mainé	Fixe	...	68	68
	Mobile
N'guigmi	Fixe
	Mobile
N'gourti	Fixe
	Mobile

Source : Agence Régionale de la télécommunication - SONITEL – Diffa

Ce tableau ne donne pas suffisamment d'information pour faire une analyse spatiale de la situation. Cependant, les données du tableau montrent une évolution en dents de scie pour le téléphone mobile,

avec le niveau le plus bas (1929) en 2010 et le plus haut (2344) en 2013. Concernant le fixe, le nombre des abonnés a connu une évolution positive régulière de 2010 à 2012 pour fléchir en 2013 sans toutefois atteindre le niveau de 2011.

L'effectif des abonnés pour le mobile sont nettement plus importants (en moyenne 4,5 fois plus) que pour le fixe durant la période considérée, ce qui dénote que les clients accordent plus d'intérêt au mobile qu'au fixe dont l'utilisation est aujourd'hui hypothéquée même au niveau de l'administration.

L'absence de statistiques ne permet pas de s'appesantir sur le taux d'accès à la téléphonie et à l'Internet, d'apprécier les recettes journalières, mensuelles et même annuelles tirées de l'exploitation de ces agences de téléphonie mobile, les emplois créés (temporaires soient-ils), ni les impôts et taxes versés aux collectivités. Là également, il s'agit des opportunités que les collectivités doivent saisir pour éviter des manques à gagner et rendre visibles la fiscalité.

✓ **Radio et télévision**

Sur le plan de l'audiovisuel, la région de Diffa compte seize (16) stations radios dont douze (12) communautaires. Il s'agit de la voix du Sahel, Radio Anfani qui a démarré ses émissions en 1999, Radio FM Ténéré, Radio Dounia et Canal 3 qui ont toutes des antennes régionales à Diffa ; les douze radios communautaires sont localisées dans les départements de Maïné-Soroa (1), Goudoumaria (2), Bosso (1), N'Gourti (1), Diffa (3) et N'Guigmi (4). Seule la voix du Sahel dispose de deux (2) stations (Diffa et Goudoumaria) et 3 relais (Maïné-Soroa, Bosso et N'Guigmi). La couverture radiophonique s'étend sur un rayon de 60 à 70 km autour des stations et des relais (selon les zones et les saisons).

Les radios communautaires jouent un rôle fondamental dans l'information, la sensibilisation, l'éducation et l'épanouissement des populations, notamment rurales, dans le cadre du développement. Depuis l'émergence des radios communautaires au plan national avec surtout le renforcement du processus de la décentralisation et du développement régional et local, les agents de ces radios travaillent encore à titre bénévole dans la région de Diffa, ce qui traduit une durée de vie précaire qui pourrait compromettre l'atteinte des objectifs pour lesquels ces canaux de communication et d'animation sont créés.

La région dispose également de quatre (4) télévisions dont trois (3) privées. La Télévision nationale communément désignée sous le vocable « TELE SAHEL », couvre l'ensemble de la région à l'exception du grand Nord (le Nord des départements de Goudoumaria et de N'Gourti) tandis que les trois (3) autres (Dounia TV, Radiotélévision Ténéré et Anfani TV) couvrent seulement le chef-lieu de la région et ses alentours. Néanmoins, il est possible de suivre les émissions de Télé Sahel dans cette partie de la région, à l'aide d'une parabole.

Ces différentes radios et télévisions diffusent leurs émissions dans les différentes langues locales (Kanuri, Fulfuldé, Haoussa) et en français.

Il faut toutefois relever la concurrence que subit l'ORTN par ces radios et télévisions privées, car relayant en FM les émissions des radios internationales telles que BBC, RFI, la voix de l'Amérique et la voix de l'Allemagne.

Dans la région de Diffa, on note une insuffisance de la couverture en internet du fait de l'absence de la connexion 3G et de la fibre optique. Ainsi, seule la ville de Diffa dispose de deux cybers café : Centre multi média et Sahel Com).

Le changement positif observé dans le domaine des télécommunications au niveau de la région de Diffa est dû en grande partie à la situation économique favorable et à la liberté d'expression.

L'installation de ces nombreux opérateurs offre à la population de nombreux avantages :

- ✓ L'information en temps réel et l'éveil de conscience des communautés surtout dans ce contexte d'insécurité ;
- ✓ La facilitation des transactions commerciales, notamment le suivi des cours des produits (poivron, poisson, bétail, céréales) avec les régions et pays voisins ;
- ✓ Le renforcement de la cohésion sociale et la solidarité entre les communautés (cérémonies traditionnelles);
- ✓ La facilitation des activités des ONG et projets de développement intervenant dans la région en termes d'information et de sensibilisation.

Cependant, ces outils de communications nécessitent un contrôle sérieux et régulier pour éviter les abus et les dérives à travers le respect de la réglementation en vigueur.

2.3.6.2.2. LA POSTE

La poste est une institution de communication qui a pour mission la vente de timbre-poste, la gestion des comptes d'épargne, l'acheminement du courrier (des correspondances) et l'envoi d'argent

Le réseau postal est peu développé. Il est constitué de quatre (4) bureaux localisés dans les trois anciens départements (Diffa, Maïné-Soroa et N'Guigmi) et dans l'actuel département de Goudoumaria.

En ce qui concerne l'Office National de la Poste et de l'Épargne (ONPE), s'agissant des mandats et leur paiement toutes catégories confondues, « la situation est satisfaisante depuis mai 2000 ». Avec le versement des recettes des services à la poste de Diffa, « sa situation financière s'est nettement améliorée ». Elle peut assurer ainsi toutes les opérations de paiement beaucoup plus facilement et de façon plus satisfaisante que par le passé.

Il faut seulement signaler les difficultés de vente des timbres postes en raison de l'insuffisance de la clientèle et celles liées à la déconnexion de la région pour l'acheminement du courrier qui subit une sérieuse lenteur dans la transmission.

Tableau 50: nombre de mandats émis et reçus (payés) globalement au niveau de la région de Diffa et montants correspondants (en millions de F.CFA), de 2009 à 2013

Région de DIFFA						
ANNEES	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne annuelle
Nombre de mandats émis	8309	9901	6518	3541	3208	6295
Montants correspondants des mandats émis	651223	678999	436551	268544025	258273347	
Nombre de mandats payés	3568	4546	4156	3541	2250	18061
Montants correspondants des mandats payés	326716	404918	368756290	268544025	335455830	
Pourcentage des mandats payés par rapport aux mandats émis						
Pourcentage des mandats payés par rapport aux mandats émis						

Source : Agences Niger Poste-Diffa-Maïné-Soroa-N 'guigni – renseignements tirés du document de collecte des données générales SRAT Diffa

2.3.7. COMMERCE/BANQUES/ASSURANCES

2.3.7.1. LE COMMERCE

2.3.7.1.1. LES CARACTÉRISTIQUES

En raison du caractère informel du secteur, le développement des activités commerciales n'est pas très bien maîtrisé. Dans la région de Diffa, il se caractérise principalement par les échanges des produits agro Sylvopastoraux, halieutiques et manufacturés à l'intérieur comme à l'extérieur de la région.

Dans les Chefs-lieux de la région et des départements, le commerce se limite à la vente au détail des produits dans les marchés et dans les boutiques installées dans les villes et villages. Ces activités sont appuyées par la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat.

Les activités commerciales sont pratiquées par deux types d'opérateurs : les personnes morales et les personnes physiques. Ces opérateurs pratiquent chacun en ce qui le concerne, aussi bien le commerce intérieur que le commerce extérieur.

Les opérateurs économiques personnes morales exercent leurs activités dans la région, activités allant de la production à la commercialisation de produits divers. Ils exercent ces activités sous le statut de coopératives, de sociétés commerciales et autres entreprises.

L'inventaire de ces personnes morales présente essentiellement les banques commerciales et établissements financiers, les compagnies d'assurance, les sociétés de commerce général, les pharmacies et formations sanitaires privées de prestations de soins, les établissements de construction métallique et de menuiserie bois, les Bars et restaurants, les sociétés de téléphonie mobile, les entreprises de construction de bâtiments et de travaux publics, les sociétés de transports modernes de passagers, les boulangeries, les sociétés de distribution de produits pétroliers, d'eau et d'électricité, les établissements privés de formation technique, de santé et d'éducation, etc.

La région de Diffa compte également une vingtaine de coopératives exerçant dans le secteur agropastoral, soutenues par l'existence de N'Gada, une institution d'épargne et de crédit.

Des informations tirées du centre régional des impôts de la Direction Régionale des Impôts de Diffa, on retient qu'il a été enregistré 834 entreprises et sociétés commerciales agréées, en règle vis-à-vis des institutions fiscales et réparties de 2011 à 2017. Selon la même source, il a été enregistré 863 opérateurs agréés de 1997 à 2017 avec des références précises sur les NIF octroyés de 2001 à 2017, le nom commercial, les activités exercées, les références téléphoniques, les villes et les quartiers de localisation. Il faut alors remarquer que la disparité est très criarde parce que plus de 95% de ces opérateurs sont localisés dans les anciens départements (Diffa, Maïné-Soroa et N'Guigmi). Quelques rares cas ont été identifiés pour Goudoumaria en 2005, 2012, 2013, 2014 et 2015 sans atteindre 10 opérateurs ; et pour N'Gourti en 2003, 2011 et 2012 sans atteindre 5 opérateurs.

Les opérateurs économiques personnes physiques mènent des activités marchandes de manière traditionnelle sans véritable comptabilité. La grande majorité de ces opérateurs sont des détaillants et intermédiaires de vente. Les activités de ces types d'opérateurs, même si elles ont des retombées pour l'économie régionale, s'exercent majoritairement dans l'informel, caractérisées par la fraude massive et quotidienne et ne sont pas statistiquement maîtrisables. Il s'agit entre autres de la vente de carburant, des produits pharmaceutiques (pharmacie par terre), des boissons gazeuses et autres produits en provenance du grand voisin le Nigeria.

D'une manière générale, on distingue la situation du Commerce intérieur et celle du commerce extérieur.

2.3.7.1.2. LE COMMERCE INTÉRIEUR

Il est exercé dans le secteur informel et dans le secteur formel

En ce qui concerne le commerce informel, Il recouvre des activités de production, de services et de distribution. C'est un des secteurs grands pourvoyeurs d'emplois. Selon une étude menée en 1995 au niveau de région de Diffa, l'informel compte 24.681 établissements dont 9.028 exercent les activités de production, 10.349 le petit commerce et 5.304 les activités de service. Mais il est très mal connu parce que non maîtrisable statistiquement au sens de la comptabilité nationale.

Dans ce domaine, la Direction Régionale du Commerce (DRC) mène des actions centrées sur les relevés des stocks et le suivi et contrôle des circuits d'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité, souvent dans des conditions difficiles, pour sécuriser la population et prévenir

toute hausse artificielle des prix. Ces actions de suivi et de contrôle concernent le ravitaillement à travers les pistes rurales, l'approvisionnement à travers la piste interrégionale, l'approvisionnement, à travers la piste du Nigéria, des produits manufacturés comme la farine, les hydrocarbures et les détergents. Ce cas d'approvisionnement est marqué par la fraude qui sévit dans la région et dont le circuit n'est malheureusement pas très bien maîtrisé par les instances douanières.

Pour ce qui est du commerce moderne (dit formel), il est constitué des représentations ou agences de certaines sociétés basées à Niamey d'une part et d'autre part des sociétés créées localement notamment les Entreprises de B.T.P. mais dont la plupart sont tributaires des marchés de l'Etat. Il s'agit des Boulangeries, des Hôtels, des Bars Restaurants, des Station services, de l'installation des Sociétés de téléphonie mobile (SONITEL, AIRTEL, MOOV, SAHEL COM), de l'installation des agences des Sociétés de transport (3STV, RTV, STM, SONEF, SONITRAV, NIJMA, Jahadi Transport Voyageur); la SONIDEP, la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (S.E.E.N), la NIGELEC ; les Etablissements d'Alimentation Générale ou d'Import-export ; les Etablissements privés de soins et d'enseignement ; les Associations Coopératives, etc. Toutefois, la situation de leurs activités est très mal connue, en raison des problèmes de suivi et de contrôle

2.3.7.1.3. LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Il comprend d'une part les importations constituées des produits agricoles (maïs, sorgho, tubercules, fruits et légumes) en provenance des pays limitrophes et des produits manufacturés (engrais, ciment, matériel agricoles, huile végétale, friperie, etc.) d'origines diverses et d'autre part des exportations notamment des produits agro-pastoraux (poivron, oignons, arachide, niébé, bétail sur pied, cuirs et peaux, etc..).

Ce type de commerce s'effectue essentiellement avec le Nigeria et concerne le bétail, le poivron, les cuirs et peaux, le natron et les produits de transit tels que le riz, le thé, le sucre, l'huile et les cigarettes. En outre, on constate quelques transactions commerciales d'intensité et de volume très faibles avec le Tchad et dont les importations en provenance de l'Afrique Occidentale passent par le Niger (sucre, thé, cigarettes, véhicules d'occasion et autres produits manufacturés). Malheureusement, la DRC de Diffa dispose pas de statistiques suffisantes et fiables sur une série relativement longue permettant d'apprécier l'importance et le volume réels de ces transactions, de même que leur répartition spatiale.

Les contributions du commerce dans l'économie de la région se résument aux recettes engendrées par les activités commerciales et industrielles, aux emplois créés ainsi qu'aux investissements nés de ces activités.

Toutefois, en référence aux données collectées par la CRAT auprès de la Direction Régionale de la Douane (Bureau Régional de Douane) de Diffa, la valeur des importations de 2001 à 2005 s'élève à la somme de trois milliards sept millions cent onze milles cent trente-cinq francs CFA (3 007 111 135 F.CFA). Les produits concernés sont le sucre en poudre, la farine, le thé, le ciment, le savon, l'Omo, le

mil, le sel, l'huile et les piles. Quant aux exportations, les données disponibles recueillies concernent uniquement le bétail (Bovins, Camelins, Asins, Ovins, Caprins). En effet, dans le document de la CCCA/AD 2004, relatif à la contribution de Diffa à l'élaboration de la SDR, la valeur des exportations du bétail en 2004 se chiffre à 2,138 Milliards de F.CFA dont 1,344 Milliards de F.CFA pour uniquement les Bovins, soit 62,86%. En 2005, le montant total des exportations du bétail a chuté drastiquement à 765,5 millions de francs CFA représentant seulement 35,80% de son niveau de 2004. La valeur des bovins exportés a subi le même sort en chutant de 1,344 milliards en 2004 à seulement 400 millions en 2005, soit seulement 29,76% de son niveau de 2004. Globalement, de 2004 à 2005, la valeur des exportations du bétail a chuté de 64, 19% soit – 1 372 500 000 F.CFA, la valeur de 2005 ne représentant que 35,80% du niveau de 2004. Cette situation dégradante doit avoir des explications profondes, bien que ponctuelle dans le temps (n'indiquant pas une tendance), pour laquelle il faut chercher des raisons les plus significatives.

Cependant on ne peut analyser le commerce dans la région de Diffa sans parler du Poivron, une des trois principales cultures irriguées de cette région, avec l'oignon et le riz.

La culture du poivron représente une source de revenus monétaires appréciable pour environ 5 000 producteurs et une population agricole de 25 à 30 000 personnes.

Selon une analyse tirée du PDR/Diffa, cette principale culture de rente de la région est produite à environ 10 000 tonnes de poivron sec par an, soit les 4/5èmes de la production nationale, représentant une valeur de 7 à 8 milliards de francs CFA (7 à 12 millions d'euros). (AGRIFOR, 2005).

Au niveau du marché national, les principaux débouchés sont Zinder, Maradi et Niamey. Les flux vers ces grands centres urbains de l'intérieur représentent environ 4 000 tonnes dont la moitié est redirigée vers le Nigeria à partir de Zinder et Maradi (AGRIFOR, 2005).

Les débouchés extérieurs restent les marchés de Maiduguri et de Gaidam au Nigeria qui exerce sur la filière une influence considérable car environ 80% de la production est absorbée par le marché nigérian dont la demande constante et importante garantit l'existence d'un débouché commercial sûr aux producteurs. Les flux directs sur le Nigeria à partir des zones de production le long de la Komadougou représentent plus de 60% de l'offre commerciale des producteurs, soit environ 6 000 tonnes.

Très fort malheureusement, la commercialisation du poivron n'est pas bien structurée et les producteurs font face à la spéculation qui caractérise le marché. Les marges commerciales et valeurs ajoutées sont encaissées par les commerçants et les intermédiaires, au détriment des producteurs. Cette situation est d'autant plus inquiétante que i) les 67% de la production sont commercialisés au moment de la récolte (décembre à mars) quand les prix sont bas donc défavorables aux producteurs ; ii) et seulement 2% (entre août et novembre) quand les prix sont élevés.

Par ailleurs, les commerçants nigériens financent en grande partie la production en pratiquant le crédit de campagne informel et rendent disponibles les intrants et les motopompes, ce qui constitue un

couteau à double tranchant pour les producteurs, même si cela leur permet de faire face à l'insuffisance de moyens propres de financement.

2.3.7.1.4. EVOLUTION DES VARIABLES

De par son caractère informel, il est difficile de suivre les données statistiques fiables au niveau de la région en matière de commerce.

L'évolution des recettes fiscales annuelles au niveau de la Direction Régionale des impôts de Diffa est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 51 : Evolution des recettes fiscales de 2012 à 2017, dans les anciens départements

RECETTE ANNEE	DIFFA	N'GUIGMI	MAINE SOROA	TOTAUX
2012	1 054 658 461	213 901 066	144 140 482	1 412 700 009
2013	1 893 775 319	256 052 060	128 559 019	2 278 386 398
2014	2 309 627 442	402 164 300	214 109 594	2 925 901 336
2015	2 463 892 549	773 041 571	219 652 457	3 456 586 577
2016	2 041 237 615	594 365 898	211 731 526	2 847 335 039
2017 (DE JANVIER à AVRIL)	915 952 569	186 924 747	62 696 114	1 165 573 430
TOTAUX	10 679 143 955	2 426 449 642	980 889 192	14 086 482 789

Source : Direction Régionale des Impôts de Diffa

On constate donc à travers ce tableau que pendant la période 2012/2017, les recettes fiscales de la région ont évolué en dents de scie pour atteindre leur pic en 2015 pour une valeur de 3 456 586 577 F.CFA pour chuter à 1 165 573 430 F.CFA en 2017 sans atteindre son niveau de 2012. Mais pour 2017, il y a lieu d'indiquer les recettes sont mobilisées sur seulement les quatre premiers mois de l'année, ce qui peut permettre d'espérer atteindre au moins la hauteur du niveau de 2015. Sur les cinq années de la période c'est la somme de 14 086 482 789 F.CFA qui a été mobilisée, soit une moyenne annuelle de 2 817 296 579 F.CFA. Cet effort est très fort appréciable au regard de l'importance numérique des opérateurs enregistrés et qui sont en règle vis-à-vis des institutions fiscales, sans tenir compte ce qui échappe à la fiscalité à travers la fraude que les autorités fiscales ont des difficultés à maîtriser. Ces efforts doivent continuer pour une mobilisation davantage accrue des recettes fiscales afin d'insuffler une dynamique plus importante dans la promotion de l'économie de la région.

Tableau 52 : nombre des impôts synthétiques enregistrés par département

CENTRE DESIMPOTS	REGIME	2012	2013	2014	2015	2016
DIFFA	IS	547	492	390	515	758
MAINE	IS	170	128	193	132	218
N'GUIGMI	IS	187	126	150	178	301
TOTAL REGION	IS	904	746	733	825	1277

Source : Direction Régionale des Impôts de Diffa

Les principaux maux qui minent le développement du secteur du commerce se résument comme suit :

- le caractère informel du secteur ;
- l'enclavement de la région notamment les zones de production ;
- l'insuffisance et la mauvaise répartition des institutions bancaires et des institutions de micro finance ;
- la monopolisation de certaines filières telles que le poivron, le poisson, le natron) par un groupuscule de commerçants véreux ;
- la fraude et le problème d'identification et d'enregistrement des commerçants
- la fluctuation du cours de la Naira qui constitue la principale monnaie de spéculation.
- La situation sécuritaire.

2.3.7.2. LES BANQUES, INSTITUTIONS DE MICRO FINANCES ET ASSURANCES

Le financement des actions de développement et les transactions financières de la région de Diffa sont assurés par des agences bancaires et un réseau d'institutions de micro finance.

Le tissu bancaire de la région était très peu développé jusqu'à un certain temps, avec seulement l'existence localisée de trois institutions bancaires à la commune urbaine de Diffa, à savoir la BIA, la BIN et la BAGRI. Comparativement aux autres régions du pays et en particulier celles de Zinder et Maradi, les banques et autres institutions financières sont peu représentées à Diffa.

Les trois banques de la place (BIA, BAGRI, BIN) totalisaient 2141 clients en 2013 pour un total de transaction de versement de 81 408 000 FCFA et de retrait de 54 093 000 FCFA.

En ce qui concerne les institutions de micro finance (IMF), ASSUSU SA implanté en 2008 comptait 3000 clients en 2014 et la Coopérative N'Gada implantée en 1996 comptait en 2013, 5777 clients, plus que le double des 3 banques réunies. Ces deux IMF comptaient un nombre de clients beaucoup plus important que les trois (3) banques réunies. Des nouvelles banques comme la SONIBANK et

l'ECOBANK sont en train de s'installer. Toutes ces institutions ont leurs sièges au chef-lieu de la région et n'ont aucune représentation au niveau des départements.

Il existe en outre des institutions spécialisées dans le transfert d'argent. La situation de ces institutions se présente comme suit :

Tableau 53: Situation des institutions financières

Départements	Agences bancaires	IMF	Transfert d'argent
Diffa	BAGRI BIN BIA	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF Cash money Niger Poste (Poste eMoney) Western Union
Mainé-Soroa	Néant	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF
N'Guigmi	Néant	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF
Bosso	Néant	ASUSU	BNIF
Goudoumaria	Néant	Néant	BNIF
N'Gourti	Néant	Néant	BNIF Al Izza

Source : Diagnostic régional/2017

Un examen attentif de ce tableau permet de noter une disparité très tranchée en ce qui concerne les banques dont on constate une concentration totale dans le chef-lieu de la région, qui est en même temps chef-lieu du Département et de la commune urbaine du même nom, au détriment des cinq autres départements. Même les deux IMF installées dans la région sont concentrées dans les anciens départements, excepté Bosso un des nouveaux départements qui a l'avantage d'abriter une antenne de la caisse ASUSU SA.

Par contre l'implantation des institutions de transfert d'argent, en plus de leur existence dans les anciens départements, a joué un peu en faveur des nouveaux départements notamment BNIF AFOUA qui a des antennes dans les trois nouveaux départements et AL IZZA qui est installée dans le département de N'Gourti. Même là, la disparité est très importante parce que les 5 institutions de transfert d'argent existant dans la région ont toutes leurs représentations au chef-lieu de la région

alors que dans les autres départements on note la présence de BNIF AFOUA et de AL IZZA seulement.

Aussi, avec l'avènement de nouvelles compagnies de transports de passagers (RIMBO, 3 STV, SONEF, etc.) et des agences modernes de transfert d'argent (BNIF AFOUA, AL IZZA, Poste e-money ??, etc.), d'importantes sommes d'argent sont transférées à travers le service de la messagerie de ces compagnies de transport et le circuit financier de ces institutions d'intermédiation financière. Les Agences de téléphonie mobile (Airtel, Moov, Orange) se sont spécialisées également dans ce circuit de transfert d'argent.

En outre, on note l'existence de deux Agences d'Assurance, la LEYMA et CAREN Assurance, toutes localisées dans la commune de Diffa et dont les activités concourent également au développement de l'économie régionale.

Il s'agit du constat de la présence physique de ces institutions mais on ne dispose pas de statistiques pour apprécier les efforts de ces différentes institutions dans leurs lieux de localisation et chacune en fonction de son domaine d'activités.

On peut au moins souligner que le caractère informel du tissu économique de la région ne milite pas en faveur de l'utilisation optimale des services bancaires.

La Banque Internationale de l'Afrique (BIA-Niger) contribue au développement de l'économie de la région à travers la nature des opérations suivantes :

- L'Octroi des crédits à court, moyen et long terme aux salariés qui y sont domiciliés ;
- Les opérations d'envoi et de réception des fonds à travers le produit « WESTERN UNION » ;
- La disponibilité des comptes pour recevoir en livres de banques des avoirs ou monnaies locales aux projets et programmes de développement, aux mutuelles et autres caisses de crédits et d'épargne de la région.
- La disponibilité et la sécurisation des fonds ;
- L'intermédiaire entre les opérateurs économiques pour le règlement des différentes transactions commerciales ;
- L'Octroi des facilités aux entrepreneurs et commerçants ;

Si l'absence de statistiques ne permet pas d'apprécier la contribution des banques, de ASUSU S.A. et de CECA aux efforts de développement économique et social de la région, par contre le cas de la Mutuelle N'GADA est hautement significatif et illustratif à la fois. En effet, créée en 1996, sa zone

géographique couvre tout le territoire de la région de Diffa. Sa principale mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vies de ses membres et de la communauté, à travers la mobilisation de l'épargne et l'attribution du crédit. De sa création en septembre 1996 au 31 décembre 2008, les montants cumulés de crédits octroyés à ses différents membres se sont élevés à **1.803.563.445 F CFA** pour un nombre total de 6 496 bénéficiaires. De cette situation, on relève que **76 623 960 F.CFA** ont été affectés au Crédit Warrantage et **243 968 900 F CFA** consacrés au Crédit pour l'embouche et les activités génératrices de revenus (AGR) à 244 femmes et 210 Groupements Féminins.

Le tableau suivant, illustre parfaitement cette situation.

Tableau 54: situation des Crédits octroyés par la Mutuelle N'gada de 1999 à 2008

Années	Montant de crédits octroyés	Nombre des crédits octroyés
1999	83.100.000 F	447
2000	111.631.265 F	498
2001	122.585.000 F	955
2002	271.685.000 F	409
2003	284.098.800 F	470
2004	154.737.000 F	164
2005	194.211.000 F	313
2006	86.481.400 F	143
2007	185.185.060 F	281
2008	166.558.920 F	410

Source : Diagnostic régional/2017

Cette appréciable contribution de la Mutuelle à l'effort de développement régional ne saurait être une réalité tangible sans l'effort consenti dans la mobilisation de l'épargne réalisée à travers les dépôts collectés tels que l'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 55 : montants des dépôts par la Mutuelle N'gada de 1999 à 2008

Années	Montant des dépôts mobilisés auprès des membres	Nombre des déposants
1999	38.592.496 F	1386
2000	61.580.431 F	1585
2001	77.761.069 F	1202
2002	128.944.786 F	1473
2003	213.257.602 F	1724
2004	210.851.606 F	1932
2005	416.987.631 F	2284
2006	145.895.304 F	2415
2007	149.438.312 F	2567
2008	146.427.306 F	2795

Source : Diagnostic régional/2017

2.3.8. SITUATION DE L'EMPLOI

DANS LA RÉGION DE DIFFA

2.3.8.1. CARACTÉRISTIQUES

Dans la région de Diffa, la population en grande partie rurale reste tributaire de l'agriculture (les activités agricoles occupent plus de 90 % de la population) et de l'élevage (qui concerne près de 95% de la population) dont les aléas climatiques conditionnent la production et donc le revenu de la population.

Selon le RGP/H 2001 cité dans le document du PDR, la population active totale (tranche de la population âgée de 15 à 64 ans), a été estimée à 167 752 personnes dont 81 789 femmes et 95 963 hommes. La population active occupée, c'est-à-dire le nombre de personnes actives ayant effectivement un emploi lui procurant un revenu décent, correspond à un effectif de 68 907 personnes soit 71,81% de la population active totale, répartie en 42 173 hommes et 26 734 femmes. En référence au PDR/Diffa citant le RGP/H 2012, la population active a évolué pour atteindre 260 446 personnes en 2012 dont 129 904 hommes et 130 542 femmes, soit une augmentation de 92 694 actifs entre les deux recensements équivalant à un taux d'augmentation de l'ordre de 55,26%.

A l'image de la population totale de la région qui est extrêmement jeune (les moins de 15 ans représentent 52,81% et près de 80% de la population totale ont moins de 36 ans), la population active

est tout aussi jeune. Ce caractère extrêmement jeune de la population active implique un important besoin non seulement en formation professionnelle des jeunes, mais aussi en emploi rémunérateur. A l'heure actuelle, le tissu économique de la région offre des perspectives favorables en termes d'emploi des jeunes, surtout avec les sociétés pétrolières et les permis octroyés et la poursuite des recherches minières.

Cette situation peut insuffler un réel dynamisme à l'économie régionale dans la création de nouveaux emplois et même dans le maintien des emplois acquis. En tout état de cause, cela augure de bonnes perspectives en matière d'emplois surtout des jeunes.

Ce sont les emplois informels et les travaux champêtres qui occupent la majeure partie de la population. Les emplois formels (temporaires ou permanents) sont fournis par les sociétés minières et pétrolières, les travaux publics, les bâtiments, les industries, les banques, les assurances, les transports, etc.

Les demandeurs d'emplois concernent les classes d'âge de 18 à 21 ans et ceux de la classe de moins de 60 ans. Les demandes recensées sont pour ceux qui sont régulièrement inscrits dans le registre de l'inspection du travail représentant l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (ANPE).

2.3.8.2. EVOLUTION DES VARIABLES DU SECTEUR DE L'EMPLOI

Tableau 56: évolution des demandes et offres d'emplois dans la région de Diffa de 2001 à 2005

ANNEES	Demandes d'emplois			Offres d'emplois			% de l'offre par rapport à la demande d'emplois
	H	F	Total	H	F	Total	
2001	946	39	985	31	18	49	4,97
2002	971	28	999	16	1	17	1,70
2003	1430	42	1472	122	10	132	8,97
2004	901	36	937	150	47	197	21,02
2005	630	78	708	168	35	203	28,67
Total	4878	223	5101	487	111	598	11,72

Source : C_Diffa_CDR rapports annuels d'activités de l'inspection de travail de Diffa, modifié par le Bureau d'Etudes CETIC-CONSULT

Il semblerait que les demandeurs d'emplois ont tendance à s'inscrire en fonction des possibilités d'embauche qui s'offrent à eux.

L'examen de ce indique une évolution en dents de scie de la demande d'emploi et fait effectivement ressortir une situation exceptionnelle de demande d'emplois équivalents au pic de la période en 2003, en raison des travaux de recherches pétrolières projetés au courant de cette année. Pourtant l'offre d'emplois n'a pas répondu aux attentes parce qu'elle n'a constitué que 8,97% de la réponse à la demande. La demande d'emplois est beaucoup plus importante chez les hommes avec 95,63% et 4,37% seulement pour les femmes.

Avec l'avènement des sociétés pétrolières, la population a bénéficié d'une bouffée d'oxygène en matière d'emploi puisque de 2008 à 2011, ces sociétés ont ouvert 2128 offres d'emplois dont celles de 2009 représentaient 37,29%, presque l'équivalent de celles de 2010 et 2011 réunies. Le nombre d'emplois créés de 2011 à 2014 s'est élevé à 2477 dont seulement 89 postes occupés par des femmes soit 3,59%.

Tableau 57: Situation des offres d'emplois des sociétés pétrolières chinoises à Diffa, de 2008 à 2011

Années Sociétés	2008	2009	2010	2011	Total
CNPC	410	88	34	-	532
BGP	67	271	12	18	368
GWDC	36	210	150	173	569
CPTDC	-	28	49	58	135
CNPC DAGANG	-	165	91	238	494
CNLC	-	20	-	-	20
CSI SHANDONG	-	10	-	-	10
TOTAL	513	792	336	487	2128

Source : inspection du travail de Diffa ; 2017

Ces données concernent les offres d'emplois de septembre 2008 à octobre 2011 notifiées par les sociétés ou offices privés de placement et enregistrées à l'Inspection du Travail de Diffa.

On remarque dans ce tableau que sur les sept sociétés pétrolières répertoriées, la GWDC vient en tête avec 569 offres d'emplois, suivie de la CNPC avec 532 offres et la CNPC DAGANG avec 494 offres, représentant respectivement 26,74%, 25% et 23,21%.

Tableau 58: Répartition des offres par catégorie professionnelle, année et par société :

2008								
Cat. Prof Sociétés	App	Man	OS	OQ	EB	AMT	ICS	TOTAL
CNPC	-	158	147	76	10	18	1	410
BGP	-	56	10	1	-	-	-	67
GWDC	-	2	31	-	-	2	-	35
CNPC DAGANG	-	-	-	-	-	-	-	-
CSI SHANDONG	-	-	-	-	-	-	-	-
CPTDC	-	-	-	-	-	-	-	-
CNLC	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS/TOTAL 1		216	188	77	10	20	1	513
2009								
CNPC	-	34	24	28	-	2	-	88
BGP	-	159	24	77	6	1	4	271
GWDC	-	21	63	104	2	20	-	210
CNPC DAGANG	-	53	66	30	-	11	5	165
CSI SHANDONG	-	10	-	-	-	-	-	10
CPTDC	-	-	16	11	-	1	-	28
CNLC	-	-	-	20	-	-	-	20
SOUS/TOTAL 2	-	277	193	270	8	35	9	792
2010								
CNPC	-	-	1	1	17	14	1	34
BGP	-	-	1	7	4	-	-	12
GWDC	-	-	121	27	-	2	-	150

CNPC DAGANG	-	23	20	30	1	15	2	91
CSI SHANDONG	-	-	-	-	-	-	-	-
CPTDC	-	2	15	29	-	3	-	49
CNLC	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS/TOTAL 3	-	25	158	94	22	34	3	336
2011								
CNPC								
BGP	-	-	9	9	-	-	-	18
GWDC	-	4	79	90	-	-	-	173
CNPC DAGANG	-	134	53	30	14	3	4	238
CSI SHANDONG	-	-	-	-	-	-	-	-
CPTDC	-	-	19	39	-	-	-	58
CNLC	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS/TOTAL 4	-	138	160	168	14	3	4	487

Source : inspection du travail de Diffa ; 2017

APP : Apprentis

Man : Manœuvres

OS : Ouvriers spécialisés

OQ : Ouvriers Qualifiés

EB : Employés de Bureau

AMT : Agents de Maîtrise

ICS : Ingénieurs et Cadres Supérieurs

L'analyse de ce tableau montre que sur toute la période, l'offre d'emploi a concerné beaucoup plus les catégories des manœuvres, des ouvriers spécialisés et les ouvriers qualifiés. En 2009 par exemple, ces trois catégories ont totalisé 740 offres d'emplois sur les 792, soit 93, 43%. Les catégories des employés de bureau, des agents de Maîtrise et les Ingénieurs et Cadres Supérieurs ne sont concernées que pour 6,57%.

Tableau 59: Répartition des emplois créés par branches d'activités, catégories professionnelles et sexe, de 2011 à 2014

Catégories professionnelles et sexe Branches d'activités	Apprentis		Manœuvres		Ouvriers Spécial.		Ouvriers Qualifiés.		Employés de bureau		A.M. T		ICS		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Agriculture-chasse – sylviculture															
Industries extractives et pétrolières			179		514		1017		83		109		33		1935
Industries manufacturières											1				1
Eau –électricité- Gaz															
Bâtiments TP			90		8		71		2		10		2		183
Commerce-Hotel-Bar-Restaurant					2		8		1				5		16
Transport-Entrepôt-Communication															
Banque –Assurance											1				1
Services Sociaux			8		38	1	4		92	57	89	29	21	2	341
Total			277		563		1100		235		239		63		2477

Source : inspection du travail de Diffa ;2017

Ces données n'incluent pas les recrutements effectués directement par certains services notamment ceux des contractuels et des temporaires

Il s'agit uniquement des offres domiciliées à l'Inspection du travail pour les emplois permanents.

Le nombre d'emplois créés de 2011 à 2014 s'est élevé à 2477 dont 1935 emplois dans la seule branche d'activité des industries extractives et pétrolières et 341 emplois au profit des services sociaux. Les catégories professionnelles des ouvriers spécialisés (514) et des ouvriers qualifiés (1017) représentent à elles seules 1531 emplois soit 79,12% de la seule branche des industries extractives et pétrolières. La branche d'activités des Bâtiments et Travaux Publics se retrouve avec 183 emplois créés. Il n'a été enregistré aucun emploi créé au profit des branches Banque-Assurances, eau-électricité et Gaz, transport-entrepôt-communication, agriculture-chasse-sylviculture. En termes de genre, la disparité est trop grande entre les hommes et les femmes. En effet, sur les 2477 emplois créés, 89 seulement sont occupés par les femmes soit 3,59% contre 96,41% pour les hommes. Tous les postes occupés par les femmes relèvent uniquement des Services Sociaux dont 57 employés de bureau et 29 Agents de Maîtrise, une (1) seule ouvrière spécialisée et 2 ingénieurs et cadres supérieurs.

Il est indéniable que ces emplois ont généré des revenus significatifs et contribué à la réduction du chômage dans la région de Diffa.

2.4. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

2.4.1. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENT DE L'ÉDUCATION

2.4.1.1. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DU PRÉSCOLAIRE

En 2015-2016, la région de Diffa comptait 121 jardins d'enfants dont 94 publics, 24 communautaires et 3 privés, totalisant 172 salles de classes. Le nombre des établissements du préscolaire relevant du secteur privé ne représente que de 2,48% du total et ceux du communautaire 19,83% du total. La répartition des salles de classe montre que 81,75% de celles-ci appartiennent aux établissements du public.

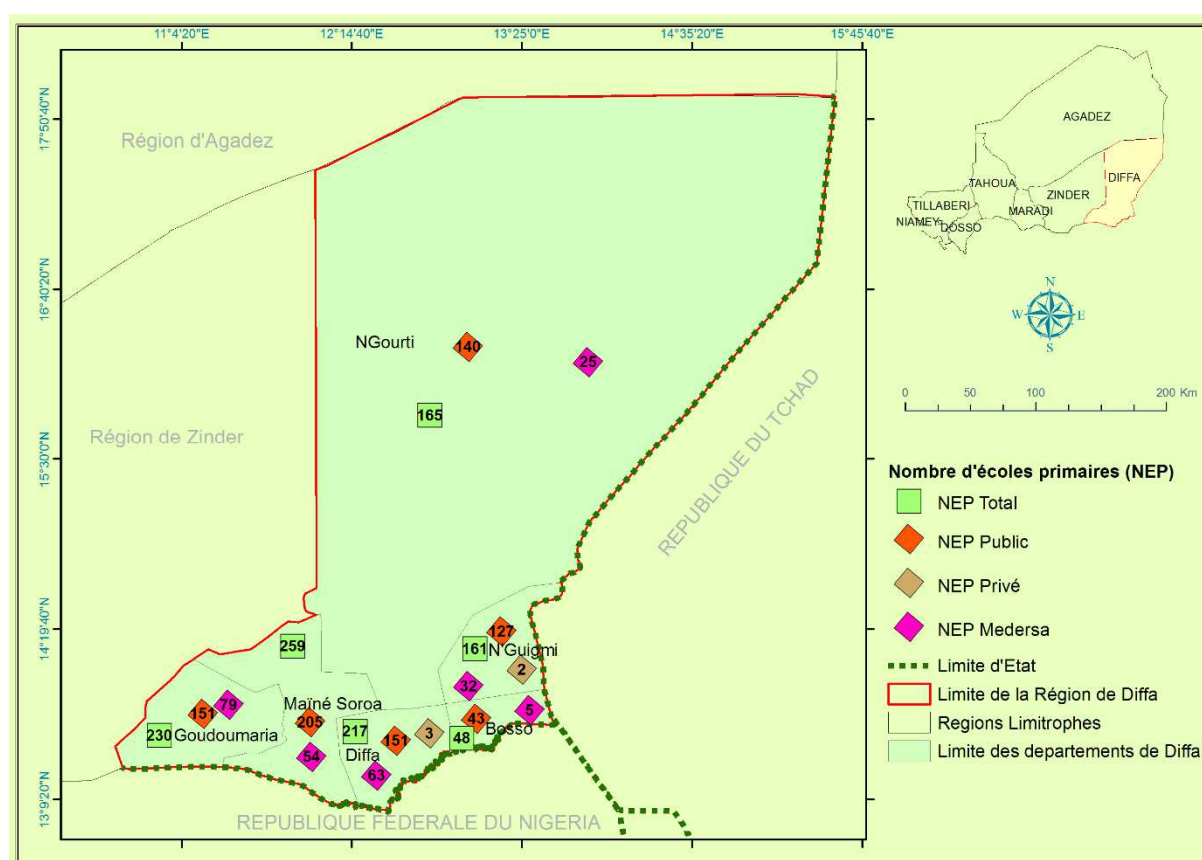
Le nombre d'établissements du préscolaire n'a cessé d'augmenter depuis le démarrage du PDDE. En effet, de 3 en 2000/2001, les structures d'accueil du préscolaire sont passées à 121 en 2015-2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 29,54%. Au cours de la même période, le nombre de salles de classe a augmenté très significativement (7 en 200-2001 contre 172 en 2015-2016). Cet accroissement notable des structures d'accueil est dû à la diversification de l'offre avec notamment la création des Jardins d'Enfants au sein de certains établissements du cycle primaire, ou la création des jardins d'enfants privés et à la création des jardins d'enfants communautaires soutenus et encouragés par les institutions telles que l'UNICEF, la JICA, etc. En effet, le nombre des établissements communautaires est passé de 10 en 2010-2011 à 24 en 2015-2016, soit un accroissement annuel moyen de 19,14%. Quant aux jardins d'enfants privés, on fait leur apparition dans la région en 2003-2004 et depuis cette période, leur nombre a varié entre 1 et 4. Toutefois, cet accroissement a mis en exergue une tendance à la précarisation du bon nombre des établissements de cet ordre

d'enseignement dans la région. En effet, la proportion des classes en paillote est passée de 0% en 2000-2001 à 70,4% en 2015-2016.

2.4.1.2. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DU PRIMAIRE

En 2015-2016, la région de Diffa comptait 1 080 établissements au Cycle de Base 1 dont 817 publics traditionnels, 5 privés et 258 medersas. Ces établissements totalisent 2 338 salles de classes. L'ensemble des départements dispose d'un nombre important d'établissements au niveau de l'enseignement primaire. Toutefois, on note une certaine disparité entre les départements.

Carte 20 : Répartition des écoles primaires de la région de Diffa par département en 2016



Source : CETIC-CONSULT/SRAT de Diffa/Mai 2018

Bien que Diffa soit le chef-lieu de la région, il bénéficie de 20,09% des infrastructures, derrière Maïné-Soroa et Goudoumaria qui comptent respectivement 23,98% et 21,30% des écoles. Les départements de Bosso, N'Guigmi et N'Gourti sont les moins lotis avec respectivement 4,44%, 14,91% et 15,28%.

Ainsi, trois (3) classes se présentent au regard de la répartition des établissements par département :

- Le département de Bosso a moins de 5% des écoles ;
- Les départements de N'Gourti et N'Guigmi bénéficient chacun de 15% des écoles ;

- Les départements de Maïné-Soroa, Goudoumaria et Diffa abritent chacun plus de 20% des écoles.

Par ailleurs, le nombre des établissements relevant du secteur privé ne représentent que 0,46% du total. Cette proportion des écoles privées est très insignifiante au regard du développement du cycle de base I dans la région. Le département de Diffa concentre 60% des établissements privés de la région. Les 40% restants sont basés à N'Guigmi.

76,11% des établissements appartiennent à l'enseignement de type traditionnel. Les écoles medersa représentent tout de même 23,89% du total. Le département de Goudoumaria abrite 30,62% des écoles medersa que compte la région. Il est suivi des départements de Diffa (24,42%) et Maïné-Soroa (20,93%).

L'analyse de la nature des matériaux fait apparaître que 1 159 salles de classes (49,57%) sont en paillote ordinaire. Cette proportion de salles de classes en paillote ordinaire varie de 1,58% à Diffa à 61,12% à Maïné-Soroa, ce qui rend précaire les conditions d'études des élèves dans ces locaux.

Tableau 60: Répartition des écoles primaires et salles de classes de la région

Département	Nbre d'écoles primaires				Eff/Classe						% de classe en paillote ordinaire
	P	Pr.	Méd.	Total	Dur	S/Dur	Banco	Plte	P.Am.	Total	
Bosso	43	0	5	48	86	10	1	42	0	139	30,88
Diffa	151	3	63	217	149	18	0	32	20	219	1,58
Goudoumaria	151	0	79	230	160	20	1	253	3	437	57,89
Maïné-Soroa	205	0	54	259	297	17	4	500	0	818	61,12
N'Gourti	140	0	25	165	90	4	0	147	8	249	59,04
N'Guigmi	127	2	32	161	263	18	0	185	10	476	38,87
DREN/Diffa	817	5	258	1 080	1 045	87	6	1 159	41	2 338	49,57

Source : DREP/Diffa, juin 2017

Le nombre des établissements du primaire est passé de 283 en 2003-2004 à 1080 en 2015-2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,31%. Le nombre d'établissements relevant du secteur privé a varié entre 1 et 10. Cette proportion des écoles privées témoigne de la promotion de l'initiative dans le secteur de l'éducation dans la région. Quant aux écoles communautaires, elles n'ont pas connu un développement spectaculaire, leur nombre oscillant entre 1 et 6. Au plan de la spatialisation, les accroissements les plus importants sont enregistrés au niveau des départements de Goudoumaria (12,34%) et de N'Gourti (10,86%).

Le développement de l'enseignement primaire dans la région, a nécessité l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles. Ainsi, le nombre des salles de classe est passé de 730 en 2003-2004 à 2 338 en 2015-2016, soit un accroissement annuel moyen de 9,76%. L'expansion rapide de l'offre

éducative dans la région a conduit à utiliser aussi bien des salles en matériaux définitifs que des salles en matériaux précaires (paillotes). Ainsi, le nombre de salles en matériaux définitifs est passé de 394 en 2003-2004 à 1 045 en 2015-2016 soit 651 salles de classes construites au cours de cette période dans la région. La proportion de salles en paillotes (améliorées et ordinaires) ne fait qu'augmenter, passant de 24,79% en 2003-2004 à 51,33% en 2015-2016.

Le niveau d'équipements des écoles est faible comme l'indique le tableau ci-dessus. L'ensemble des écoles doivent être dotées du minimum de commodités (eau, électricité, latrines fonctionnelles, terrain de sport, etc.).

2.4.1.3. INFRASTRUCTURES DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ENF

Au cours de ces onze (11) campagnes d'alphabétisation (2004-2005 et 2015-2016), l'évolution des centres d'alphabétisation est caractérisée par une progression en dents de scie. En effet même si le nombre de centres a augmenté de 2004-2005 à 2006-2007 en passant de 75 à 140 centres, il est descendu à 27 en 2007-2008. De 2008-2009 à 2015-2016, le nombre de centres a connu des variations en oscillant entre 14 et 83. Cette situation est due en partie aux caractères aléatoires du financement des programmes d'alphabétisation.

2.4.1.4. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DU SECONDAIRE

Selon la Direction des Statistiques et de l'Informatique (DSI) du Ministère des Enseignements secondaires, en 2015-2016, la région de Diffa compte 36 établissements répartis comme suit :

- 27 CEG dont 24 publics, 3 privés, 5 franco-arabes dont 1 privé ;
- 3 Lycées publics traditionnels ;
- 6 CES dont 3 publics et 3 privés, 1 franco-arabe public.

Les 36 établissements du secondaire de la région totalisent 307 salles de classes dont 235 (76,55%) en dur, 6 (1,95%) en Semi-dur et 43 (14,01%) en paillote. Parmi ces classes, 76 (24,76%) sont en mauvais état.

Entre 2006-2007 et 2015-2016, le nombre d'établissements du secondaire a connu une augmentation significative en passant de 11 à 36 ; soit un taux d'accroissement annuel moyen de 13,93%. L'augmentation a surtout concerné le CEG et le CES avec un taux d'accroissement annuel moyen respectif de 14,32% et 12,85%. Quant au nombre des lycées, il est passé de 1 à 3 durant cette période. Sur la même période, le nombre de salles de classes du secondaire est passé de 102 en 2006/2007 à 307 en 2015/2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,89 %.

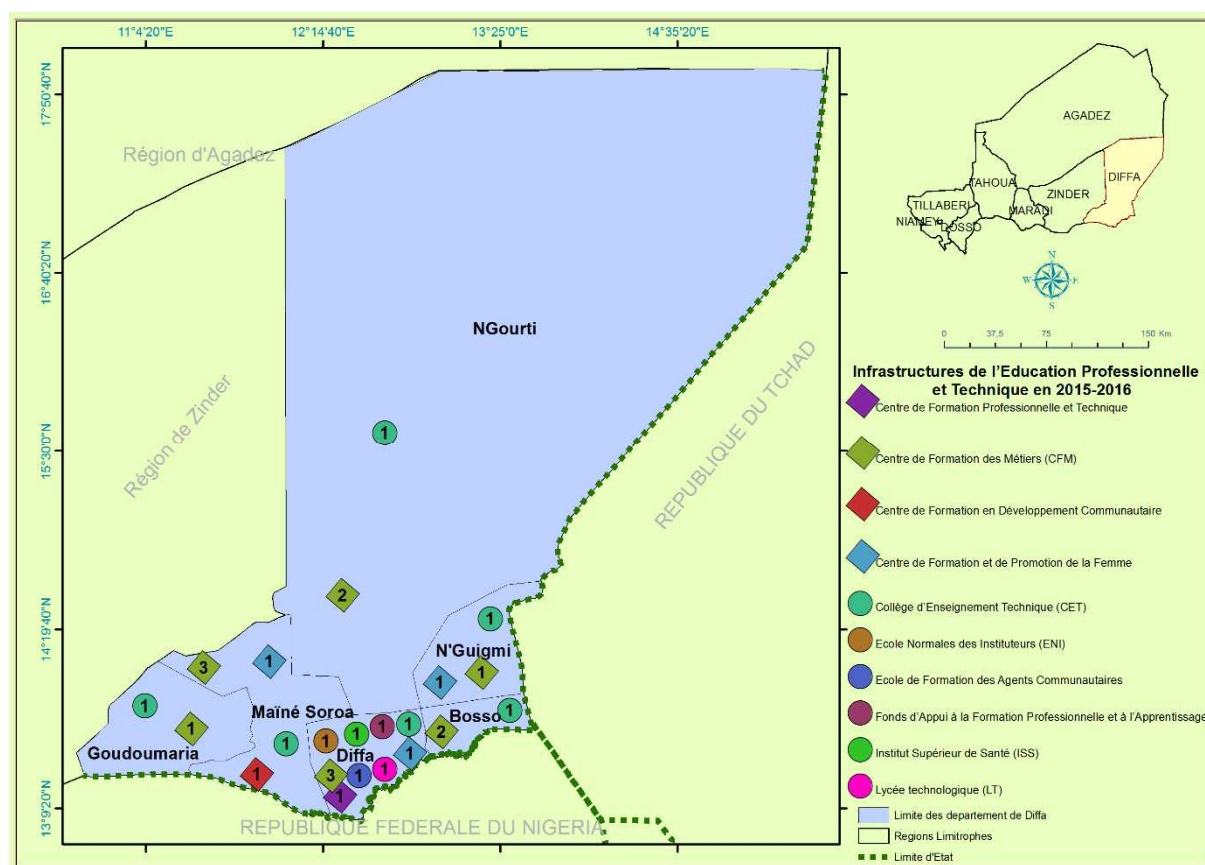
Le nombre de salles de classe a également connu une augmentation sur cette période. Il est passé de 102 en 2006-2007 à 307 en 2015-2016. Le nombre de salles de classes en matériaux définitifs est passé de 98 en 2006-2007 à 235 en 2015-2016, soit 137 salles de classe construites en 9 ans dans la région au niveau du secondaire. Quant à la proportion de salles de classe en paillotes, elle ne fait qu'augmenter, passant de 2,94% en 2006-2007 à 15,96% en 2015-2016.

Sur les 36 établissements secondaires (1^{er} cycle, 2^{ème} cycle et CSP), 41,67% disposent d'un point d'eau moderne, 25,00% sont branchés au réseau électrique, 55,56% disposent de latrines fonctionnelles, 33,33% abritent des laboratoires, 16,67% disposent de bibliothèques, 50,00% ont un espace de récréation, 72,22% abritent un terrain de sport et 44,44% sont clôturés.

2.4.1.5. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE L'ETP

Dans la région de Diffa, la formation professionnelle et technique se développe progressivement. Ainsi en 2016-2017, on dénombre vingt-huit (28) centres d'EFPT toutes catégories confondues dans la région.

Carte 21 : Etablissements d'enseignement professionnel



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

La plupart de ces établissements sont dans des locaux d'emprunts. Néanmoins, ils disposent des terrains propres. En effet, sur les 51 salles de cours, seulement 15 sont en dur, soit 29,41%. Aussi, 67,4% des salles de cours en dur sont empruntées auprès d'autres structures. En dehors des salles de cours hangar, de l'infirmerie et des bibliothèques, les autres infrastructures sont à plus de 50% des locaux d'emprunt.

2.4.1.6. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE L'ENI DE DIFFA

Ouverte en Octobre 2010, l'ENI de Diffa dispose d'un seul bloc administratif, de douze (12) salles de classe, d'aucun logement, d'aucune clôture et seulement de deux (2) blocs de latrines. Sur les trois cents (300) table-bancs que compte l'école, cent douze (112) sont hors d'usage, soit un disponible de cent quatre-vingt-huit (188) table-bancs. Elle dispose également de 2 véhicules 4x4, 3 bus et d'une moto DT 125.

Toutefois, entre 2010-2011 et 2014-2015, le nombre de salles de classes est passé de 8 à 12 et celui de tables-bancs de 100 à 300. Par contre, le nombre de bureaux a diminué passant de 5 à 1. Il faut aussi signaler qu'il n'existe pas de logements pour les encadreurs et les gardiens.

Sur les deux (2) véhicules 4X4, l'un est dans un état passable et l'autre accidenté et pour le moment hors d'usage. Le bus est en assez bon état, mais sans chauffeur. La seule moto est attribuée au DE pour les courses du service. La logistique n'a donc pas suivi l'évolution de l'école sur le plan des effectifs, donc des besoins.

2.4.1.7. ANALYSE DES PROBLÈMES DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS

Les différents équipements et infrastructures éducatifs dont bénéficie la région de Diffa, contribuent à des degrés divers, à son épanouissement économique, social et culturel. Toutefois, certaines contraintes tendent à freiner cette contribution. Les atouts et les potentialités sont ci-après :

- Existence des infrastructures et équipements dans tous les départements ;
- Niveau de couverture relativement satisfaisant ;
- Apport des réalisations des projets et programmes, des ONG et des Associations de Développement, appréciable.

Tableau 61 : Les problèmes, les potentialités et les contraintes des infrastructures éducatives

Problématiques	Atouts et potentialités	Contraintes
Insuffisance et inadéquation des infrastructures éducatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école, ✓ Volonté politique, ✓ Disponibilité des bailleurs de fonds, ✓ Accroissement des établissements préscolaires, primaires, secondaires et techniques, ✓ Existence des centres d'alphabétisations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de salles classes en matériaux non définitifs, ✓ Insuffisance d'infrastructures et équipements, ✓ Surcharge d'élèves dans les classes (ratios élevés), ✓ Insuffisance d'équipements et de mobiliers.

Source : Investigations du Consultant plus les contributions de la DGAT et de la CRAT de Diffa

Ainsien dépit des efforts accomplis, le rythme de construction de nouvelles écoles est dépassé par la progression de la demande. Cette situation a pour conséquences la construction de nombreuses salles de classes en matériaux de fortunes, l'insuffisance d'équipements et de mobiliers.

2.4.1.8. TENDANCES LOURDES DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉDUCATION

Il faut noter que l'école dans la région bénéficie de l'appui des partenaires tels que l'UNICEF. De nombreuses constructions de classes ont été réalisées dans tous les départements, particulièrement dans le domaine de l'enseignement primaire.

La réalisation de toutes ces actions rentre dans le cadre de l'atteinte des objectifs du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation Professionnelle (PSEF 2014-2024) dont les objectifs généraux sont :

- Développer un accès élargi et équitable à la base et maîtrise aux niveaux supérieurs du système ;
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation ;
- Améliorer la gestion et gouvernance du secteur.

Ainsi, le nombre d'établissements du préscolaire est passé de 3 en 2001 à 121 en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 29,54 et celui des salles de classe de 7 à 172.

Le nombre d'écoles primaires est passé de 283 en 2004 à 1.080 en 2016, dénotant un rythme de création de soixante-six (66) écoles en moyenne par an. Dans le même intervalle de temps, le nombre de salles de classes est passé de 394 à 2338, traduisant un rythme de réalisation de 162 salles de classes en moyenne par an. Cette importante relative du nombre de classes neuves est à la base du ratio de 24 élèves par classes en 2015-2016.

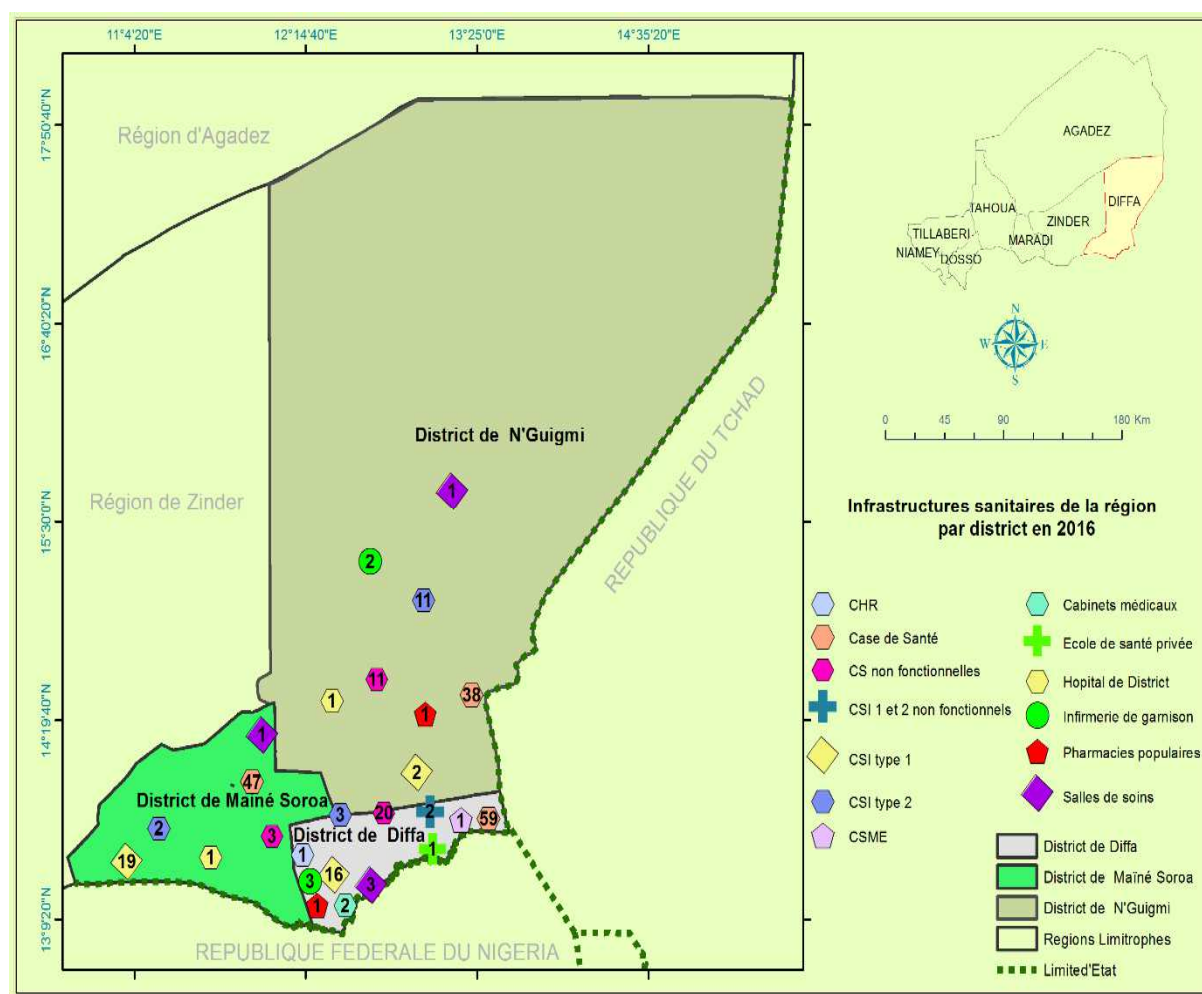
Le nombre d'établissements du secondaire est passé de 11 en 2007 à 284 en 2015, traduisant un rythme de création de trois (3) établissements en moyenne par an. Sur la même période, le nombre de salles de classe, il est passé de 102 à 284, soit un rythme de construction de 23 classes en moyenne par an.

2.4.2. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE LA SANTÉ

2.4.2.1. ETAT DES LIEUX

Le système de santé est structuré à plusieurs niveaux : les cases de santé, les CSI, les Hôpitaux de district, les centres hospitaliers régionaux, les cabinets et salles de soin. Ces formations sanitaires sont situées principalement au niveau du chef-lieu de la région, des chefs-lieux des départements et des communes.

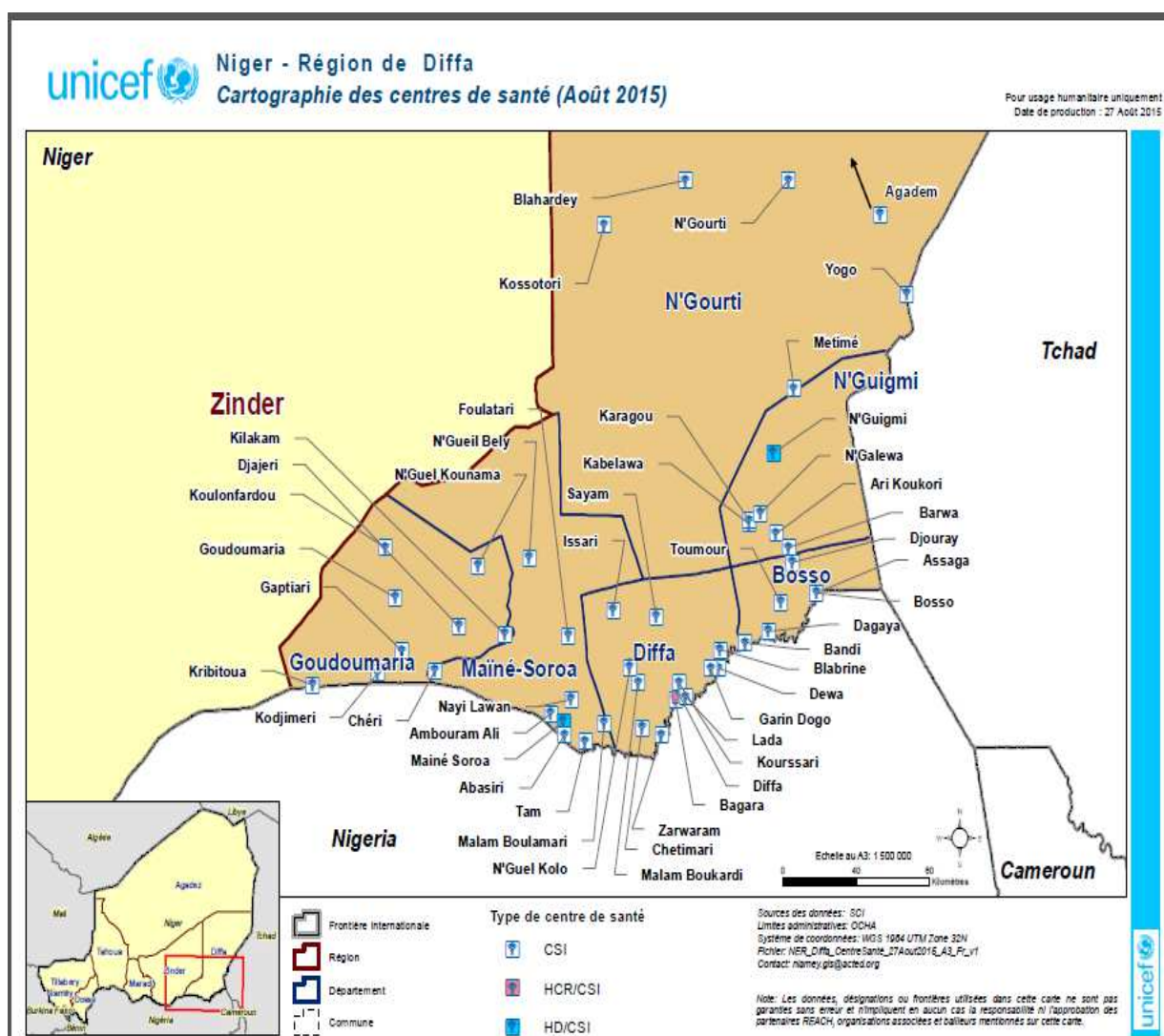
Carte 22 : Situation des Infrastructures sanitaires de la région par district en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

La répartition des infrastructures sanitaires de la région par département en 2017 ou 2016 n'est pas disponible. Cependant, l'UNICEF a élaboré une carte de la situation de ces infrastructures en 2015.

Carte 23 : Situation des Infrastructures sanitaires de la région



Source : UNICEF/2015

Entre 2003 et 2016, le nombre de CSI a augmenté de façon progressive, passant de 24 à 53 soit 29 CSI construits en 13 ans dans la région, soit un rythme moyen de 2 CSI par an. Le nombre de CS est passé de 39 à 144, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,02%. Le nombre de CS non fonctionnelles a connu une augmentation entre 2003 et 2008 passant de 10 à 52 avant de commencer à chuter à partir de 2009 puis remonter à 34 en 2016.

Cependant, on observe un ralentissement du rythme de progression de ces infrastructures à partir de 2009 alors que la population elle, progresse de façon rapide passant de 458 062 à 683 870 habitants en 2016 soit une augmentation de 33,02%. Néanmoins, on signale une augmentation drastique des dépôts pharmaceutiques. On note également l'existence de cinq (5) salles de soins, deux (2) cabinets

médicaux, cinq (5) infirmeries de garnison et d'une (1) école de santé privée. Ces infrastructures viennent renforcer la capacité d'accueil des formations sanitaires de la région.

Nonobstant leur nombre insuffisant, 84,9% des motos et 63,8% des autos dont disposent les structures sanitaires de la région, sont en bon état. Cela témoigne des efforts consentis en matière de gestion et de maintenance parc motos et autos.

Sur le plan de matériels de communication, de matériels techniques et de la chaîne de froid, hormis la couverture en chaîne de froid au niveau des CSI qui est de 90,20%, tous les autres moyens et matériels sont insuffisants au regard du nombre de formations et structures sanitaires et de l'immensité du territoire régionale. Sans compter que bon nombre d'appareils techniques sont non fonctionnels (75% des appareils de radiographie, 100% des appareils de mammographies et 33% des appareils d'échographie).

2.4.2.2. ANALYSE DES PROBLÈMES DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Les différents équipements et infrastructures sanitaires dont bénéficie la région de Diffa permettent d'assurer à sa population un service de santé de qualité. Toutefois, l'insuffisance, l'inadéquation l'inégale répartition de ces infrastructures constituent des obstacles majeurs à la satisfaction des besoins en soins de santé de qualité de la population de la région.

Tableau 62 : Les problèmes, les potentialités et les contraintes des infrastructures sanitaires

Problématiques	Atouts et potentialités	Contraintes
Insuffisance et inadéquation des infrastructures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de plusieurs formations sanitaires, ✓ Existence de structures traditionnelles de soins (ATPN), ✓ Existence du personnel technique et administratif, ✓ Existence de CHR, HD, CSI, CS, Maternités, pharmacies et dépôts, ✓ Existence des centres de santé privés, ✓ Existence d'une école de santé privée. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance d'infrastructures et équipements sanitaires, ✓ Existence de CS non fonctionnelles, ✓ Faible taux de couverture sanitaire, ✓ Inadaptation des structures sanitaires à la zone pastorale ; ✓ Insuffisance et vétusté de la logistique, ✓ Insuffisance de matériels techniques et de communication, ✓ Faible couverture en chaîne de froid.

Source : Investigations du Consultant plus les contributions de la DGAT et de la CRAT de Diffa

D'une manière générale, l'accroissement démographique freine l'évolution du taux de couverture sanitaire et accentue les disparités intra régionales.

2.4.2.3. TENDANCES LOURDES DES INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ

De nombreuses réalisations ont été effectuées et continuent de l'être avec la participation de l'Etat, de divers autres partenaires et de la population.

Ainsi dans le domaine de la santé, les Cases de Santé (CS) qui étaient au nombre de 39 en 2003, sont passés à 136 en 2015, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,51%. Celui des CSI (type 1 et 2) est passé de 24 à 51. Par contre, les nombres de pharmacies, de salles de soins et cabinets médicaux privés ont stagné alors que l'effectif de la population a augmenté de façon significative. La stagnation du nombre de cabinets et salles de soins privés impacte sur la capacité d'hospitalisation des départements.

2.4.3. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

2.4.3.1. ETAT DES LIEUX

2.4.3.1.1. INFRASTRUCTURES DU SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

2.4.3.1.1.1. INFRASTRUCTURES DE L'HYDRAULIQUE RURALE

La situation générale des infrastructures hydrauliques se caractérise par l'existence d'une série d'ouvrages réalisés dans le but de satisfaire les besoins en eau des populations pour divers usages et du cheptel.

Dans les zones rurales, les points d'eau sont composés de forages, de puits modernes et de puits traditionnels. Ils ne sont pas tous soumis aux mêmes aléas. Certains, du fait de leurs positions géographiques et des facteurs climatiques, offrent de plus longue disponibilité en eau que d'autres. Ainsi, certains puits tarissent à une période donnée de l'année et des forages qui étaient positifs au départ ne débitent plus d'eau pour des raisons diverses.

En 2017, la région de Diffa totalise 2 277 ouvrages hydrauliques répartis ainsi qu'il suit :

- 1 404 puits cimentés ;
- 283 Forages équipés de pompes à motricités humaines (FPMH) ;
- 76 robinets PEA ;
- 510 robinets de Mini-AEP ;
- Et 4 Stations de Pompage Pastorales (SPP).

Tableau 63 : Situation des infrastructures de l'hydraulique rurale par départements en 2017

DEPARTEMENT	PC	FPMH	PEA	Mini-AEP	SPP
BOSSO	237	18	18	132	1
DIFFA	329	149	16	206	2
GOUDOUMARIA	186	47	13	72	0
MAÏNE-SOROA	350	39	19	62	0
N'GOURTI	180	10	4	8	1
N'GUIGMI	122	20	0	30	0
REGION	1 404	283	76	510	4

Source : DRHA Diffa/2018

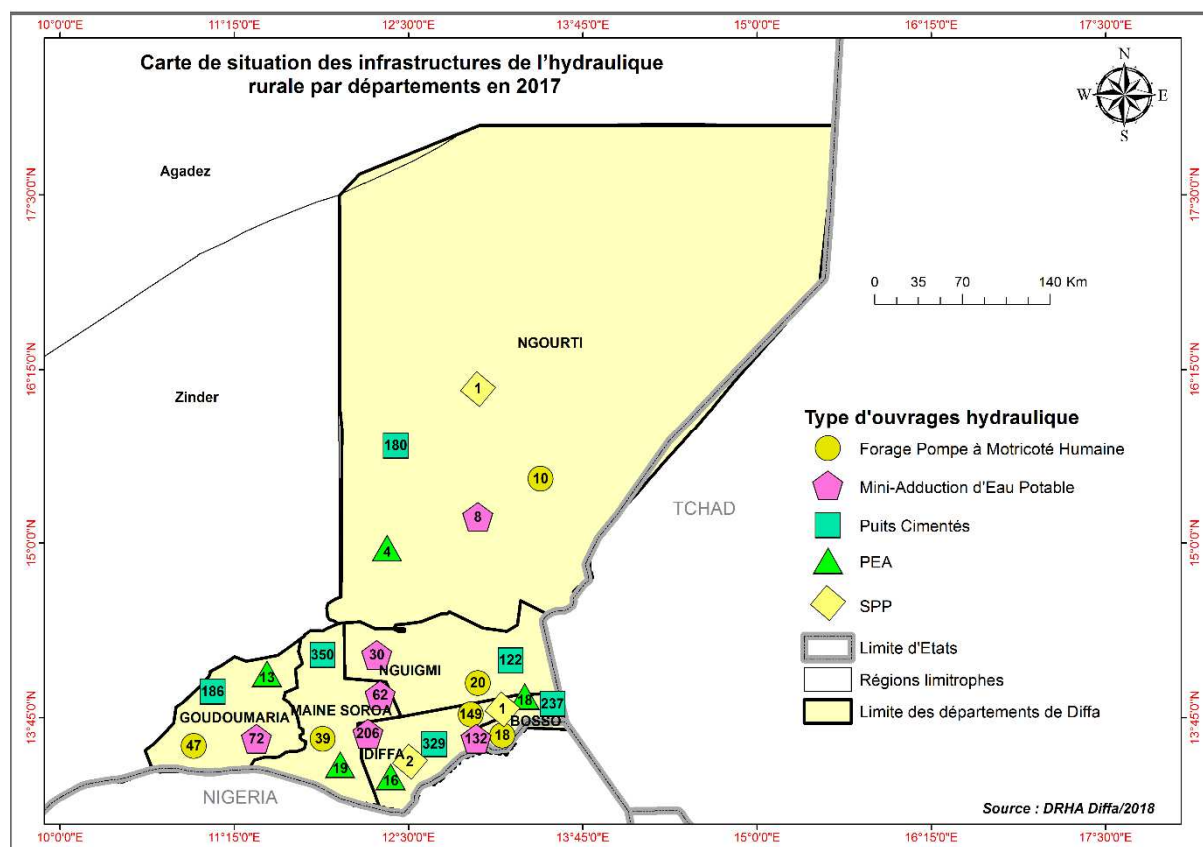
Les puits cimentés (61,66%) représentent l'essentiel des points d'eau modernes de la région. Cette prédominance des puits cimentés sur les autres ouvrages hydrauliques ne permet pas de garantir la qualité de l'eau. Les usagers consacrent beaucoup plus de temps et d'effort dans l'approvisionnement en eau. Ce qui peut avoir une répercussion sur le taux de fréquentation scolaire pour les jeunes et sur les activités génératrices de revenus pour les femmes. Concernant la situation spécifique des ouvrages d'hydraulique destinés aux besoins des éleveurs et de leurs troupeaux, l'essentiel des points d'eau pastoraux est composé de puits traditionnels et des ouvrages modernes estimés à 3 407 en 2016 comprenant les SPP au nombre de 11 implantées dans le département de N'GOURTI qui est une zone essentiellement pastorale, des forages, des puits cimentés, des puits traditionnels, des retenues d'eaux de surface. Les puits sont établis dans les zones d'accès relativement facile à la nappe phréatique. Environ 2 347 puits traditionnels sont recensés dans l'espace pastoral de la région en 2016.

Les puits traditionnels sont concentrés dans la zone de cuvettes et au Nord de la vallée de Dillia. Ils sont implantés, sans tenir compte des zones de réserves stratégiques, mais aussi et surtout des distances qui les séparent mutuellement et sans prendre en compte le souci d'une utilisation au mieux des ressources fourragères disponibles, pourtant dans le contexte du Niger, on parle souvent d'une distance optimale de 20-25 km entre les ouvrages, pour tenir compte du rayon théorique de déplacement du zébu qui se situe entre 10 à 12 km.

La mise en relation des besoins avec l'effectif des PEM existants, fait apparaître un taux de couverture géographique global 62,5% et un taux d'accès théorique de 51,1% en 2016. Ce qui met en relief un déficit en matière de satisfaction des besoins en alimentation en eau potable.

Ce déficit cache des disparités intra régionales qui se traduisent par une meilleure desserte au niveau des départements de DIFFA (82,5%) et de BOSSO (67,6% au détriment de ceux de N'GUIGMI (54,3%), N'GOURTI (50,0%), MAINE SOROA (57,8%) et de GOUDOUMARIA (51,7%).

Carte 24 : Situation de l'hydraulique rurale de la région en 2017



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

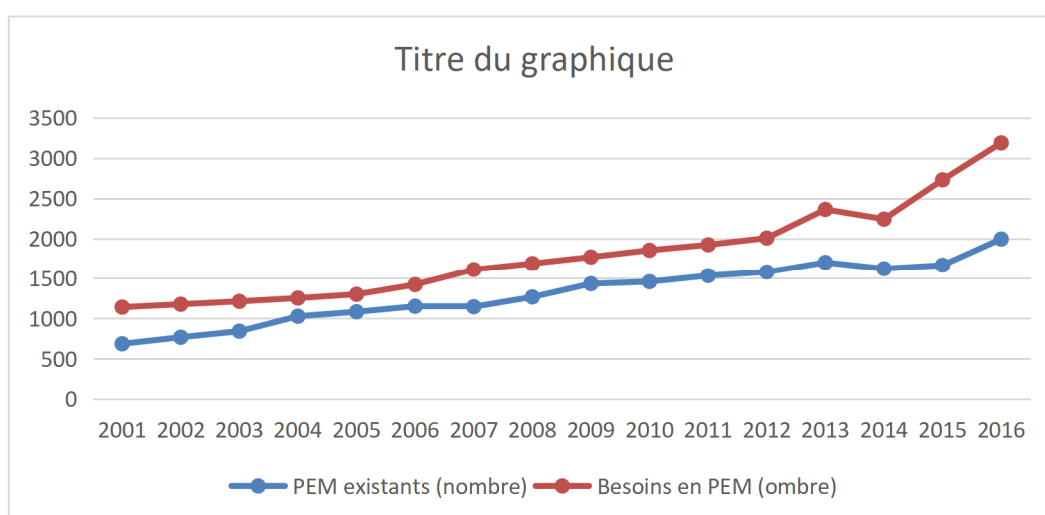
Sur les 3 255 infrastructures hydrauliques de type pastoral, 38% des ouvrages recensés sont dans le département de Diffa, 36% relèvent du département de Maïné-Soroa et 26% sont dans le département de N'Guigmi.

Les ouvrages hydrauliques installés dans la zone pastorale de la région de Diffa, servent à la fois pour la consommation humaine et l'abreuvement des animaux. Des problèmes d'abreuvement du cheptel se posent avec acuité, en raison du faible maillage et de l'insuffisance des points d'eau, des difficultés d'exhaure dans les zones où le niveau de captage des aquifères est relativement profond, de l'abaissement des nappes phréatiques et de la faible prise en charge de l'entretien des ouvrages réalisés.

L'évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques dans la région montre que des efforts importants ont été consentis dans la construction des ouvrages ces dernières années. En effet, le nombre d'ouvrages

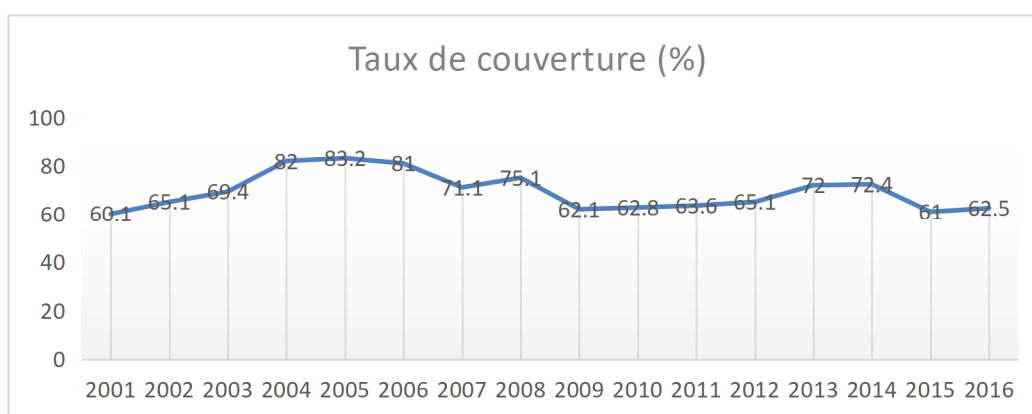
hydrauliques est passé de 1358 en 2009 et 2277 en 2017 soit de 919 ouvrages construits en 8 ans ou 115 ouvrages par an. Cependant, des disparités criardes persistent entre les départements. Comme le montre le tableau ci-après

L'analyse des figures ci-dessous montre que le nombre de points d'eau modernes dans la région de Diffa a progressé de manière continue passant de 685 en 2001 à 1994 en 2016, soit une augmentation de 52,33%. Malheureusement, le taux de couverture des besoins en eau potable de la population de la région a évolué en dents de scie. Cet état de fait est dû à l'accroissement rapide de la population régionale qui plombe les efforts consentis dans la réalisation des ouvrages hydrauliques. Aujourd'hui, les besoins globaux en points d'eau modernes de la région sont de l'ordre de 3 190 avec des disparités intra régionales et interdépartementales.



Source :Réf 2016 DRH/A/DA ; décembre 2017

Figure 14 : Evolution du nombre de PEM et des besoins en PEM de la région de Diffa



Source :Réf 2016 DRH/A/DA ; décembre 2017

Figure 15 : Evolution du taux de couverture des besoins en eau potable du milieu rural de la région de Diffa.

La rareté de l'eau engendre souvent des problèmes d'engorgement temporaire ou permanent des points d'eau notamment dans les zones où le niveau de la nappe phréatique est très bas et dans les zones pastorales où les points d'eau sont rares. En saison sèche, le problème d'eau se pose avec acuité tant pour l'alimentation des hommes que pour les activités agro-sylvo-pastorales dans ces zones.

Au regard des contraintes constatées et qui sont de nature handicapantes, l'état avec de ces partenaires a programmé un certain nombre de points d'eau modernes en 2017. Ainsi dans le domaine de l'hydraulique villageoise, il est prévu avec la réalisation de 58 PEA, 10 Mini-AEP (1 village), 4 Mini-AEP Multi-villages et 3 extensions mini AEP (nouvelles BF) correspondant à 340 eqPEM et de 8 puits cimentés (villageois) et 140 FPMH correspondant 148 eqPEM. Plus de 8500 nouveaux Ménages Desservis en Eau Potable.

En matière de l'hydraulique rurale, sont prévus 44 puits pastoraux 6 SPP correspondant à 50 ePEM.

2.4.3.1.1.2. LES INFRASTRUCTURES DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

En 2016, la région dispose de 4 réservoirs de stockage de distribution publique de l'eau d'une capacité totale de 1300 m³. Les branchements urbains et semi urbain concernent les départements de DIFFA, GOUDOUMARIA, MAÏNE SOROA et N'GUIGMI dont la gestion des installations au niveau des chefs-lieux des communes est assurée par la société d'exploitation des eaux du Niger SEEN.

En ce qui concerne les autres localités de la région Diffa ayant une adduction en eau potable, les installations hydrauliques pour la distribution publique de l'eau sont soumises à la gestion déléguée.

Tableau 64 : Situation de distribution publique de l'eau dans les centres urbains et secondaires

N°	Centre	Type adduction	Source d'énergie	Nb réservoirs	Volume réservoir (m ³)	Longueur de distribution (m) en 2013	Consommation d'eau en m ³ en 2013
1	DIFFA	AEP	E	1	500	73 120	899977
2	MAINE-SOROA	AEP	E	1	300	28 163	262342
3	GOUDOUMARIA	AEP	T	1	----	5 491	65175
4	N'GUIGMI	AEP	A+E	1	200	28 595	451371

Source : Société d'exploitation des Eaux du Niger - Exploitation de Diffa, avril 2017

2.4.3.1.2. LES INFRASTRUCTURES DE L'ASSAINISSEMENT

Il n'existe pas de base de données actualisées et harmonisée sur les infrastructures d'hygiène et assainissement provenant de la DRESP, de la DRH, de la DRE et de la DREP. Toutefois, de 2007 à 2016 des infrastructures sont réalisées par des partenaires intervenant dans la région. L'approche de sensibilisation des communautés sur les conséquences de la défécation à l'air libre est initiée depuis 2012 par l'UNICEF, contribuant ainsi à enrayer la défécation à l'air libre en améliorant la couverture de l'assainissement en milieu rural et en milieu péri urbain.

La lecture du tableau ci-après montre qu'il est prévu en 2017 de réaliser 2 378 latrines familiales, 38 latrines scolaires et 4 latrines sanitaires. Il est également prévu de toucher 10 959 personnes par l'ATPC.

Tableau 65 : Infrastructures d'assainissement de la Région de Diffa en 2016

DEPARTEMENT	CONSTRUCTION DE LATRINES				ATPC
	Familiales	Scolaires	Infra. de santé	Autres	Nb de pers.
N"GUIGMI	807	4	1	0	0
MAINE SOROA	185	19	2	0	0
GOUDOUMARIA	218	5	0	0	3242
BOSSO	45	4	0	0	0
DIFFA	1361	6	1	0	7717
N'GOURTI	52	0	0	0	0
TOTAL REGION	2668	38	4	0	10959

Source : DRH/A de Diffa, décembre 2017

Les réalisations des latrines familiales, publiques et scolaires ont connu une nouvelle impulsion d'une part, avec les réalisations physiques d'un nombre important des ouvrages d'assainissement du volet PHA du PASEHA dans la région de Diffa et d'autre part aussi avec les réalisations du Centre CARTER, Action contre la Faim (ACF), Islamic Relief Center (IRC) et CRS (catholic Relief Service).

L'essentiel des réalisations des latrines ont été faites par le Programme National Assainissement et Eau Potable PNAEP, avec une réalisation de 8306 latrines familiales. De 2007 à 2013 des infrastructures d'assainissement sont réalisées par des partenaires intervenant dans la région soutenus par des actions de sensibilisation des communautés dont l'approche ATPC développée par l'UNICEF depuis 2012.

Les rares statistiques disponibles nous donnent un taux de couverture de 12% en assainissement de base pour Diffa avec respectivement de 7% d'utilisateurs des latrines rudimentaires, 11% d'utilisateurs des latrines ouvragées ; 1% d'utilisateurs des toilettes avec chasse-eau et 81% qui recourent à d'autres moyens.

Le taux de couverture de 12% de la région de Diffa est au-delà de la moyenne nationale estimée à 9% des ménages qui utilisent des toilettes partagées, considérées comme améliorées si elles n'étaient pas partagées par deux ménages ou plus. Toutefois selon le rapport définitif EDSN-MICS IV 2012, seulement 3,21% d'individus bénéficient de toilettes hygiéniques dans la région de Diffa contre 19,31% pour le niveau national.

Des infrastructures d'assainissement ont été également réalisées dans les milieux scolaires. Cependant, nous n'avons pu disposer que du bilan des réalisations concernant les établissements secondaires de 2009 à 2013.

De 2009 à 2013, au total 54 latrines ont été construites au niveau des établissements secondaires de la région de Diffa. 61% de ces infrastructures sont installées dans les établissements secondaires relevant du département de Diffa, contre 24% dans celui de N'Guigmi et 11% dans celui de Maïné-Soroa.

Le nombre de latrines réalisées a connu une progression au niveau de l'ensemble des établissements secondaires, hormis l'école normale d'instituteurs, où le nombre a été stationnaire. L'évolution du nombre des latrines scolaires prend en compte de l'évolution des effectifs au niveau des établissements concernés. Cependant, la moyenne d'utilisation des latrines réalisées au niveau des établissements secondaires en 2013 est d'une (1) latrines pour 219 élèves et maîtres compris.

Des efforts restent à faire pour améliorer l'accès aux latrines au niveau scolaires dans la région de Diffa.

Selon la DRH/A de Diffa, la programmation de 2017 table sur la réalisation de 3 320 latrines familiales et 332 latrines publiques (latrines scolaires et édicules publics). Il est également prévu de toucher 30 villages, 7 500 personnes et 30 villages FDAL à travers l'approche ATPC.

2.4.3.2. ANALYSE DES PROBLÈMES DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ASSAINISSEMENT

La région de Diffa dispose d'atouts et des potentialités en matière d'équipements et infrastructures hydrauliques. Cependant l'insuffisance des PEM en nombre et en qualité entrave la satisfaction des besoins en eau de la population pour l'alimentation et les divers usages. Aussi, le problème d'entretien des ouvrages par les populations bénéficiaires se pose-t-il avec acuité.

Tableau 66 : Problèmes, potentialités et contraintes des infrastructures hydrauliques

Problématiques	Atouts et potentialités	Contraintes
Insuffisance des PEM en nombre et en qualité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des bailleurs de fonds, ✓ Volonté politique, ✓ Besoin en eau potable couvert à 71% dans les zones rurales et à 50% dans les centres urbains, ✓ Processus de transfert des compétences en hydraulique aux collectivités, ✓ Existence de la Komadougou, de Lac Tchad et des mares permanentes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème d'entretien des ouvrages, ✓ Beaucoup d'ouvrages non fonctionnels, ✓ Faibles taux de couverture et de desserte en eau potable, ✓ Disparités intra régionales, ✓ Coûts élevés des infrastructures, ✓ Insuffisance de la logistique, de matériels techniques et de communication.

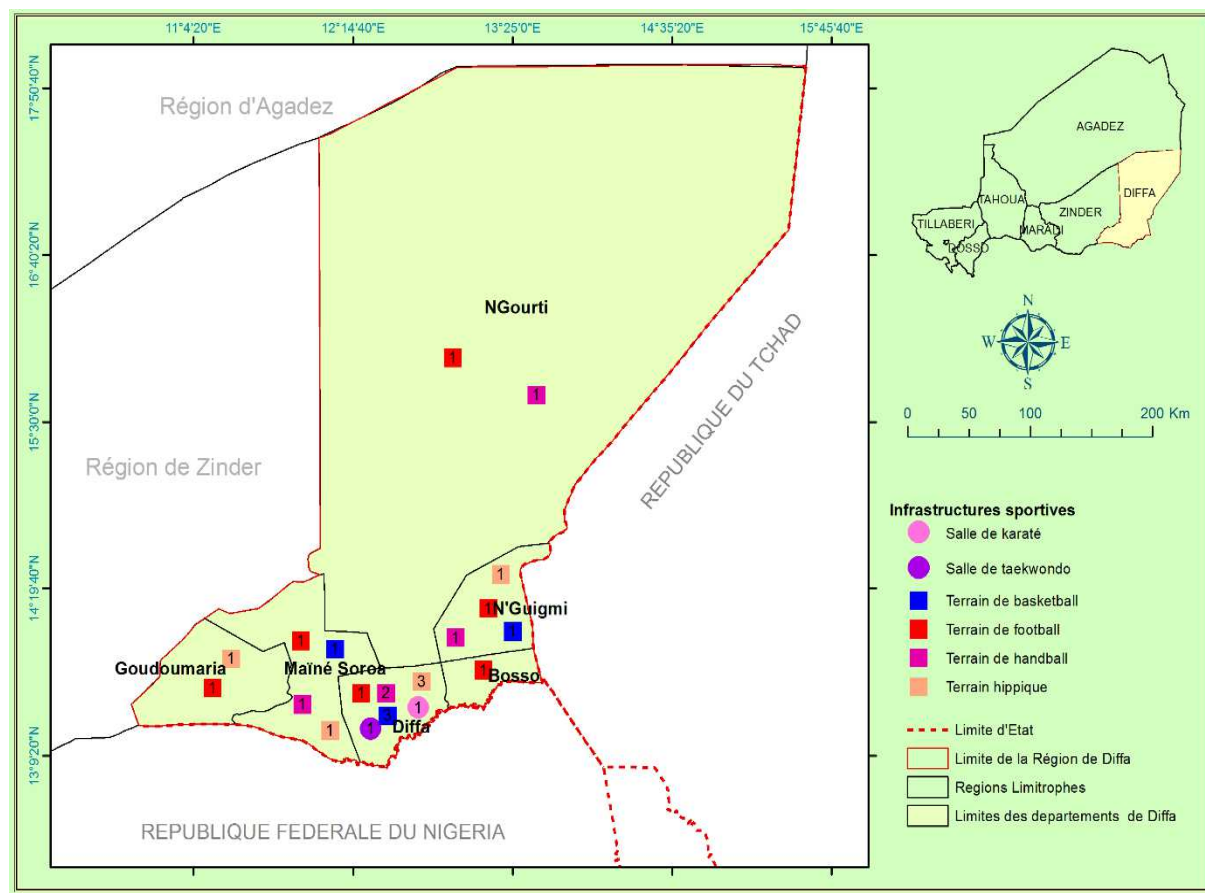
Source : Investigations du Consultant plus les contributions de la DGAT et de la CRAT de Diffa

2.4.4. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES

2.4.4.1. ETAT DES LIEUX

L'organisation de grandes manifestations a très souvent été l'occasion pour les décideurs politiques de procéder à la réalisation d'infrastructures diverses pour abriter les cérémonies. La région de Diffa ne déroge pas à cette pratique. C'est ainsi qu'au gré des évènements telle la fête tournante du 18 décembre, le championnat national de lutte traditionnelle et encore plus loin dans le temps le festival national de la jeunesse, des infrastructures et équipements sportifs et culturels ont été érigés dans tous les départements de la région. Mais on constate le plus souvent que l'entretien de ces équipements et infrastructures ne survit pas à ces évènements.

La situation des infrastructures culturelles et de loisirs, se caractérise par l'existence de 33 infrastructures socio-sportives et 2 infrastructures culturelles. Elles sont réparties de manière inégale au niveau de la région.

Carte 25 : Situation des infrastructures sportives de la région de Diffa en 2016

Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

Il faut également souligner l'existence de terrains de football en sable naturel dans tous les établissements publics, de basket-ball, de volley-ball et de Hand-ball pratiquement dans tous les anciens collèges et au lycée Idriss Alaoma, mais dans tous les cas, ils ne répondent pas aux normes et sont le plus souvent en mauvais état.

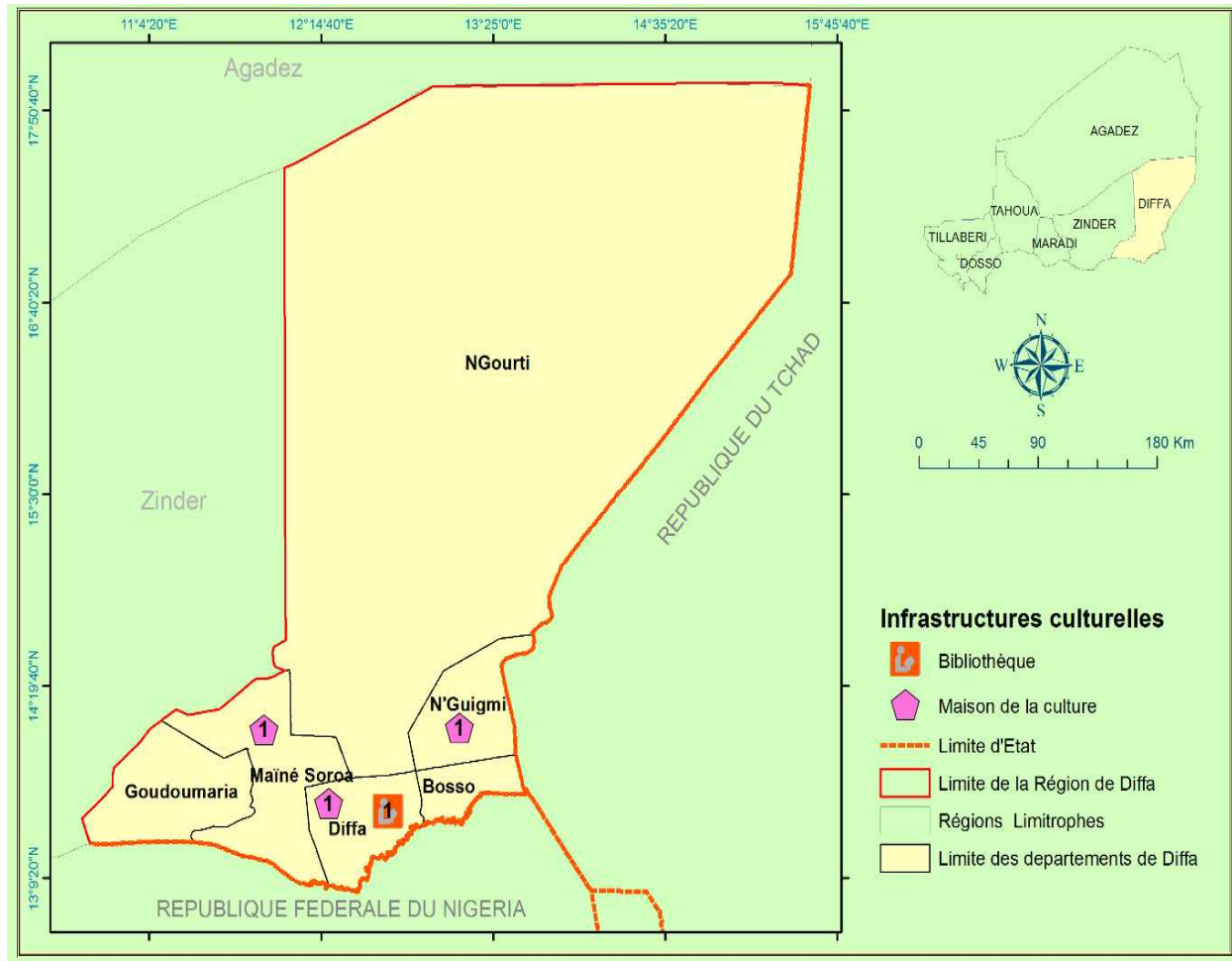
En dépit de la richesse de son passé historique, la région ne dispose pas d'un musée, d'un centre culturel d'une salle de spectacle et de cinéma. La majorité des terrains de sports et des maisons de la culture sont dans un état de dégradations avancées.

Le département de Diffa concentre les infrastructures dont le niveau d'aménagement et d'équipement appropriés, permet la tenue d'évènements sportifs et/ou de manifestations culturelles de portée nationale.

En résumé, la situation des infrastructures culturelles, sportives et de loisirs de la région de Diffa n'est pas reluisante. Elle traduit un état de déficit tant sur le plan quantitatif que qualitatif en dépit de l'effort fait notamment à la faveur de certaines grandes manifestations, pour réaliser ou rénover des

équipements culturels et sportifs. Ceci nécessite non seulement la réalisation de nouvelles infrastructures en vue d'une mise à niveau de tous les départements, mais aussi la réhabilitation de celles qui existent qui souffrent de délabrement.

Carte 26 : Situation des infrastructures culturelles de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

2.4.4.2. ANALYSE DES PROBLÈMES DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

L'état de dégradation et l'insuffisance des infrastructures sportives et socioculturelles constituent la problématique majeure à la valorisation des potentiels socioculturels et sportifs de la région de Diffa. En effet, exception faite de la ville de Diffa, chef-lieu de la région, les infrastructures et équipements sportifs, culturels et de loisirs présentent un niveau sommaire d'aménagement dans tous les départements et ne peuvent de ce fait accueillir des compétitions d'un certain niveau.

Tableau 67 : Problèmes, potentialités et contraintes des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs

Problématiques	Atouts et potentialités	Contraintes
Etat de dégradation et insuffisance des infrastructures sportives et socioculturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un potentiel important en infrastructures socioculturelles (mosquées, sites touristiques, stades et terrains de jeux, maisons de la culture), ✓ Existence d'infrastructures diverses de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème d'entretien et de réhabilitation, ✓ Pillage du patrimoine culturel, ✓ Insuffisance et vétusté des infrastructures, ✓ Absence de musée, de centre culturel, de salle de spectacles et de cinéma.

Source : Investigations du Consultant plus les contributions de la DGAT et de la CRAT de Diffa

2.4.4.3. TENDANCES LOURDES DES INFRASTRUCTURES DE SPORT ET LOISIR

En dépit de l'organisation de la fête du 18 décembre en 2009, les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs de la région de Diffa n'ont connu une évolution notable aussi bien en quantité qu'en qualité. La plupart de ces infrastructures se trouvent dans un état de dégradations.

2.4.5. INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

2.4.5.1. INFRASTRUCTURES DU SECTEUR AGRICOLE

Au plan agricole, on dénombre comme infrastructures et équipements dans la région les banques céréalières, les boutiques d'intrants, les aménagements hydro-agricoles, les blocs administratifs, les sites maraîchers, les unités de transformation, les centrales d'approvisionnement. Les aménagements hydro-agricoles par exemple sont localisés dans les départements disposant d'un potentiel considérable en cultures irriguées.

Ce potentiel irrigable est localisé dans le lit du lac Tchad, le long de la Komadougou Yobé et dans les cuvettes oasiennes. Le département de Diffa, avec 8 AHA dispose de plus de 50% des AHA de la région ; le reste des AHA de la région est situé dans les départements de Bosso et Maïné-Soroa. Ces infrastructures sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 68 : Situation des infrastructures agricoles de la région 2015

Désignation	Nombre	Fonctionnalité		Observations
		Oui	non	
Bloc administratif	5	5	0	4 nécessitent réhabilitation
Aménagements hydro-agricoles	16	14	2	-
Banques céréalières	361	ND	ND	-
Boutiques d'intrants	103	7	96	-
Les comptoirs	2	2	0	-
Les sites Maraîchers	376	376	0	-
Unités de transformation	5	5	0	-
Centrales d'approvisionnement et démembrement	8	8	-	

Source : DRA, Diffa, 2017

Au vu du potentiel productif de la région, ces infrastructures restent insuffisantes pour impulser un véritable développement agricole surtout qu'une partie de ces infrastructures est non opérationnelle.

Les AHA de la région sont confrontés aux difficultés de divers ordres :

- Des problèmes de mise en valeur existent sur les 8 nouveaux périmètres dus au non achèvement des travaux ;
- La vétusté du réseau d'irrigation de certains périmètres constitue un handicap sérieux pour leur mise en valeur ;
- Le faible taux de recouvrement des redevances et autres prêts consentis ;
- Laxisme des responsables coopératifs dans la prise des décisions ;
- Récurrence des problèmes fonciers sur les terres aménagées ;
- Méconnaissances des textes statutaires et réglementaires ;
- Le manque de recyclage et/ou formation des agents de l'ONAHA, des élus coopératifs et même des exploitants ;
- Absence ou retard dans le renouvellement des membres du bureau des coopératives.

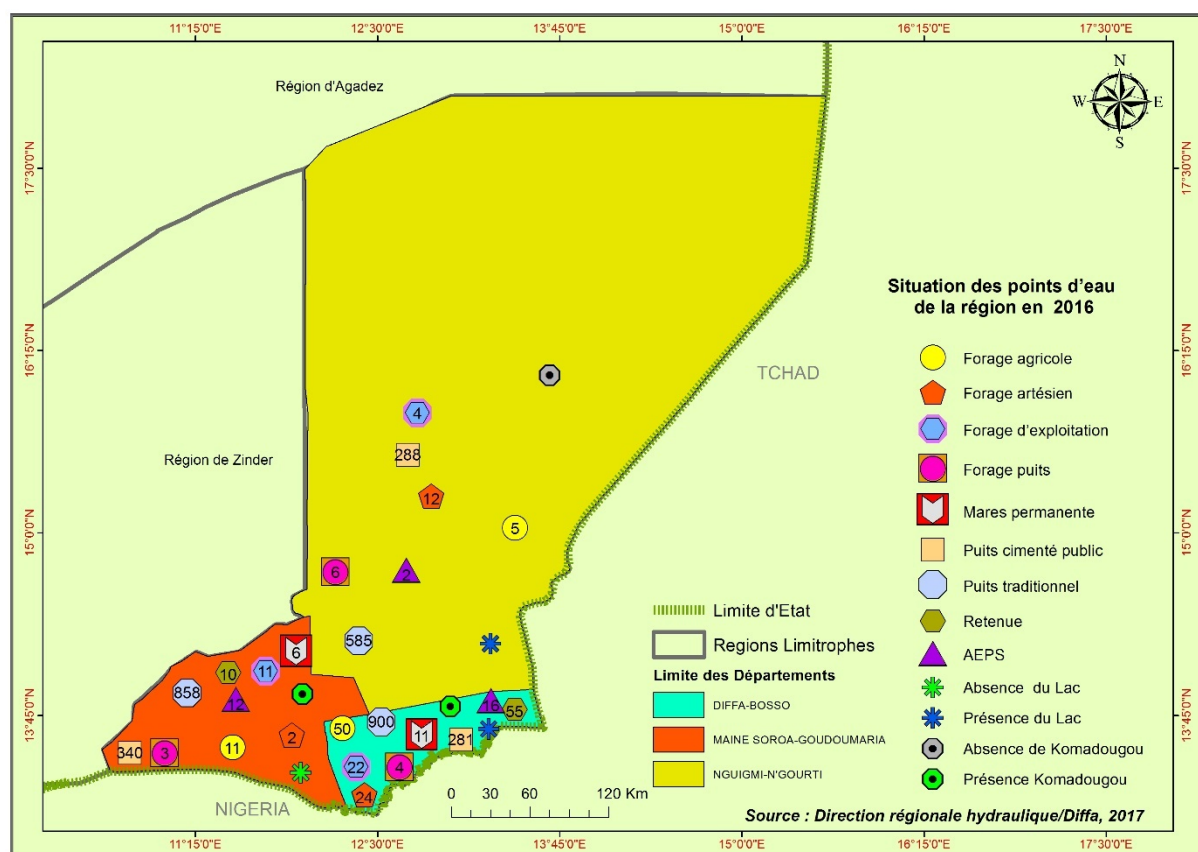
2.4.5.2. INFRASTRUCTURES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

✓ **Points d'eau**

La Région de Diffa est caractérisée par une insuffisance en point d'eau pastoraux mais aussi leur mauvais maillage surtout dans la zone pastorale ce qui empêche une exploitation rationnelle du pâturage même en année de bilan fourrager excédentaire. Les points d'eau dominants sont les puits traditionnels à durée d'exploitation et débit limités.

En matière d'eau de surface, en dehors de la rivière Komadougou du Lac Tchad, on dénombre environ 120 mares dont 103 temporaires et 17 semi permanentes localisées dans le lit de la Komadougou et les cuvettes de Mainé-Soroa. Ces eaux de surfaces servent de points d'abreuvement des animaux pendant plus de six (6) à sept (7) mois. Outre les points d'eau pastoraux naturels, on dénombre au niveau de la région des infrastructures hydrauliques qui servent à abreuver le cheptel.

Carte 27 : Situation des points d'eau de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

Il faut noter que la plupart des forages et des puits cimentés pastoraux sont vieux et n'arrivent pas à couvrir les besoins en eau des animaux. Quant aux puits traditionnels malgré leur nombre, ils ont un débit très faible et que leur durée de vie est limitée. La Région de Diffa est caractérisée par une insuffisance en points d'eau pastoraux mais aussi leur mauvais maillage surtout dans la zone pastorale alors qu'elle est pourvue d'importants potentiels fourragers.

Les puits cimentés sont implantés dans leur majorité en zone agricole et ceux implantés en zone purement pastorale sont assez dispersés exception faite de l'axe Est Diffa N'Guigmi, où on trouve une concentration plus importante non seulement en puits cimentés mais aussi en forages artésiens. Sur les 38 forages artésiens que compte la région, bon nombre sont implantés dans les villages et desservent à la fois la population et les animaux qui se rapprochent des villages selon les saisons et la disponibilité du pâturage.

✓ Infrastructures pastorales

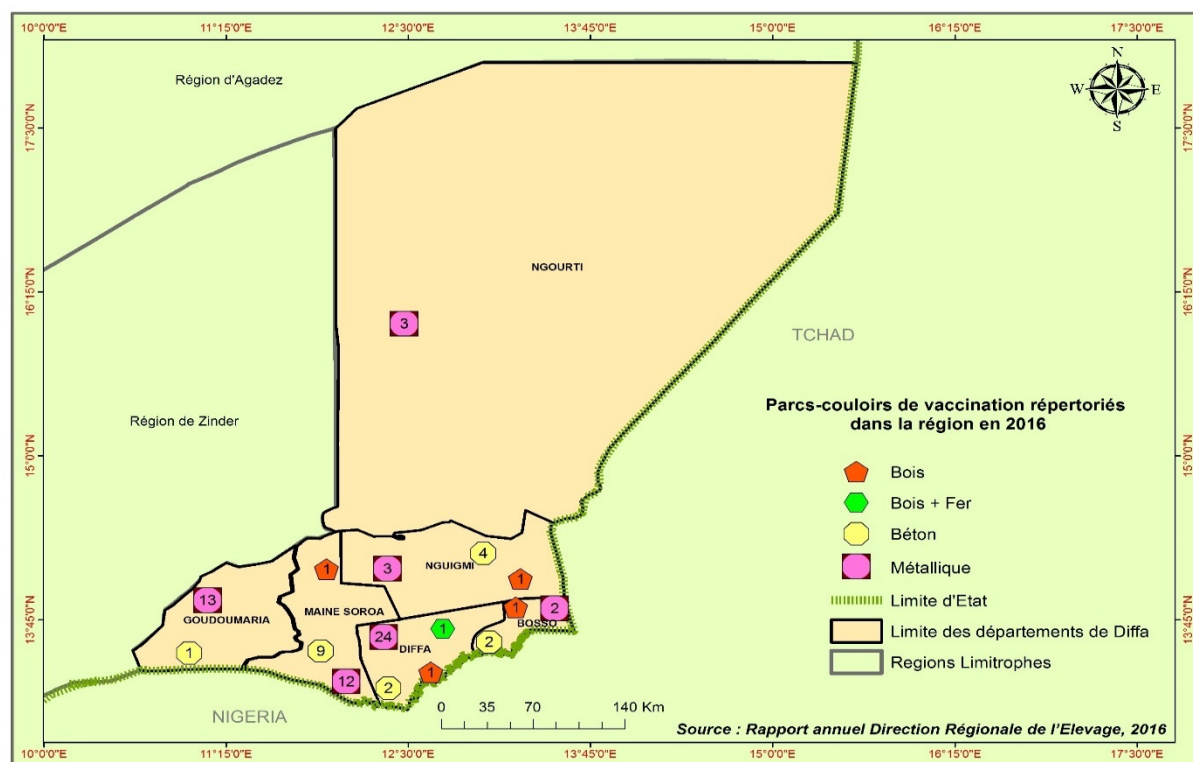
Elles sont constituées de parcs de vaccination, d'abattoirs séchoirs et des couloirs de passage :

Tableau 69 : Parcs-couloirs de vaccination répertoriés dans la région en 2016

Départements	Communes	Béton	Métallique	Bois + Fer	Bois	Total
Diffa	Diffa	0	8	0	1	9
	Chetimari	1	11	1	0	13
	Gueskerou	1	5	0	0	6
Bosso	Bosso	1	2	0	1	3
	Toumour	1	0	0	0	1
Maïné-Soroa	Maïné-Soroa	4	11	0	1	16
	Foulatari	3	1	0	0	4
	Nguelbeyli	2	0	0	0	2
Goudoumaria	Goudoumaria	3	13	0	0	16
Nguigmi	Nguigmi	2	2	0	1	5
	Kablewa	2	1	0	0	3
N'Gourti	N'Gourti	0	3	0	0	3
Total région		20	57	1	5	83

Source : Rapport annuel Direction Régionale de l'Elevage, 2016

Carte 28 : Parcs-couloirs de vaccination de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

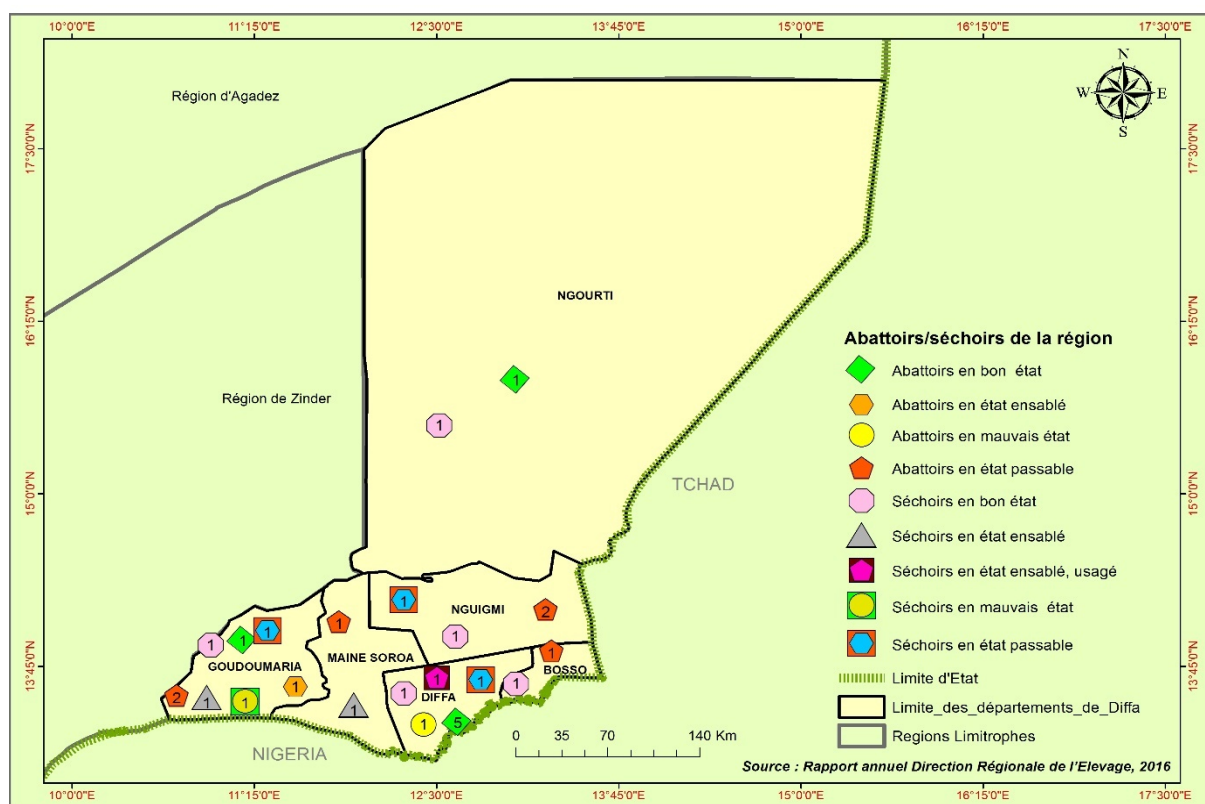
Les parcs et couloirs de vaccination sont insuffisants eu égard à la vocation pastorale de la Région. La plupart des parcs (45) sont localisés dans le sud de la région et la zone pastorale est moins nantie.

N'Guigmi et N'Gourti n'ont que respectivement 9% et 4% des parcs et couloirs dont dispose la région. Les départements de Diffa, Maïné-Soroa et Goudoumaria avec respectivement 35%,27% et 20% sont les mieux servis.

Tableau 70 : Abattoirs/séchoirs de la région

Département/Commune	Localités	Abattoirs		Séchoirs	
		Etat	Observations	Etat	Observations
Diffa	Issari	Mauvais	A réparer	Ensablé, usagé	A désensabler
	N'Guelkollo	Bon			A construire
	Gagamari	Bon	A équiper	Bon	A équiper
	Diffa Commune	Bon		Passable	A réhabiliter
	Gueskerou	Bon			
	Kindjandi	Bon			
Bosso	Bosso	Passable	A équiper	Bon	A équiper
Mainé Soroa	Mainé-Soroa	Passable	A réparer	Ensablé	A désensabler
Goudoumaria	Goudoumaria	Bon		Bon	
	Djadjiri	Ensablé	A réparer	Ensablé	
	Kilakam	Passable	A réparer	Passable	
	Boutti	Passable	A réparer	Mauvais	
N'Guigmi	N'Guigmi	Passable	A réhabiliter	Passable	A réhabiliter
	Kablewa	Passable	"	Bon	"
N'Gourti	N'Gourti	Bon	Bon	Bon	Bon
Total	15				

Source : Rapport annuel Direction Régionale de l'Elevage, 2016
Carte 29 : Situation des abattoirs/séchoirs de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

Les aires d'abattage 8 sur 15 sont pour la plupart en état passable et tous les 10 séchoirs doivent être repris car en mauvais état. En outre, la région possède 10 couloirs de passage dont 6 dans la commune rurale de Bosso, 3 à Chétimari et 1 à Maïné-Soroa.

✓ **Axes de transhumance :**

- **Axe1** (Vers le Nigéria) : Tam-Daddaria- Mare de Wali ram-Nord Mainé Soroa- N'Gueladaji (Entrée zone pastorale) : 40 km ;
- **Axe 2** (vers le Nigéria et le Tchad) : Gogone-Kaouré-Toumour-Kakarwa (Entrée zone pastorale) : 30 km ;
- **Axe3** (Vers Nigéria et Tchad) : Blagana-N-Gouba forage-Barwa-Kolomanga (zone Kablewa) -entrée zone pastorale : 50 km ;
- **Axe 4** (Vers le Nigéria) : Zarawaram-Chétimari-N'GuelKolo- Entrée Zone pastorale.

✓ **Equipements :**

Il s'agit des centres d'immunisation, des bâtiments, du matériel froid, matériel de pesée, parc automobile. Les centres d'immunisation sont représentés par les sièges des services de l'élevage au niveau des chefs-lieux des départements (DDE), de la commune (DCE), les cellules d'intervention de base (CIB) et des cases de santé vétérinaire (CSV). Ces centres permettent le plus souvent, le maintien d'un cordon sanitaire après la campagne de vaccination. Les bâtiments abritent les services des directions d'élevage aux niveaux régional, départemental ou communal. On trouve aussi le logement du chef service ainsi que celui du gardien ainsi que la clinique et la pharmacie. Le matériel de pesée est composé de deux bascules pèse bétail adulte au magasin de la DRE/DA et à Sayam (usagé) et de deux bascules pèse bétail jeune au magasin DRE et à Sayam (usagés).

Tableau 71 : Situation des congélateurs dans les différentes directions d'élevage de la région

Services	DRE	DDE/DA	DDE/MS	DDE/Goud	DDE/NG	Total
Nombre	4	2	6	1	4	13
Source Energie	Electrique	Electrique	Electrique		Electrique	-
Etat	4 bons	1 bon 1 passable	4 bons 2 en panne 1 usagé		2 bons 2 en panne	7 1 4 1

Source : CRAT, Diffa, 2017

Tableau 72 : Situation des réfrigérateurs dans les différentes directions d'élevage de la région

Services	DRE	DDE/DA	DDE/MS	DDE/NG	Total
Nombre	6	2	4	1	13
Source d'énergie	Electrique	Pétrole Electrique	1 Pétrole- Electrique. 3 Gaz- Electrique	Pétrole Electrique	- -
Etat	6 bons	2Bons	1 Bons 3 en panne	Bon	10 3

Source : CRAT, Diffa, 2017

Les infrastructures et équipements sont insuffisants et vétustes. La Direction Régionale de l'élevage souffre d'une insuffisance de bureau pour les agents (3 à 4 agents par bureau), manque de clôture des DDEL de N'guigmi, Diffa, Maïné et N'gourti.

2.4.5.3. INFRASTRUCTURES DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

✓ *Equipements de pêche*

Ils sont constitués des équipements et engins de pêche ; ce matériel est mis à la disposition des pêcheurs soit par l'Etat soit par ses partenaires. Le tableau ci-dessous dresse la situation des équipements de pêche de la région en 2016.

Tableau 73 : Equipements de pêche de la région

Localités	Coût (en FCFA)	Nature de l'équipement	Quantité équipement	Source de financement	Observations
	4 786 421	Kit de pêche	1 moteur flottant	Etat	Attribué à la DDE/SU/DD de Bosso
	4 902 500	Kit de pêche	4 moteurs flottants	PRODEBALT	
Bagara	5 115 464	Matériel de conservation et commercialisation du poisson	80 pirogues à membrures ; 4 sennes	PGRC-DU	Les sennes sont destinées aux services techniques

Source : Rapport 2016, DRE Diffa

✓ *Les Pépinières*

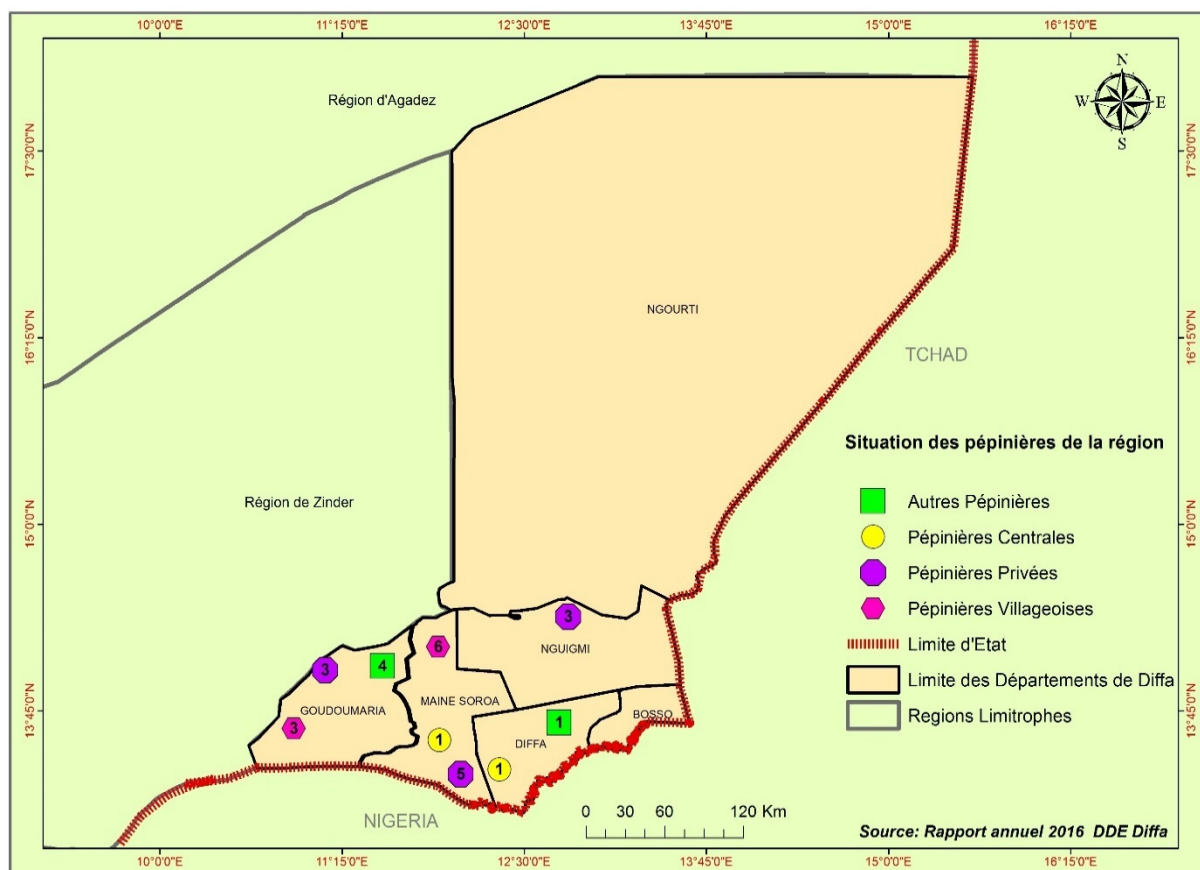
La production des plants dans la région est conduite par les privés au niveau des pépinières privées ou centrales, les pépinières villageoises sont motivées par la demande locale de certains partenaires

Tableau 74 : Situation des pépinières de la région

Localités	Types de pépinières				Total
	Centrales	Villageoises	Privées	Autres	
Diffa	1			1	2
Mainé	1	6	5	-	12
Goudoumaria	-	3	3	4	10
N'Guigmi	-	-	3	-	3
Bosso					
N'Gourti					
TOTAL	2	9	11	5	27

Source : Rapport annuel 2016 DDE Diffa

Carte 30 : Situation des pépinières de la région de Diffa en 2016



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

2.4.5.4. TENDANCES LOURDES DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

- Infrastructures agricoles insuffisantes ;
- Dégradation des infrastructures d'hydraulique agricoles (AHA et puits maraîchers) ;
- Vétusté des infrastructures et équipements ;
- Le mauvais maillage des points d'eau ;
- La dégradation des parcours et/ou leur colonisation par les espèces envahissantes ;
- L'émergence de pathologies à caractère endémique dans le lit du lac Tchad ;
- Mévente et irrégularité des pluies ne favorisent pas une production des plants.

2.4.6. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

2.4.6.1. MARCHÉS ET GARES ROUTIÈRES

Les produits agro sylvo pastoraux sont écoulés sur un certain nombre de marchés localisés dans les anciens départements. La situation de ces différents marchés hebdomadaires est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 75: Localisation des marchés dans les différents départements

Jours de marchés	Localisation des sites de marchés dans les anciens départements		
	DIFFA	MAINE SOROA	N'GUIGMI
Lundi	Boulangou-yeskou		N'Guigmi (Ielewa)
Mardi	Diffa-gueskéro		N'Guigmi
Mercredi	Barwa-gangamari	Maine-soroa	N'Guigmi
Jeudi	Issari-chetimari	Djageri-cheri	Ari koukoumi
Vendredi	Kindjandi	Goudoumaria-boudoum-farga	
Samedi	Toumour	Kelakam	Kabalewa
Dimanche	Bosso	Boudji	

Source : C_Diffa_SDR ; 2017

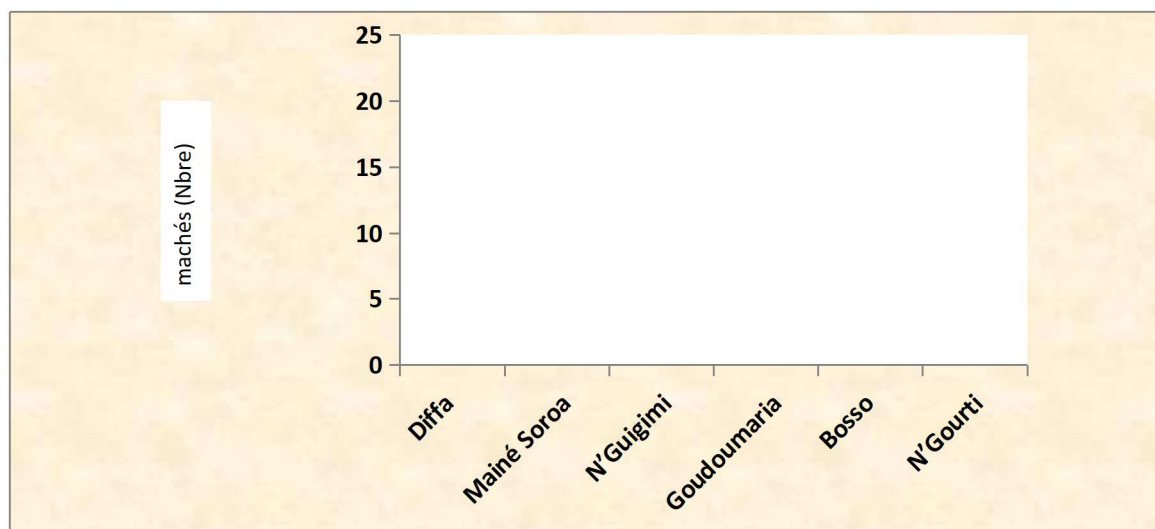
En ce qui concerne les marchés à bétails, l'analyse données du PDR/Diffa permet d'affirmer que la région dispose de 63 marchés hebdomadaires constituant les principaux lieux de vente des animaux répartis dans les 12 centres suivants : Bosso, Toumour, Diffa, Chétimari, N'Gourti, Kabaléwa, Goudoumaria, N'Gelbeyli, N'Guigmi, Foulatari, Mainé Soroa, Gueskérou. Le tableau suivant illustre cette situation.

Tableau 76: localisation des marchés de bétail de la région

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Bosso			Barwa	Abadan		Gadira	Bosso
Toumour	Karia	Toumour	Djariho	Fourdi			Nouroua
Diffa	Boulangou yaskou	Diffa					
Chetimari			Gagamari	Chetimari		Nguel kolo	Kabi
			Sayam forage	Issari			
			Kakaria				
Gueskerou			Waragou		Kindjandi		Gueskerou
			Dagaya		Dewa		
Mainé Soroa	Mellari	Goujou	Mainé		Farga		Cheri
			Bara		Boudoum		Tatakoutou
					Ambouram		Malam boulamari
Foulatari	Brikoro		Karga	Nguelkori	NGatouppé		
				Foulatari	Boula		
Nguelbeyli	N'guel beyli			Tchilliko	Gouderam		
	Zormodo						
Goudoumaria	Ngario	Kosseiri	Kouïwaké	Djajéiri	Goudoumaria	Kilakam	Boutti
		Karagou	Kouloumfardou		Djougonoumaram	Miskindi	Guirsilik
		Kodjiméri	Kadelaboua				
N'Guigmi	Nguigmi		Bilabrim				Doroléléwa
Kablewa						Kablewa	
N'Gourti				N'Gourti			

Source : DRE de Diffa/2017

La figure ci-dessous présente la répartition des infrastructures et équipements marchands dans les principaux centres par département.



Source : CE/PDR/DA, 2014

Figure 16 : Répartition des marchés de la région par département

Il ressort du graphique ci-dessus tiré du PDR/Diffa, que le département de Maïné-Soroa dispose de plus d'infrastructures marchandes avec 20 marchés de vente de bétail, suivi de Diffa et Goudoumaria avec 14 marchés chacun, puis Bosso avec 9 marchés. Les départements les moins nantis sont N'Guigmi qui dispose seulement de 4 marchés et N'Gourti qui ne dispose que d'un seul marché localisé au chef-lieu du département.

La région de Diffa possède deux gares routières modernes à Diffa et Maïné-Soroa. Toutefois, on ne dispose pas d'informations sur la gestion de ces gares routières, notamment la gestion des guichets et l'évolution des taxes perçues par les autorités municipales.

2.4.6.2. INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES ET HOTELLIÈRES

2.4.6.2.1. LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les infrastructures d'accueil sont pratiquement insuffisantes et manquent le confort nécessaire pour attirer la clientèle. Les quelques infrastructures hôtelières recensées sont les suivantes :

- L'hôtel TALL avec une capacité d'accueil de 11 chambres, un Bar – Restaurant ;
- L'auberge AL KAWSARA avec une capacité d'accueil de 08 chambres ;
- Le maquis « LE KAZEL » ; « MARIMAR - PLUS », le Restaurant « DADIN KOWA » - le village du 18 décembre 2009 avec une capacité de 70 chambres et 130 lits.

L'Hôtel dénommé « KANADI HOTEL » basé dans le Chef-lieu de la Capitale régionale a fermé ses portes.

On relève également l'existence de la SHOTAL (Société de TAL) avec 2 étoiles.

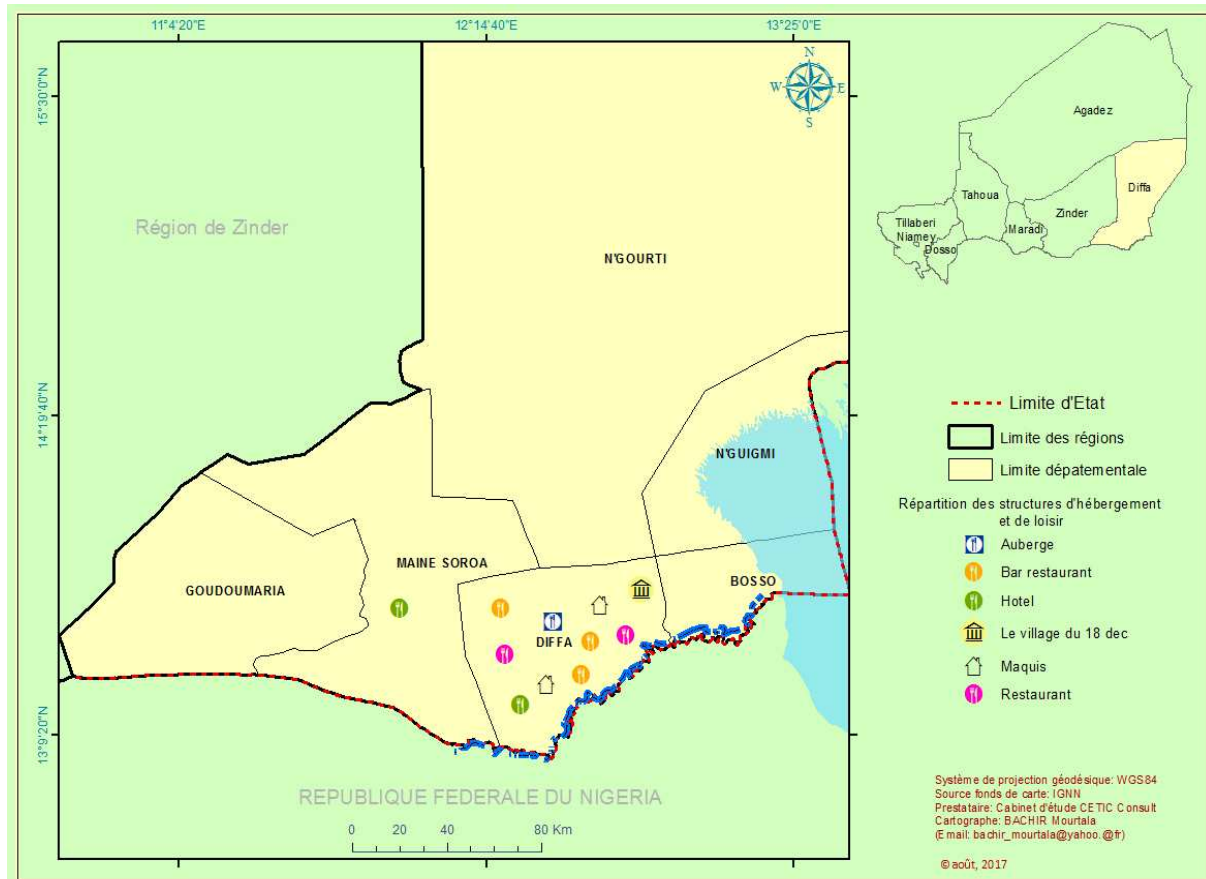
En outre, on note l'existence des bars restaurants à la MJC, à l'arène de lutte traditionnelle, au Foyer des Cadres et au stade régional. Le Restaurant du Tourisme (Boulatro) et le restaurant du Kanem Bornou qui offrent de bons espaces.

Tableau 77 : Situation des hôtels dans la région de Diffa

Nom de l'Hôtel	Nombre de Chambres
Hôtel TALL	16
AL KAWSARA	8
Village du 18 décembre créé en 2009	130
Hôtel Mangari à Mainé	-

Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

Carte 31: Répartition des structures d'hébergement et de loisir dans la région de Diffa



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

2.4.6.2.2. INFRASTRUCTURES DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATION

2.4.6.2.2.1. INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION

La portée du réseau routier est complétée et renforcée par un réseau appréciable de télécommunication dans la région. Globalement, le taux national de couverture des services de communication est passé de 54% à 62% et le taux de pénétration téléphonique de 25% à 38%.

La couverture du réseau téléphonique de la région est de 61% des localités couvertes et de 70% des population ouverte, ce qui est relativement satisfaisant avec une couverture dépassant déjà les 50% (source ARTP 2016, informations tirées de l'annuaire statistique/INS 2012-2016), mais des efforts peuvent encore être fournis pour une couverture maximale du réseau téléphonique sur tout pour une zone d'insécurité comme la région de Diffa.

On enregistre la présence de la SONITEL (Niger-Télécom) et l'installation de plusieurs opérateurs de téléphonie mobile dans la région de Diffa. On note également une amélioration de l'offre des services avec le développement de la téléphonie cellulaire et de l'internet qui vient s'ajouter aux prestations des services publics de l'Etat avec une tendance à la modernisation avec la télévision numérique mais dont les prestations ne sont pas encore opérationnelles.

Le réseau des télécommunications est constitué de la couverture radiophonique et télévisuelle, de la SONITEL et des opérateurs de la téléphonie mobile.

✓ **La Sonitel (Niger Télécom)**

Avec la restructuration, la SONITEL dispose désormais de deux (2) stations terriennes (Diffa et Goudoumaria) et trois (3) relais (Bosso, Maïné et N'Guigmi). Cependant, la couverture de toute la région est loin d'être effective, notamment le grand Nord (le Nord des départements de Goudoumaria et de N'gourti).

✓ **La téléphonie mobile**

Il existe quatre (4) opérateurs de téléphonie dont les représentations principales sont localisées au niveau du chef-lieu de la région (Diffa) avec des locaux en bon état. Il s'agit de :

- Airtel qui couvre toute la région à l'exception de la commune rurale de Ngourti en cours ;
- Niger Telecom qui couvre les trois plus grands centres urbains (Diffa, Mainé et N'Guigmi) ;
- Orange-Niger localisation ;
- L'opérateur Moov-Niger, qui est en train de s'installer.

On note une évolution des infrastructures de téléphonie mobile avec l'augmentation du nombre de relais chez les opérateurs Airtel et Orange. Ces opérateurs couvrent plus de 63% de la région. Mais malgré cette amélioration, une bonne portion (37%) du territoire régional demeure non encore couverte par le réseau.

Cette couverture cache des disparités entre le Sud de la région (plus peuplé et plus équipé) et le Nord (sous-équipé et plus étendu), notamment les zones de N'gourti et du Nord Goudoumaria. D'une manière générale, la qualité de service reste insuffisamment satisfaisante, aussi bien pour les écoutes

téléphoniques que pour le service de la messagerie et d'internet qu'ils offrent, à cause des perturbations fréquentes des réseaux.

2.4.6.2.2.2. LES POSTES

S'agissant du réseau postal, il est très peu développé avec seulement 4 bureaux localisés à Diffa, Maïné-Soroa, N'Guigmi et Goudoumaria. Ce réseau connaît actuellement une situation très critique due à des concurrences diverses et multiformes.

2.4.7. INFRASTRUCTURES DU SYSTÈME FINANCIER

2.4.7.1. LES BANQUES, INSTITUTIONS DE MICRO FINANCES ET ASSURANCES

Le tissu bancaire de la région était très peu développé dans la région de Diffa avec seulement l'existence localisée de trois institutions bancaires à la commune urbaine de Diffa, à savoir la BIA, la BIN et la BAGRI, jusqu'à une période récente. De nouvelles banques comme la SONIBANK et l'ECOBANK sont en train de s'installer. Toutes ces institutions ont leurs sièges au chef-lieu de la région et n'ont aucune représentation au niveau des départements.

En ce qui concerne les institutions de micro finance (IMF), on enregistre la présence de ASSUSU SA implantée en 2008 et la Coopérative N'Gada en 1996. Ces deux IMF comptaient un nombre de clients beaucoup plus important que les trois (3) banques réunies.

Il existe en outre des institutions spécialisées dans le transfert d'argent (AL IZZA, BNIF AFUWA, (cash-money, Niger-Poste, Western Union).

La situation de ces institutions se présente comme suit :

Tableau 78 : Situation des institutions financières

Départements	Agences bancaires	IMF	Transfert d'argent
Diffa	BAGRI BIN BIA	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF Cash money Niger Poste (Poste eMoney) Western Union
Mainé-Soroa	Néant	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF
N'Guigmi	Néant	ASUSU SA N'GADA	Al Izza BNIF
Bosso	Néant	ASUSU	BNIF
Goudoumaria	Néant	Néant	BNIF
N'Gourti	Néant	Néant	BNIF Al Izza

Source : Diagnostic régional Diffa

On constate une disparité très prononcée en ce qui concerne les banques avec une concentration totale dans le chef-lieu de la région. Même les deux IMF installées dans la région sont concentrées dans les anciens départements, excepté Bosso qui a l'avantage d'abriter une antenne de ASUSU SA.

Par contre l'implantation des institutions de transfert d'argent, en plus de leur existence dans les anciens départements, a joué un peu en faveur des nouveaux départements notamment BNIF AFOUA qui a des antennes dans les trois nouveaux départements et AL IZZA qui est installée dans le département de N'Gourti. Même là, la disparité est très importante parce que les 5 institutions de transfert d'argent existant dans la région ont toutes leurs représentations au chef-lieu de la région alors que dans les autres départements on note la présence de BNIF AFOUA et de AL IZZA seulement.

On peut souligner que le caractère informel du tissu économique de la région ne milite pas en faveur de l'utilisation optimale des services bancaires.

2.4.8. INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS ET COMMUNICATION

2.4.8.1. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

On distingue le réseau routier régional et les infrastructures du transport aérien.

2.4.8.1.1. LE RÉSEAU ROUTIER RÉGIONAL

Le réseau routier régional comprend :

❖ *Les Routes bitumées*

Le tronçon de la Route Nationale N°1 (RN1) long de 362 km est la seule route bitumée qui relie la région de Diffa au reste du pays. Son état est actuellement assez bon après la réhabilitation de la section limite frontière Zinder-Djajiri (153 Km) et celle de Diffa-N'Guigmi dans sa partie Diffa – Kindjandi sur une distance de 72 km. Cette réhabilitation a été rendue nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers d'une part et pour la facilitation des transactions commerciales d'autre part.

L'état de cette route par section est donné comme suit:

- ✓ **Le tronçon Djajiri et Diffa long de 153 km est en plus ou moins bon état**

Cette section qui a été renforcée en 1987 présente à l'état actuel quelques fissures très prononcées par endroits avec une tendance à la généralisation ;

- ✓ **Le tronçon Djajiri-limite région de Zinder, long de 79 km est en mauvais état**

Construite en 1973, cette section de la RN1 avait un moment atteint sa limite d'âge. L'intégrité de sa structure était touchée profondément, avec la prolifération des points de poinçonnement et le vieillissement du revêtement constatés lors du passage.

Toutefois, cette section sera reprise et réhabilitée très bientôt puisque suite à l'appel d'offres lancé, les adjudicataires des marchés pour les travaux sont connus ;

✓ **Le tronçon Diffa-N'Guigmi long de 130 km**

Construite en 1976, cette section était complètement dégradée après trente (30) ans de mise en service, des dégradations d'une très grande ampleur, avec des endroits fortement endommagés.

Mais la reprise de cette section fait l'objet d'un financement acquis et une partie de la section est déjà réhabilitée sur une distance de 72 km, de Diffa à Kindjandi et l'exécution des travaux se poursuit.

❖ **Les Routes en terre**

Sur ce plan, la région a bénéficié de la construction de quelques routes en terre sur plusieurs tronçons entre 2003 et 2006 et dont la situation se présente comme suit :

- ✓ **La route Diffa – Frontière avec le Nigeria** avec la construction d'un pont de 4 km sur la rivière Komadougou pour rendre accessible la circulation des usagers en toute saison ;
- ✓ **La route Maïné – Gashua** longue de 130 km sera cofinancée par les deux Etats du Niger et du Nigeria. Le Niger a déjà démarré les travaux sur environ dix kilomètres de Maïné jusqu'à la frontière ;
- ✓ **La piste Maïné – Kanama frontière du Nigéria, longue de 13 km ;**
- ✓ **La piste Maïné – Ambouram longue de 7 km ;**
- ✓ **La route Maïné Soroa-Gaïdam (frontière Nigeria) longue de 7 km ;**
- ✓ **La route Gagamari-N'guel Kolo, longue de 22 km en cours de réalisation ;**
- ✓ **Et la route Kirikiri-Lac Tchad longue de 145 km.**

En outre, il faut signaler l'existence d'un Centre Technique des Transports à N'Guigmi créé en 2007 mais non opérationnel depuis 2009.

Au niveau du transport fluvial, quelques embarcations artisanales y sont exploitées sur la rivière « Komadougou Yobé » pour le franchissement des rives séparant le Niger du Nigéria ou dans le cadre de la pêche.

Tableau 79 :présentation de la longueur du réseau routier

Départements	Catégorie	2009	2010	2011	2012	2013
Diffa Département	Routes bitumées	0	0	0	0	0
	Routes en terre	6	6	6	6	6
	Total	6	6	6	6	6
Maïné-Soroa	Routes bitumées	0	0	0	0	0
	Routes en terre	32	32	32	32	32
	Total	32	32	32	32	32
N'Guigmi	Routes bitumées	0	0	0	0	0
	Routes en terre	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0
Diffa Commune	Routes bitumées	25	25	25	25	25
	Routes en terre	0	0	0	0	0
	Total	25	25	25	25	25

Source : DR Equipement /Diffa ; 2017

Carte 32 : infrastructures de transport de la région de Diffa en 2015



Source : CETIC-CONSULT/Mai 2018

Le tableau suivant présente l'évolution du réseau routier dans la région de Diffa de 2009 à 2015.

Tableau 80 : évolution du réseau routier (en km) de la région de Diffa

Région de Diffa	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Route Bitumée	362	362	362	362	362	362	362
Route en terre	38	38	38	38	38	38	38
Piste	-----	-----	837	837	837	837	837

Source : Direction Régionale De l'équipement – Diffa

Tableau 81 : évolution du réseau routier de la région de Diffa de 2011 à 2015

Années	2011	2012	2013	2014	2015
NIGER					
R. Bitumées	4053	4225	4225	4825	4469
R. en terre	7020	7610	7643	7413	8544
Pistes Sommaires	8193	7842	7842	7719	7127
Total	19266	19677	19710	19957	20140
DIFFA					
R. Bitumées	363	363	363	363	348
R. en terre	28	28	32	32	33
Pistes Sommaires	837	837	837	837	849
Total	1228	1228	1232	1232	1244

Source : Annuaire statistique/INS 2011-2015 ; 2012-2016

L'analyse du tableau permet de constater que contrairement à l'ensemble du Niger, le réseau routier régional n'a pas fondamentalement évolué. En 2011, il représentait 6,37% de l'ensemble du Niger et ce rapport a évolué en diminuant au fur et en mesure.

Le changement mineur relevé est observé de 2014 à 2015 pour les pistes sommaires (12 km). Pour les routes bitumées on a plutôt enregistré une régression de la longueur du tronçon routier de 2014 à 2015 (soit -15 km). Pour ces deux catégories de route, la situation est restée stationnaire de 2011 à 2014. En ce qui concerne les routes en terre, la distance est très faible sur la période et n'a enregistré qu'une augmentation de 4 km de 2012 à 2013. Sinon dans l'ensemble, l'évolution du réseau routier dans toute la région n'est vraiment pas significative, se traduisant par une très légère augmentation de 4 km de 2012 à 2013. Elle s'est même traduite par une baisse de 2 km de 2014 à 2015.

Cette situation traduit le fait que le secteur routier n'a pas reçu suffisamment d'investissements pendant la période alors que le développement des échanges dû aux marchés intérieur et extérieur laissait entrevoir un développement important du trafic. Il y a lieu de préciser que certains chantiers en cours d'exécution ont été fermés pour raison d'insécurité.

2.4.8.1.2. LES INFRASTRUCTURES DU TRANSPORT AÉRIEN

La région possède un aéroport de classe internationale avec piste d'atterrissage de 1200 mètres de long et 24.5 m de large. Le gouvernement a décidé de la réhabilitation de cette piste afin de porter sa longueur à 1800 mètres et sa largeur à 30 mètres.

En outre, en termes d'infrastructures indispensables au développement du transport aérien, la région de Diffa dispose de :

- 1 Aérodrome national ouvert aux trafics ;
- 2 pistes secondaires (N'Guigmi et Djadjiri) utilisées uniquement par les services de la protection des végétaux
- ✓ Dans le domaine des informations aéronautiques, l'espace aérien de Diffa est contrôlé par N'Djamena. Les informations météorologiques sont fournies aux aéronefs en vol par le centre d'information en vol (CIV) de N'Djamena en collaboration avec celui de Niamey
- ✓ Pour ce qui est des télécommunications aéronautiques, l'aérodrome de Diffa ne possède qu'une seule radio BLU à la station météo et le reste est assuré par les aérodromes de Zinder, Niamey et N'Djamena.
- ✓ Et jaouro à Agadem ?

L'aéroport de Diffa a connu des mouvements commerciaux d'avions de 2012 à 2016. En effet, des sources bien indiquées de l'agence nationale de l'aviation civile, informations tirées de l'annuaire statistique/INS 2012-2016, le nombre de mouvements a évolué en dents de scie. Ayant plus que triplé de 2012 à 2014 passant de 146 à 506, il a chuté à 365 en 2015, soit une chute de l'ordre de 27,87%. Ce mouvement de 2016 correspond à une moyenne mensuelle de 30 par mois soit une moyenne arithmétique de 1 mouvement par jour, ce qui est fortement appréciable dans une région comme Diffa très éloignée de la capitale et dont le centre régional le plus proche sur le territoire nigérien est distant de 467 km. Mieux, en considérant le niveau maximal de 2014, ces moyennes sont encore plus importantes avec les nombres respectifs de 42 par mois et 1,4 par jour. Cette situation pourrait se justifier par la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et ses conséquences liées à

la gouvernance sécuritaire promue par l'Etat et le déplacement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'appui humanitaire apporté à la région

Conséquemment, le trafic des passagers de l'aéroport a connu aussi une évolution importante avec une croissance continue de 1464 à 5297 passagers, soit une augmentation de 261,82% en 3 ans de 2012 à 2015. Au chiffre de 5297 passagers en 2015 équivaut une moyenne annuelle de 441 passagers.

2.4.9. LE ZONAGE DE LA RÉGION SUR LA BASE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

L'analyse de la situation de la région laisse apparaître que d'une manière générale les infrastructures et équipements de la région sont caractérisés par :

- L'inégale répartition des infrastructures entre les zones à forte densité de populations et celles à faible densité.
- Une forte densité des classes en matériaux définitifs dans toute la région ;
- Une concentration des infrastructures dans les chefs-lieux des départements avec une nette prédominance au niveau du chef-lieu de la région.

Au regard de la structuration des communes urbaines qui concentrent l'essentiel des infrastructures et équipement socioéconomiques, plusieurs zones se dégagent sur la base des espaces qu'occupent les dits équipements et infrastructures.

2.5. GOUVERNANCE ET SECURITE

2.5.1. GOUVERNANCE

2.5.1.1. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative de la région a l'instar des autres régions du Niger sur le double principe constitutionnel de la décentralisation et de la déconcentration et est régie par la loi N 2008- 42 du 31 juillet 2008, relative à l'organisation et à l'administration du territoire de la république du Niger.

« L'administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration. Les collectivités territoriales sont créées par une loi. La loi détermine les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités territoriales, leurs compétences et leurs ressources.» (Loi N° 2008- 042 du 31 juillet 2008).

Dans le même ordre d'idée, pour permettre aux collectivités territoriales d'assumer la mission qui leur est dévolue, l'Etat a prévu un dispositif d'appui technique et financier. Le dispositif d'appui technique du décret 2003-276 stipule entre autres « les services techniques déconcentrés de l'Etat, outre leurs missions traditionnelles, ont vocation avec leurs moyens humains et matériels dont ils disposent à appuyer, conseiller et soutenir les collectivités territoriales ». Grâce à cette disposition les collectivités territoriales peuvent faire recours aux services techniques déconcentrés de l'Etat pour les appuyer dans tous les domaines où elles ne disposent de compétences propres. Cette mise à disposition qui ne saurait être assimilée à une prestation de service est organisée par le représentant de l'Etat assurant la tutelle des collectivités concernées.

Quant à l'appui financier de l'Etat aux collectivités territoriales, il est prévu à travers :

- ✓ un fonds d'appui à la décentralisation
- ✓ un fonds de péréquation
- ✓ et la rétrocession de 15% des taxes et redevances minières aux collectivités des régions où sont exploitées les ressources minières.

En ce qui concerne la mise à disposition des ressources financières par l'Etat, les fonds d'appui à la décentralisation et de péréquation ainsi que la rétrocession de 15% des taxes et redevances minières aux collectivités a été effective. Cependant, la rétrocession des redevances n'a pas concerné le conseil régional en 2013, faute d'un cadre réglementaire prévu à cet effet.

2.5.1.2. GOUVERNANCE POLITIQUE

2.5.1.2.1. GOUVERNANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

En matière de gouvernance juridique et judiciaire, le Niger poursuit la mise en œuvre de la Politique Nationale de Justice et des Droits Humains assortie d'un plan d'actions décennal de mise en œuvre pour la période 2016 – 2025. Entre 2012 et 2015, plusieurs lois ont été votées dans le domaine de la lutte contre la corruption, le trafic illicite de migrants, le terrorisme, le commerce et celle portant code de procédure civile attendue depuis plusieurs décennies. Des directions générales spécialisées et des directions d'appui ont été créées au sein du ministère chargé de la justice. A celles-ci s'ajoutent, l'Agence Nationale de l'Assistance Juridique (ANAJ), la Commission Nationale de Coordination de Lutte Contre la Traite des Personnes (CNLCTP) et l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (ANLTP).

Ces réformes ont permis une amélioration de la gouvernance juridique et judiciaire. Comme effet, il est noté des progrès en termes de traitement des dossiers judiciaires. Ainsi, le taux de poursuites

pénales est passé de 83,0% en 2012 à 92,2% en 2015. De même, le nombre d'affaires instruites par juge d'instruction est passé de 41 dossiers en 2012 à 97 en 2015. Ces progrès ont été réalisés malgré l'insuffisance du personnel judiciaire qui se traduit, entre autres, par le ratio agents/magistrat stabilisés respectivement à 1,45, soit moins de 2 agents/magistrat alors que les normes internationales en la matière font état de 3 agents/magistrat. S'agissant du ratio magistrat/habitants, celui-ci s'est dégradé en passant d'un magistrat/50.065 habitants en 2015 à un magistrat/50.710 habitants en 2016 en raison de l'évolution démographique (source PDES 2017-2021).

Au plan régional, la région de Diffa a contribué à l'amélioration de la situation entraînée par ces réformes au niveau national, à travers un dispositif en place en matière de structures juridiques et judiciaires compétentes.

La carte judiciaire de la région de Diffa date de l'ère coloniale. Ainsi, sur le plan des juridictions, la région de Diffa compte un tribunal de grande instance basé au chef-lieu de la région et des tribunaux d'instance installés au niveau de deux départements (Maïné-Soroa et N'Guigmi) (source : DP/PDR Diffa 2014). Ces juridictions assurent la justice au niveau du territoire régional et contribuent avec les autorités administratives et coutumières à la prévention et la gestion des conflits conformément aux textes juridiques et réglementaires en vigueur, mais aussi et surtout au règlement des litiges qui leur sont soumis.

Sur le plan du personnel, la situation est plus ou moins équilibrée au niveau des Tribunaux d'instance (TI) de Maïné et de N'Guigmi, mais présente des disparités entre ces deux juridictions et celle du département de Diffa. Selon des sources du ministère de la justice (annuaire statistique 2010-2014, édition 2015, ministère de la justice SP/CSM/MJ, juridictions DRH/MJ) la situation des magistrats au niveau du TGI a évolué en dents de scie, en baisse de 2010 à 2014, passant de 10 à 9 magistrats. Au niveau des Tribunaux d'Instance (TI) est de 2 magistrats pour chacun, situation qui n'a pas évolué de 2010 à 2014.

En ce qui concerne les Greffiers au niveau du TGI, le nombre est de 5 en 2014, en hausse par rapport à 2011 et 2012, mais sans dépasser le niveau de 2010. Au niveau des TI, l'effectif est de 2 pour chacun en 2014, sans changement pour N'Guigmi de 2010 à 2014, variant de 1 à 2 pour Maïné sur la période considérée.

La région bénéficie également de la présence aux côtés des magistrats et greffiers, des assesseurs coutumiers au niveau du TGI et des TI. Selon l'annuaire statistique 2010-2014, édition 2015, ministère de la justice, DGAJ/S/MJ, juridictions, on note une évolution de 18 à 22 assesseurs coutumiers au niveau du TGI de 2010 à 2014, de 9 à 10 au TI de Maïné, de 9 à 12 au TI de N'Guigmi.

Les ratios greffiers/magistrat au niveau du Tribunal de Grande Instance de la région est passé de 0,3 en 2011 à 0,6 en 2014, dépassant de 0,1 point son niveau de 2010. Au niveau des Tribunaux d'Instance, la situation de 1greffier/magistrat au TI de Mainé n'a pas changé sur la période 2010/2014, elle a varié de 0,5 à 1 au TI de N'Guigmi (**Source** : annuaire statistique 2010-2014, édition 2015, ministère de la justice, DS/MJ)

Actuellement les nouveaux départements ne sont pas couverts en Tribunaux d'Instance (TI) et donc ne disposent pas de structures judiciaires de proximité en termes de prise en charge des dossiers de justice pour un traitement rapide.

C'est avec cette couverture en établissements pénitentiaires et en personnel et au regard des réformes engagées par l'Etat comme indiqué plus haut que la population de la région est soumise au traitement des dossiers par la justice. Ainsi, au niveau du TGI de la région, les tableaux suivants donnent l'évolution des affaires nouvelles enregistrées au parquet au TGI et celle des affaires jugées au TGI de la région pour la période 2009/2014.

Tableau 82 : Evolution des affaires nouvelles enregistrées par parquets au TGI de 2009/2010 à 2013/2014 (source : DS/MJ, juridictions)

<i>Diffa</i>	399	348	508	508	569
<i>Total Niger</i>	5874	5030	5811	7790	7666

Tableau 83 : Evolution des affaires jugées au TGI de 2009/2010 à 2013/2014 (source :DS/MJ, juridictions)

<i>Diffa</i>	171	227	280	207
<i>Total Niger</i>	3622	1884	2899	4785	4895

Globalement, cette situation se trouve être insuffisante au regard des effectifs des populations et surtout de la charge relative aux différents délits.

En référence à l'Annuaire statistique régional de Diffa 2008 -2012/TGI, il est relevé l'existence de 3 maisons d'arrêt dans la région réparties dans les trois départements. Ce maillage carcéral n'a pas évolué depuis plus de cinquante ans.

Ce sont les mêmes sites coloniaux avec des capacités d'accueil réduites, sans commodités de compartimentation et de séparation tel que prévu par les normes internationales et nationales en la matière.

S'il existe des quartiers hommes distincts de femmes, ce n'est pas le cas des enfants d'avec les majeurs ou encore les grands criminels d'avec les délinquants de droit commun ou les prisonniers politiques ou d'opinion.

Tableau 84 : Nombre des personnes poursuivies par département selon le délit

Région de Diffa	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011- 2012
Vol	127	113	274	...	456
Abus de confiance	13	30	46	36
Stupéfiant	8	8	35		49
CBV	51	43	108		181
Autres	97	93	353		504
Département de Diffa					
Vol	46	76	113	170	225
Abus de confiance	9	19	32	23	24
Stupéfiant	2	5	10	31	21
CBV	18	23	63	70	97
Autres	62	55	250	413	307
Mainé-Soroa					
Vol	48	37		90	119
Abus de confiance	0	1	--	2	1
Stupéfiant	4	3	--	19	15
CBV	10	20	--	26	35
Autres	35	38	--	94	47
N'Guigmi					
Vol	33		96		11
Abus de confiance	4		8		13
Stupéfiant	2		19		49
CBV	23		27		101
Autres		37		

Source : Annuaire statistique régional de Diffa 2008 -2012/TGI

L'analyse de la gouvernance juridique et judiciaire fait ressortir les constats suivants :

En plus de l'insuffisance du personnel judiciaire, les principales contraintes qui entravent le secteur se résument comme suit : l'insuffisance du cadre juridique, la non application des textes, la lenteur judiciaire entraînant notamment la surpopulation carcérale, l'insuffisance des financements et l'absence d'un système transparent de gestion, la faible couverture nationale en juridiction d'instance, (l'insuffisance des cours d'appels et la non opérationnalisation de certains tribunaux d'instance, les difficultés de mise en œuvre des décisions de justice.

L'analyse faite dans le PDR/Diffa indique que la perception que les populations ont de l'institution judiciaire au niveau régional est « un système territorialement et culturellement éloigné des justiciables. Les citoyens le perçoivent plus comme un instrument répressif de commandement qu'un service public ».

Entre autres contraintes, on peut noter (toujours en référence au PDR) :

- ✓ la méconnaissance du droit positif (les lois et règlements en vigueur) ;
- ✓ la méconnaissance des procédures devant l'institution et les voies de recours ouvertes aux justiciables non contents des décisions rendues ;
- ✓ des doutes sur l'efficacité de la justice au vu de la lenteur et des coûts de la procédure, de l'incohérence des décisions rendues, ce qui met en souffrance l'impartialité de la justice ;
- ✓ une institution concurrencée par des instances (coutumières et religieuses) qui outrepassent impunément leurs compétences et attributions.

2.5.1.2.2. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE RÉGIONALE ET LOCALE

L'organisation administrative et territoriale du Niger, se traduit par la coexistence de la région circonscription administrative et la région collectivité territoriale. Les deux (2) types de région se confondent dans leur territorialité et dans leur dénomination, mais se distinguent dans leur statut ainsi que dans leur régime juridique.

En termes de gouvernance, l'espace régional est géré sur le double plan institutionnel : d'abord de la région circonscription administrative sous l'autorité du gouverneur et dans ses subdivisions départementales sous l'autorité des préfets, puis de la région collectivité territoriale sous la responsabilité du président du conseil régional et sous celle des maires au niveau des communes.

Selon une enquête de perception menée dans le cadre de l'évaluation du PDES 2012-2015, la satisfaction des prestations des services publics est globalement faible. La situation administrative régionale se caractérise par une faible capacité de l'administration à délivrer des services de qualité, malgré l'importance des infrastructures administratives et un effectif de personnel acceptable. Cette situation s'explique entre autres par l'absence de politique de gestion efficiente des ressources humaines de l'Etat et la concentration des agents de l'Etat au niveau central au détriment du niveau déconcentré, l'absence des plans globaux de formation au niveau central avec des répercussions sur le niveau régional et même si les plans de formation existent les cadres régionaux sont défavorisés par rapport aux cadres du niveau central.

En outre on relève d'autres contraintes qui ont des impacts sur le niveau régional, notamment la politisation de l'administration en ce qui concerne les affectations et les nominations au niveaux déconcentrés, les insuffisances de l'évaluation de la performance individuelle des agents de l'Etat, la

faible opérationnalité des organes de contrôle, la mauvaise gestion de l'équipement et du matériel de l'Etat au niveau des régions et des départements, le développement de la corruption, la faiblesse du ratio d'encadrement, l'inadéquation du profil-emploi aux postes techniques, l'absence de promotion sur mérite. Toutes choses qui sont caractéristiques de la région de Diffa et qui impactent négativement la gouvernance aux niveaux régional et local.

Dans le cadre de la décentralisation, le Gouvernement a adopté et mis en œuvre une Politique Nationale de Décentralisation (PND) qui a favorisé notamment la mise en place des conseils régionaux et municipaux, la mise en place de l'Agence Nationale de Financement des Investissements des Collectivités Territoriales (ANFICT), (iii) la révision de la loi sur les recettes minières consacrant la rétrocession de 15% des recettes aux collectivités territoriales des zones abritant les industries extractives, l'adoption par le Gouvernement de plusieurs textes (décrets et arrêtés de dévolution) portant transfert de compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales (communes et régions) dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et de l'environnement.

En matière d'outils de mise en œuvre de la décentralisation, particulièrement en matière de planification, la région de Diffa a élaboré et validé son Plan de Développement Régional (PDR) en 2014. Aussi, la plupart des communes de la région disposent de plan de développement communal (PDC) dont certains sont déjà actualisés et certains doivent être mis à jour.

✓ **Le Gouvernorat et les Préfectures**

Du point de vue du découpage administratif actuel et conformément aux textes juridiques et réglementaires, la région de Diffa compte actuellement 6 départements, douze (12) communes dont trois (3) urbaines et neuf (9) rurales, six (6) cantons et vingt-trois (23) groupements, comme illustré dans le tableau suivant :

Tableau 85 : Répartition des communes, cantons et groupements par département

Région	Départements	Communes	Cantons	Groupements
DIFFA	Diffa	3	2	
	Maïné-Soroa	3	1	4
	Goudoumaria	1	1	3
	N'Guigmi	2	1	2
	N'Gourti	1		13
	Bosso	2	1	1
TOTAL	6	12	6	23

Source : Conseil Régional Diffa, 2016

La région de Diffa, circonscription administrative est dirigée par un Gouverneur nommée par décret pris en conseil des Ministres. Les 6 préfectures sont dirigées chacune par un préfet nommé par décret pris en conseil des ministres. Le gouverneur et les Préfets sont les représentants de l'Etat respectivement au niveau de la région et au niveau des départements. Leurs relations de collaboration avec les autorités décentralisées sont gérées par la réglementation en vigueur dans le cadre de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Sous l'autorité de l'administration centrale, des relations de partenariats sont établies entre l'Etat et les PTF. Dans cette optique, des projets et programmes sont élaborés avec la participation des ONG et Associations de développement (essentiellement des ONG humanitaires dans le cadre de la gestion de la crise sécuritaire dans la région) et le Gouverneur et les Préfets veillent à leur mise en œuvre sur le territoire régional. Ils sont 22 projets, de très grande envergure, à intervenir dans la région, à couverture nationale, inter régionale et régionale, sur financement de l'Etat et des appuis techniques et financiers nécessaires des PTF qui accompagnent l'Etat dans leur mise en œuvre. Toutefois, pour certains de ces projets, il est difficile de maîtriser leur contribution au développement de la région. Nombreuses aussi sont les ONG et Associations de développement qui interviennent dans la région, en apportant leurs appuis pour le renforcement des capacités, l'appui à l'élaboration des projets et programmes et la mobilisation du financement.

Le principal écueil noté au niveau des ONG/AD (nationales ou internationales) est relatif à l'absence d'une concertation régulière entre elles d'une part et avec les structures régionales déconcentrées et décentralisées d'autre part. L'harmonisation et la complémentarité des interventions et des intervenants ne sont, par conséquent, pas au rendez-vous dans l'optique de la durabilité.

On relève aussi que très peu d'entre elles ne déposent pas leurs rapports d'activités à la fin de l'année. A titre illustratif, les ONG qui ont régulièrement déposé leurs rapports sont au nombre de 13 en 2013, 28 en 2014, 58 en 2015. Cette situation ne favorise pas le développement d'un partenariat sincère et ne facilite pas la maîtrise de leur contribution aux actions de développement de la région.

La plupart des ONG nationales ont leur siège à Niamey et peu d'antennes locales. Leur présence est constatée juste pendant le temps d'exécution d'une activité contractuelle, ce qui ne milite pas en faveur d'une gouvernance de qualité ; on note une faible professionnalisation des ONG et Associations qui disent être compétentes dans de multiples domaines amenuisant ainsi leurs avantages comparatifs.

Des structures administratives déconcentrées sont créées au niveau régional et départemental pour apporter aux autorités régionales les appuis techniques et les appuis-conseils nécessaires pour une bonne gouvernance administrative.

Des cadres de concertation sont également créés pour impulser cette dynamique dans la recherche du mieux-être de la population. Actuellement, en référence au diagnostic régional PDR/Diffa actualisé,

la région de Diffa compte plus vingt-huit cadres régionaux de concertation (comités, commissions, réseau, etc.), formels et non formels, globaux et sectoriels (santé, éducation, hydraulique, alphabétisation, population) mis en place dans le cadre de l'opérationnalisation au niveau régional des projets et programmes, de certaines stratégies et politiques nationales respectant la dénomination du niveau national. Certains sont bien opérationnels, mais d'autres ne le sont plus ou sont tout simplement en veilleuse, en raison de l'insuffisance ou même le manque de moyens de fonctionnement, ce qui ne favorise pas le mécanisme d'appropriation des actions de développement qui sont la raison d'être de leur création. Cela porte un coup dur pour la gouvernance.

Aussi, le degré d'opérationnalité de ces structures est variable d'un cadre à un autre et fonction du domaine d'activités, de la composition des membres et surtout de la disponibilité des appuis des partenaires au fonctionnement. Il faut également souligner que les membres qui constituent ces cadres sont le plus souvent les mêmes personnes, ce qui cause des problèmes de disponibilité, de participation effective et finalement le manque ou l'insuffisance de la qualité des résultats.

✓ **Le Conseil régional**

Le conseil est composé de trente-neuf (39) membres dont vingt-huit (28) conseillers élus dont deux (02) femmes et onze (11) membres de droit parmi lesquels six (06) députés nationaux et cinq (05) représentants de la chefferie traditionnelle.

Tableau 86 : Répartition des conseillers régionaux élus par départements

Départements	Nombre de conseillers
Diffa	09
Mainé Soroa	04
N'Guigimi	04
Goudoumaria	05
Bosso	05
N'Gourti	04
Total	28

Source : Conseil Régional Diffa

Le Conseil est composé d'une instance délibération, d'un exécutif, des commissions spécialisées et d'une administration composé d'un personnel d'appui technique et d'un personnel de service.

L'organe délibérant tient régulièrement ses sessions ordinaires auxquelles le quorum n'a jamais fait défaut. Le taux moyen de participation des conseillers régionaux aux sessions est de 98%. Toutefois il

convient de noter l'absence quasi permanente des députés (membres de droit), ce qui prive le Conseil Régional de leur riche expérience en matière de délibération. Le conseil se réunit également en session extraordinaire sur convocation du Président.

L'exécutif du conseil régional est composé de trois élus (le Président et deux Vices présidents. Il est appuyé dans sa mission d'un staff administratif composé d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire Régional assurant la comptabilité matérielle du Président, Volontaire des Nations Unies, d'un Secrétaire Particulier du PCR et d'un Conseiller Technique en Hydraulique pastorale mis à la disposition du Conseil par Care International.

Le conseil Régional dispose également de personnel d'appui constitué d'une Assistante Administrative, d'une Archiviste, d'un agent de sécurité rapproché du PCR, de cinq chauffeurs, d'un Technicien de surface - planton et quatre gardiens dont deux servent au Conseil et les deux autres sont mis à la disposition respectivement du Centre de la Mère et de l'enfant et du Centre de Formation Professionnelle et Technique.

En outre pour l'accomplissement de sa mission, le Conseil Régional fait appel au concours des services techniques déconcentrés de l'Etat à travers le Gouvernorat de la région qui par ailleurs assure le contrôle de légalité des décisions prises par délibérations.

Par ailleurs, le Conseil dispose d'un parc automobile de six véhicules dont trois de fonction, deux véhicules de mission et d'un véhicule de courses internes.

Tableau 87 : Récapitulatif des sessions et réunions thématiques

Désignation	Années			
	2011	2012	2013	2014
Session ordinaires	02	02	03	04
Sessions extraordinaire	01	02	02	02
Réunions thématiques	05	06	08	10

Source : Conseil Régional de Diffa

Dans le domaine financier, les ressources financières du Conseil Régional proviennent du fonds d'appui à la décentralisation, du fonds de péréquation et de la rétrocession de 15% des taxes et redevances minières aux collectivités des régions où sont exploitées les ressources minières (Loi N° 2008- 042 du 31 juillet 2008).

Chaque année le Conseil Régional prépare et adopte son budget. Mais le respect des délais prescrits par les textes en vigueur pour l'élaboration du budget sont difficilement respectables dans la mesure

où la région ne maîtrise pas parfaitement ses ressources et les dotations de l'Etat ne sont pas connues d'avance.

L'évolution des deux derniers budgets du conseil se présente comme suit :

Tableau 88 : Evolution des deux derniers budgets du conseil régional de Diffa

	2013			2014		
	Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation%	Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation%
Recettes	3.284.882.610	157.480156	4,79%	1 842 989 959	246 431 221	13,37%
Dépenses	1. 746. 060. 260	149 325 565	4,54%	1 842 989 759	141 865	7,69%

Source : Conseil Régional/DIFFA

✓ **Les communes, entités décentralisées**

La région de Diffa collectivité territoriale, compte actuellement douze(12) communes, dont trois urbaines et neuf rurales. Chaque commune dispose de deux (2) organes distincts : un organe délibérant appelé conseil communal composé de l'ensemble des conseillers élus et de droit, un organe exécutif composé du maire et de son ou de ses adjoints, selon la taille de la commune.

Ils sont au total 148 conseillers municipaux issus des élections municipales de 2011, répartis dans les 6 départements comme indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau 89 : Répartition des conseillers municipaux (Nombre) par département et par sexe

Région de Diffa	Homme	Femme	Total
Diffa	39	7	46
Bosso	11	2	13
Goudoumaria	15	4	19
N'Gourti	9	2	11
Mainé-Soroa	-	-	37
N'Guigmi	18	4	22
Total région			148

Source : Annuaire statistique régional, 2014

Tableau 90. Situation des investissements des communes de la région

Communes	2011		2012		2013	
	P	R	P	R	P	R
Mainé	48 585 755	15640 851	48 585 755	7 989 015	75 180 875	23 141 812
Foulatari	9 365 041	109 500	12 458 745	659 270	13 383 405	645 000
Nguelbeyli	10 924 025	58 000	13 798 558	1 580 396	13 573 558	0
Goudoumaria	47 834 190	39353 340	47 683 890	39 193 941	530 760276	15 519 175
CU Diffa	878 341 583	444177465	724 875 658	219152 536	450 598714	392738792
Chetimari	59 173 052	28962 728	78 951 455	14 846 621	122 124 816	67 190 630
Gueskerou	17 092 900	10152 700	15 443 055	5 159 628	210 463 627	46 730 999
Bosso	73 471 175	5 761 320	21 883 950	1 528 299	169 226 343	51 646 435
Toumour	43 410 057	8 270 373	75 777 639	32 986 240	12 889 260	0
CU N'Guiguimi	50 785 830	4 059 000	90 801 875	5 570 617	58 897 845	1 341 500
Kablewa	17 846 049	1 347 400	20 175 165	2 362 200	15 943 550	1 080 000
N'Gourty	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total	1256829657	557892 77	1 150 435 745	331 028 763	1673042 269	600034343

Source : DRP/AT/DC, 2014

En dehors de la Commune Urbaine de Diffa où les réalisations font en moyenne environ les 50% des prévisions, et de la commune de Goudoumaria où en 2011 et en 2012 la situation a été satisfaisante à plus de 80%, la situation au niveau des autres communes est illustrative de la faiblesse des réalisations en termes d'investissements. On en déduit que de 2011 à 2013, la situation des ressources propres des collectivités est globalement très faible.

✓ La Coopération décentralisée

La situation de la coopération décentralisée n'est pas significative dans la région. En effet, aucune collectivité de la région de Diffa ne bénéficie à l'heure actuelle d'un jumelage avec d'autres entités administratives des pays développés du Nord.

Cependant, dans le cadre des relations de coopération et de bon voisinage, la région de Diffa ainsi que les entités administratives situées le long des frontières avec le de la République du Tchad et le Nigeria entretiennent des relations d'échange et de travail avec les entités administratives voisines de ces deux pays. De même, la région de Diffa vient de prendre part pour la troisième fois consécutive aux activités des collectivités territoriales de l'Agence Internationale de la Francophonie de l'Université de Lyon.

✓ **L'Intercommunalité**

Elle n'est pas développée dans la région. On indique toutefois que dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la vulnérabilité cyclique des ménages, la lutte contre la pauvreté et la résilience communautaire et l'adaptation aux changements climatiques, il a été élaboré un programme de résilience communautaire à l'échelle de deux communes à savoir : Foulatari et N'guelbeyli. Il en est de même pour la gestion harmonisée des points d'eau pastoraux et des ressources attenantes, à travers la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue des acteurs concernés par la problématique de la gestion des ressources pastorales des communes de Ngourti, Toumour, Nguel beyli et Foulatari, avec l'appui de Care Niger, grâce au financement de Care Danemark.

La région de Diffa gagnera beaucoup de cette stratégie dans les domaines de transport et de la communication, la gestion des ressources partagées, etc.

2.5.2. SÉCURITÉ ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Sur le plan sécuritaire, la situation de la région est actuellement caractérisée par les attaques perpétrées par la nébuleuse BOKO HARAM et les conflits intercommunautaires (population composée de 13 groupes ethnolinguistiques ou sociolinguistiques), avec des conséquences graves sur la santé, les activités économiques et le commerce, l'environnement, la paix, la sécurité et la cohésion sociale, l'éducation, la sécurité alimentaire, le foncier

Aussi, il importe de signaler la crispation et la dégradation sécuritaire liées aux activités des insurgés de la nébuleuse Boko Haram d'une part et de l'autre à l'afflux de nombreux déplacés (refugiés et retournés nigériens) estimés en 2014 à 105 000 personnes soit le quart de la population de la région. Cette situation a des conséquences néfastes aussi bien sur le plan social qu'économique de la région. A cela s'ajoute la désorganisation du mode de vie des éleveurs fondé sur la mobilité traduite par la transhumance qui est une stratégie de gestion des ressources partagées.

L'inaccessibilité des zones de replis du bassin du lac Tchad et du lit de la Komadougou aux éleveurs du fait de l'insécurité et de la psychose créées par les exactions des tueurs de la nébuleuse doublée de l'afflux des troupeaux des familles déplacées du fait du conflit se traduit du coup par une forte pression sur des ressources déjà estimées insuffisantes par les services compétents de l'Etat.

La sécurité des biens et des personnes dans la région de Diffa est assurée par la présence d'un dispositif de défense et de sécurité composé de la plupart des corps constitués du domaine (Forces Armées Nationales Gendarmerie, Garde Nationale, Police, Eaux et Forêts, Douanes, sapeurs-pompiers, Sécurité publique). Elle s'effectue à travers des patrouilles mixtes départementales, des postes de sécurité et des interventions en cas d'attaques. Dans le domaine du renseignement, les

forces de défense et de sécurité sont appuyées par la chefferie traditionnelle et les leaders communautaires.

D'autres actions sont également menées à travers l'intervention des projets et programmes intervenant dans la région, mais aussi par la mise en place de mécanismes internes et externes de prévention et de résolution des conflits dont les structures du code rural ont joué et continuent à jouer un rôle important surtout en ce qui concerne les conflits fonciers, les actions de la Haute Autorité la Consolidation de la Paix comme la mise sur pied de la police municipale, les actions humanitaires, la justice entre autres.

2.6. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE

L'analyse de l'organisation d'un espace donné repose d'abord sur la connaissance des mécanismes institutionnels qui le régissent. L'organisation et la gestion de l'espace régional, c'est aussi et surtout l'occupation de l'espace par les différents acteurs en présence en fonction des centres d'intérêt et des préoccupations fondamentales liées à leur installation sur l'espace considéré et l'exploitation des ressources existantes.

2.6.1. ORGANISATION TRADITIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE L'ESPACE TERRITORIAL RÉGIONALE

2.6.1.1. ORGANISATION DE L'ESPACE PAR LE POUVOIR COUTUMIER

La chefferie traditionnelle a été intégrée dans le système administratif nigérien et sa réorganisation opérée par l'arrêté n°2566/APA du 16 novembre 1955 du Gouverneur général du Niger portant réorganisation de la chefferie traditionnelle du Niger.

De par leurs statuts, les autorités coutumières jouent un rôle prépondérant en termes d'organisation, de fonctionnement et de gestion de l'espace en milieu rural, mais aussi dans les quartiers au niveau des centres urbains. Il s'agit notamment de la collecte et de la perception des impôts et taxes frappant les membres de leurs communautés respectives, de la prévention et de la gestion de conflits liés à l'exploitation des espaces ruraux traditionnels et des ressources naturelles

L'étendue du territoire de la région de Diffa et la très faible densité de la population dans certains espaces de la région surtout dans la zone Nord, ne permettent pas un encadrement satisfaisant des populations par les structures étatiques, ce qui justifie la nécessité de s'appuyer sur les pouvoirs coutumiers à un niveau déconcentré

C'est dans ce contexte que les institutions de la région de Diffa, aux côtés des Gouverneurs, des Préfets, des Conseils Régionaux et Municipaux, œuvrent inlassablement à l'organisation, au

fonctionnement et à la gestion de l'espace territorial de cette région dans l'optique d'un développement équilibré, harmonieux, cohérent et durable.

Ainsi, au plan de l'organisation coutumière, la région de Diffa compte actuellement :

- ✓ Le département de Mainé Soroa qui comprend un (1) canton (Maïné Soroa) et 4 groupements peulhs (Foulatari, N'guel- Belli, Lattouaram, et Ambouram Ali) ;
- ✓ Le département de Goudoumaria avec comprend un (1) canton (Goudoumaria) et Trois (3) groupements peuls (N'guel Malam Saley, Dinkari, Lattouaram) ;
- ✓ Le département de N'Guigmi qui comprend un (1) canton (Nguigmi) et deux (2) groupements (Kawa et Maï bello);
- ✓ Le département de N'Gourti qui comprend treize (13) groupements nomades toubous et arabes ;
- ✓ Le département de Diffa comprend deux (2) cantons (Komadougou et Chétimari) ;
- ✓ Le département de Bosso qui comprend un (1) canton (Bosso) et un groupement peul (Toumour).

Les autorités coutumières placées à la tête de ces institutions gèrent les espaces et les populations qui y vivent en fonction des us et coutumes et des pouvoirs que leur confèrent ainsi les textes en vigueur, en particulier ceux se rapportant à leurs statuts. Elles ont toujours collaboré avec la justice dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

2.6.1.2. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE PAR LE POUVOIR MODERNE

L'organisation et l'occupation de l'espace régional a suivi plusieurs évolutions.

Un des fondements de la décentralisation, en tant que mode d'organisation du territoire, se trouve dans l'histoire institutionnelle du pays. En effet, la constitution du 12 mars 1959 et celle du 8 novembre 1960 ont posé respectivement le principe de la création des collectivités territoriales et leur libre administration par des organes élus. Toutes les constitutions, qui se sont succédées ont réaffirmé cette option politique traduisant la ferme volonté de l'Etat dans ce sens.

Les lois de 1961 et 1964 ont constitué la véritable base de la création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales.

Cette loi de 1964 vient ainsi rompre d'avec les anciennes divisions coloniales que sont la subdivision et le cercle, en instituant une nouvelle administration qui devait être compatible au mieux avec les intérêts des populations.

Par la suite, un important corpus juridique national a été mis en place à l'issus de plusieurs réformes successives qui ont été opérées. On retiendra essentiellement les textes suivants :

- Loi 98-31 du 14 septembre 1998 portant création des départements et fixant le nom de leurs chefs-lieux ;
- Loi 2001-023 du 10 août 2001, portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales ;
- Loi 2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert des compétences aux régions, départements et communes ;
- Ordonnance n°2009-002/PRN du 18 août 2009, modifiant et complétant la loi 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux ;
- Ordonnance n°2009-003/PRN du 18 août 2009, modifiant et complétant la loi 2003-035 du 27 août 2003, portant composition et délimitation des communes ;
- Loi n°2004-047 du 16 juin 2004, modifiant la loi 2002-012 du 11 juin 2002, déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources ;
- la loi n°2008-42 du 31 juillet 2008, relative à l'organisation de l'administration du territoire de la république du Niger ;
- Loi 2010-96 du 28 décembre 2010 portant code électoral ;
- Loi 2011-22 du 8 août 2011 érigeant les anciens postes administratifs en département et fixant les noms de leurs chefs-lieux ;
- L'ordonnance n°2010-53 du 17 septembre 2010 modifiant la loi n°2008-42 du 31 juillet 2008, relative à l'organisation de l'administration du territoire de la République du Niger ;
- Ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger ;
- Décret n°2004-259/PRN/MID du 14 octobre 2004 portant installation des communes urbaines et rurales du Niger ;
- Ordonnance n°2009-017 du 22 septembre 2009 modifiant et complétant la loi 2003-058 du 10 décembre 2003 fixant le nombre de sièges par conseil municipal
- Décret n°2010-678/PCSRD/MISD/AR du 07 octobre 2010 fixant le nombre de sièges par conseil régional ;

Dans les limites de leurs espaces territoriaux respectifs ces collectivités constituent le cadre institutionnel de participation des citoyens à la vie régionale. Communale et locale ainsi que le cadre de la gestion administrative et institutionnelle et l'occupation de ces différents espaces territoriaux par les populations qui y résident.

La région en tant que collectivité territoriale a une vocation essentiellement économique, sociale et culturelle. Elle est chargée des missions et compétences spécifiques que lui confère la loi et qui ne relèvent pas, de par leur nature et de leur importance, des compétences de l'Etat ou de la commune.

Les élections régionales et municipales du 11 janvier 2011 ont permis de doter les nouvelles institutions régionales et locales d'organes délibérants et exécutifs démocratiquement élus.

Le Conseil Régional (CR) de Diffa est créé et installée le 05 septembre 2011 suite aux élections ci-dessus évoquées. Il est chargé d'administrer par délibérations les affaires de la région. Il est composé de 39 membres dont 37 hommes et seulement 2 femmes soit 5%, ce qui dénote une proportion très insignifiante des femmes par rapport aux hommes. Sur les 39 membres, 28 sont des conseillers élus alors que les 11 autres soit 28% sont des conseillers de droit, dont six (06) députés nationaux et cinq (05) chefs traditionnels de la région. La répartition spatiale des membres du CR est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 91 : répartition par département des membres élus du Conseil régional de Diffa

Départements	Nombres des conseillers
Diffa	09
Mainé Soroa	04
Goudoumaria	05
Bosso	04
N'gourti	02
N'guigmi	04
TOTAL	28

Source : CR/Diffa ; 2017

Le Conseil Régional de Diffa compte en son sein six commissions spécialisées qui sont :

- La Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et de Coopération, CAGIC ;
- La Commission des Affaires Economiques et Financières, CAEF ;
- La Commission du Développement Rural, et de l'Environnement, CADRE ;
- La Commission des Affaires Sociales, Culturelles et Sportives CASCS ;

- La Commission des Affaires Foncières, CAF ;
- La Commission Sécurité, CS.

Selon le CGCT, l'exécutif est composé d'un (01) président, chef hiérarchique du personnel de la collectivité et de deux (02) vices présidents choisis parmi les vingt-huit conseillers. Les vices présidents assistent le président dans ses fonctions (cf. art.156 CGCT).

Conformément à l'article 152 du CGCT, le président du Conseil Régional crée et organise par arrêté les services propres de la Région après la délibération du Conseil.

Aux termes de l'article 157 CGCT, le président du Conseil est assisté dans ses fonctions administratives d'un secrétaire général qui assure la préparation des sessions, y participe avec voix consultative et en dresse les procès-verbaux.

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, le Conseil Régional peut faire appel au concours des services techniques déconcentrés de l'Etat à travers le Gouverneur de la région (article 154 du CGCT)

Depuis son installation, le Conseil Régional tient des sessions ordinaires et extraordinaires, avec un taux moyen de participation des conseillers régionaux aux sessions de 98%.

Toutefois, il convient de noter l'absence permanente des députés aux différentes sessions, ce qui prive le Conseil Régional de leur riche expérience du fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Tableau 92 : situation des tenues des sessions du conseil et des réunions thématiques des commissions

Désignation	Années			
	2011	2012	2013	2014
Session ordinaires	02	02	03	04
Sessions extraordinaire	01	02	02	02
Réunions thématiques	05	06	08	10

Source : CR/Diffa ; 2017

Globalement, les résultats significatifs des délibérations issues des différentes sessions du conseil ont porté essentiellement sur :

- La mise en place du personnel ;
- L'élaboration et l'adoption des différents budgets, le suivi de leur exécution ;
- L'acquisition du site de la Cité du conseil ;

- Dans le même ordre d'idée, il s'en est suivi les délibérations relatives à l'autorisation du recrutement du personnel permanent et la nomination du Secrétaire Général, l'examen et l'adoption du budget 2012 du Conseil., les démarches pour obtenir le site du siège et la Cité du Conseil
- les aspects d'ordre économique et social notamment les bretelles des routes, l'organisation des filières du poisson et du poivron, le projet agroindustriel, le partenariat Villas HS, le marché moderne intégré, l'aménagement de l'aéroport international de Diffa, la construction d'un hôtel de grand standing 5 étoiles, le transport intra et interurbain entrant dans le cadre du « projet pôle Diffa » ; la gestion des catastrophes liées aux inondations, le forum régional de l'éducation, le partenariat avec ASUSU, l'éducation culturelle (musée régional, Festival du Cheval, etc.), etc.

Comme problèmes majeurs, par rapport à l'organisation traditionnelle et administrative de l'espace régional, il y a lieu de relever :

- ✓ La politisation de la chefferie traditionnelle ;
- ✓ L'expérience insuffisante de certains responsables des organes délibérants et exécutifs des collectivités
- ✓ Des cas de détournements purs et simples des budgets de certaines collectivités ;
- ✓ La non viabilité de certaines communes ;
- ✓ L'absence de formation appropriée de ces derniers ;
- ✓ L'inadéquation du découpage actuel avec les réalités socio-économiques des populations.

2.6.2. L'OCCUPATION, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE EN MILIEU URBAIN

Les recensements de 1988, de 2001 et de 2012 ont retenu comme centres urbains les chefs

2.6.2.1. DYNAMIQUE DU PEUPEMENT, URBANISATION, HABITAT LOGEMENT

2.6.2.1.1 DYNAMIQUE DU PEUPEMENT

Le peuplement de la région de Diffa s'est fait sur la base d'une vague succession de migration depuis la période précoloniale et une croissance démographique installée sur une vaste étendue de 156 906 km² peuplée en 2012 de 593 821 habitants. On note surtout une grande concentration de cette population dans les grands centres les plus urbanisés comme N'Guigmi et Diffa. Aujourd'hui ladite région est composée de plusieurs catégories d'ethnies et parlant des langues différentes et réparties

dans les huit grands centres urbains selon une dynamique sociale d'occupation de l'espace urbain et de l'espace rural en fonction de leur mode de vie et des stratégies économiques relativement assez différenciés.

2.6.2.1.2. URBANISATION

Cette dynamique a été à la base de la constitution progressive et de la configuration de l'occupation actuelle des centres urbains. Le phénomène d'urbanisation est en progression assez rapide dans la région de Diffa, sans atteindre véritablement une dimension importante.

Selon les données fournies par l'INS, la population urbaine de Diffa représentait 14,3% de la population totale de la région (selon le RGP/H 2001) contre 10,5% selon le recensement de 1977 et 16,2% en 1988. Cette population est concentrée dans les départements de N'Guigmi et de Diffa : le premier, le plus urbanisé avec un taux qui a évolué de 25,6% en 1977 à 33,8% en 1988 pour fléchir à 28,9% en 2001 ; le deuxième (Diffa) avec un taux de évoluant de façon spectaculaire de 7,2% en 1977 à 17,6% en 1988 soit plus du double du niveau de 1977, avant de chuter à 15,8% en 2001, sans atteindre le niveau de N'Guigmi (25,6%) de 1977.

En 2012, selon les données fournies par l'INS, la population urbaine de la région de Diffa est estimée à 87 807 habitants soit 14,8% de l'ensemble de la population de la région. Le centre de N'Guigmi demeure le plus urbanisé avec 32,3% soit plus du double du taux régional, suivi de celui de Diffa avec 25% et dans une moindre mesure les centres de Maïné-Soroa avec 10% et de Bosso avec 6,2%. Les centres les plus faiblement urbanisés sont ceux de Goudoumaria (4,6%) et de N'Gourti (3,1%).

Cette urbanisation est essentiellement due à l'accroissement naturel de la population et aux flux migratoires des campagnes en direction des grands centres urbains du fait de la dégradation continue des conditions de vie en milieu rural et des opportunités que la région offre en termes d'emplois directs et indirects.

2.6.2.1.3. HABITAT ET LOGEMENT

A) Sur le plan de l'habitat, il faut noter que le type d'habitation correspond à la nature des constructions servant d'habitation. Celles-ci peuvent être soit une case, une maison en banco, un immeuble ou encore une villa, un célibatérium, une tente, une baraque ou un autre type non défini.

- ✓ De façon générale, le processus de production de **l'habitat traditionnel** est intimement lié au mode d'appropriation et d'occupation de l'espace. Les matériaux généralement utilisés sont le banco, le chaume (paille) et le bois.

L'habitat dans la région de Diffa garde encore un aspect rural même dans les agglomérations considérées comme urbaines.

En milieu rural de plus en plus on utilise le banco amélioré avec un enduit de ciment (Semi-dur). Le toit de ces maisons est aussi en banco avec support en traverse (branches d'arbre ou doum). On note l'utilisation des tôles ondulées en campagne chez les personnes aisées.

- ✓ **L'habitat en milieu urbain** est essentiellement constitué de construction en matériaux définitifs (en Dur). Ce sont des villas ou célibatériums dont le toit est en béton armé, tôles ondulées, etc. C'est un habitat définitif résistant aux intempéries (pluies, vents...) surtout localisé en milieu urbain et dans les quartiers résidentiels. Cependant il faut noter son existence en milieu rural en très minime proportion. Les cases et les huttes existent aussi en milieu urbain dans les zones périphériques où se trouvent généralement les migrants.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation, des lotissements sont opérés dans la majorité des espaces aussi bien dans les centres urbains et semi-urbains et dans les communes rurales par les autorités décentralisées aux niveaux régional et communal. Aussi, avec la mise en valeur de ces lotissements, on observe une tendance généralisée à la poursuite de la construction des habitats à un seul niveau mais en matériaux définitifs.

Toutefois, cette situation engendre des charges exorbitantes de viabilisation pour les collectivités et que les populations urbaines en supportent conséquemment les coûts car cela ne constitue pas une véritable préoccupation pour les autorités responsables de ces collectivités.

Ainsi, faute de viabilisation conséquente des zones loties pour des raisons financières, l'occupation des espaces péri-urbains est devenue aujourd'hui spéculative et incontrôlée. Des quartiers spontanés se développent alors qu'il existe des terrains lotis non occupés depuis plus de dix (10) ans. Cette situation conduit à des désagréments particulièrement au niveau de la ville de Diffa où le développement spatial est plus accentué sur les berges de la rivière de la Komadougou, zone pourtant sujette à l'inondation.

B) Sur le plan du logement, il faut noter que le statut d'occupation du logement est aussi une composante essentielle dans l'organisation de l'espace.

Le logement est le lieu qui abrite le ménage et ses biens. Ses caractéristiques physiques représentent les éléments les plus importants pour l'apprécier.

C'est en effet à partir de ces caractéristiques qu'on peut dire que le logement est décent ou non. Tout comme le type d'habitation, la possession de logement est aussi gage de sécurité résidentielle.

Dans la région de Diffa, la production du logement est basée sur l'auto-construction. Il n'existe aucune structure de crédit formelle à l'habitat d'une manière générale, ni de structure locative formelle en matière de logement.

Seules les agglomérations de Diffa, Maïné-Soroa et N'Guigmi disposent de plans cartographiques permettant de suivre leur évolution spatiale.

Sur le plan quantitatif, le problème de logement est crucial surtout à Diffa, chef-lieu de la région, au regard de la pression démographique dans les villes et de la demande accrue en logement des agents de l'Etat et du secteur privé. Sur le plan qualitatif, le problème est également de taille. Ainsi, hormis les édifices publics ou parapublics, la quasi-totalité des constructions sont en matériaux locaux (terre- végétaux) et présentent beaucoup de risques d'effondrement.

On peut donc en déduire que la majorité de la population de la région vit dans une situation de précarité prononcée en termes d'habitation et de logement.

2.6.2.2. L'ARMATURE URBAINE ET LA HIÉRARCHIE DES CENTRES

Avec Le nouveau redécoupage l'armature urbaine de la région est composée ainsi qu'il suit : Bosso (nouveau département), Diffa (ancien département) qui est en même temps chef-lieu de la région et de la Commune Urbaine, Gougoumaria (nouveau département, chef-lieu du département et la Commune Rurale du même nom), Maïné-Soroa (ancien département, chef-lieu du département et de la Commune Urbaine du même nom), N'Gourti (nouveau département, chef-lieu du département et la Commune Rurale du même nom) et N'Guigmi (ancien département, chef-lieu du département et de la Commune du même nom).

En outre, on relève l'existence de plusieurs agglomérations importantes au regard de leur population, de leur statut administratif et de l'existence d'un certain nombre d'infrastructures et équipements comme les marchés et les gares routières et de la disponibilité de réseaux d'eau et d'électricité. C'est le cas notamment de Foulatari, Chétimari, Gueskérou, Toumour et N'Guel Béli.

En définitive la région de Diffa compte actuellement douze centres urbains que sont Bosso, Diffa, Goudoumaria, Maïné-Soroa, N'Gourti et N'Guigmi, Foulatari, Chétimari, Gueskérou, Toumour et N'Guel Béli ainsi que la Commune de Diffa. Ainsi :

- en termes de population totale, au regard des chiffres du RGP/H 2012, comme ceux de 2016 et 2017 (1^{er} juillet 2017) issus des projections démographiques 2016 de l'INS, le département de Diffa vient en tête, suivi de celui de Maïné-Soroa, Goudoumaria, Bosso, N'Guigmi et N'Gourti. On note ici la percée de la localité de Goudoumaria en tant que nouveau département qui a acquis cette fonction administrative seulement tout récemment et le recul de la localité de N'Guigmi en tant qu'ancien département ;
- En termes d'urbanisation, N'Guigmi est le département le plus urbanisé avec un taux de 32,3%, suivi de ceux de Diffa (25%) et de Maïné-Soroa (10%) ; viennent ensuite les départements de Bosso (6,2%), Goudoumaria (4,2%) et N'Gourti (3,1%). On constate que malgré son statut d'ancien département Maïné-Soroa occupe une situation intermédiaire entre les anciens et les nouveaux départements.

- En termes de population, de fonction administrative et d'infrastructures équipements, en définitive, il ressort de toutes les analyses que :
 - i) la ville de Diffa est la plus grande ville de la région. En effet, deuxième en terme de population urbaine après N'Guigmi, cette ville capitale régionale abrite le chef-lieu de la Région, du département et de la commune du même nom ; elle abrite également le siège de l'autorité politique régionale et constitue un pôle administratif de premier plan. Elle abrite en outre le siège de l'autorité décentralisée suprême de la région à savoir le Conseil Régional qui s'occupe des questions de développement et de planification économique régional ;
 - ii) la ville de N'Guigmi, avec sa population urbaine de 23670 habitants en 2012 (INS/RGP/H 2012) est le deuxième centre en terme de hiérarchie urbaine après Diffa Commune (56437 habitants en 2012).
 - iii) Le centre de Maïné-Soroa occupe la troisième place, malgré le fait qu'elle soit traversée par la RN1. Au quatrième niveau, on trouve les centres de Bosso et de Goudoumaria et au 5^{ème} niveau se situe le centre de N'Gourti ;
 - iv) on relève en dernier ressort le rang d'un certain nombre d'agglomérations importantes en fonction de leur statut administratif de communes rurales : Gueskéro, Chétimari, N'Guelbély, Toumour et Foulatari.

Mais dans tous les cas les effectifs de populations urbaines des différents centres se sont accrus régulièrement en même temps que ceux des populations totales, ce qui indique un accroissement en termes des besoins alimentaires, en termes de logements et d'habitats et d'équipements socio-collectifs.

Aussi, le développement des villes secondaires de la région comme pôles de croissance et d'intégration de l'espace régional à travers les potentialités existantes (production agricole, utilisation de main d'œuvre, activités maraîchères, etc.) est possible et peut avoir des effets d'entraînement sur les hinterlands respectifs. Surtout que la région de Diffa constitue un grand carrefour commercial de route entre trois (3) pays frontaliers que sont le Nigéria, le Tchad et le Cameroun ; la région a aussi l'avantage de l'exploitation du pétrole d'Agadem qui fait de Diffa la première zone pétrolière du Niger qui du coup intègre l'organisation des pays producteur du pétrole. Il s'agit dès lors de renforcer les fonctions administratives et économiques des centres urbains en les dotant des équipements et infrastructures déficitaires.

Un meilleur réseau des relations villes-campagnes est de nature à favoriser l'émergence d'une armature urbaine régionale dynamique et fonctionnelle, capable de développer un lien soutenu avec le monde rural et de créer un espace régional mieux intégré à l'espace national.

2.6.2.3. LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

L'assainissement (voirie, réseaux et divers) est une donnée fondamentale de la gestion de l'espace urbain et dont la voirie urbaine est une composante essentielle. On notera que l'assainissement a d'une manière générale bénéficié de très peu d'investissement dans la région de Diffa. Actuellement, l'évacuation des eaux de ruissellement, des eaux usées et des ordures ménagères constituent un grave problème d'aménagement et de gestion de l'espace urbain. La voirie urbaine est très faible, en deçà des besoins

2.6.2.4. LES PROBLÈMES LIÉS À LA GESTION URBAINE

Parmi les problèmes liés à l'organisation et la gestion de l'espace urbain au niveau des villes de la région, le diagnostic fait surtout ressortir :

- L'absence de système d'hygiène et d'assainissement approprié en milieu urbain surtout en ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, des eaux pluviales et des ordures ménagères ;
- La faible maîtrise de la gestion urbaine et foncière surtout en matière de lotissement ;
- Le manque d'outils de planification adaptés (Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (SDAU), Plan Urbain de Référence (PUR), etc.) ;
- La faible capacité de maîtrise d'ouvrage urbaine ;
- Le déficit en matière de logements décents et d'équipements socio-collectifs de proximité ;
- La pollution dans les centres urbains (surtout les déchets plastiques) et son impact négatif sur l'environnement urbain ;

2.6.2.5. LES TENDANCES LOURDES DU MILIEU URBAIN

Il faut signaler tout d'abord que la tendance à l'urbanisation est très forte et va se poursuivre au niveau de la région sous l'effet de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- La croissance de la population qui entraîne du coût une croissance de la population urbaine ;
- Les difficultés liées aux conditions de vie en milieu rural qui entraîne un afflux important de la population rurale vers les centres urbains ;
- Les commodités liées aux conditions de vie en milieu urbain ;

Il n'en demeure pas moins que le développement des moyens modernes de communication permettra dans une certaine mesure de réduire les distances et d'apporter des changements notables dans les rapports entre l'homme et son environnement spatial.

2.6.3. L'OCCUPATION, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE EN MILIEU RURAL

La population de la région de Diffa est essentiellement rurale. En 2012, elle représentait 92% de la population totale, ce qui traduit la dynamique et toute la problématique de l'occupation et la gestion de l'espace en milieu rural.

2.6.3.1. ELÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE EN MILIEU RURAL

La dynamique de peuplement de l'espace régional est à la base de la configuration actuelle du milieu rural et de façon plus détaillée, à la répartition de l'espace rural entre agriculteurs, Forestiers, agropasteurs et pasteurs.

Plusieurs facteurs caractérisent l'occupation, l'organisation et la gestion de l'espace en milieu rural. En effet, l'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt, secteurs pour lesquels la région dispose d'énormes potentialités. La croissance naturelle de la population implique nécessairement une occupation plus large de l'espace rural qui se traduit par une diversification des activités productives partagées entre plusieurs catégories d'acteurs que sont les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs vivant le long de la Komadougou et dans la zone du Lac Tchad, offrant la possibilité de pêche soit à l'état naturel soit par des aménagements dus aux interventions des partenaires. Cela n'est pas sans conséquences sur la gestion du foncier, avec l'exploitation abusive et souvent incontrôlée des ressources naturelles.

L'enjeu est de taille parce que faisant jouer la stratégie des différents groupes d'acteurs et chaque catégorie d'acteurs cherche à préserver ses intérêts.

✓ **Sur le plan agricole**

Sur le plan agricole, on assiste à une extension des superficies au niveau de plusieurs spéculations. La région de Diffa dispose d'une superficie cultivable de 318500 ha pour une superficie cultivée de 267 206 ha en 2012 (elle était de 149 141 ha en 2005), soit 83,89%. La situation ayant certainement évolué en 2017, il s'agit là d'une grande préoccupation, voire même une situation inquiétante par rapport à l'insuffisance de la disponibilité de l'espace agricole utile (déjà entre 1996 et 2005, elle oscillait entre 0,54 et 0,67 ha par habitant).

Cette forte pression s'explique par les pertes du potentiel agricole en sol (pauvreté et lessivage des sols dunaires), l'augmentation de la population en milieu rural et l'aggravation de la pauvreté rurale. L'une des plus graves conséquences de ce phénomène est sans doute la tendance à la surexploitation des terres irrigables dont le potentiel demeure encore important et les impacts négatifs sur les espaces pastoraux et certainement les domaines forestiers.

✓ Sur le plan pastoral

Sur le plan pastoral, la région dispose des zones pastorales avec une superficie estimée à environ 6.078.320 ha et de 36 enclaves pastorales pour une superficie de 5.011 ha. Avec les principaux axes interrégionaux et internationaux de transhumance, les aires de pâturage existantes, les différents couloirs de passages internationaux et secondaires, la gestion de l'espace pastoral est de plus en plus difficile dans une dynamique globale de gestion de l'espace rural.

Cet espace subit des agressions diverses dont l'extension des champs de culture, les feux de brousse, la destruction abusive du couvert ligneux à quoi s'ajoutent les effets néfastes des changements climatiques, pendant que les effectifs du cheptel sont en pleine progression.

✓ Sur le plan de l'environnement

Concernant le domaine de l'environnement, l'organisation et l'occupation de l'espace sont appréciées à travers les aménagements forestiers en termes de forêts classées, de forêts protégées et de réserves partielles de faune, dont certains sites sont classés Ramsar pour protéger la biodiversité. En effet, la région de Diffa regorge d'énormes ressources forestières dont :21 forêts classées pour une superficie de 72318 ha mais qui se trouvent malheureusement dans un état de dégradation avancé ; sur le plan national la superficie des zones protégées est de 6,6% du territoire alors que la région de Diffa a 22,34 % de son territoire protégé ; des sites classés comme patrimoine mondial « Site RAMSAR » à cause de l'importance de leur diversité biologique : il s'agit notamment des rives de la Komadougou à l'abord de TAM et de la partie nigérienne du Lac Tchad ;On note également la présence d'une végétation boisée dense (forêt galerie) le long de la Komadougou Yobé composée de plusieurs espèces et couvrant une superficie de 75.000 ha ; pour ne citer que cela.

Toutefois, ce potentiel reste dans une évolution dynamique avec l'avancée drastique du front agricole et d'une manière générale, les principales ressources forestières de la région sont sujettes à de fortes pressions anthropiques avec pour conséquence des problèmes dans la gestion, notamment la gestion des conflits fonciers. Toutefois, les structures du code rural ont été créées dans tous les départements et dans toutes les communes de la région, il reste à veiller sur leur opérationnalité/fonctionnalité afin qu'elles puissent assurer pleinement les missions qui leur sont confiées de par les textes officiels.

Les principales contraintes sont les suivantes :

- Manque d'aménagement des massifs forestiers de la région ;
- Système incontrôlé d'exploitation forestière pour la satisfaction des besoins en bois énergie des populations ;
- Mauvaise organisation des acteurs de la filière bois-énergie ;